BnF Gallica

Almanach de l'Action française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Action française. Auteur du texte. Almanach de l'Action française. 1935.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE

1935

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de Tilsit - PARIS (VIII^e^)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

RAMLOT

Tailleur :-: Chemisier

CIVIL - MILITAIRE - COLONIAL

CÉRÉMONIE - VILLE - SPORTS - VOYAGES

27bis, boulevard Raspail (7e)

(angle de la rue de Varenne)

Les meilleurs tissus

Les meilleures coupes

Le meilleur marché

8° I 1c 22
1047

Tout le vêtement
et le sous-vêtement colonial

Costumes de toile
sur mesures et confectionnés.

NOTA. — Envoi franco du Catalogue et des Echantillons aux colonies.

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE POUR 1935

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SERVICE DU DÉPÔT LÉGAL
DÉPÔT EFFECTUÉ LE
1935
N°

A PARIS
LIBRAIRIE DE L'A. F.
12, RUE DE L'ISLY
& 1, RUE DUBOCCADOR

8° Lc 21047

ANNÉE 1935

ÉLÉMENTS DU COMPUT

Nombre d'or	17	Epacte	25
Cycle solaire	12	Lettre dominicale ..	F

COMMENCEMENT DES SAISONS

(*Temps légal*)

Printemps (équinoxe) le 21 mars à 13 h. 17 m. 55 s.
Eté (solstice) le 22 juin à 8 h. 38 m. 7 s.
Automne (équinoxe) le 23 septembre à 23 h. 38 m. 16 s.
Hiver (solstice) le 22 décembre à 18 h. 36 m. 58 s.

ENTREE du SOLEIL dans les signes du ZODIAQUE

(*Temps légal*)

Bélier, 20 janvier, à 23 h. 29 m.
Taureau, 19 février, à 13 h. 52 m.
Gémeaux, 21 mars, à 13 h. 18 m.
Cancer, 21 avril à 0 h. 50 m.
Lion, 22 mai, à 0 h. 25 m.
Vierge, 22 juin, à 8 h. 38 m.
Balance, 23 juillet, à 18 h. 33 m.
Scorpion, 24 août, à 2 h. 24 m.
Sagittaire, 23 septembre, à 23 h. 38 m.
Capricorne, 24 octobre, à 8 h. 29 m.
Verseau, 23 novembre, à 5 h. 35 m.
Poissons, 22 décembre, à 18 h. 37 m.

ECLIPSES de SOLEIL et de LUNE

Le 5 janvier, éclipse partielle de Soleil, invisible à Paris.
Le 19 janvier, éclipse totale de Lune, en partie visible à Paris. Commencement à 12 h. 39, fin à 18 h. 55. A Paris, lever de la Lune à 16 h. 23.
Le 3 février, éclipse partielle de Soleil, invisible à Paris.
Le 30 juin, éclipse partielle de Soleil, invisible à Paris.
Le 16 juillet, éclipse totale de Lune, en partie visible à Paris. Commencement à 2 h. 16, fin à 7 h. 43. A Paris, coucher de la Lune à 4 h. 4.
Le 30 juillet, éclipse partielle de Soleil, invisible à Paris.
Le 25 décembre, éclipse annulaire de Soleil, inv. à Paris.

l'heure

du crime...

JANVIER

SOLEIL

Lever : le 1er à 7 h. 46
le 31 à 7 h. 25

Coucher : le 1er à 16 h. 2
le 31 à 16 h. 44

LUNE

Lever : le 1er à 3 h. 49
le 31 à 5 h. 1

Coucher : le 1er à 12 h. 20
le 31 à 12 h. 36

Nouvelle lune le 5 — *Premier quartier* le 11
Pleine lune le 19 — *Dernier quartier* le 27

1	M	*La Circoncision du Seigneur* S. Odilon, Ab.
2	M	*Le S. Nom de Jesus.* S. Adélard, S. Macaire, Abbés.
3	J	Se Geneviève, V., Se Bertilie, V.
4	V	S. Rigobert, E. C.
5	S	S. Télesphore, P. M., S. Siméon Stylite, C.
6	D	*L'Epiphanie du Seigneur.* S. Mélaine, E. C.
7	L	S. Théau, C., Se Viergue, V.
8	M	S. Lucien, E. M., Se Gudule, V.
9	M	S. Julien, C., S. Honoré, E. C.
10	J	S. Guillaume, E. C.
11	V	S. Hygin, P. M.
12	S	S. Arcade, M., Se Césarie, V.
13	D	*Ier après l'Epiphanie.* S. Agrèce, E. C.
14	L	S. Hilaire, E. C. D. S. Félix de Nole, C.
15	M	S. Paul, Er., S. Maur, C., S. Bon, E. C.
16	M	S. Marcel, P. M., S. Furcy, Ab. S. Honorat, E. C.
17	J	S. Antoine, Ab., S. Sulpice, E.C.
18	V	*Chaire de S. Pierre à Rome.* Se Prisque, V. M.
19	S	S. Marius et Cc., MM., S. Canut R.
20	D	*IIe après l'Epiphanie.* SS.Fabien,P.et Sébastien,Mm.
21	L	Se Agnès, V. M.
22	M	SS. Vincent et Anastase, MM.
23	M	S. Raymond de Pennafort, C. Se Emérentienne, V. M.
24	J	S. Timothée, E. M., S. Babylas, E. et Cc., M.
25	V	*La Conversion de S. Paul.* S. Prix, E. M.
26	S	S. Polycarpe, E. M., Se Paule, Ve Se Bathilde, R. Ve.
27	D	*IIIe après l'Epiphanie.* S. Jean Chrysostome, E.C.D., S. Julien, E. C.
28	L	Se Agnès seconde, V. M., S. Charlemagne, Emp.
29	M	S. François de Sales, E. C. D.
30	M	Se Martine, V. M. Se Aldegonde, V.
31	J	S. Pierre Nolasque, C. Se Marcelle, Ve.

Le 12. — Fête de la Sainte-Famille.
Le 21. — Anniversaire de la mort de Louis XVI.

NOTA. — Nous suivons fidèlement dans ce calendrier le calendrier de l'Église universelle. Nous y avons ajouté les noms des saints particulièrement fêtés en France.

Abréviations. — Ab. abbé ou abbesse; Ap. apôtre; C. confesseur; D. docteur; E. évêque; Emp. empereur; Er. ermite; Ev. Evangéliste; Imp. Impératrice; M. martyr; P. pénitent; Pp. pape; R. roi ou reine; V. vierge; Vv. veuve.

LE PUITS D'AMOUR, OU VACHERIN

C'est une vaste meringue, contenant et contenu, mais de forme très différente : les parois hautes et rondes du moule, l'excellence de la crème Chantilly qu'elles renferment ont fait dénommer ce gâteau puits d'amour.

Commandez la croûte qui comprend, en même pâte de meringue, un couvercle ornemental, mobile, et faites vous-même votre crème Chantilly : crème double, fouettée sur glace avec blancs d'œufs battus en neige ferme et sucre vanillé. Servir glacé.

Délicieux et de belle présentation.

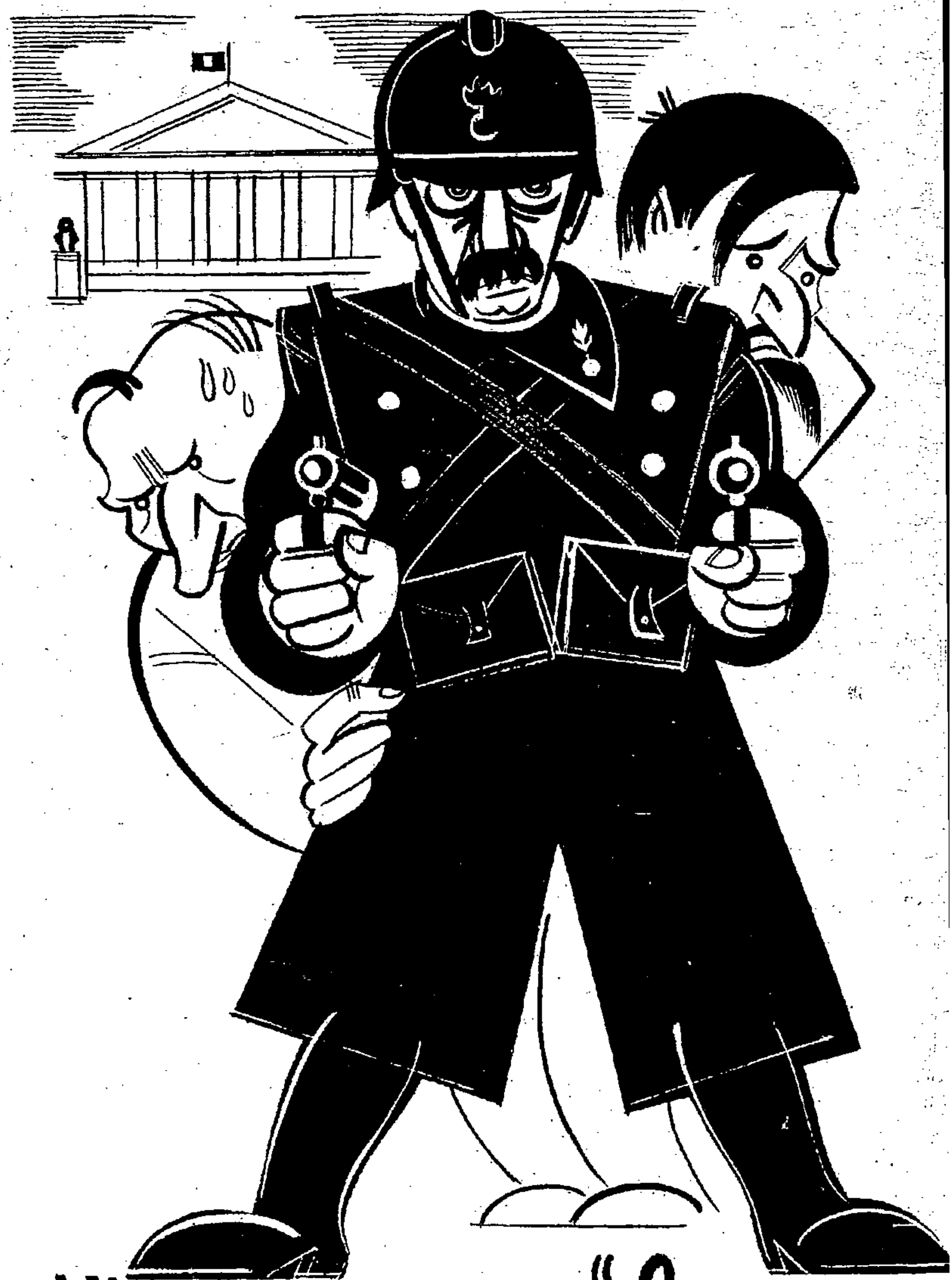

l'heure des "braves

FÉVRIER

SOLEIL		LUNE	
Lever :	le 1er à 7 h. 24	Lever :	le 1er à 5 h. 56
	le 28 à 6 h. 38		le 28 à 3 h. 43
Coucher :	le 1er à 16 h. 45	Coucher :	le 1er à 13 h. 52
	le 28 à 17 h. 30		le 28 à 11 h. 27

Nouvelle lune le 3 — *Premier quartier* le 10

Pleine lune le 18 — *Dernier quartier* le 26

1	V	S. Ignace, E.M., S.Sigebert, R.C.	13	M	S.Fulcran, E.C., S.GrégoireII, P.
2	S	*La Purification de N.-D.*	14	J	S. Valentin, M.
		S. Ildefonse, E. C.	15	V	SS. Faustin et Jovite, Mm
3	D	*IVe après l'Epiphanie.*	16	S	S. Onésime, C.
		S.Blaise,E.M.,S.Anschaire,E.C	17	D	*Septuagésime.*
4	L	S. André Corsini, E. C.			S. Sylvain, E.C.,S.Théodule,C
		Se Jeanne de France, R. Ve.	18	L	S. Siméon, E. C.
5	M	Se Agathe, V. M., S. Avit, E. C.	19	M	S. Gabin, M.
6	M	S. Tite, E. C. Se Dorothée, V. M.	20	M	S. Eucher, E. C.
		S. Vast, E. C.	21	J	S. Pépin de Landen, C.
7	J	S. Romuald, Ab.	22	V	*Chaire de S. Pierre à Antioche.*
		S. Amand, E. C.			Se Marguerite de Cortone, V.
8	V	S. Jean de Matha C.	23	S	S. Pierre Damien, E. C. D.
		S. Etienne, Ab.	24	D	*Sexagésime.*
9	S	S. Cyrille d'Alexandrie, E. C. D.			S. Mathias, Ap.,
		Se Apolline, V. M.			S. Pretextat, E.
10	D	*Ve après l'Epiphanie.*	25	L	Se Walburge, V.
		Se Scholastique, V.			Se Isabelle de France, V.
		Se Austreberte, V.	26	M	Se Mechtilde, V., S. Nestor, E.
11	L	*Apparition de N.-D. à Lourdes.*	27	M	S. Gabriel de la Vierge dolente.
		S. Séverin, Ab.			Se Honorine, V.M.
12	M	*Les Sept fondateurs de Servites.*			S. Léandre, E.
		Cc., Se Eulalie, V.	28	J	S. Romain, Ab., Se Béatrice, Vv

Le 5. — XIIe anniversaire de l'élection du Pape Pie XI.

Le 12. — Anniversaire du couronnement du Pape Pie XI.

Le 25. — Solennité de saint Mathias, reportée de la veille.

LA POULE AU RIZ

Préparez une poule bien en chair, encore jeune, mais qui ne soit plus à rôtir. Hachez menu : foie, poumons, gésier (vidé et nettoyé) ; ajoutez un hachis de gras de lard, de foie de veau, de mie de pain rassis trempée dans du lait, sel, poivre, de l'estragon haché ; mélangez bien et liez d'un ou deux œufs entiers. Mettez cette farce dans l'intérieur de la poule et recousez la peau avec soin.

Faites dorer la poule de tous côtés dans du beurre ; mettez-la dans le pot-au-feu bien garni de légumes, bien assaisonné, et cuisez à petit feu comme à l'ordinaire.

Vingt minutes environ avant de servir, blanchir le riz à l'eau, puis achever sa cuisson dans du bouillon de la poule prélevé sur le pot-au-feu, et dégraissé.

Le riz est présenté en même temps que la poule.

le quart d'heure de rabelais..

MARS

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 6 h. 36 le 31 à 5 h. 34	LEVER :	le 1er à 4 h. 29 le 31 à 3 h. 57
COUCHER :	le 1er à 17 h. 31 le 31 à 18 h. 17	COUCHER :	le 1er à 12 h. 45 le 30 à 14 h. 37

Nouvelle lune le 5 — *Premier quartier* le 12
Pleine lune le 20 — *Dernier quartier* le 27

1	V	S. Aubin, E. C., Se Eudoxie, M.	16	S	Se Eusébie, V., S. Héribert, E.C.
2	S	S. Simplice, P.	17	D	*IIe de Carême.* S.Patrice,E.C., Se Gertrude,V.
3	D	*Quinquagésime.* Se Cunégonde, Imp. V.	18	L	S. Cyrille de Jérusalem, E.C.D
4	L	S. Casimir, E., S. Lucius, P.M.	19	M	S. Joseph, C., S. Léonce, E. C.
5	M	S. Adrien, M., S. Virgile, E. C.	20	M	S. Vulfran, Ab., S. Bénigne, Ab.
6	M	*Les Cendres.* SS. Perpétue et Félicité, Mm. Se Colette, V.	21	J	S. Benoît, Ab.
7	J	S. Thomas d'Aquin, C. D.	22	V	S. Paul Serge,E. C., Se Léa, V.
8	V	S. Jean de Dieu, C.	23	S	S. Victorien, M.
9	S	Se Françoise Romaine, Vv.	24	D	*IIIe de Carême.* S. Gabriel, Archange.
10	D	*Ier de Carême.* *Les XL Martyrs de Sébaste.* S. Droctovée, Ab.	25	L	*L'Annonciation de Notre-Dame.* S. Hermeland, Ab.
11	L	S. Firmin, Ab.	26	M	SS. Castule et Emmanuel, Mm.
12	M	S. Grégoire le Grand, P. C. D. S. Pol Aurélien, E. M.	27	M	S. Jean Damascène, C. D.
13	M	Se Euphrasie, V. S. Rodrigue, M.	28	J	S. Jean de Capistran, C. S. Gontran, R. C.
14	J	Se Mathilde, Imp., Ve, S. Lubin, E.C. Se Louise de Marillac,Ve	29	V	S. Eustase, Ab., S. Jonas, M.
15	V	S. Zacharie, P., S. Abraham, C.	30	S	S. Rieul, E., S. Quirin, M.
			31	D	*IVe de Carême.* Se Balbine, V., S. Amédée, C. S. Benjamin, M.

Le 5. — Mardi gras.

Le 6. — Commencement du Carême. Temps clos pour les noces jusqu'au dimanche de Pâques.

Les 13, 15 et 16. — Quatre-Temps.

Le 28. — Mi-Carême.

SOLE MEUNIERE

La sole étant nettoyée et préparée, on la fend par le milieu dans le sens de la longueur, et l'on soulève légèrement les filets pour assaisonner de sel et de poivre. Puis on la passe dans la farine.

On la met à la poêle avec du beurre et à petit feu. La cuisson doit se faire doucement. Quand la sole est dorée des deux côtés, on la dresse sur plat chaud, on la saupoudre de persil haché et on l'arrosant d'un jus de citron.

On amène le beurre de cuisson à la couleur « noisette » et on en masque le poisson. On garnit à volonté de quenelles maigres, de morilles, etc...

Heures...

AVRIL

SOLEIL

LEVER : le 1er à 5 h. 32
le 30 à 4 h. 35

COUCHER : le 1er à 18 h. 19
le 30 à 19 h. 2

LUNE

LEVER : le 1er à 4 h. 16
le 30 à 3 h. 1

COUCHER : le 1er à 16 h. 1
le 30 à 16 h. 24

Nouvelle lune le 3 — *Premier quartier* le 10
Pleine lune le 18 — *Dernier quartier* le 26

1	L	S. Nizier, E. C.
2	M	S. François de Paule, C.
3	M	S. Richard, E. C.
4	J	S. Isidore, E. C. D.
5	V	S. Vincent Ferrier, C. Se Irène, V. M.
6	S	Se Prudence, E. C.
7	D	*La Passion.* S. Hégésippe, C.
8	L	S. Gauthier, Ab. Amance, S., E. C.
9	M	S. Hugues, E. C.
10	M	S. Macaire, E. C., S. Fulbert, E.
11	J	S. Léon, P. C. D.
12	V	*La Compassion de N.-D.* S. Florentin, Ab.
13	S	S. Hergémégilde, R. M., Se Ida, Ve.
14	D	*Les Rameaux.* S. Justin, M., S. Benezet, C.
15	L	S. Paterne, E. C.
16	M	S. Benoît Labre, C.
17	M	Se Bernadette Soubirous, V. S. Anicet, P.M., S. Rodolphe, M.
18	J	S. Parfait, M. Be Marie de l'Incarnation, V.
19	V	S. Elphège, E. M.
20	S	S. Astier, C., S. Théotine, E. C.
21	D	*Pâques.* S. Anselme, E. C. D. Se Opportune, V.
22	L	SS. Soter et Caïus, Pp. Mm
23	M	S. Georges, M. S. Adalbert, E. M.
24	M	S. Fidèle de Sigmaringen, M.
25	J	S. Marc, Evang. S. Floribert, E. M.
26	V	SS. Clet et Marcellin, Pp. Mm.
27	S	S. Pierre Canisius, C. D. Se Zite, V.
28	D	*In albis.* S. Paul de la Croix, C. S. Vital, M.
29	L	S. Pierre de Vérone, M. S. Robert, Ab.
30	M	Se Catherine de Sienne, V. S. Eutrope, E. M.

Les 18, 19 et 20. — Jeudi, vendredi et samedi saints.

Le 25. — Litanies majeures. La solennité de Saint Marc est renvoyée au 29 avril.

LEGUMES EN MACEDOINE

Prenez tous les légumes frais dont vous pourrez disposer, tels que jeunes pommes de terre, carottes, navets, petits pois, haricots verts, asperges, chou-fleur, fonds d'artichauts, etc... Faites les cuire à l'eau salée en observant que les haricots verts doivent cuire à part, à cause du mauvais goût de leur eau de cuisson.

Pour que les pommes de terre ne tombent pas en purée, cuisez-les à la vapeur ou au four, en leur entier. Les autres légumes seront émincés ou coupés en dés avant leur cuisson, les pommes de terre après.

Faites un roux blanc ou à peine blond, mouillez-le avec moitié eau de cuisson, moitié lait. Mettez-y vos légumes bien égouttés, sel, poivre au goût. Chauffez sans faire cuire et finissez avec un morceau de beurre frais et un petit bol de crème.

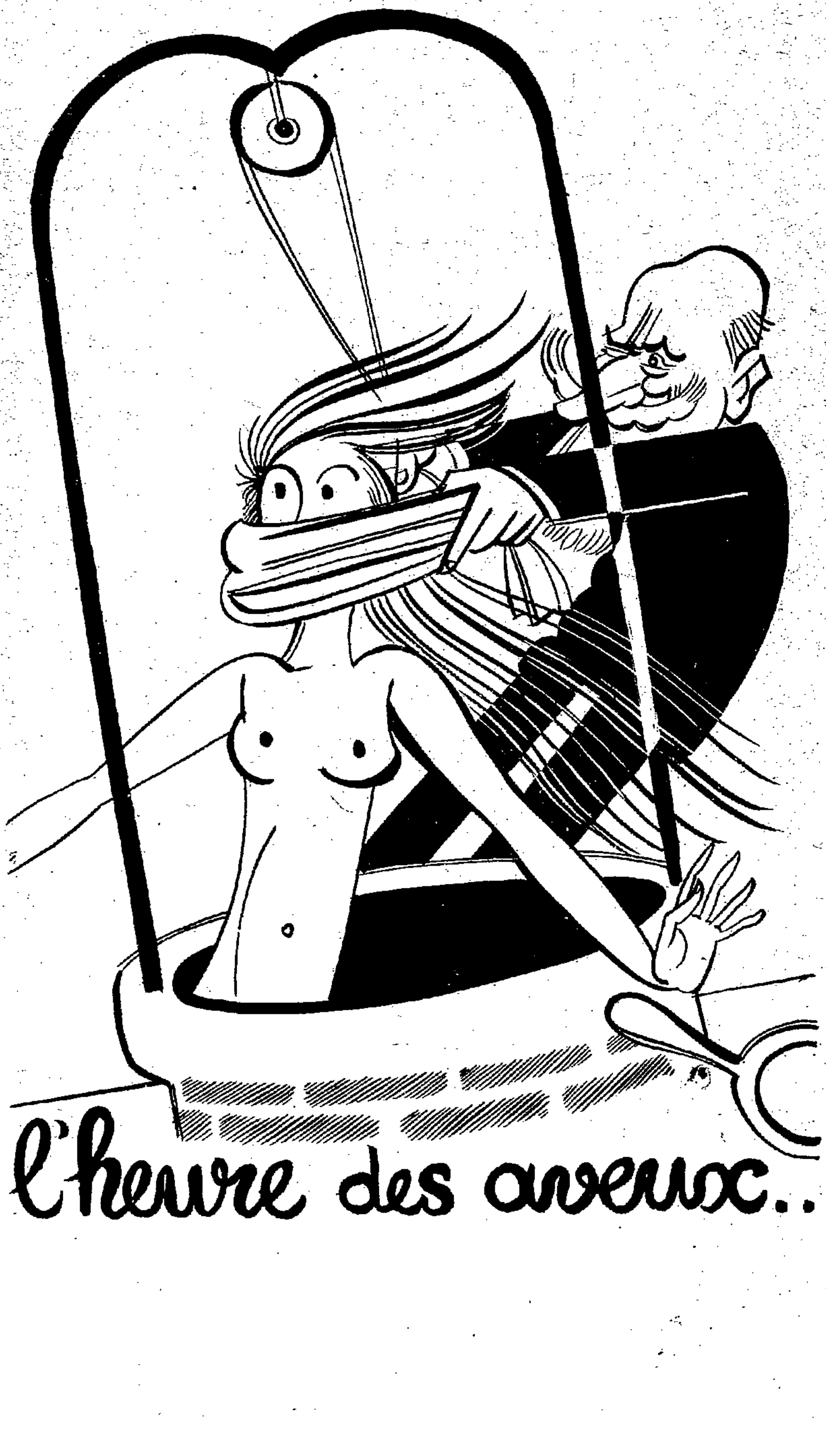

l'heure des aveux..

MAI

SOLEIL

LEVER : le 1er à 4 h. 33
le 31 à 3 h. 55

COUCHER : le 1er à 19 h. 3
le 31 à 19 h. 42

LUNE

LEVER : le 1er à 3 h. 22
le 31 à 2 h. 47

COUCHER : le 1er à 17 h. 46
le 31 à 19 h. 21

Nouvelle lune le 2 — *Premier quartier* le 10
Pleine lune le 18 — *Dernier quartier* le 25

1	M	SS. Philippe et Jacques le Min. Ap.
2	J	S. Athanase, E. C. D.
3	V	*L'Invention de la Se-Croix.* S.Alexandre P.,S.Juvénal,E.C.
4	S	Se Monique, Ve.
5	D	*IIe après Pâques.* S. Pie V., P. C.
6	L	S. Jean devant la porte latine. Se Avoye, V. M., Se Judith, M.
7	M	S. Stanislas, E. M.
8	M	*L'Apparition de S. Michel, Arc.*
9	J	S. Grégoire de Naziance, E.C.D.
10	V	S. Antonin, E. C. SS.Gordien et Epimaque, Mm.
11	S	S. Mamert, E. C. S. Mayeul, Ab.
12	D	*IIIe après Pâques.* SS. Nérée et Cc., Mm. Se Flavie, M.
13	L	S. Robert Bellarmin, E. D. S. André-Hubert Fournet.
14	M	S. Pacôme, Ab. S. Boniface M.
15	M	S. Jean-Baptiste de la Salle, C.
16	J	S. Ulbald, E. C., S. Honoré, E.C. S. Gens, Er.
17	V	S. Pascal Baylon, C. S. Tropez, M.
18	S	S. Venant, M., S. Eric, R. M.
19	D	*IVe après Pâques.* S. Pierre Célestin, P. C. Se Pudentienne, V., S.Yves, C.
20	L	S. Bernardin de Sienne, C.
21	M	Se Estelle, V., S. Hospice, C.
22	M	S. Ausone, M., S. Emile, M.
23	J	S. Didier, E. C.
24	V	SS. Donatien et Rogatien, Mm.
25	S	S. Grégoire VII, P. C. S. Urbain, P. M.
26	D	*Ve après Pâques.* S. Philippe de Néri, C. S. Eleuthère, P. M.
27	L	S. Bède, C. D., S. Jean, P. M.
28	M	S. Augustin de Cantorbéry, E. S.Germain, E.C., S.Chéron, M.
29	M	Se Madeleine de Pazzi, V.
30	J	*L'Ascension.* Se Jeanne d'Arc, V., S. Félix P. C., S. Ferdinand, R. C.
31	V	SSe Angèle de Mérici et Pétronille, Vv.

Le 8. — Solennité de Saint-Joseph.
Le 12. — Fête Nationale de Jeanne d'Arc.
Les 27, 28 et 29. — Les Rogations.
Le 25. — Les Saintes Maries de la Mer.

ROGNONS DE VEAU AUX CHAMPIGNONS

Vous coupez deux rognons de veau dans le sens de la longueur et vous les escalopez en ayant soin d'enlever les parties dures et nerveuses. Passez ces tranches dans le beurre chaud, puis poudrez-les de farine.

Vous avez préparé une sauce avec un fonds de veau que vous relevez d'un peu de bon vin blanc; faites réduire.

Quand les tranches de rognon ont été sautées dans beurre et farine, vous les mouillez avec cette sauce et vous ajoutez au tout des champignons préalablement blanchis.

Donnez encore dix minutes de cuisson et servez.

L'heure tendre

JUIN

SOLEIL	LUNE
LEVER : le 1er à 3 h. 54	LEVER : le 1er à 3 h. 29
le 30 à 3 h. 52	le 30 à 3 h. 9
COUCHER : le 1er à 19 h. 43	COUCHER : le 1er à 20 h. 26
le 30 à 19 h. 56	le 30 à 19 h. 58

Nouvelle lune le 1er — *Premier quartier* le 9
Pleine lune le 16 — *Dernier quartier* le 23
Nouvelle lune le 30

1	S	S. Pamphile, M.
2	D	*Dans l'Octave de l'Ascension.* S. Pothin, E.M., Se Blandine, V.M. SS. Marcellin et Cc., Mm.
3	L	Se Clotilde, Reine, Ve.
4	M	S. François Caracciolo, C.
5	M	S. Boniface, E. M.
6	J	S. Norbert, E. C., S. Claude, E. C.
7	V	S. Mériadec, E. C.
8	S	S. Médard, E.C., S. Gildard, E.C. S. Maximim, E. C.
9	D	*La Pentecôte.* SS. Prime et Félicien, Mm. Se Pélagie, V. M.
10	L	Se Marguerite d'Ecosse, Reine, V. S. Landry, E. C.
11	M	S. Barnabé, Ap.
12	M	S. Jean de S. Facond, C. S. Basilide et Cc., Mm.
13	J	S. Antoine de Padoue, C. S. Rambert, M.
14	V	S. Basile le Grand, C. SS. Rufin et Valère, Mm.
15	S	SS. Vite, Modeste et Crescence. Mm.
16	D	*La Trinité.* S. Cyr et Se Julitte, Mm. SS. Fargeau et Fergeon, Mm.
17	L	S. Avit, Ab., S. David, E. C.
18	M	S. Ephrem, C. D., SS. Marc et Marcellin, Mm., Se Marine, V.
19	M	Se Julienne de Falconieri, V. SS. Gervais et Protais, Mm. S. Dié, E. C.
20	J	*La Fête-Dieu.* S. Silvère, P.M., S. Lain, E.C. Se Florence, V.
21	V	S. Louis de Gonzague, C. S. Leufroy, Ab.
22	S	S. Paulin de Nole E.C, S. Alban M.
23	D	*IIe après la Pentecôte.* Se Agrippine, V. M.
24	L	*La Nativité de S. Jean-Baptiste.*
25	M	S. Guillaume, Ab., SS. Agoard, Aglibert et Cc., Mm.
26	M	SS. Jean et Paul, Mm. S. Babolein, Ab.
27	J	S. Ladislas, R. C.
28	V	*Le Sacré-Cœur.*. S. Irénée, E.M.
29	S	SS. Pierre et Paul, Ap.
30	D	*IIIe après la Pentecôte.* *Commémoration de S. Paul*, A S. Thibaut, C.

Le 8. — Vigile de la Pentecôte : (abstinence et jeûne).
Les 12, 14 et 15. — Quatre-Temps.
Le 24. — Fête de Monseigneur le duc de Guise.

SOUFFLE AUX FRAISES

Ayez des fraises juteuses et parfumées. Passez-les au tamis.

Mélangez cette purée de fraises à poids égal de sucre cuit au cassé et faites cuire le tout pendant deux minutes.

Battez en neige ferme les blancs d'œufs bien frais. Versez-y peu à peu votre appareil et mettez le tout dans une timbale ou dans un moule à soufflé beurré et saupoudré de sucre.

Faites cuire un bon quart d'heure à four modéré et servez chaud.

Vous avez réservé quelques belles fraises dont vous ornez le soufflé.

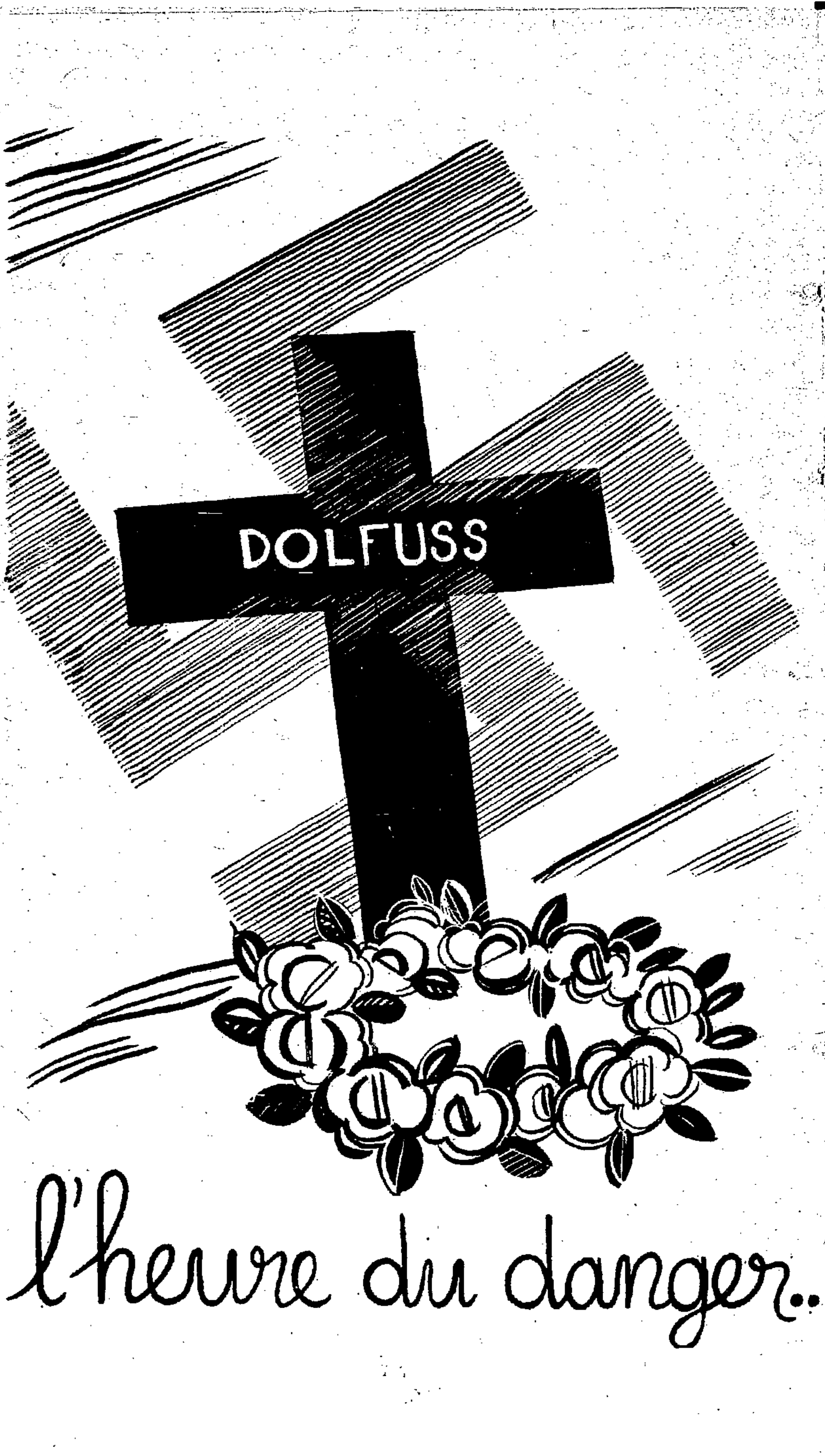

l'heure du danger..

JUILLET

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 3 h. 52	LEVER :	le 1er à 4 h. 14
	le 31 à 4 h. 23		le 31 à 5 h. 27
COUCHER :	le 1er à 19 h. 56	COUCHER :	le 1er à 20 h. 33
	le 31 à 19 h. 31		le 31 à 19 h. 46

Premier quartier le 8 — *Pleine lune* le 16
Dernier quartier le 22 — *Nouvelle lune* le 30

1	L	*Le Précieux Sang du Seigneur.* S. Thierry, Ab.	16	M	*Notre-Dame du Mont-Carmel.* S. Hélier, M.
2	M	*La Visitation de N.-D.* SS. Processus et Martinien Mm.	17	M	S. Alexis, C., Se Marcelline, V.
3	M	S. Léon II, P. C. S. Anatole, E. C.	18	J	S. Camille de Lellis, C. Se Symphorose et ses fils, Mm.
4	J	S. Pierre de Luxembourg, C. Se Berthe, V.	19	V	S. Vincent de Paul, C. S. Arsène, C.
5	V	S. Antoine-M. Zaccaria, C. Se Zoé, V. M.	20	S	S. Jérôme Emilien, C. Se Marguerite, V. M.
6	S	Se Lucie, M.	21	D	*VIe après la Pentecôte.* Se Praxède, V., S. Victor, M.
7	D	*IVe après la Pentecôte.* SS. Cyrille et Méthode, Ee.Cc	22	L	Se Marie-Madeleine, Pénitente S. Vandrille, Ab.
8	L	Se Elisabeth de Portugal Reine, Ve.	23	M	S. Apollinaire, E. M. S. Liboire, E. C.
9	M	S. Bertrand, E. C. Se Véronique Juliani, V.	24	M	Se Christine, V.M., Se Nicette, V.M
10	M	Les Sept Frères Mm. Se Rufine et Seconde, Vv., Mm.	25	J	S. Jacques le Majeur, Ap. S. Christophore, M.
11	J	S. Pie Ier, P.M., S. Léonce, E.C.	26	V	Se Anne, mère de Notre-Dame.
12	V	S. Jean Gualbert, Ab.	27	S	S. Pantaléon, M., Se Natalie, M.
13	S	S. Anaclet, P.M., S. Turiau, E.C.	28	D	*VIIe après la Pentecôte.* SS. Nazaire et Celse, Mm. S. Samson, E. C.
14	D	*Ve après la Pentecôte.* S. Bonaventure, E.C.D., S. Amic, C.	29	L	Se Marthe, V., S. Loup, E. C.
15	L	S. Henri Emp., C.	30	M	SS. Abdon et Sennen, Mm. S. Germain l'Auxerrois, E. C.
			31	M	S. Ignace de Loyola, C.

Le 15. — Fête de Monseigneur le prince Henri de France, Comte de Paris, et de Son Fils.

LE TURBOT SAUCE HOLLANDAISE

Ayez un beau turbot et, pour le cuire, une turbotière. Il faut « l'habiller » ou ébarber, lui briser l'arête du dos en pliant le poisson après que l'ayant fendu sur 5 ou 6 centimètres on aura soulevé adroitement les filets avec la lame d'un couteau ; enfin, il faut brider la tête : précautions nécessaires pour que le turbot ne se déforme pas en cuisant.

Le court-bouillon se compose d'eau salée additionnée d'un peu de lait et de tranches de citron débarrassées de leur écorce. Ainsi la chair sera parfaitement blanche.

Le poisson est mis sur le feu dans le court-bouillon froid ; dès qu'il bout, on l'écume, puis on laisse « frissonner » sans bouillir, sur le côté du feu, en comptant 10 minutes par kilo de poisson. Servir sur plat avec serviette et garniture de persil. Dans la saucière, présentez une sauce hollandaise au beurre de crevettes.

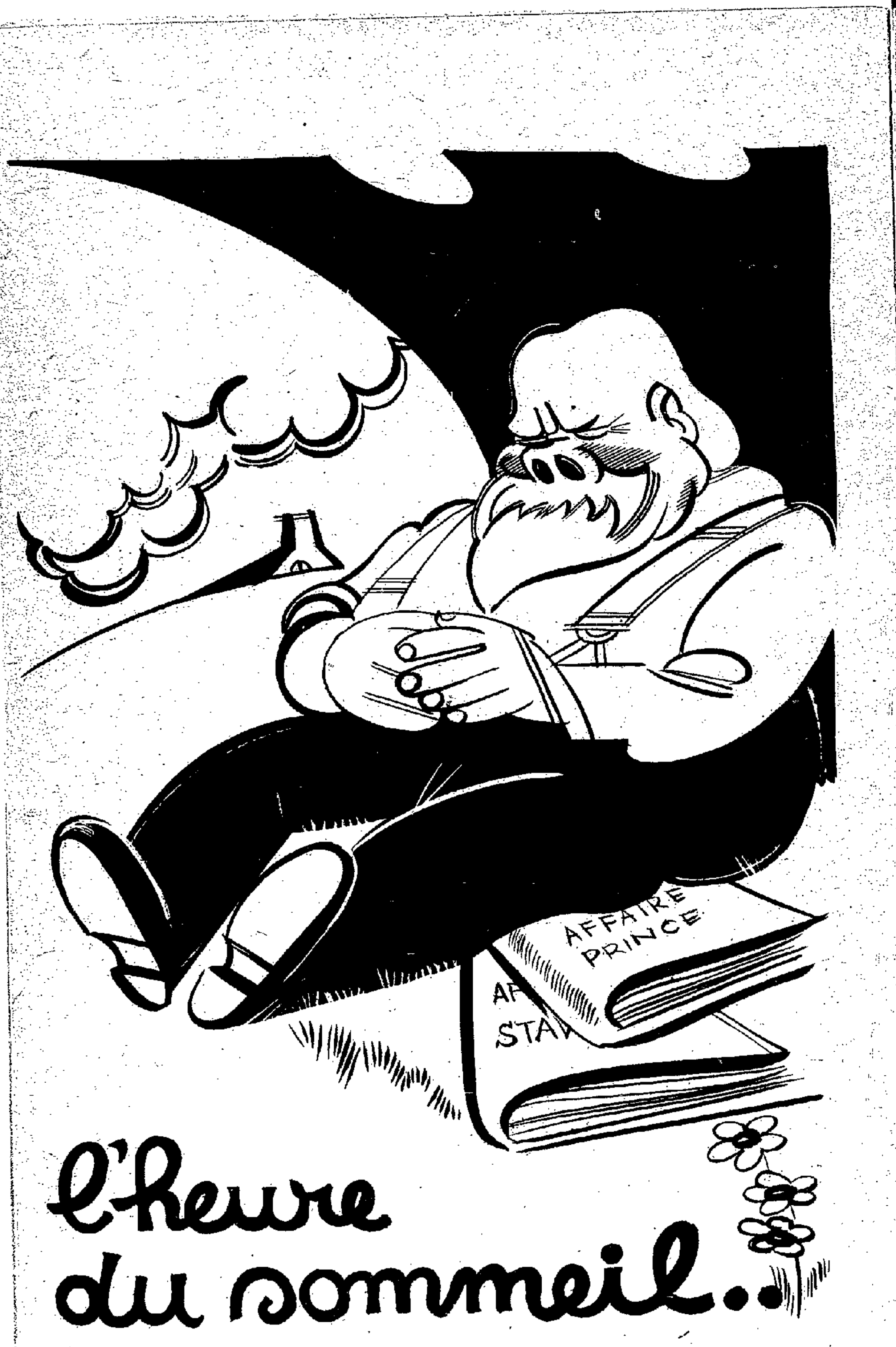

L'heure du sommeil...

AOUT

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 4 h. 24	LEVER :	le 1er à 6 h. 34
	le 31 à 5 h. 6		le 31 à 7 h. 41
COUCHER :	le 1er à 19 h. 29	COUCHER :	le 1er à 20 h. 3
	le 31 à 18 h. 36		le 30 à 18 h. 57

Premier quartier le 7 — *Pleine lune* le 14
Dernier quartier le 21 — *Nouvelle lune* le 29

1	J	S. Pierre es liens. SS. Macchabées, Mm.	16	V	S. Joachim, C., S. Roch, C.
2	V	S. Alphonse de Liguori, E.C.D. S. Etienne, P. M.	17	S	S. Hyacinthe, C., S. Mammès, M.
3	S	S. Etienne, M., S. Geoffroy, C.	18	D	*Xe après la Pentecôte.* S. Agapit, M., Se Hélène, Ve.
4	D	*VIIIe après la Pentecôte.* S. Dominique, C., S. Euphrone, E. C.	19	L	S. Jean Eudes, C. S. Louis d'Anjou, E. C.
5	L	*N.-D. des Neiges.* S. Yon, M., S. Abel, E. C.	20	M	S. Bernard, Ab. C. D. S. Philibert, Ab.
6	M	*La Transfiguration du Seigneur.* S. Sixte, P. et Cc., Mm.	21	M	Se Jeanne de Chantal, Ve. S. Privat, E. M.
7	M	S. Gaétan de Thienne, C. S. Donat, E. M.	22	J	SS. Timothée et Symphorien, M
8	J	SS. Cyriaque et Cc., Mm. S. Sévère, M.	23	V	S. Philippe Béniti, C. S. Sidoine, E. C.
9	V	S. Jean-Marie Vianney, C. S. Romain, M.	24	S	S. Barthélemy, Ap., S. Ouen, E.C
10	S	S. Laurent, M., Se Philomène, V	25	D	*XIe après la Pentecôte.* S. Louis, R. C. S. Geniès, M.
11	D	*IXe après la Pentecôte.* SS. Tiburce et Susanne, Mm. S. Géry, E. C.	26	L	S. Zéphirin, P.M., S. Guérin, M.
12	L	Se Claire, V. SS. Porcaire et Cc., Mm.	27	M	S. Joseph Calasanz, C. S. Césaire, E. C.
13	M	SS. Hippolyte et Cassien, Mm. Se Radegonde, R. Ve.	28	M	S. Augustin, E. C. D. S. Hermès, M.
14	M	S. Eusèbe, C., S. Justin, M.	29	J	*Décoll de S. Jean-Baptiste.* Se Sabine, M.
15	J	*L'Assomption de N.-D.* S. Tarcisius, M.	30	V	Se Rose de Lima, V. SS. Félix et Adaucte, Mm.
			31	S	S. Raymond Nonnat, C. Se Florentine, V.M., S. Aristide, C.

Le 14. — Vigile de l'Assomption (abstinence et jeûne).
Le 15. — Procession en mémoire du Vœu de Louis XIII.
Le 18 (dans le diocèse de Paris). — Fête de N.-D., en mémoire du Vœu de Louis XIII.

MELON GLACE

On peut le présenter en hors-d'œuvre avec sel et poivre, et simplement rafraîchi. Qu'il soit toujours accompagné de quelqu'un de nos bons vins de France salubres et digestifs. Le porto blanc est aussi en usage.

Si le melon est servi comme fruit, on pourra le découper en tranches débarrassées de leur écorce, et que l'on rangera artistement sur un plat, trois ou quatre heures avant de le présenter. Pendant ce laps de temps, on le laissera sur de la glace. les tranches étant arrosées avec l'queur ou vin sucré, tels que kirsch ou bon cognac, champagne, madère, xérès, porto blanc.

L'heure du châtiment

SEPTEMBRE

SOLEIL

LEVER : le 1er à 5 h. 7
le 30 à 5 h. 48

COUCHER : le 1er à 18 h. 34
le 30 à 17 h. 33

LUNE

LEVER : le 1er à 8 h. 46
le 30 à 8 h. 53

COUCHER : le 1er à 19 h. 14
le 30 à 18 h. 5

Premier quartier le 6 — *Pleine lune* le 12
Dernier quartier le 19 — *Nouvelle lune* le 27

1	D	*XIIe après la Pentecôte.* S. Leu, E., S. Gilles, Ab.
2	L	S. Etienne, R., S. Antonin, M.C., S. Agricol, E. C.
3	M	S. Merry, Ab. S. Aigulphe Ab. M.
4	M	SS. Marcel et Valérien, Mm. Se Rosalie, V.
5	J	S. Laurent Justinien, E. C. S. Bertin, Ab.
6	V	S. Eleuthère, Ab., Se Eve V M.
7	S	S. Cloud, C., S. Euverte, E. C.
8	D	*XIIIe après la Pentecôte.* *La Nativité de N.-D.* S. Adrien, M.
9	L	S. Gorgon, M., S. Omer, E. C.
10	M	S. Nicolas de Tolentin, C. Se Pulchérie, Imp.
11	V	SS. Prote et Hyacinthe, Mm. S. Patient, E. C.
12	S	*Le Saint Nom de Marie.* S. Sacerdos, E. C.
13	J	S. Maurille, E. C., S. Amé, C.
14	D	*L'Exaltation de la Sainte Croix.* S. Materne, E. C.
15		*XIVe après la Pentecôte.* *La Compassion de N.-D.* S. Nicomède, M., S. Lubin, E.C.
16	L	SS. Corneille, P. et Cyprien, E. Mm. SS. Euphémie et Cc., Mm.
17	M	*Les Stigmates de S. François.* S. Lambert E. M.
18	M	S. Joseph de Cupertin, C. S. Dizier, E. C.
19	J	SS. Janvier et Cc., Mm. S. Arnou, E. C.
20	V	SS. Eustache et Cc., Mm.
21	S	S. Mathieu, Ev., Se Iphigénie V.
22	D	*XVe après la Pentecôte.* S. Thomas de Villeneuve, E.C. SS. Maurice et Cc. Mm.
23	L	S. Lin, P.M., Se Thècle, V. M.
24	M	*N.-D. de la Merci.* SS. Andoche et Cc., Mm. S. Andéol, M.
25	M	S. Firmin, E.M., S. Principe, E.C.
26	J	SS. Cyprien et Justine, Mm. Se Delphine, V.
27	V	SS. Cosme et Damien, Mm. S. Céran, E. C., S. Elzéar, C.
28	S	S. Venceslas, Duc, M. Se Eustochie, V.
29	D	*XVIe après la Pentecôte.* S. Michel, Archange.
30	L	S. Jérôme, C. D., Se Sophie, Ve

Le 2. — Dans plusieurs diocèses, les Bienheureux Martyrs de Septembre.
Les 18, 20 et 21. — Quatre-Temps.

ARTICHAUTS BARIGOULE

Parez les artichauts en coupant l'extrémité des feuilles (1 centimètre et demi environ). Faites blanchir les artichauts de manière à pouvoir enlever le chapeau (ou clocher) que vous remettez dans l'eau bouillante pour achever de le cuire; et enlevez aussi le foin que vous jetez.

Faites une farce avec une cuillerée d'échalotes hachées, autant de persil, de gras de lard hachés. Ajoutez dans le bol un œuf cru ou mollet, et la chair des feuilles tendres qui ont achevé de cuire et que vous retirez en pressant avec une fourchette; sel, bon morceau de beurre. Mettez le tout sur le feu; ajoutez 2 cuillerées de farine et mouillez avec du bouillon. Dès que la farce bout, retirez-la du feu, remplissez-en vos artichauts ; éclaircissez ce qui reste avec du bouillon et rangez le tout dans une cocotte. 2 heures de cuisson à feu doux. Couvercle chaud, si possible. Dressez sur plat chaud. La sauce, epaisse, entoure les artichauts.

le mauvais quart d'heure...

OCTOBRE

SOLEIL		LUNE	
Lever :	le 1er à 5 h. 50	Lever :	le 1er à 10 h. 1
	le 31 à 6 h. 36		le 30 à 11 h. 1
Coucher :	le 1er à 17 h. 31	Coucher :	le 1er à 18 h. 34
	le 31 à 16 h. 32		le 31 à 18 h. 54

Premier quartier le 5 — *Pleine lune* le 12
Dernier quartier le 19 — *Nouvelle lune* le 27

1	M	S. Rémi, E. C., S. Bavon, C.	16	M	Se Hedwige Vv.
2	M	*Les Saints Anges Gardiens.*			S. Ambrois, E.C., S. Gaudry, C.
		S. Léger, E. C.	17	J	Se Marguerite-Marie, V.
3	J	Se Thérèse de l'Enfant Jésus, V.	18	V	S. Luc, Ev.
		S. Gérard, Ab.	19	S	S. Pierre d'Alcantara, C.
4	V	S. François d'Assise, C.			S. Vrain, E. C.
5	S	SS. Placide et Cc., Mm.,	20	D	*XIXe après la Pentecôte.*
		Se Aure, V			S. Jean Cantius, C., S. Caprais, M
6	D	*XVIIe après la Pentecôte.*	21	L	S. Hilarion, Ab.
		S. Bruno, C., Se Foi, V. M.			SS. Ursule et Cc., Mm.
7	L	*N. D. du Saint Rosaire.*			Se Céline, V.
		S. Marc, P.C.	22	M	S. Mellon, E. C., S. Valier, M.
		SS. Serge et Cc., Mm.	23	M	S. Gratien, M., Se Ode, Ve.
8	M	Se Brigitte, Ve.	24	J	S. Raphaël, Archange.
		Se Réparate, Ve M.			S. Magloire, E. C.
9	M	SS. Denis et Cc., Mm.	25	V	SS. Chrysante et Darie, Mm.
10	J	S. François Borgia, C.			SS. Crépin et Crépinien, Mm
		S. Audry, E. C.	26	S	S. Evariste, P. M., S. Rustique.
11	V	*La Maternité de Notre-Dame.*			E. C.
		SS. Nicaise et Cc., Mm.	27	D	*XXe après la Pentecôte.*
12	S	S. Wilfrid, E. C.			S. Frumence, E. C.
13	D	*XVIIIe après la Pentecôte.*	28	L	SS. Simon et Jude, App.
		S. Edouard, R.C., S. Géraud, C.			S. Faron, E. C.
14	L	S. Caliste, P. M.	29	M	S. Narcisse, E. C.
		S. Donatien, E. C.	30	M	S. Lucain, M., S. Gilbert, Ab.
15	M	Se Thérèse, V., Se Aurélie, V.	31	J	S. Quentin, M., Se Lucile, V. M.

Le 27. — Fête du Christ-Roi.
Le 31. — Vigile de la Toussaint (abstinence et jeûne).

CUISSOT DE CHEVREUIL

Préférez un sujet n'ayant pas plus de 2 ans à 2 ans et demi, ce qui se reconnaît au bois que l'animal porte sur sa tête. La chair de la chevrette est plus tendre que celle du mâle. Le cuissot étant dépouillé, lardez-le et faites-le mariner un ou deux jours dans la marinade suivante : vin rouge, un peu de vinaigre, un peu d'huile, sel, poivre en grains, carottes et oignons en rondelles, persil, estragon, ail, échalotes, thym, laurier, quatre épices, baies de genièvre, etc. Arrosez fréquemment avec cette marinade. Faites rôtir au four ou à la broche : un quart d'heure à feu vif par livre de viande.

Sauce : mouillez un roux blond avec la marinade; ajoutez les parures et débris du cuissot ; une petite heure de cuisson. Passez la sauce et faites-la mijoter 25 minutes. Finissez en ajoutant un bon morceau de beurre et en battant à la cuiller ou au fouet. On peut ajouter en outre une petite cuillerée de crème fraiche.

l'heure "H"

NOVEMBRE

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 6 h. 38 le 30 à 7 h. 22	LEVER :	le 1er à 11 h. 48 le 30 à 10 h. 59
COUCHER :	le 1er à 16 h. 31 le 30 à 15 h. 56	COUCHER :	le 1er à 20 h. 1 le 30 à 20 h. 23

Premier quartier le 3 — *Pleine lune* le 10
Dernier quartier le 18 — *Nouvelle lune* le 26

1	V	*La Toussaint.* S. Bénigne, D. E.	16	S	Se Gertrude, V. S. Eucher, E. C.
2	S	*Les Trépassés.* S. Victorin, E. M.	17	D	*XXIIIe après la Pentecôte.* S. Grégoire le Thaumaturge, E.C. S. Agnan, E. C.
3	D	*XXIe après la Pentecôte.* S. Hubert, E.C., Se Aspais, V.	18	L	*La Dédicace de S. Pierre et S. Paul.* Se Aude, V.
4	L	S. Charles Borromée, E. C. S. Clair, M.	19	M	Se Elisabeth de Hongrie, Ve. S. Odon, Ab.
5	M	Se Bertille, V., S. Lié, C.	20	M	S. Félix de Valois, C. Se Maxence, V.
6	M	S. Léonard, Er., S. Mélaine, E.C	21	J	*La Présentation de N.-D.* S. Colomban, A.b
7	J	S. Florent, E.C., S. Ernest, Ab.	22	V	Se Cécile, V. M.
8	V	*Les Quatre Saints couronnés.* S. Godefroy, E. C.	23	S	S. Clément, P.M S. Félicien, M..
9	S	*La Dédicace de S. Jean de Latran.* S. Théodore, M., S. Mathurin, C	24	D	*XXIVe après la Pentecôte.* S, Jean de la Croix, C. D. S. Chrysogone, M.
10	D	*XXIIe après la Pentecôte.* S. André Avellin, C. SS. Tryphon et Cc., Mm.	25	L	Se. Catherine, V. M.
11	L	S. Martin, E.C., S. Menne, E.	26	M	S. Silvestre, Ab. S. Pierre d'Alexandrie, E. M
12	M	S. Martin, P. M., S. Nil Ab.	27	M	S. Maxime, E. C.
13	M	S. Didace, C., S. Gendulfe, E.C. S. Brice, E. C.	28	J	S. Séverin, C., S. Sosthène, M.
14	J	S. Josaphat, E.M., S. Ruf, E.C.	29	V	S. Saturnin, M.
15	V	S. Albert le Grand, E. D., S. Eugène, M.	30	S	S. André, Ap., S. Tugal, E. C.

Le 19. — Fête de Madame la Duchesse de Guise de S. A. R. Madame la Comtesse de Paris et de Sa Fille aimée.
Le 27. — Fête de Notre-Dame de la Médaille miraculeuse.
Le 30. — Temps clos pour les noces jusqu'au 25 décembre.

CONSOMME AUX RAVIOLIS

Faites une pâte feuil'etée ou brisée. Laissez-la reposer une heure et détaillez-la avec le coupe-pâte en rondelles ayant à peine 3 centimètres de diamètre; la pâte aura été abaissée aussi mince que possible.

D'autre part, préparez une farce avec un peu de jambon, du blanc de poulet rôti, de la cervelle blanchie et cuite au beurre, du ris de veau préparé de même, de la moelle de pot-au-feu, si vous en avez, quelques champignons, le tout haché; sel, poivre; liez d'un ou deux jaunes d'œufs et d'une cuillerée de crème épaisse, à défaut, d'un peu de panade. Le mélange doit être moelleux. Placez une petite noisette de farce sur chaque rondelle de pâte ; repliez la pâte qui enrobera la farce et prendra la forme d'une rissole; collez bien les bords avec de l'eau. Faites cuire 10 minutes dans le consommé même et pochez 5 à 6 minutes. Comptez de 6 à 8 raviolis par convive.

STOP
dernière
heure....

DÉCEMBRE

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 7 h. 23	LEVER :	le 1er à 11 h. 26
	le 31 à 7 h. 46		le 31 à 10 h. 36
COUCHER :	le 1er à 15 h. 55	COUCHER :	le 1er à 21 h. 42
	le 31 à 16 h. 1		le 31 à 23 h. 28

Premier quartier le 3 — *Pleine lune* le 10
Dernier quartier le 17 — *Nouvelle lune* le 25
Premier quartier le 31

1	D	*Ier de l'Avent.* S. Eloi, E. C.	17	M	Se Beggue, Ab., V. S. Lazare, E.M. Se Olympe, Ve.
2	L	Se Bibiane, V. M., Se Pauline, M.			
3	M	S. François-Xavier, C.	18	M	S. Gatien, E. C.
4	M	S. Pierre Chrysologue, E. C. D. Se Barbe, V. M.	19	J	S. Urbain, V. P. C., S. Timoléon, M
5	J	S. Sabas, Ab.	20	V	S. Dominique de Silos, Ab.
6	V	S. Nicolas, E. C.	21	S	S. Thomas, Ap.
7	S	S. Ambroise, E.C.D. Se Fare, V.	22	D	*IVe de l'Avent.* S. Flavien, M.
8	D	*IIe de l'Avent.* *La Conception Immac.de N.-D.* S. Romaric, Ab.	23	L	Se Victoire, V. M.
			24	M	Se Irmine, V.
9	L	Se Léocadie et Se Valérie, Vv.Mm	25	M	*La Nativité du Seigneur.* Se Anastasie, V. M.
10	M	S.Melchiade,P.M. SeEulalie,V.M.			
11	M	S. Damase, P.C., S. Fuscien, M.	26	J	S. Etienne, Protom.
12	J	S. Corentin, E. C. S. Valéri, Ab.	27	V	S. Jean Ap. et Evang.
13	V	Se Lucie, V. M., S. Josse, Er.	28	S	*Les Saints Innocents*, Mm.
14	S	S. Nicaise, E. et Cc., Mm. Se Odile, V.	29	D	*Dans l'Octave de Noël.* S.Thomas de Cantorbéry,E.M. S. Trophime, E. C.
15	D	*IIIe de l'Avent.* S.Mesmin,Ab.,SeChrétienne,V	30	L	S. Sabin, E.C., S. Roger, E.C.
16	L	S. Eusèbe, E. M. Se Adélaïde, Imp. V.	31	M	S. Sylvestre, P. C., Se Colombe, V. M.

Le 17. — Commencement des Antiennes O.
Les 18, 20 et 21. — Quatre-Temps.
Le 24. — Vigile de Noël, abstinence et jeûne.
Le 26. — Fin du temps clos pour les noces.

LA DINDE AUX MARRONS ET AUX REINETTES, ROTIE

Ayez une dinde jeune, bien en chair, pesant de 5 à 6 livres.

Vous la plumez, flambez, videz. Réservez le foie. Gardez la dinde au frais, deux jours *au moins*, le foie doit être pétri dans du madère.

Pour la farce, ayez 600 grammes de beaux marrons, enlevez l'écorce et la peau; faites-les cuire dans du bouillon ou dans du lait coupé d'eau salée et à feu doux. Retirez-les peu cuits, non défaits; laissez-les refroidir en s'égouttant. D'autre part, vous avez fait une petite marmelade de pommes reinettes et y ajoutez les marrons entiers et le foie pilé.

Remplissez l'intérieur de la dinde avec cette farce. Recousez bien la peau.

Portez au four avec enveloppement de bardes ou de papier beurré, 20 minutes de cuisson par demi-kilo. Enlevez bardes ou papier; dégraissez la sauce et servez très chaud.

Madame la Duchesse de Guise

BOUQUET DE LA REINE

En ce mois de mai, gloire des prairies,
En ce mois où tout chante et prie,
Où le murmure des fontaines
Aux cris des oiseaux se marie,
Où, comme l'églantier au chêne,
Dans la bouchure fleurie,
S'enlace au nom de Marie,
Le nom de la Bonne Lorraine,
Quel bonheur de tendre à la Reine
Qui vers nous gentiment se penche
Et nous parle à voix de sirène,
Comme une gerbe bleue, écarlate et blanche
De coquelicots, de lys et de pervenches,
Nos espérances vivaces,
Notre amour pour l'auguste Race
Qui fit la France au fil des jours comme l'abeille
Fait son miel sur les fleurs candides ou vermeilles
Et le sang de nos morts qui sont morts pour que dure,
Terre des chevaliers, des saintes et des fées,
La France éternelle drapée
Dans sa robe sans couture,
Sa main loyale crispée
Sur le pommeau de son épée !...

Envoi :

à Madame la Duchesse de Guise

Cette gerbe aux trois couleurs que j'ose
Vous offrir, puisse-t-elle, Madame,
Etre douce à votre âme,
Car nos âmes y sont encloses.

Albert PESTOUR.

---

1. Récité le 27 mai 1934, à Paris, à la rerrésentation donnée au profit des Dames Royalistes, sur les tréteaux de la Petite Scène, par M. Jacques Hauteluce, devant Madame la Duchesse de Guise.

AUX ÉDITIONS BERNARD GRASSET

Chefs et Chefs-d'œuvre d'Action Française

LÉON DAUDET

Fantômes et Vivants (*Souvenirs I*).
Devant la Douleur (*Souvenirs II*).
L'entre-deux-guerres (*Souvenirs III*).
Salons et Journaux (*Souvenirs IV*).
Au temps de Judas (*Souvenirs V*).
Vers le Roi (*Souvenirs VI*).
La Pluie de sang (*Nouveaux souvenirs*).
Député de Paris (*Nouveaux souvenirs*).
Le Rêve éveillé
Les rythmes de l'homme.
Courrier des Pays-Bas :

Les Pèlerins d'Emmaüs.
La Ronde de nuit.
La Mélancholia.
Les Horreurs de la guerre.

Etudes et milieux littéraires
Le Stupide XIX^e^ siècle
Flambeaux
Flammes
Vingt-neuf mois d'exil

CHARLES MAURRAS

La Musique intérieure

MARQUIS DE ROUX

Maurras et le Nationalisme d'A. F.
Origines et Fondation de la III^e^ République

JACQUES BAINVILLE

Jaco et Lori
La Tasse de Saxe

CHAQUE VOLUME : 15 FR.

LA CROISIÈRE DU « CAMPANA »

Le mardi 4 septembre, plusieurs centaines de royalistes de toutes les conditions et de toutes les provinces s'embarquaient à Marseille sur le *Campana,* splendide paquebot de la Société générale des Transports maritimes à vapeur, pour effectuer une croisière qui les mènerait à Gênes, à Naples et en Sicile. Ce voyage, dont l'itinéraire était capable de tenter la curiosité du plus indifférent, allait prendre une signification toute particulière à Gênes, où Monseigneur le Comte de Paris, Dauphin de France, devait s'embarquer et honorer de son auguste présence la croisière du *Campana.*

Avant le départ, Charles Maurras et Maurice Pujo recevaient amicalement leurs confrères de la presse marseillaise et les représentants des journaux qui allaient suivre la croisière. S'adressant particulièrement à la presse provençale, qui ne cache pas la vérité quant aux magnifiques rassemblements royalistes dont leur région est le théâtre, Maurras se réjouissait du nom que portait le navire. *Campana,* c'est le nom d'un port de la République argentine, mais *Campana* signifie également cloche, et Maurras évoquait le souvenir de Mistral qui compara le génie latin au génie de la cloche sonnant haut et loin.

Au nom des Camelots du Roi, Lucien Lacour salua en Maurras et en Pujo les maîtres du journalisme et les directeurs de la pensée royaliste française et, rappelant éloquemment les autres départs qui eurent lieu de ce même rivage pour les Croisades, il évoqua la mémoire héroïque et vénérable de saint Louis, l'ancêtre et le modèle de nos rois très chrétiens.

Le signal du départ est donné vers 21 heures, et le navire s'éloigne du môle de La Pinède pendant que les Camelots entonnent la *Royale* et que nos amis de Marseille allument des feux de bengale le long de la côte de l'Estaque et de la Pointe-Rouge et jusque sur les hauteurs de Notre-Dame de la Garde, salut de ceux qui restent à ceux qui partent, dernier au revoir et message de fidélité et d'espoir de la terre de

France à l'héritier de nos Rois, au gentil Dauphin, espérance suprême de la patrie.

A GENES

Favorisé par un temps superbe, le *Campana* faisait, le lendemain 5 septembre vers midi, son entrée dans le port de Gênes, accueilli par les amis de l'Action française qui habitent dans la région ou qui s'y trouvaient de passage. Dès qu'ils reconnurent Maurras, ce furent des acclamations sans fin en l'honneur de celui à qui nous devons le renouveau de l'idée monarchiste en France.

Bientôt, vêtu d'un complet gris, arrivait d'un pas rapide et souple Monseigneur le Comte de Paris, qui fut accueilli

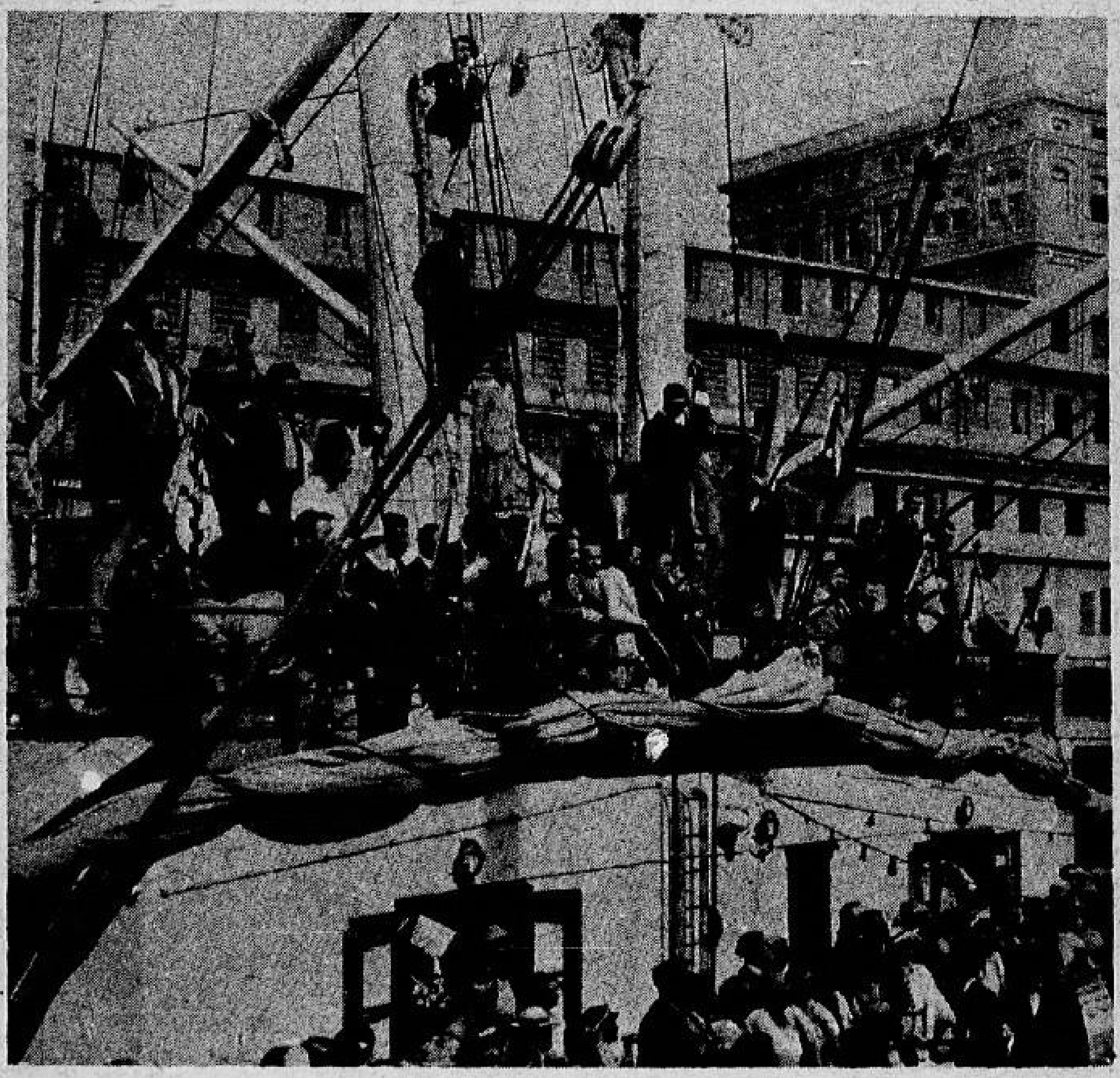

Les Camelots du Roi acclament le Comte de Paris à son arrivée sur le *Campana*

Le Comte de Paris passant en revue les Camelots du Roi à bord du *Campana*.

à bord du *Campana* par Charles Maurras et Maurice Pujo, salué par les fanions des Camelots du Roi aux couleurs des régiments de l'ancienne France. Le Dauphin fit son entrée au milieu des applaudissements et des vivats des passagers. Tous étaient séduits par l'éclair de ce premier regard, par le charme royal qui émane de sa personne, par la simplicité exquise de ce jeune prince qui prend contact avec les siens en serrant les mains, en adressant d'aimables saluts à ses compagnons de route.

A quatre heures de l'après-midi, une délégation des passagers du *Campana*, à laquelle s'étaient joints de nombreux amis venus de Nice en autocar, se rendait au *Campo Santo* de Gênes et déposait des fleurs au pied du monument aux morts. Des paroles d'amitié furent échangées par Maurras et le président des combattants italiens.

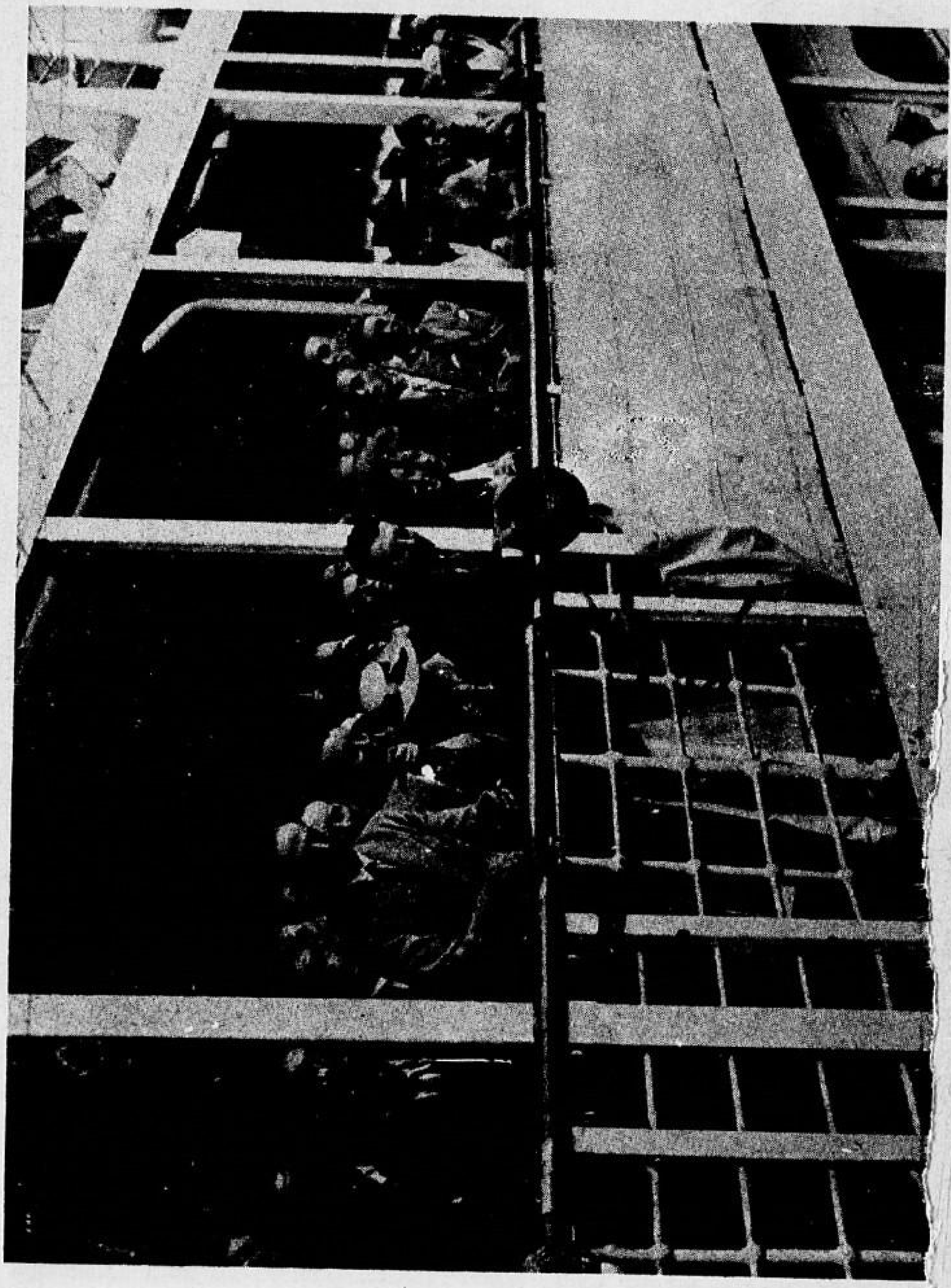

Au départ de Gênes
Le Comte de Paris faisant ses adieux à Charles Maurras.

Maurras ne pouvait, à son grand regret, continuer la croisière, retenu par des obligations inéluctables. Il fit ses adieux à Monseigneur le Comte de Paris et, pendant que le navire s'éloignait, il fut salué par les acclamations des passagers. Le Prince lui-même, debout sur la passerelle, tint les yeux fixés sur Maurras jusqu'à ce que sa silhouette eût disparu.

Le *Campana* quittait Gênes à 17 heures pour arriver à Naples le 6 septembre à 17 h. 30.

Durant la traversée, vers 11 heures du matin, Monseigneur le Comte de Paris reçut dans son salon particulier les journalistes présents à bord. Le Prince leur exprima la joie qu'il éprouvait à se trouver au milieu de ses amis et voulut bien répondre à toutes les questions avec une précision et une netteté qui frappèrent tous les journalistes. Très intéressé par le problème des corporations, Monseigneur le Comte de Paris indiqua comment il concevait l'organisation corporative que, seule, la Monarchie peut réaliser dans le cadre de la région. « La Monarchie, conclut-il, a été une révolution perpétuelle. »

Les membres de la presse ne cachèrent pas combien ils avaient été frappés par la maturité d'esprit et la rectitude de jugement de ce jeune Prince. Les nombreux articles qu'ils envoyèrent à leurs journaux prouvent surabondamment la profonde impression faite par notre Dauphin sur ses compagnons de route de quelques jours.

A NAPLES

Aussitôt que le *Campana* eut abordé, les passagers s'élancèrent sur le quai. Quelques Camelots du Roi allant se baigner à Santa-Lucchia, le Dauphin, aussi bon nageur qu'aviateur intrépide, voulut prendre part à la fête et, tout simplement, comme eût pu le faire Henri IV, se joignit à la bande. Détail intime qui montre quelle charmante familiarité s'était établie entre le Prince et ses compagnons de voyage: quand Monseigneur le Comte de Paris, sorti du bain, se fut aperçu qu'il avait oublié son peigne, il voulut bien accepter l'offre que lui fit un Camelot de lui prêter le sien.

La journée du 7 septembre fut employée, par un grand nombre de passagers, à visiter Naples et Pompéi: quelques

intrépides firent même l'ascension du Vésuve. Monseigneur le Comte de Paris allait déjeuner à Capodimonte, chez son auguste sœur, Mme la Duchesse d'Aoste, puis il prit un bain avant de s'embarquer de nouveau.

A 19 heures, le *Campana* reprenait sa route vers la Sicile. Après le dîner, on organisa un bal à bord et le Dauphin ne cessa jusqu'au matin de danser intrépidement ou de causer avec les uns et avec les autres. Chacun était émerveillé de son abondante information et de la clarté de ses idées, chacun se plaisait à envisager l'avenir du pays avec un roi aussi bien doué, aussi pénétré de la grandeur de son *métier*.

A PALERME

Il était 6 heures du matin quand le *Campana* entra dans le port de Palerme, entouré bientôt des nombreuses barques des marchands d'oranges, de pastèques et de raisins. Les voyageurs débarquèrent et commencèrent à visiter la ville, rendue plus admirable par cette matinée lumineuse.

A midi, Monseigneur le Comte de Paris présida le repas des Camelots du Roi dans la salle des troisièmes. Son entrée fut accueillie par une acclamation délirante. Dès les hors-d'œuvre, les chants bien connus des Camelots et Étudiants commencèrent à faire vibrer les échos du navire. Tour à tour, le Duc et la Duchesse de Guise, la Comtesse de Paris, le Prince Henri, les chefs de l'Action française, présents ou absents, surtout Charles Maurras et Léon Daudet, reçurent des hommages de fidélité, d'affection et de dévouement.

COLLECTION DE CARTES POSTALES ROYALISTES

Cette collection comprend, par une pièce de chaque, un choix de nos cartes postales royalistes les plus courantes.

Prix : **17 francs** franco.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, et 1, rue du Boccador, PARIS (8e)
C. C. Postal 926.78.

Au dessert, Marcel Langlois parla en termes parfaits et le Prince voulut bien dire à l'assistance, qui s'était levée pour l'entendre, son émotion et sa joie de se trouver au milieu des Camelots . Quand le Dauphin leva son verre à la France, tous les yeux étaient pleins de larmes.

A 16 heures, les passagers et les officiers du *Campana* se rendirent au Palais d'Orléans, dont Monseigneur le Comte de Paris leur fit les honneurs avec une exquise bonne grâce. Un buffet décoré de délicates guirlandes de fleurs était servi dans le jardin où flottaient encore les images dorées du mariage du Dauphin et de la Dauphine.

SUR LE CHEMIN DU RETOUR

Il fallait, hélas! songer au retour, et le *Campana* quitta Palerme dans la soirée du 8 septembre. Comme la veille, on dansa fort avant dans la nuit.

Le lendemain 9, toute la journée se passa entre ciel et mer. A 8 heures, une messe basse réunit de nombreux fidèles, puis, à neuf heures, la grand'messe fut chantée dans le grand salon du navire. Au premier rang, Monseigneur le Dauphin suivait avec piété la célébration du Saint Sacrifice.

L'officiant prononça ne émouvante allocution et, à la fin de la messe, entonna le *Domine salvum fac regem,* qui fut repris en chœur par toute l'assistance.

Monseigneur le Comte de Paris voulut bien, au cours de la matinée et de l'après-midi, accueillir tous les passagers qui ne lui avaient pas été présentés et il tint à causer longuement avec chacun de nos amis.

Dans le courant de la journée, des télégrammes enthousiastes furent expédiés à Monseigneur le Duc de Guise et à Madame la Duchesse de Guise, à Mme la Comtesse de Paris, à Léon Daudet et à Charles Maurras, dont la pensée était toujours présente à bord du *Campana.*

Le soir, à 20 heures, le Prince réunit les matelots de l'équipage, à qui notre ami Darnange fit un exposé de la doctrine corporative, puis Monseigneur le Comte de Paris leur adressa quelques paroles auxquelles tous répondirent par un enthousiaste cri de: *Vive la France!* Un mécanicien du *Campana,* racontant quelques jours après sa croisière à des camarades, concluait: « Je suis redevenu Français ».

Des divertissements avaient été organisés par les Camelots. Après la farandole menée par Servan, le bal commença: il devait durer jusqu'à 4 heures du matin, mais, à 22 heures, il fut interrompu par un concours de chansons qui obtint le plus vif succès. On applaudit tour à tour Mme Duprateau, MM. Bernard Fauvel et Raymond Clemoz, ce dernier interprétant une chanson de notre confrère Chancel: *Quand le Roi reviendra par les Champs-Elysées.* Les Camelots chantèrent aussi leurs couplets les plus fameux, notamment: *La France bouge.*

A 7 heures, le *Campana* entrait dans le port de Gênes. Monseigneur le Comte de Paris voulut prendre son dernier repas avec les Camelots du Roi et lui-même donna le signal des chansons.

Au dessert, après quelques mots émus de Lucien Lacour, Maurice Pujo lut un télégramme de Larache par lequel Monseigneur le Duc de Guise et Mme la Duchesse de Guise remerciaient les passagers du *Campana* de leur aimable souvenir de la veille. Puis Maurice Pujo prononça un magnifique discours dans lequel il résuma éloquemment les sentiments qui animaient tous les passagers du *Campana:* royalistes, membres de la presse, équipage, pour le gentil Dauphin dont la présence à bord avait été le charme de ce voyage.

Il est impossible de résumer le discours de Maurice Pujo, qui fut comme un chant d'enthousiasme et d'espoir, de même qu'on ne peut rendre les accents émouvants de Monseigneur le Comte de Paris lorsqu'il répondit à Pujo. Comment écouter, sans en être profondément touché, la voix de ce jeune Prince qui connut l'exil à l'âge de 18 ans et qui a déjà passé huit ans hors de France, dévoré du besoin de servir et de se dévouer à sa patrie, comme l'ont fait ses ancêtres? Comment ne pas être douloureusemnt ému par cette séparation prochaine qui allait succéder à ces quelques jours d'intimité familière?

On applaudit le discours du Dauphin et les coupes se levèrent à la santé du Roi Jean III, mais l'après-midi se passa tristement à bord du *Campana.* Vers 7 heures, les Camelots formèrent la haie sur le pont et les passagers se massèrent derrière eux. Le Prince passa lentement, franchit la passerelle et, du quai, assista au départ du *Campana,*

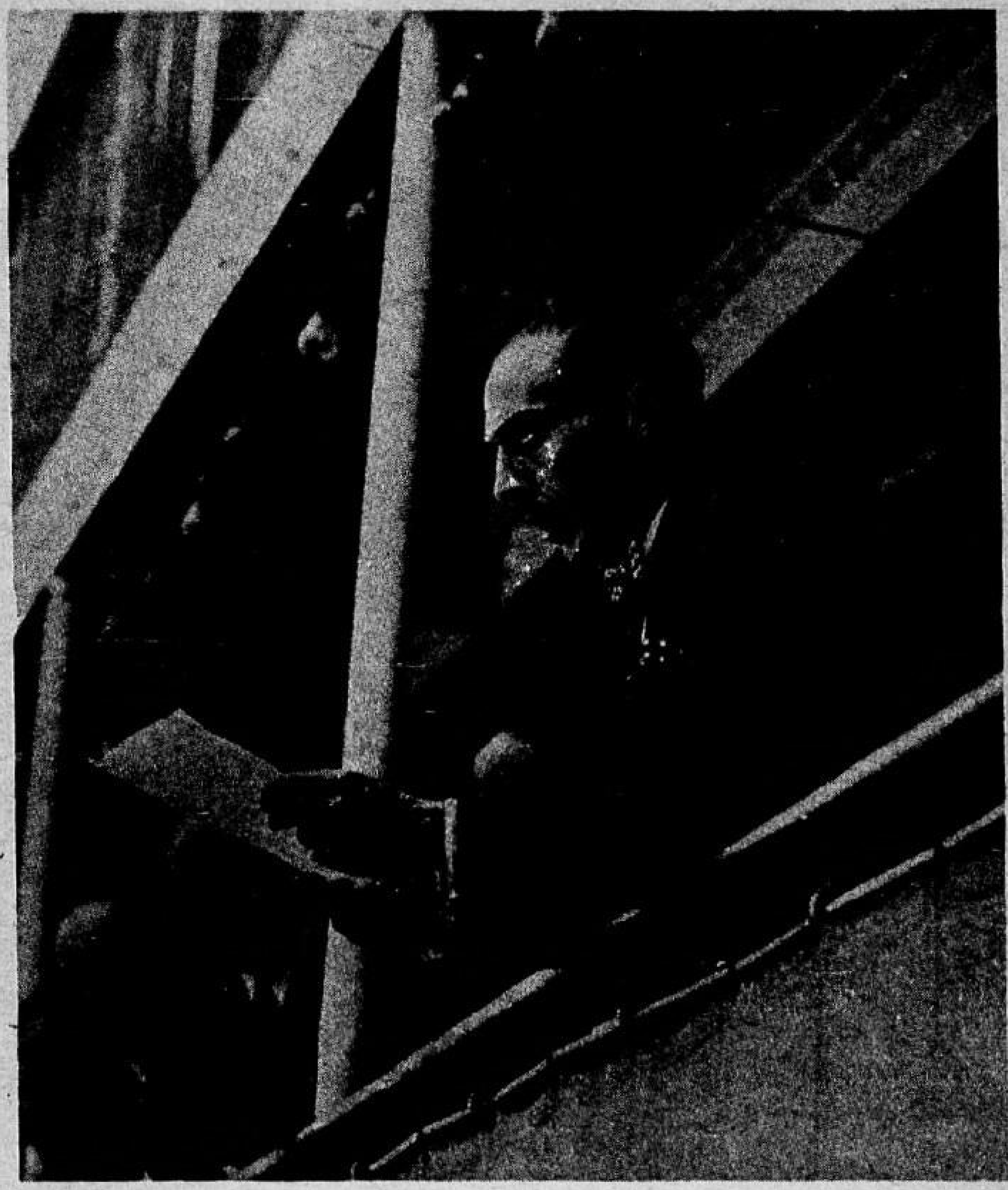

qui allait ramener en France ses amis, ses compagnons de route. Il ne cherchait ni à retenir ni à cacher ses larmes et ceux qui le laissaient sur la terre d'exil sanglotaient sans honte. Aussi longtemps que le *Campana* resta en vue de la terre, le Prince agita le bras en signe de salut et du navire lui venaient les adieux désolés et les accents de la *Royale* entonnée par les Camelots.

Le beau voyage avec le Dauphin était fini. mais tous emportaient dans leur cœur le souvenir charmé de ce jeune Prince qui sortira bientôt de l'exil pour rentrer chez nous, chez Lui.

ÉMILE CROS

Fourrures

Maison française et de tout premier ordre

10, rue Marcel-Renault
PARIS (17e)
Tél. : Etoile 21-08

12-14, rue Sornin
VICHY — Tél. : 31-45
(en face le Casino des Fleurs)

Extrait de notre catalogue 1934-1935

Si vous avez le souci de votre intérêt et de votre élégance, voyez dans nos magasins de Paris ou de Vichy :

notre choix
nos qualités
nos modèles
nos prix
et... comparez

NOTRE FORMULE : gagner peu pour vendre davantage.

CHANSON EN L'HONNEUR DE S. A. R. Monseigneur le Comte de Paris

Air: *Mon Paris.*

I

Sur le parvis de Notre-Dame,
Par un beau matin de mai fleuri
De vert feuillage et d'oriflammes,
Nous acclamerons notre Prince Henri.
Il en aura fini des longs voyages
Et de l'exil loin de ce ciel charmant.
Il retrouvera son village:
Son grand Paris, tout frémissant.

REFRAIN:

Ah! qu'il sera beau le visage
De Paris, notre Paris,
A l'aube de ce nouvel âge
Qui sauvera notre pays!
Paix et Joi' refleuriront,
Les Français applaudiront
Et puis ils s'embrasseront.
Le Roi sera revenu,
Le cauchemar disparu,
Marianne à jamais f...ichu'.
Ah qu'il sera beau le visage
De Paris, notre Paris!

II

Il précédéra notre Reine,
Le Roi Jean, la Dauphine et son fils.
Et les eaux calmes de la Seine
Réfléchiront les fleurs de lys.
Sur son beau front les vertus ancestrales
Rayonneront d'un éclat sans pareil,
Et de la vieille cathédrale
Tout le passé surgira du sommeil.
(Refrain.)

Le Comte et la Comtesse de Paris et leurs enfants.

III

O sainte Jeanne de Lorraine,
Saint Michel, saint Martin, saint Louis,
Prenez en pitié notre peine,
Merci, secours, contre nos ennemis,
Avant que notre France ne succombe
Sous le bâillon de tous les mécréants.
C'est le cri qui jaillit des tombes
Et du cœur de tous les vivants!
(Refrain.)

PIERRE VARILLON.

Une bonne adresse

KEMPENERS

MAITRE-TAILLEUR

Le grand spécialiste de l'HABIT

Vous conseille de ne pas attendre à la dernière minute pour le commander. L'habit doit être exécuté minutieusement, avec beaucoup de goût, et doit figurer dans votre garde-robe comme un bon auteur dans votre bibliothèque.

46, rue de Sévigné, Paris ARCHIVES 57-73

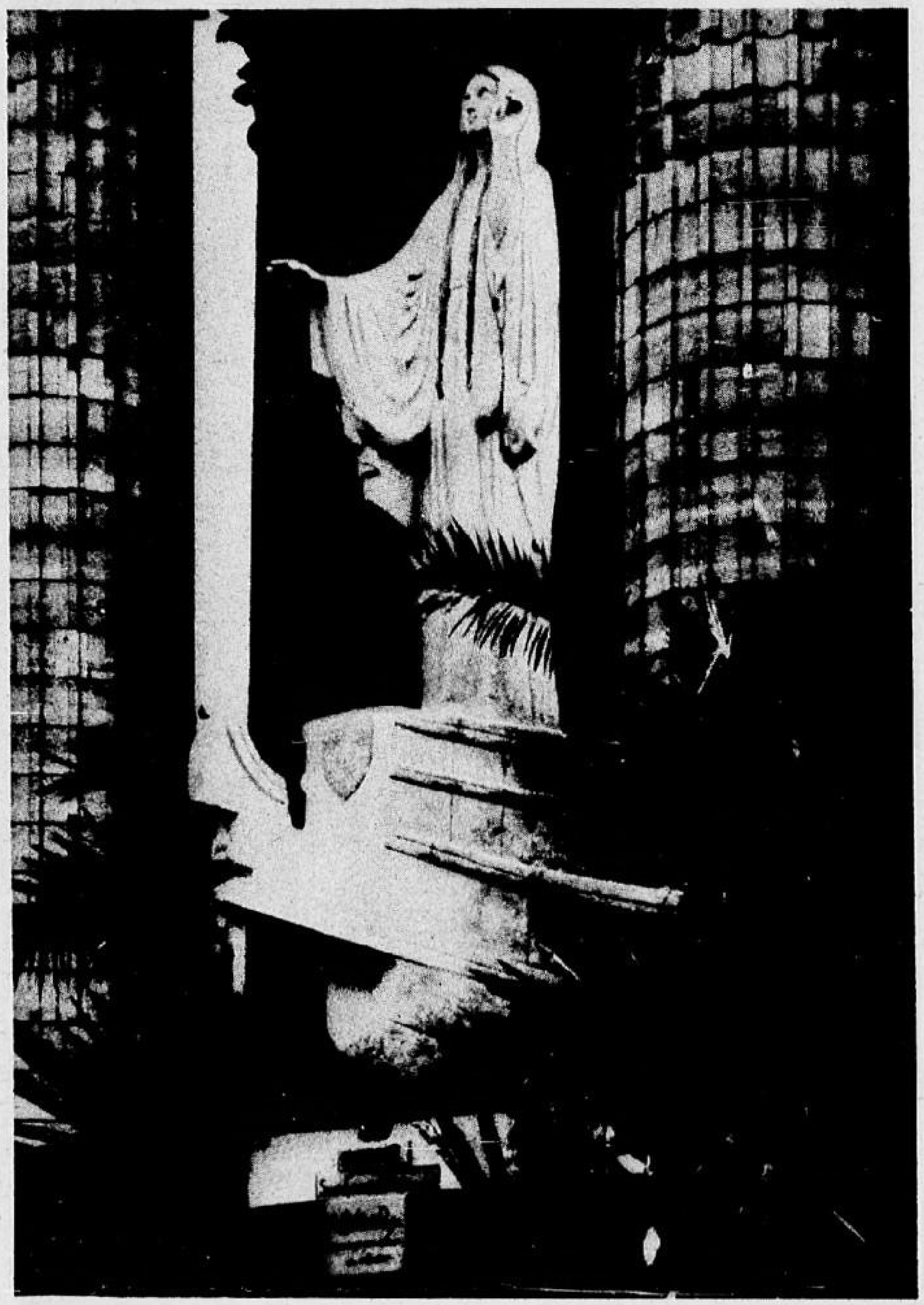

Sainte Geneviève
Statue de Maxime Réal del Sarte, offerte à la Ville de Paris, en mémoire des morts du 6 février.

AUX MORTS DU 6 FÉVRIER 1934

Le rouge éclair du 6 février 1934 a déchiré les froides ténèbres qui couvraient la France depuis quinze ans.

On décrira peut-être un jour le supplice enduré durant cette horrible période par les plus lucides et les plus vigoureux survivants de la guerre, qui s'épuisaient à lancer dans un silence sépulcral leur cri d'alarme, et ne voyaient plus autour d'eux, dans un pays oublieux de ses souffrances et de sa gloire, insensible aux périls prochains, que les images du désespoir.

Cette lugubre époque, où les élites semblent mortes ou réduites à l'impuissance, est peuplée de politiciens funèbres qui sèment de pavots la route de nos destinées, et d'esclaves, inconscients de leur servitude, qui se laissent dépouiller, injurier, plonger dans l'abrutissement et charger de chaînes. La France, anesthésiée et gisante, ne se relève même pas pour écouter le bruit des forgerons allemands.

Il n'y avait eu, en 1926, qu'un sursaut, très heureux, du reste, dans la débâcle financière. Mais les dormeurs ne s'éveillaient qu'au bruit des écus menacés. Inquiétude légitime, certes, et très juste colère.

Mais combien elle est dépassée par la noble fureur qui dressa, le 6 février, la patrie frémissante, touchée au point le plus délicat de son cœur, et dont les fils, par milliers, offrirent leur vie pour sauver l'honneur de la race.

La lutte fratricide qui endeuilla Paris, les cadavres couchés sur les bords de la Seine dans cette nuit d'hiver forment un terrible tableau.

Nous aurions pu connaître un plus affreux spectacle. Nous aurions pu ne pas voir ce sanglant réveil libérateur. La France alors eût sombré, comme un corps mort s'enfonce dans la vase.

La clameur véhémente qui retentit au centre de Paris dans le crépitement des coups de feu, c'est

la diane des temps nouveaux. La flamme du martyre est celle de l'espoir. Elle embrase les plus débiles et communique la vertu de force aux légions qui forment l'avant-garde du monde civilisé devant la barbarie mugissante.

L'aube mystique qui luit brusquement au ciel lourd transfigure le peuple des héros que l'on croyait à jamais engourdi. Il reconnaît son âme dans le miroir éblouissant de votre sacrifice, morts du 6 février. Votre sang qui ruisselle le rajeunit comme un bain baptismal. Il en sort vigoureux pour les rudes tâches que Dieu réserve à l'illustre nation des Francs.

GEORGES GAUDY.

Traitez et soignez vos vins et vos cidres pour les faire meilleurs : vous les vendrez plus chers!

Traitez et soignez vos vignobles, vos jardins et potagers pour avoir des produits meilleurs et supérieurs!

POUR VOS (VINS VENDANGES CIDRES

Suivez les conseils de notre notice et employez les spécialités légales qu'elle recommande.

— Vous aurez des VINS brillants, de bonne tonne, moelleux et exempts de toutes maladies. Vos cidres auront ces mêmes qualités et ne noirciront pas.

Notice gratis sur demande

POUR VOS (VIGNOBLES VERGERS JARDINS POTAGERS

Employez la Bouillie « MIDOL » l'Arséniate « VERDOL »

VERDOL, spécifique de la pomme de terre — (Doryphora) —

Vous aurez des fruits superbes vous assurant — le meilleur revenu —

Notice gratis sur demande

Établissement R. FAGE, 17, rue Camille-Godard - BORDEAUX

Tél.: 81822-80436. *Inter.* 35. *Télégr. MADOL.* (*R. C. Bordeaux* 862 A)

LE 6 FÉVRIER
ET L'ACTION FRANÇAISE

L'année 1933 s'était terminée sur la découverte d'un scandale qui devait laisser bien loin derrière lui tous les scandales de la Troisième République : le scandale Stavisky, dans lequel allaient se trouver compromis de puissants personnages, des ministres, des parlementaires, des fonctionnaires, des avocats, des magistrats, tous appartenant au monde radical-socialiste, et la plupart à la Franc-Maçonnerie. C'est pour cette dernière raison qu'il fallait craindre un étouffement : déjà l'assassinat policier de Stavisky, grimé en suicide, témoignait de la ferme intention du gouvernement de M. Chautemps, beau-frère du procureur Pressard, de noyer l'affaire. Mais le gouvernement comptait sans l'Action française et sans les Camelots du Roi.

Le mardi 9 janvier, jour de la rentrée du Parlement, à l'appel de l'Action française, une foule immense se pressait aux abords du Palais-Bourbon pour crier son dégoût aux ministres et aux députés. Un imposant service d'ordre tenait le public à distance, et des barrages s'étendaient jusqu'au boulevard Raspail. La police venait encore une fois au secours du régime dont elle est la véritable armature. La Chambre des députés était défendue comme une forteresse, et Paris se trouvait en état de siège. Jusqu'à une heure avancée de la nuit, la rive gauche offrit l'aspect d'un véritable champ de bataille : les charges de police se succédaient sans faire une brèche dans les rangs des Camelots du Roi, qui se reformaient immédiatement. A nos vaillants Camelots s'étaient joints les Jeunesses patriotes, et tout ce que Paris et la banlieue comptent de bons Français et de vaillants citoyens.

Le 11 janvier, l'émotion des jours précédents avait encore grandi, et la manifestation organisée par l'Action française fut plus imposante que l'avant-veille, en dépit des forces policières et de leur brutalité : les journalistes eux-mêmes sont victimes du service d'ordre, et des apaches qui, pour une fois, sont du côté des gendarmes.

Pendant que la rue crie son indignation, le gouvernement subit un rude assaut au Palais-Bourbon, mais il suffit à M. Chautemps de faire le signal de détresse pour rallier à lui sa majorité. Raison de plus pour que les honnêtes gens continuent, puisque, du côté du Parlement, il ne faut s'attendre à rien de bien.

⁂

Raconter les manifestations qui se déroulèrent sur tous les points de Paris pendant ce mois de janvier nous exposerait à des redites. Qu'il nous suffise de rappeler que, en dépit des brutalités de la police, elles réussirent pleinement puisque, le 27 janvier, le ministère Chautemps s'effondrait dans la boue et le sang.

Toutes ces manifestations étaient organisées par l'Action française, qui ne s'en cachait pas, qui les annonçait en toutes lettres dans le journal. Maurice Pujo était en tête des manifestants et dirigeait le mouvement, parlementant, quand il le fallait, avec la police, l'avertissant, par exemple, que la manifestation ne continuerait pas en raison de la pluie. Croyant couper court à ces démonstrations, la police arrêta Pujo pendant quelques heures, mais l'élan était donné, et les manifestations eurent lieu quand même: les soldats de Pujo savent se battre, même quand leur chef vient à manquer.

d'après le *Charivari.*

Au ministère Chautemps, succéda le ministère Daladier: « Vite et fort », tel était le mot du nouveau président du Conseil. Il allait même un peu fort. Avant même de se présenter devant les Chambres, le gouvernement décidait un mouvement administratif, qui enlevait la préfecture de

police à M. Chiappe, remplacé par M. Bonnefoy-Sibour; mettait à la Comédie-Française M. Thomé, directeur de la Sûreté générale. Devant cette parodie de justice, le peuple de Paris criait son indignation et, dès le dimanche 4 février, les manifestations reprenaient sur les grands boulevards.

⁂

Le 6 février, l'Action française, par la plume de Maurice Pujo, dénonçait le retour au régime abject et donnait rendez-vous à tous les bons Français pour le soir même devant la Chambre, à l'heure de la sortie des ateliers et des bureaux, pour signifier au gouvernement et au Parlement leur volonté de voir cesser le règne des bandits et de leurs complices, politiciens et fonctionnaires.

Le ministère Daladier se présentait pour la première fois devant les députés, et la séance promettait d'être houleuse. Daladier eut de la peine à lire sa déclaration ministérielle. Mais l'indignation des citoyens était plus profonde que celle de leurs représentants, et elle allait se manifester autrement que par des discours et des hués. Les patriotes se massaient sur la place de la Concorde, aux Champs-Elysées et sur l'esplanade des Invalides; d'autres partaient du Quartier Latin et de l'Hôtel de Ville, en direction de la Chambre. Les Camelots du Roi sont partout, mais il y a également des anciens combattants de toutes les opinions politiques, des Jeunesses patriotes, des Croix de Feu, des membres de la Solidarité française qui chantent la *Marseillaise* et arborent leurs drapeaux.

La foule menace le pont de la Concorde, devant lequel se dressent des barrages de police et des gardes à cheval. Le préfet de police Bonnefoy-Sibour, qui fait ses débuts, est pâle et nerveux. Il fait charger les cavaliers, qui doivent

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

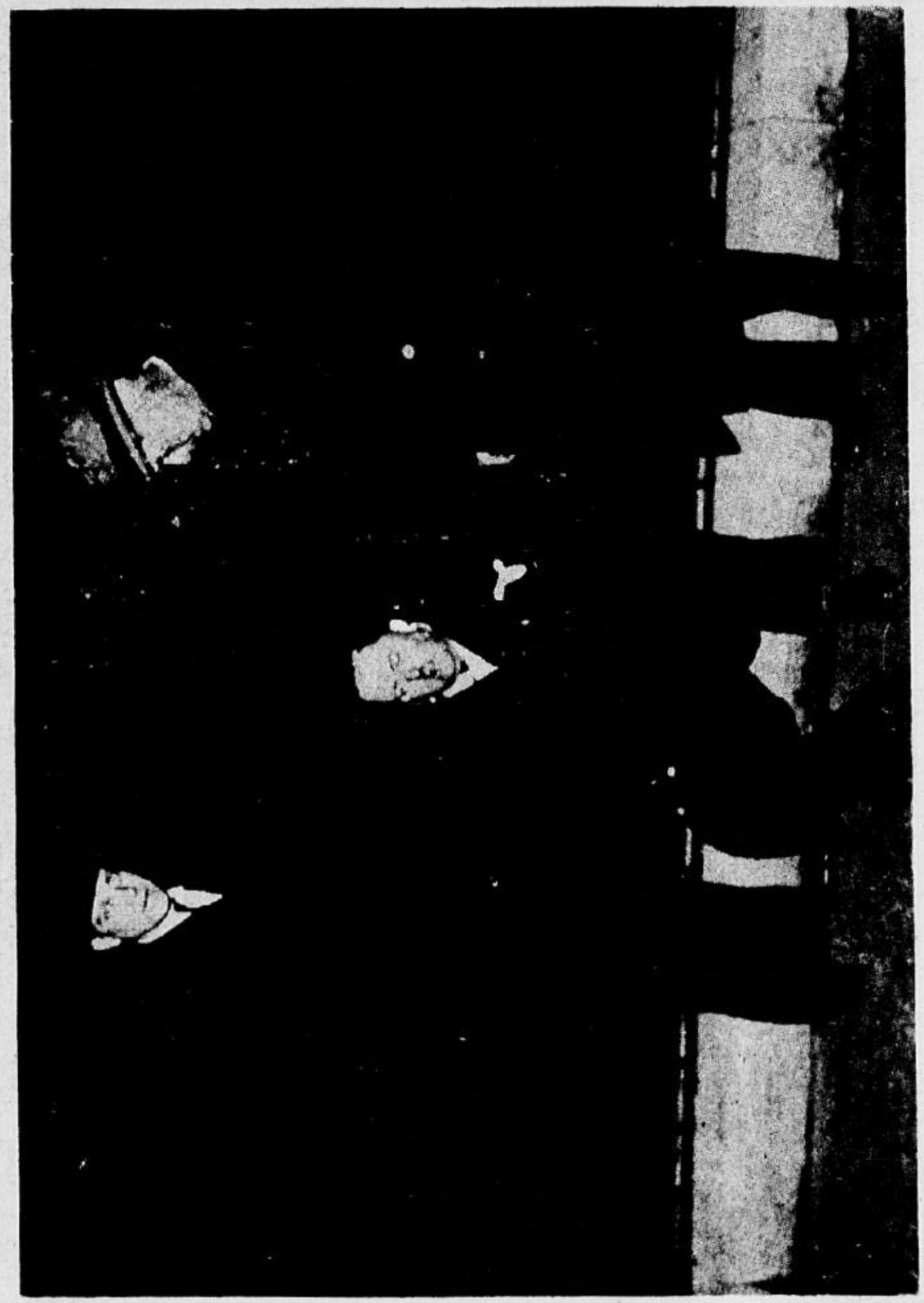

Maxime Réal del Sarte, blessé au soir du 6 février : à droite, M. Le Provost de Launay.

faire demi-tour sous la grêle de projectiles qui les accueillent. Les agents à pied chargent à leur tour à coups de bâtons blancs et de matraques; ils arrêtent quelques manifestants qui sont entraînés vers le pont de la Concorde, où ils arrivent à demi morts, affreusement blessés et défigurés, couverts de sang.

Sur la place, les manifestants, dont la rage est décuplée par l'ignoble attitude de la police, arrêtent un autobus, le renversent et y mettent le feu. On voit alors s'avancer les pompiers avec leurs voitures aux couleurs sanglantes : ils déroulent leurs manches à eau et les braquent sur la foule, qui les charge, s'empare des tuyaux et les dirige contre les pompiers eux-mêmes et contre les forces de police. La foule s'avance toujours et bientôt le barrage de camions qui obstrue le pont de la Concorde va être rompu. C'est alors que, sans aucune sommation, les fusils et les pistolets à tir rapide de la police et de la garde mobile se mettent à crépiter. Des hommes tombent. Une clameur immense s'élève, et les manifestants continuent à s'avancer. Une charge de cavalerie les arrête, mais c'est à peine s'ils reculent. Les pierres, les projectiles recommencent à pleuvoir sur les gardes à cheval. Car, il faut le constater, aucun des manifestants n'était armé et pas un coup de feu ne partit de leurs rangs.

Jusqu'à une heure avancée de la nuit, les charges succèdent aux charges, et des coups de feu se font entendre, venant toujours de la police et des gardes mobiles, dont quelques-uns se font remarquer par leur acharnement, allant jusqu'à tirer sur les blessés et sur ceux qui sont tombés à terre.

C'est sur la place de la Concorde et aux Champs-Elysées que tombèrent la plupart des victimes de cette soirée tragique, mais on s'était battu sur différents points de la capitale : rue Royale, près du ministère de la Marine; sur la rive gauche, aux alentours du Palais de la Légion-d'Honneur, du quai d'Orsay et du boulevard Saint-Germain, non loin de la Chambre dont les grilles furent atteintes par certains manifestants. Une colonne venant de l'Hôtel de Ville, et ayant à sa tête des conseillers municipaux et d'anciens combattants, fut brutalement

LA PROMOTION ROUGE DU 6 FÉVRIER

par Ralph Soupault

M. Eugène Frot a distribué de nombreuses croix !

LA LEÇON D'ANATOMIE

Le professeur Guernut et ses morticoles improvisés cherchent la preuve du suicide...

Dessins du *Charivari*.

chargée par les gardes mobiles sur le quai d'Orsay : de nombreux blessés tombèrent, parmi lesquels notre vaillant ami Maxime Réal del Sarte, qui fut sauvagement frappé, et dont le bras mutilé fut horriblement meurtri. Il dut être reconduit chez lui par des amis.

***

Le bilan de cette sanglante soirée était le suivant : 17 morts du côté des manifestants, un seul tué du côté de la police. Parmi les patriotes blessés, 208 l'avaient été grièvement, tandis que le service d'ordre ne comptait que 92 blessés graves. Cette liste établie par l'administration prouve à quel point la police se montra brutale. Si, comme on l'a affirmé, les manifestants avaient été armés, les pertes du côté du service d'ordre eussent été autrement importantes; mais, il faut bien le répéter, les anciens combattants et les patriotes n'avaient aucune arme, et ils ne se servirent contre la police que des projectiles qui leur tombèrent sous la main : pierres, pavés, morceaux de fonte provenant des grillages entourant les arbres, etc.

Outre de nombreux blessés, dont quelques-uns ne sont pas encore sortis des hôpitaux, nous comptions quatre des nôtres parmi les morts: nobles victimes dont les noms viennent s'ajouter à la liste déjà longue de ceux de nos Camelots, Commissaires, Ligueurs et alliés tombés au service du pays.

Ce sont:

AUFSCHNEIDER ALPHONSE, de Schiltigheim (Bas-Rhin), 27 ans, valet de chambre, tué d'une balle au cœur près de la place de la Concorde. Il était Ligueur d'Action française;

CAMBO COSTA, 42 ans, d'origine hellénique, naturalisé Français, musicien sans travail, mort des multiples blessures reçues dans la nuit du 6 février. Allié d'Action française;

LECOMTE GEORGES, 35 ans, engagé dans la Marine à 19 ans, embarqué sur les patrouilleurs de la division de la Loire, ouvrier à l'usine Renault, succomba le 12 février, ayant reçu une balle dans le ventre. Marié,

sans enfant, il était Ligueur d'Action française et Camelot du Roi;

ROUBAUDI Georges, 36 ans, industriel, directeur d'une grande maison d'importation et d'exportation de soieries occupant 200 ouvriers, ancien combattant, engagé volontaire à 17 ans, croix de guerre avec deux citations, marié et père de trois enfants dont l'aîné n'avait pas six ans. Ligueur d'Action française et membre de l'Association Marius Plateau.

L'Action française comptait donc quatre des siens parmi les victimes du 6 février. C'était pour nous une grande douleur, mais aussi une grande fierté. Ces morts seront vengés.

L'Action française se fit représenter aux obsèques de toutes les victimes de la sanglante soirée, mais elle tint à honorer d'une manière toute particulière ceux de nos amis qui étaient tombés martyrs du devoir. Les obsèques d'Aufschneider, de Cambo Costa, de Georges Roubaudi, surtout celles de Georges Lecomte prirent les proportions de manifestations triomphales. Les sections de Paris et de la banlieue, des délégations des Camelots du Roi, des Etudiants d'Action française et de l'Association Marius Plateau formaient un cortège imposant que la foule saluait avec respect et sympathie, et tous ceux qui assistaient à ce spectacle inoubliable ne pouvaient s'empêcher de murmurer le refrain plein d'espérance des Camelots du Roi :

Demain, sur nos tombeaux
Les blés seront plus beaux.

⁂

Comme on l'a vu Maurice Pujo avait été préventivement arrêté quelques heures; pour échapper à la police, il dut coucher ailleurs que chez lui. Le 27 janvier, jour de la chute du ministère Chautemps-Stavisky, l'A. F. était cernée: on pouvait entrer dans l'immeuble de la rue du Boccador, mais tous ceux qui en sortaient étaient arrêtés. C'est ainsi que notre ami Robert de Boisfleury fut conduit au poste, où il resta quelques heures.

Après les événements du 6 février, le ministère Daladier, furieux, voulut frapper un grand coup en s'en prenant aux chefs de l'A. F.

Dès le 7 février au matin, des journaux officieux annonçaient qu'une instruction était ouverte contre Charles Maurras en raison de ses récents articles dans lesquels il avait menacé Chautemps de représailles au cas où son projet d'asservissement de la presse serait voté. Et, en effet, des argousins se présentaient dès l'aube chez notre directeur, qui n'était pas rentré de l'imprimerie. Ces messieurs de la police, le croyant encore endormi, remirent à plus tard leur visite. Vers huit heures, Maurras réintégrait son domicile et se couchait tranquillement, son expérience de vieux justiciable de la République lui enseignant que l'ordre d'arrestation valable au lever du soleil peut avoir épuisé sa petite vertu au coucher du soleil. Les policiers revinrent et, vers midi, heurtèrent vivement à la porte de Maurras, qui se garda d'autant mieux de répondre qu'il n'entendit rien, puis, découragés, ils se contentèrent de monter la faction dans la rue. Levé à son heure habituelle, Maurras prenait son temps pour déjeuner, lire les journaux et son courrier. Le billet d'un ami lui apprit la nouvelle de la démission du Cabinet. Lorsque, sortant à 16 heures pour se rendre au journal, Maurras descendit, il ne trouva plus ses anges gardiens : ils s'étaient envolés et, avec eux, le grand complot.

De son côté, Daudet était l'objet d'une tentative d'intimidation de la part de la police. Sur le coup de midi, on sonnait à sa porte et huit inspecteurs de police, conduits par deux commissaires, prièrent Daudet de se remettre bénévolement entre leurs mains.

— Vous avez un mandat d'amener?

— Non, nous n'en avons pas. Mais venez tout de même. C'est une formalité.

Mme Léon Daudet intervint et leur déclara que, s'ils avaient assassiné le fils, ils n'assassineraient pas le père. Les policiers se retirèrent assez penauds et rejoignirent leurs camarades restés dans la rue. Tout ce beau monde s'éclipsa, dès que parvint la nouvelle de la chute du Cabinet Daladier.

⁂

L'Action française devait, soit dans les colonnes du journal sous la signature de Maurras et de Pujo, soit dans les dépositions de nos amis devant la commission d'enquête parlementaire, réclamer toute la responsabilité de ce réveil de l'opinion publique. Maurice Pujo pouvait écrire :

« L'Action française a « exploité » de son mieux le scandale Stavisky, c'est-à-dire qu'elle a tout fait pour que la France fût éclairée et amenée à secouer le joug des voleurs qui la pillent. L'Action française se glorifie d'avoir pris l'initiative des manifestations et, de l'une à l'autre, d'avoir en un mois réussi à mobiliser jusqu'au tréfonds l'honnêteté française. Dans cette tâche qui a rassemblé sur les boulevards les immenses foules du 27 janvier; qui a suscité, à la Concorde, les sublimes sacrifices du 6 février, elle a sans doute trouvé l'aide spontanée de tous les patriotes appartenant à d'autres organisations, mais elle a toujours agi de son propre mouvement, dans sa pleine liberté d'action. Elle n'a eu comme complices que la canaillerie et la sottise des criminels et de leurs complices installés au gouvernement. Ce sont leurs résistances, leurs refus de la lumière et de la justice, leurs maladroits essais d'étouffement qui, saisis opportunément, poursuivis énergiquement, ont offert à la magnifique ardeur de nos amis les prises grâce auxquelles la cause de l'honneur n'a cessé d'avancer.

« Oui, que la commission en soit avertie : l'Action française revendique toute la responsabilité de ce foudroyant réveil national. »

Devant la commission du 6 février, nos amis tinrent le même langage, aussi fier, aussi énergique. La majorité des commissaires s'en vengea en votant une motion exigeant des poursuites contre l'Action française. C'est ce que réclamait Maurice Pujo, mais satisfaction ne devait pas lui être donnée. Quel dommage de n'avoir pas vu cette chose admirable et bien digne de la Troisième République: le procès des victimes par les assassins?

LES CRIMES DE LA « MAFFIA »

L'AFFAIRE STAVISKY

Les scandales Oustric et Hanau sont dépassés. L'escroquerie Humbert, le Panama lui-même ne sont rien à côté d'elle. Avec l'affaire Stavisky, la démocratie a étalé au plein jour tous ses ulcères et toutes ses hontes. La lumière projetée à l'improviste sur les dessous du régime a laissé voir baigner et grouiller, dans la pourriture d'un cloaque, toute une faune d'aigrefins, d'escrocs, de tapeurs, de bandits et d'assassins. Une « maffia » de gangsters, liés avec des ministres, avec des parlementaires influents, épaulés par des policiers, est apparue aux yeux du pays, épouvanté, dégoûté, finalement révolté. Et cette maffia, lorsqu'elle s'est vue sur le point d'être démasquée, n'a pas reculé devant le crime. De la boue, du sang. Les destins de la République sont en train de s'accomplir, selon la prédiction fameuse...

⁂

Cela a éclaté soudain dans les premiers jours de 1934, comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. Le Cartel, victorieux aux élections de 1932, s'enlisait peu à peu dans l'impuissance et le gâchis. Les ministères s'effondraient les uns après les autres. On prévoyait la fin inéluctable, on se demandait seulement quel serait l'événement qui la provoquerait. C'est le sort commun de toutes les Chambres de gauche (en latin, *sinistrae*) de tomber invariablement sur quelque « bec de gaz » formidable. Pour la Chambre de 1914, le « bec de gaz », ce fut la guerre; pour celle de 1924, ce fut la banqueroute du franc. La Chambre cartelliste de 1932 a glissé dans la fange de Stavisky, trébuché dans le sang de la place de la Concorde. Le « bec de gaz », pour elle, ce fut le spectre de la guerre civile.

Etonnante aventure que celle de Stavisky! Cet escroc de haut vol opère en toute sécurité depuis des années. Son casier judiciaire est chargé, il a déjà fait l'objet de rapports de la Police judiciaire, il est signalé au Parquet, il

est poursuivi, emprisonné. Rien n'entrave pourtant ses opérations. Arrêté en juillet 1926, sur plainte de deux agents de change et d'une banque importante, il est remis en liberté au bout de dix-huit mois. Son procès est appelé à dix-neuf reprises devant la XII^e^ Chambre correctionnelle. Dix-neuf fois de suite, ses avocats, qui sont pour la plupart des députés, demandent et obtiennent des remises, en produisant des certificats médicaux de complaisance. Cette comédie dure sept années. Sept années pendant lesquelles Stavisky, qui a ses entrées dans les ministères, qui fréquente et reçoit à sa table des ministres, des parlementaires et des magistrats, peut se livrer à ses trafics, multiplier ses affaires véreuses sans que la moindre gêne lui soit apportée. Il subventionne des journaux, comme la *Volonté* de Dubarry, il possède une écurie de courses, un théâtre. Il mène grand train avec sa femme, descend dans les hôtels les plus luxueux, jette l'argent par les fenêtres. Nul ne songe à s'inquiéter de savoir d'où cet aigrefin tire ses prodigieuses ressources. Ni la police ni le Parquet ne s'émeuvent. Dès 1930, pourtant, l'inspecteur Gripois a fait un rapport complet sur l'activité de l'escroc et sur le mécanisme de ses entreprises. Quelque temps après, un rapport Pachot a été envoyé au Parquet. Il y a aussi un rapport Cousin, qui sera suivi de plusieurs autres. N'importe! Les ministres de l'époque ne sont pas tenus au courant. Un ministre des Finances, M. Paul Reynaud, parla, un moment, d'engager des poursuites contre la « Foncière ». Les protecteurs mystérieux que Stavisky possède dans la magistrature et dans la police réussissent aussitôt à les faire arrêter.

Mais il ne s'agissait encore jusqu'ici que de protections subalternes. Avec l'arrivée au pouvoir du Cartel, en mai 1932, les protections vont devenir officielles. C'est justement le moment où les affaires Stavisky prennent une envergure démesurée, où les compagnies d'assurances et les caisses d'assurances sociales vont prendre par dizaines de millions les faux bons de Bayonne. C'est le moment où Stavisky monte ses deux grandes entreprises, dont la réussite va dépendre de complicités ministérielles. M. Dalimier, ministre du Travail dans le cabinet Herriot, écrivait au président du Comité général des Assurances, à la demande de M. Julien Durand, ministre du Commerce, pour inviter les compagnies d'assu-

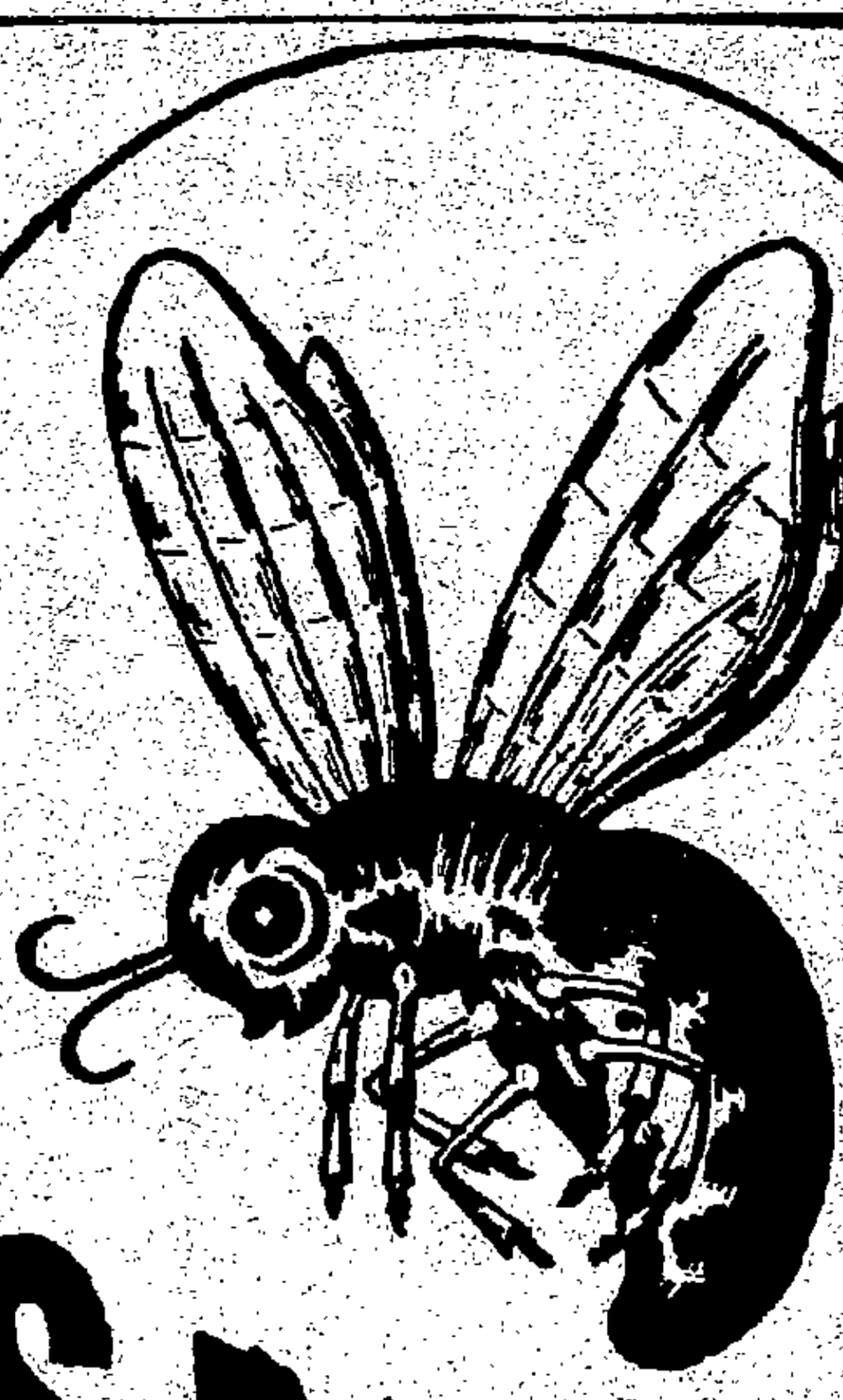

SAVON L'ABEILLE

72% d'Huile

COURT DE PAYEN & FALQUE

Maison Fondée en

1730

MARSEILLE

LA PREMIÈRE LA PLUS VIEILLE MARQUE FRANÇAISE

Le savon l'ABEILLE est recommandé pour le lavage du linge fin et de couleur, des flanelles, du linge de soie et convient particulièrement à toute personne qui a la peau fine et délicate.

rances à investir leurs fonds de placement en bons de caisse des Crédits municipaux (25 juin 1932). Il écrivait également à Tissier, directeur du Crédit municipal de Bayonne, complice de Stavisky, pour lui « signaler » que les caisses d'assurances sociales pouvaient souscrire aux dits bons (26 septembre 1932). Copies de ces lettres officielles étaient remises à toutes les compagnies, à toutes les mutualités, par les démarcheurs qui les sollicitaient. Comment les compagnies, les mutualités, les caisses d'assurances sociales n'auraient-elles pas marché? Elles souscrivirent en masse aux faux papiers de Stavisky. Le mécanisme de l'escroquerie et du faux n'était pas compliqué. Tissier possédait des bons signés en blanc par un administrateur. Il remplissait correctement le talon et la souche du contrôle pour une somme minime (100 à 1.000 francs), tandis qu'il remettait au client le bon majoré et porté à 500.000 francs ou à un million. Ainsi, les livres de caisse ne pouvaient rien révéler, et le remboursement des bons ne devant avoir lieu que deux ans après, on avait du temps devant soi pour prendre ses dispositions et mettre à l'abri l'argent raflé. Et puis, quoi! que pouvait-on redouter? N'avait-on pas copieusement arrosé les gens du Cartel pour les élections? M. Proust, président du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie, recevait de l'escroc, rue de Valois, des chèques de plusieurs millions ou des billets de mille par paquets. On pouvait compter sur une multitude de complicités actives ou passives: au Palais de justice, sur le procureur de la République Pressard, beau-frère de M. Camille Chautemps, sur des magistrats comme le substitut Hurlaux, ancien chef de cabinet de Dalimier. A la Sûreté générale, sur des contrôleurs comme Allec et Ducloux, sur des commissaires comme Hennett, Belin, Bayard, Mondanel, Combs, Colombani, sur des inspecteurs comme Bony. Dans la presse, sur des « publicistes » comme Albert Dubarry, directeur de la *Volonté*. Au Parlement, sur des sénateurs ou des députés, dont plusieurs anciens ministres, comme René Renoult, André Hesse, Georges Bonnet, Bonnaure, Garat, Edmond Boyer, Proust. Puis, Julien Durand, Boret, Odin, Hulin, etc., tous radicaux-socialistes bon teint. Parmi les hauts fonctionnaires des ministères, sur des gens comme MM. Jérôme Lévy et Guiboud-Ribaud, aux Finances; comme M.

Léger, du Quai d'Orsay; comme M. Chassagne, du cabinet de M. Pierre Cot. Enfin et surtout, ne pouvait-on pas compter sur M. Camille Chautemps, devenu président du Conseil, après la chute des cabinets Herriot, Paul-Boncour et Daladier? Sur M. Camille Chautemps, mêlé depuis toujours aux affaires Stavisky, qu'il connaissait, bien avant les premières plaintes de septembre 1933, soit comme député radical-socialiste et comme avocat (Arlette Stavisky, Bardi de Fourtou, Hayotte ont les mêmes avocats: Paul-Boncour, André Hesse, René Renoult, Frot, Camille Chautemps lui-même), soit comme ministre et comme président du Conseil (il avait tout sous la main pour savoir à quoi s'en tenir et, depuis longtemps, les ministères, le Parquet, la Préfecture étaient renseignés), soit, enfin, comme chef de famille (MM. Pierre et Robert Chautemps avaient plaidé pour Hayotte à propos d'une affaire d'escroquerie, en Touraine).

De fait, lorsque les premières rumeurs du scandale éclatèrent, des efforts désespérés furent tentés pour l'étouffer. M. Chautemps soutient qu'à partir de septembre 1933 il a donné des ordres de répression et de châtiment. Il n'y

d'après le *Charivari*.

paraît guère. Gouvernement, justice et police rivalisèrent jusqu'au bout dans la conspiration du silence et de l'inaction. Fin novembre, Stavisky possède encore ses entrées au Quai d'Orsay. Le 24 décembre, alors que tout commence à crouler, il part pour la Savoie sans être inquiété. Le 25,

LE CENTRAL HOTEL à NANTES

le mieux situé (*en face de la Grande Poste*)

100 chambres et appartements très confortables

RESTAURANT de tout premier ordre

1er prix du concours de *Bonne Cuisine* de l'Automobile-Club de l'Ouest.

Cave renommée. — Prix modérés. — Garage.

M. Thomé, directeur de la Sûreté, reçoit l'ordre de le rechercher, mais le mandat demeure plusieurs jours dans un bureau de la rue des Saussaies sans être exécuté. Tandis qu'il faut bien commencer quelques semblants d'information judiciaire, M. Chautemps, à la Chambre, essaye encore de couvrir Dalimier (5 janvier 1934). Mais tout est inutile. Le 7 janvier, M. d'Uhalt, le juge d'instruction de Bayonne, fait arrêter Garat, et désormais les événements vont se précipiter avec la vitesse d'une avalanche.

Le 8, on apprend que Stavisky s'est « suicidé ». Avant cet événement étrange, rapporté dans des termes où abondaient les contradictions, il y a eu entre la Sûreté générale et l'escroc qui allait — *qui devait* — mourir, de bien singulières allées et venues, les voyages à Paris d'Henri Voix et de Pigaglio, sinistres anges gardiens de ses derniers jours, les visites de Bonnaure à M. Marcombes, le 8 janvier même. Alors qu'il était facile d'empêcher Stavisky de quitter Paris, on l'a laissé partir pour la Savoie, on a feint d'ignorer l'endroit où il s'était tapi, jusqu'au jour du 8 janvier, où la Sûreté, prise d'un zèle soudain, décida l'arrestation immédiate. « Stavisky aurait pu être arrêté vivant », a déclaré le commissaire Le Gall. Il ne l'a pas été parce qu'il ne fallait pas, à aucun prix, qu'il le fût. De Paris, le contrôleur Ducloux a donné l'ordre d'enfoncer la porte du « Vieux-Logis ». On écarte les gendarmes de la brigade locale. Le commissaire Charpentier fait les sommations et il pénètre dans la maison, avec les inspecteurs de cette même police qui, si longtemps, a assuré l'impunité de l'escroc. Stavisky est trouvé râlant, la tête fracassée d'un balle, dit-on, mais

---

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen facile de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir longtemps souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire au Labre de **M. AUGUSTE VINCENT**, 8, place Victor-Hugo. à **GRENOBLE**, qui enverra gratis et franco les indications demandées.

on n'est pas bien d'accord sur les constatations matérielles. Dans quelle main Stavisky tenait-il l'arme avec laquelle il s'était donné la mort? « Dans la main droite », a dit Charpentier. « Dans la gauche », a déclaré Le Gall. Or c'est la tempe droite de l'aventurier qui était percée par la balle, et Stavisky n'était pas gaucher. Au moins va-t-on le faire transporter d'urgence à l'hôpital pour tenter de le sauver? Pas du tout. Ce n'est que plus d'une heure après qu'on téléphone pour faire venir une ambulance. Les faits crèvent les yeux. On ne tenait pas à avoir Stavisky vivant.

⁂

La « maffia » respire alors un moment. Stavisky ne parlera plus! L'enquête, en effet, piétine. Aucun des complices notoires de l'escroc n'est inquiété. Une foule de pièces disparaissent du dossier de l'affaire pendante devant la XIII[e] Chambre. En même temps, la Sûreté générale, au moyen de pièces dérobées à l'instruction ou maquillées par des complices, s'efforce d'opérer des diversions du côté des adversaires politiques de la « maffia ». De là, l'arrestation de M. Camille Aymard, directeur de la *Liberté*, et l'affaire obscure des talons de chèques, destinée à atteindre M. André Tardieu; de là l'affaire du chèque Rossignol, qui a pour but de semer la division entre les anciens combattants. Tout cela a été machiné entre le cabinet du ministre de l'Intérieur et l'inspecteur Bony, qui, avec le commissaire Hennett, recéleur du dossier Stavisky de 1931 à 1934, a été chargé de l'enquête à la fin de 1933!

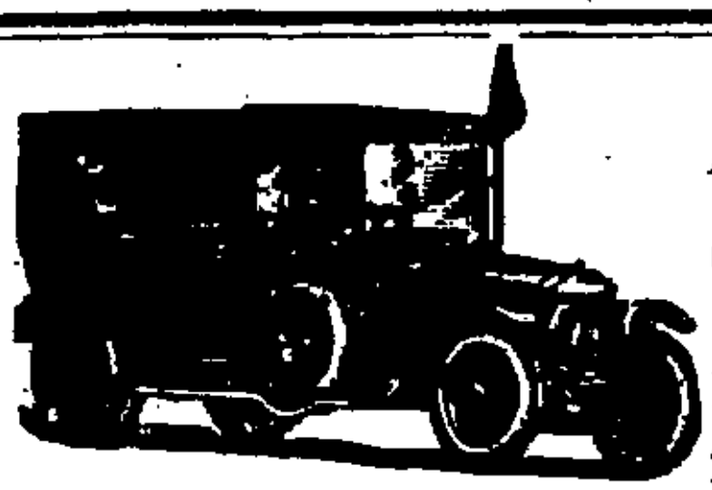

AMBULANCES

GARDES-MALADES A DOMICILE

Ventouses - Massages - Piqûres - Pédicure
Désinfection d'appartement et de literie

7, rue de Sèvres, PARIS

(près du *Bon Marché*)

TÉLÉPHONE : LITTRÉ 52-67 & 52-68

C'en est trop, à la fin! La volonté d'étouffement est si visible que l'opinion perd patience. Alertée par l'*Action française*, la foule parisienne s'assemble chaque soir autour du Palais-Bourbon, hue les parlementaires et exige la punition des voleurs. Le cabinet Chautemps s'obstine à freiner l'indignation publique. Il doit s'enfuir devant l'émeute. Le cabinet Daladier, qui lui succède, se flatte de faire taire les Parisiens en les fusillant, le 6 février, place de la Concorde. Il s'écroule à son tour. Voici M. Doumergue porté au pouvoir.

L'instruction, transférée de Bayonne à Paris, semble prendre alors un nouvel élan. M. Doumergue, M. Chéron, le nouveau garde des Sceaux, annoncent leur volonté de faire la lumière. La commission d'enquête de la Chambre commence ses premières séances.

La « maffia », derechef, prend peur. Elle ne recule pas devant un nouveau crime, dont les exécutants appartiennent, selon toute vraisemblance, à un milieu interlope de policiers, de tenanciers de tripots et de lupanars qui se réunit au *Cercle hippique*, dit « Frolic's », 3, rue de Grammont: le 20 février, le cadavre du conseiller à la Cour d'appel Albert Prince est trouvé affreusement mutilé, sur la voie du chemin de fer, près de Dijon. Ancien chef de la Section financière du Parquet, M. Prince devait être entendu, le lendemain même, par le premier président Lescouvé sur les lourdes responsabilités encourues par M. Pressard dans les remises dont avait bénéficié Stavisky. « M. Prince s'est suicidé », tel fut le bruit que firent répandre aussitôt M. Chautemps à la Chambre et M. Pressard au Palais. « Il a été assassiné », répondit l'opinion unanime. En effet, l'enquête établit qu'un mystérieux coup de téléphone avait appelé, la veille, M. Prince à Dijon, auprès de sa mère soi-disant malade. De plus, le corps avait été ligoté au rail de la voie, en pleine vie, après avoir été anesthésié. Tel fut le résultat de la seconde autopsie pratiquée par sept médecins experts, la première, confiée au Juif·· Kohn-Abrest, directeur du Laboratoire de toxicologie, ayant nié la présence dans les viscères de tout toxique ou anesthésique.

Cette fois encore, toutes les dispositions avaient été prises, par la Sûreté, pour brouiller les cartes et rendre impossible la découverte de la vérité. Le cabinet Doumergue

n'avait pas osé épurer les cadres de la police, et M. Chéron avait confié l'enquête à l'éternel Bony, qui allait organiser toute une mise en scène de diversions pour amuser l'opinion. Tantôt on opérait des arrestations pour avoir l'air de faire quelque chose, tantôt on faisait sortir de faux témoins pour tenter de déshonorer la victime.

On a beau faire, le crime est, aujourd'hui, surabondamment démontré. Dans sa déposition à la commission d'enquête, le premier président Lescouvé a donné ce raccourci saisissant:

— Le 15 janvier, a-t-il dit, M. Prince m'a déclaré, avec une émotion profonde: « *Je viens libérer ma conscience* ». Il venait, sans le savoir, de signer son arrêt de mort.

Cela ne fait aucun doute. Le conseiller Prince a été supprimé parce qu'il savait trop de choses et parce qu'il le disait trop haut. Il détenait des documents importants, des lettres de Pressard compromettant celui-ci dans l'affaire des remises scandaleuses Stavisky, lettres qu'il avait voulu faire photographier et qu'il devait remettre, le 21 février, à M. Lescouvé. Ces lettres ont disparu. On ne les a jamais retrouvées.

A la date où nous terminons ce « papier », à l'ouverture des vacances judiciaires, la France attend toujours la justice qu'elle a réclamée le 6 février, et que le président Doumergue lui a promise. Certes, le nombre des inculpés dans l'affaire Stavisky a augmenté. A celles de Garat, de Tissier, de Dubarry, de Hayotte, arrêtés dans les premiers jours, on a ajouté les inculpations du commissaire Bayard, de Guiboud-Ribaud, d'Arlette Stavisky, de Gaulier, de Proust,

Truffes des Alpes de Savoie
le plus apprécié des bonbons chocolat
H. RICHARD
Confiseur-Glacier
8, Portiques, 8
Téléphone : 3-51
CHAMBÉRY
Cadeaux élégants - Expéditions - Catalogue franco

LE CHARIVARI

HEBDOMADAIRE SATIPIQUE ILLUSTRÉ

LE PLUS ANCIEN DES SATIRIQUES
fondé en 1832

Depuis plus de 100 ans, chaque semaine, il mène "le charivari" avec l'aide de ses chroniqueurs, échotiers, chansonniers, revuistes et dessinateurs.

Ses indiscrétions sur la Politique, les Journaux, les salons, la Justice, les Arts, le Théâtre, le Cinéma, les Lettres, etc... sont justement réputées, louées.. et craintes!

Le CHARIVARI qui dit ce que les autres ne disent pas

Léon DAUDET

Le numéro : 1 fr. 50

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

41, rue Saint-Placide, Paris-6e

		1 an	6 mois
ABONNEMENTS	France et Colonies	50	30
	Etranger plein tarif ..	68	42
	— tarif réduit ..	60	36

Chèques postaux : Paris 935-85.

de Romagnino et de quelques comparses. Il a fallu inculper de trafic d'influence le triste René Renoult. Le commissaire Bony a été, lui aussi, impliqué dans les poursuites, mais pour un incident sans importance. Les principaux coupables, les Chautemps, les Pressard, les Dalimier, ne sont cependant toujours pas inquiétés et, quant à l'instruction de l'affaire de Dijon, elle n'a pas fait un pas nouveau.

On ne met en doute ni le patriotisme ni la bonne volonté de M. Doumergue, mais il est évident que ce patriotisme et cette bonne volonté sont mis en échec par les cadres maçonniques et policiers du régime, résolus à s'opposer coûte que coûte à un déballage qui peut emporter tout.

Qui l'emportera? La République, qui veut l'étouffement? La France, qui veut la lumière et la justice? Les jours qui vont suivre nous l'apprendront.

ABEL MANOUVRIEZ.

ASSUREZ LA SALUBRITÉ - L'HYGIÈNE
par le plus puissant Désinfectant Antiseptique
CRÉSYL-JEYES
Seul "CRÉSYL" véritable authentique
Adopté par l'Institut Pasteur et les Services d'Hygiène
TRAITEMENT D'HIVER
des ARBRES FRUITIERS et des VIGNES
par L'ECORSENE
Composition anthracénique émulsionnable adhésive
L'ECORSENE réalise le TRAITEMENT D'HIVER LE PLUS COMPLET de la vigne et des arbres fruitiers.
— *Faites un essai* —
Mode d'emploi, échantillons gratis et franco.
GRÉSYL-JEYES et DERIVES,
18, rue Charles-Bassée, Fontenay-sous-Bois (Seine)

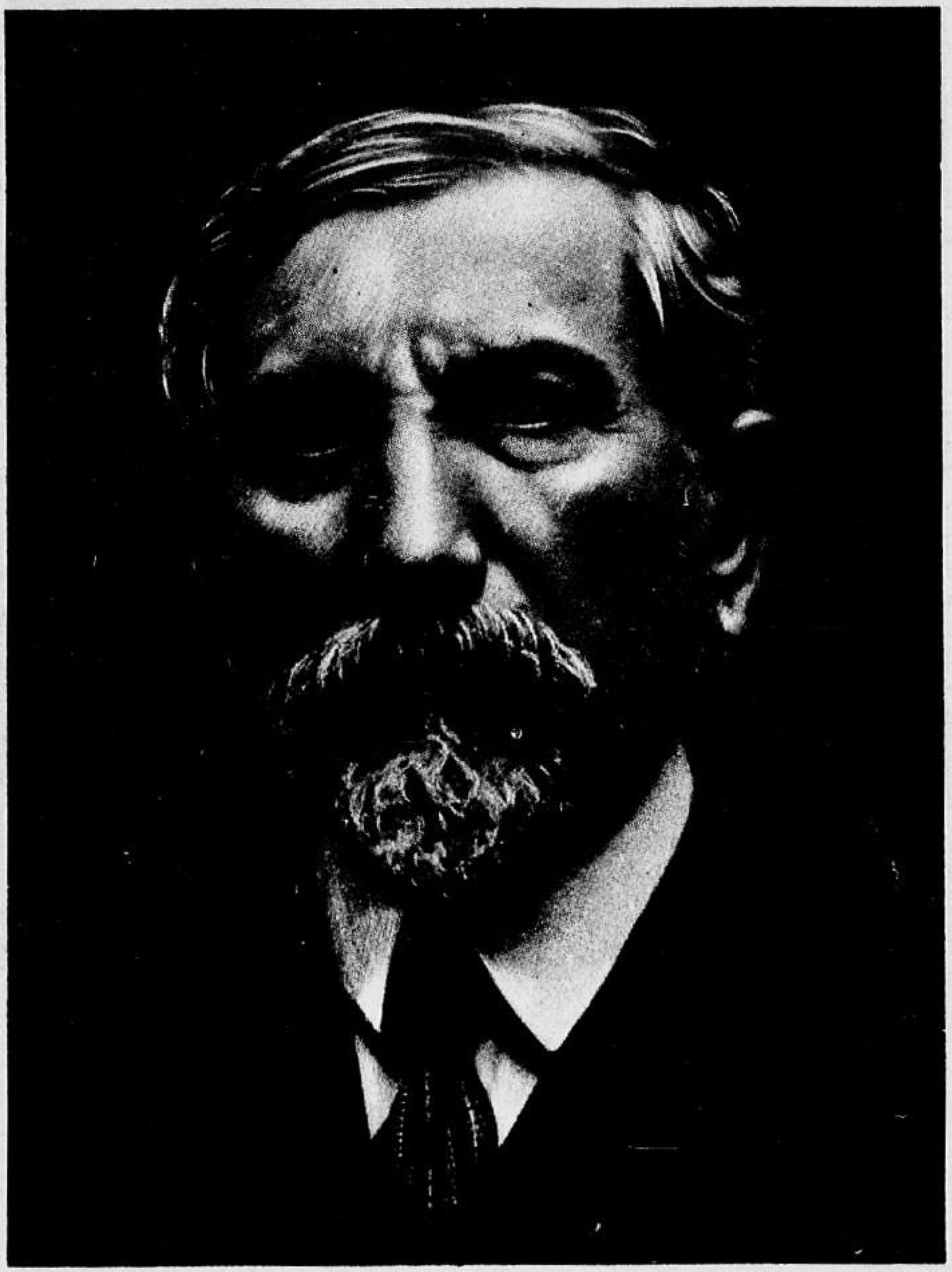

Charles Maurras.

« LA PLUS GRANDE FRANCE »

par CHARLES MAURRAS

Pour la première fois, le 1er septembre 1934, l'Action française organisait un banquet à la gloire de « la Plus grande France » destiné à resserrer les liens intellectuels, moraux et politiques qui unissent les diverses parties de notre Empire colonial.

A l'issue du banquet, Charles Maurras prit la parole après l'amiral Schwerer et Me Roure, du barreau de Blidah, et prononça un discours dont les lecteurs de l' « Almanach » liront avec intérêt et avec fruit le résumé.

— Comment la parole m'est-elle donnée?

A l'Action française, j'ai rôle de quêteur et de collecteur. Cela me vaut d'ouvrir un courrier très volumineux, tout bigarré de timbres sur lesquels on lit Nouméa, Madagascar, La Réunion, Tonkin, Pondichéry ou Chandernagor, ou Djibouti, etc., nous avons des amis merveilleux partout. A Cayenne, il existe un généreux souscripteur plus régulier que les astres du ciel. Ce concert de sympathies effectives, où l'île Maurice, le Canada, Haïti, la Louisiane, l'Egypte et même Cuba font également leur partie, manifeste, sur un grand nombre de points du globe, une fermentation des idées de l'Action française et des amitiés qu'elle a éveillées. On les trouvera jusqu'au Pérou et au Chili. Cela fait comme une « plus grande France » morale qui pense et qui sent avec nous.

Et Charles Maurras, aux applaudissements de l'auditoire, prie l'amiral Schwerer de transmettre les remerciements chaleureux de l'Action française à Mlle Schwerer, qui assure avec un infatigable dévouement la correspondance avec ce monde d'amis dispersés.

— Vous avez, Amiral, traité en maître, avec l'expérience de votre longue carrière de marin, la psychologie du Français éloigné de son pays... C'est bien cela. Un sentiment aigu de la gravité des événements politiques qui se déroulent dans la métropole et autour d'elle, lui permet de voir les choses d'ensemble avec un recul instructif.

Ces esprits attentifs, leurs regards convergents composent un public immense. La grande France, la voilà! Nous ne sommes pas des conquérants affamés de territoires continentaux et coloniaux, mais nous ne pouvons oublier quelle haute mission semble dévolue à la France, depuis des siècles, dans le monde.

« L'*Internationale sera le genre humain* », dit un chant affreux de guerre civile.

Non, l'Internationale, si elle était possible, ne ferait pas le genre humain; en introduisant partout la guerre civile, elle le diviserait.

Si le genre humain doit être unifié, ce sera par l'action de l'esprit français. Nous ne cédons pas à un nationalisme puéril, trop répandu chez d'autres nations, lorsque nous affirmons que la France est appelée à cette grande tâche. Son destin est lié à l'idée qu'elle se fait de l'Homme, de l'Esprit et aussi d'elle-même.

Charles Maurras touche alors au problème des races. L'humanité, malgré les différences ethniques, a partout les mêmes grands traits intellectuels et moraux. Son unité est évidente. Cependant, il y a des races, et c'est une affaire aussi malaisée que nécessaire, aussi complexe que naturelle d'en assurer la communication.

⁂

La République (qui d'ailleurs à l'égard des colonies a de très graves insuffisances congénitales : pas de marine, pas d'Etat...) ne saurait avoir sur ce chapitre une politique sage et cohérente. Charles Maurras cite en preuve un discours prononcé à la Chambre par un député noir de la Guadeloupe, M. Boisneuf, il y a une douzaine d'années. M. Boisneuf disait, par exemple .

« *Le mal tient à ce que la République n'a pas de programme colonial d'ensemble. Seuls les régimes monarchiques se sont préoccupés de l'organisation coloniale, qui tient dans les ordonnances de la Restauration de* 1825 *et* 1828, *dans la belle loi du* 24 *avril* 1833 *et dans les sénatus-consultes du* 3 *mai* 1854 *et* 10 *juillet* 1856. *Depuis la Troisième République, on ne trouve aucune grande loi organique coloniale.* »

Ou encore :

« *Depuis douze ans, la Guadeloupe a presque chaque année*

changé de gouverneur, tandis qu'à l'île Dominique, toute voisine, qui est une possession anglaise, c'est depuis douze ans le même gouverneur qui est en fonctions. Ce gouverneur a fait dernièrement un voyage en Angleterre. Lorsqu'il est revenu à la Dominique la population l'a reçu par des acclamations et, après avoir dételé sa voiture, l'a triomphalement conduit jusqu'à sa résidence. »

M. Boisneuf rappelait la politique de nos rois en ces termes :

« *De* 1830 *à* 1848, *la France n'a-t-elle pas, elle aussi, préparé l'abolition de l'esclavage? N'inscrivait-elle pas à son budget des crédits pour construire aux Antilles des églises, des chapelles, des écoles? En ce temps-là, la France songeait, avant tout, à sa mission de nation civilisatrice!*

« *Voilà la véritable politique coloniale de la France, la politique d'assimilation...*

« *La politique coloniale française, dès son début du* XVII^e^ *siècle, fut une politique d'assimilation. C'est ainsi que l'édit de mars* 1645, *si cruel en certaine de ses dispositions, octroyait aux indigènes affranchis les mêmes droits dont jouissaient les personnes nées libres. Où en sommes-nous aujourd'hui, sous notre République égalitaire et démocratique, de l'application de ces principes? Y a-t-il progrès ou recul?*

« *Aux temps de la monarchie, tout ce qui intéressait l'organisation des colonies était délibéré par le roi en son conseil.* »

En ce temps-là, Daudet était à la Chambre. Il disait son mot sur tout.

Aussitôt éclata sa parole d'or :

M. Léon Daudet. — *Cette procédure n'était pas mauvaise. Elle était plus rapide que la procédure actuelle. Nous y reviendrons.* (Interruptions à gauche.)

M. Boisneuf. — *Aujourd'hui, le souverain, c'est le Parlement.*

Pauvre, pauvre souverain!

⁂

— Politique d'assimilation, dit M. Boisneuf.

Qu'elle soit d'assimilation ou d'association, cette politique de notre *ancien régime* heurte à angles droits tout ce qui se rabâche dans les groupes prétendûment réactionnaires de l'Europe moderne : leur racisme occupe une position tout à fait contraire à l'esprit de nos traditions.

Eh bien! c'est le racisme qui a tort; c'est nous, réactionnaires français, qui le déclarons.

Procédons du connu à l'inconnu. Prenons ma Provence. Une des personnes les plus instruites de l'histoire de Provence et qui (par parenthèse) appartient à l'une des plus illustres de nos anciennes familles, me disait un jour que les caractéristiques du peuple provençal, sa finesse, sa fierté, sa rapidité de pensée et de sentiment s'expliquent peut-être par la facilité avec laquelle les plus hautes races du pays se sont alliées aux classes moyennes par une coutume de dérogation par le mariage qui était dans les mœurs.

Ces mésalliances fréquentes et constantes sont la cause répétée et durable qui a fait pénétrer à toutes les profondeurs du pays les plus précieuses et les plus fines des acquisitions morales et mentales de la vie civilisée.

L'hypothèse me semblait juste. Mais quelques mois plus tard, son auteur me dit: — Me suis-je trompée? Ou faut-il étendre à tout le peuple de France ce que nous observions du peuple provençal J'ai écrit dans toutes les directions, chez mes parents et amis du Nord et de l'Ouest, pour savoir si le degré des mésalliances était plus fort en Provence qu'ailleurs... Non. On m'a répondu de toutes parts qu'il en était de même d'un bout du royaume à l'autre... Les plus grandes familles n'ont cessé de contracter d'innombrables unions avec le Tiers-Etat, qui, lui-même, tout naturellement, avait des communications très directes avec le peuple ouvrier des villes et des campagnes.

Nest-ce pas ce qui a le plus contribué à l'unité française, après la politique des Rois capétiens...

— Messieurs, dit Maurras, je vous prie de comparer cette *vue* d'une des personnes les plus qualifiées de France, à

l'idée *troup-allemande*, toute physique et matérielle, que l'on se fait de la noblesse de l'autre côté du Rhin. *Nous*, disent les hobereaux, *nous sommes nobles par nous-mêmes! Vous, c'est le roi qui anoblit.*

Ce paralogisme grossier donne la mesure de deux pensées.

Il y a des familles. Il y a des familles de familles. Ou des races. Il y a des inégalités profondes entre les unes et les autres. Il n'y a pas d'abîme infranchissable, de différence morphologique absolument tranchée entre celles-ci et celles-là.

L'abus est certes possible dans tous les sens : dans les mélanges, comme dans les restrictions.

Tout le monde connaît cette histoire devenue légende : dans une de nos vieilles colonies, au cours d'une révolte de noirs dont les sangs-mêlés tenaient la tête, une dame créole, blanche cent pour cent, se tourna vers ses frères, beaux-frères et cousins, et peut-être osa-t-elle lever les yeux sur son mari, son beau-père, son père même, et, leur montrant l'incendie des sucreries ou des plantations :

— Messieurs, dit-elle, ce sont vos petits péchés qui flambent là-bas.

Cependant, ces péchés, si graves fussent-ils, n'étaient que des péchés d'amour. Il y en a d'autres. Quand, par exemple, on considère, dans l'histoire de l'Amérique du Nord, l'anéantissement complet de toute la race indigène par les Anglo-Saxons, on est bien obligé de songer à des péchés d'orgueil, à des péchés d'avarice et d'avidité, à des péchés de cruauté et de haine, aux innombrables homicides qui en ont dérivé.

On ne se mêle pas aux races inférieures, soit! c'est de la vertu. Mais on les massacre : n'est-ce pas du vice?

Je ne reproche rien à personne. Chacun a fait ce qu'il a pu ou cru devoir faire. Mais on peut dire que deux systèmes de colonisation sont sortis de l'épreuve historique. L'un a bien des défauts, que la démocratie n'a pas manqué d'aggraver en le systématisant, en donnant à ce qui est exceptionnel ou naturel les allures d'un absurde devoir : que les races *puissent* se mêler d'accord! qu'elles le *doivent*, pourquoi?... Mais, face aux excès et aux abus du système français, il faut voir de près ce qu'il y a d'erroné dans l'*essentiel* du régime anglo-saxon ou germanique : dur,

farouche, distant, systématiquement opposé à tout rapprochement, fût-il imploré par le plus légitime amour!...

Ainsi en ont disposé les événements, les tendances, les goûts, les tempéraments et les coutumes de peuples divers. Encore un coup, je ne critique pas. Je constate, compare et qualifie.

⁂

Cependant, voulez-vous que nous égayions cette enquête et ce parallèle sévères d'une pointe d'ironie et de paradoxe?...

Allons-y!

Quand une coutume naturelle, historique, est créée, ceux qui la vivent aiment à la justifier par des maximes et des doctrines. Cela est arrivé à nos amis anglais. Ils pratiquent un certain système colonial. Ils en ont cherché la philosophie. Il est réjouissant de voir que, pour trouver la justification du *noli me tangere* appliqué aux peuples vaincus, ils se sont faits les écoliers, disons les disciples de ces inférieurs. Leur admirable école indianiste où brilla un Allemand qu'ils anglicisèrent, Max Muller, et un Anglais qui se germanisa, Houston Stewart Chamberlain, cette école, qui a rendu de très beaux services à la critique de la démocratie, l'école de Sumner Maine et d'Alfred Lyall, les a, peu à peu, pénétrés d'une notion de la *race* tellement voisine de l'idée de la *caste* que la différence s'est pratiquement évanouie entre les deux conceptions. Ce que les Allemands disent brutalement sur l'incompatibilité charnelle des races humaines; ce que les nazis de Hitler redébitent d'après Gobineau et Chamberlain, les Anglais sont trop courtois, ils sont bien trop gentilshommes pour l'articuler ou même pour convenir qu'elle est une des pentes favorites de leur esprit. Mais, tout bas, dans le secret de leur cœur, *ils le pensent* : il y a des Aryas, il y a des Parias, certaines races sont « intouchables », alors que d'autres sont physiquement prédestinées à l'empire et à la domination...

N'est-ce pas pittoresque?

N'est-il pas amusant de voir l'esprit anglais, et le plus authentique, et le plus aristocratique, celui de la haute Eglise et des grandes Universités, adopter en secret le point de vue de ses serviteurs indiens!

Vous savez tous les vers d'Horace :

Græcia capta ferum victorem
Cepit...

Sans rompre la mesure, on peut chantonner :

India capta...

Seulement, prenons garde! Le Romain avouait. L'Anglais n'avoue pas. Le Romain avouait, et cela se comprend : il avait reçu de la Grèce l'épopée, le lyrisme, la philosophie, la sculpture, l'architecture, la morale, la science, enfin tout l'acquis civilisateur, de quoi élargir indéfiniment la vie et la pensée des hommes. Les Anglais ont reçu de l'Inde quoi?

De quoi tout rétrécir! Il faut approuver le silence des Anglais : il est fait de pudeur et de modestie.

⁂

Combien cela nous ressemble peu! De François Ier à nos jours, le vrai colon français ne s'est jamais embarrassé des ridicules nuées de l'égalité, ni des rêves de liberté démocratique et républicaine : mais il a toujours reconnu son devoir de fraternité, — la fraternité d'un aîné!

Maintenant, la grosse question :

— Y a-t-il un droit et un devoir d'aînesse constant dans la famille humaine?

Ou le droit et le devoir d'aîné passent-ils tour à tour d'une nation à l'autre, en sorte que chacune ait son heure et, comme disait Dante, son cri, le cri, *il gridо?*

Ce sont des hypothèses entre lesquelles nous n'avons pas à opiner.

Mais retenons la grande condition générale: pour que des frères aînés remplissent un rôle et fassent leur devoir, le prestige brillant de l'esprit et du cœur ne saurait suffire, il leur faut, en outre, la force.

Jamais une grande nation ne remplira sa mission civilisatrice, jamais elle n'aidera les peuples assimilés ou associés, si la force politique, militaire, navale vient à manquer à cet Etat.

Cette force, la France en a donné de récents témoignages. Mais, peut-être, loin d'elle, plus souvent que dans la conduite de son Etat métropolitain.

Voyez nos très grands chefs coloniaux. Ils ont fait des miracles là-bas, chez vous.

A Paris, n'ont-ils pas été plus ou moins vaincus?

Voyez Marchand, il avait traversé le continent noir, surmonté toutes les difficultés du Congo. Sur le Nil, la nature des choses ne lui interdisait pas le triomphe. Mais le triomphe ne lui était pas permis de Paris. La nation française, divisée par la cause éminemment républicaine du traître juif Alfred Dreyfus, ne pensait pas au sublime effort africain. Elle ne pouvait l'appuyer : quel désespoir pour un Marchand! Celui-ci, grand esprit, fiévreux, chercheur d'une haute originalité, s'est longtemps débattu contre l'évidence. Il avait fini par tourner sa juste rancune contre le suffrage universel inorganique, auquel il voulait substituer un suffrage « familial ». Quelles admirables campagnes il mena là-dessus! Elles n'ont pas abouti. Elles ne pouvaient pas aboutir.

Un autre grand colonial, le conquérant de Madagascar, Gallieni, fut, un moment, sous les murs de Paris, plus heureux que ne l'avait été le soldat-poète Marchand. Il sauva notre capitale. Il décida de la bataille de la Marne. Mais quelques mois plus tard, quand il eut accès au gouvernement, qu'elles persécutions horribles put lui infliger un Briand, comme pour lui faire expier ce service central, cet exploit métropolitain! Deux écrivains coloniaux, natifs de La Réunion, MM. Ary et Marius Leblond, dans un beau livre, ont raconté le supplice du chef adoré. Là, se vérifie l'axiome : l'autorité de ce proconsul génial n'a pu résister à l'assaut de la démagogie métropolitaine.

Enfin Lyautey! Lyautey, ce royaliste! Lyautey créateur du Maroc français! Lyautey à qui notre ami le colonel de Corta écrivait :

— *Je n'ai voulu servir au Maroc qu'un monarque absolu. Vous partez : je pars, pour ne pas servir un simple fonctionnaire républicain.*

Lyautey, dont tous les actes indochinois, algériens, marocains, furent des victoires. Eh bien! Lyautey à Paris fut mis en échec par la République. Humiliation dont il ne supportait même pas le souvenir, car il disait à quelqu'un que je connais bien :

— *Voyez-vous, il y a un mal qui me ronge : toujours le*

même. C'est de voir que la France a eu de Clemenceau ce qu'elle attendait de Lyautey.

Lyautey comparait la République à la syphilis : quand on l'a attrapée, on se fait sauter le caisson, ou l'on essaie de vivre avec son mal...

Marchand, lui, ne croyait d'abord pas à cette malignité du régime. Cependant, vers sa fin , dans la préface écrite pour le livre de Max Elmer, la *France en danger*, il envisageait l'hypothèse d'un retour de la Monarchie. Retour possible. Retour lointain. Lointain? Lointain? Sait-on jamais? Et qui sait si, devant les dernières démonstrations de la honte et de l'horreur du régime, devant la renaissance croissante du sentiment royaliste, Marchand ne se serait pas embarqué avec nous sur le *Campana?*

Maurras ajoute :

— J'ai commencé d'écrire dans un journal royaliste, le *Soleil*, dirigé par ces monarchistes modérés dont l'espèce est en voie de disparaître : ils témoignaient hautement de leur humble espérance que la France contracterait quelque jour avec la royauté « *un mariage de raison* ».

Messieurs, voilà qui change, semble-t-il, voilà même qui est changé. La France et ses colonies sont en train de faire avec la Maison royale de France un mariage tout différent : extrêmement raisonnable, certes, mais (tant l'idée monarchiste enflamme les cœurs et éclaire les esprits dans la métropole et par toute la France d'outre-mer), il se prépare un véritable mariage d'inclination, et même beaucoup mieux. Lâchons, tout à trac, le seul mot qui convienne à propos du Prince Charmant que nous allons saluer à Gênes : ce sera un mariage d'amour. Levons nos verres à cette double fête où la France et le fils de ses Rois vont se retrouver. Vive la France et vive le Roi!

CHARLES MAURRAS.

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

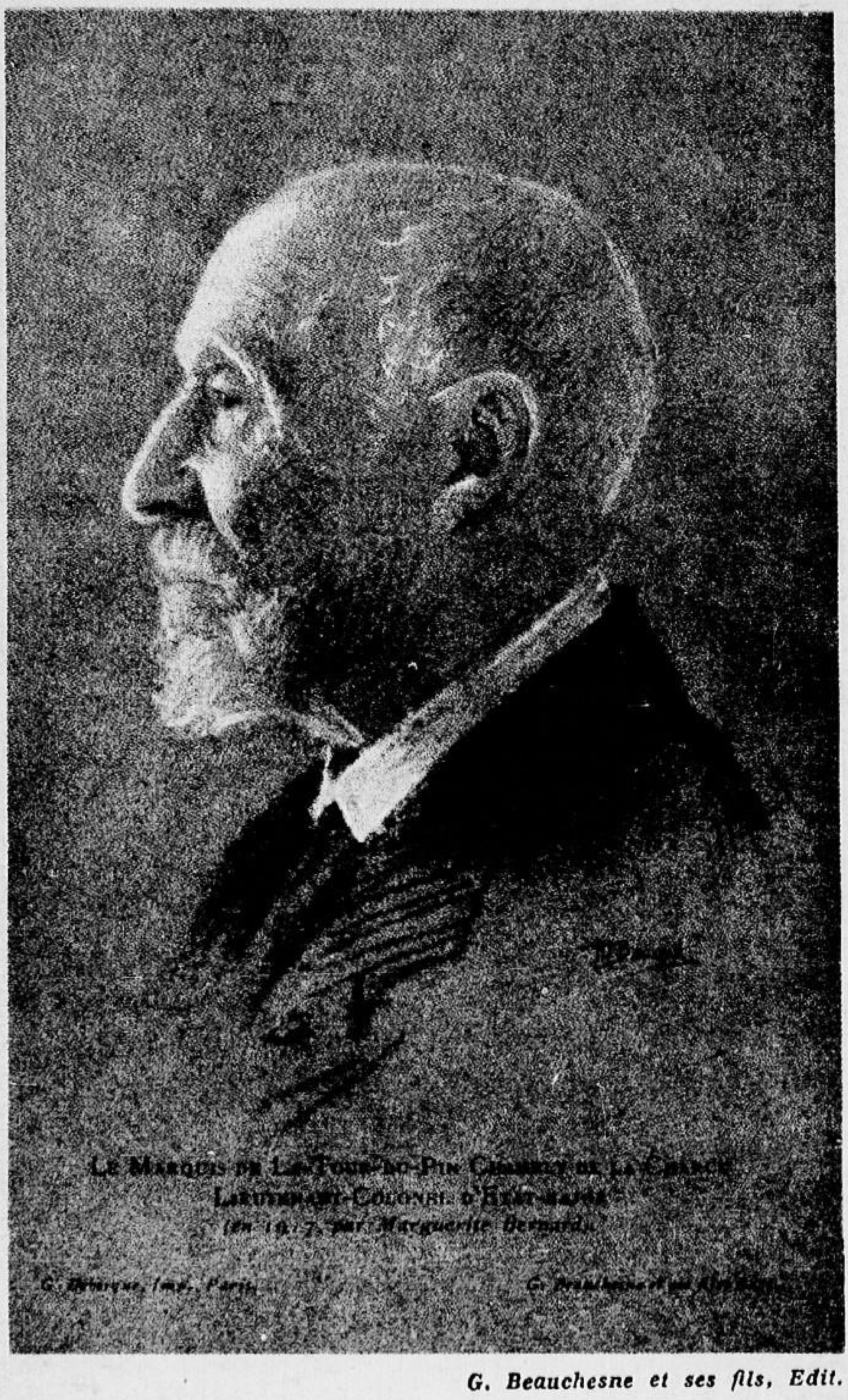

Le Marquis de La Tour du Pin.

CENTENAIRE

DU MARQUIS DE LA TOUR DU PIN

Le 1er avril 1934, tombait le centenaire de la naissance de René de La Tour du Pin-Chambly, marquis de la Charce, qui fut le rénovateur en France des doctrines corporatives. Il était juste que l'on commémorât le souvenir du grand philosophe, du grand chrétien, à qui nous devons un si magnifique programme d'ordre social, puisé aux sources les plus pures du christianisme.

Le 27 mai, l'Union des Corporations françaises organisait un pèlerinage sur la tombe du marquis de La Tour du Pin au cimetière d'Arrancy. Parmi les 600 personnes présentes, on remarquait des membres de la famille, des amis et disciples du grand sociologue, avec Charles Maurras au premier rang. Au fanion de l'U.C.F. s'étaient joints de nombreux fanions des sections d'A. F. de la région qui s'inclinèrent pendant que Firmin Bacconnier déposait sur la tombe une magnifique couronne au nom de l'Union des Corporations.

Après des discours éloquents de Firmin Bacconnier, de Roger Semichon, d'Hilaire Morban, de M. Felgines et de M. Roger Magnicz, président du Cercle La Tour du Pin, les assistants eurent l'heureuse surprise d'entendre la voix de S.A.R. Monseigneur le Comte de Paris, enregistrée par un disque, prononcer le beau message suivant:

En ce lieu qui a vu naître La Tour du Pin et où vous vous êtes réunis pour célébrer son centénaire, je tiens à vous adresser quelques paroles pour vous féliciter de l'activité avec laquelle vous propagez sa doctrine.

Pendant dix siècles, la France a vécu en Monarchie, elle a grandi, elle s'est développée, guidée et soutenue par une discipline morale et sociale. La Révolution, reniant et rompant avec le passé, a voulu édifier une nouvelle société, basée sur l'individualisme.

Vains efforts! Après cent cinquant ans, ces funestes principes nous ont conduits à la division du pays en clans s'op-

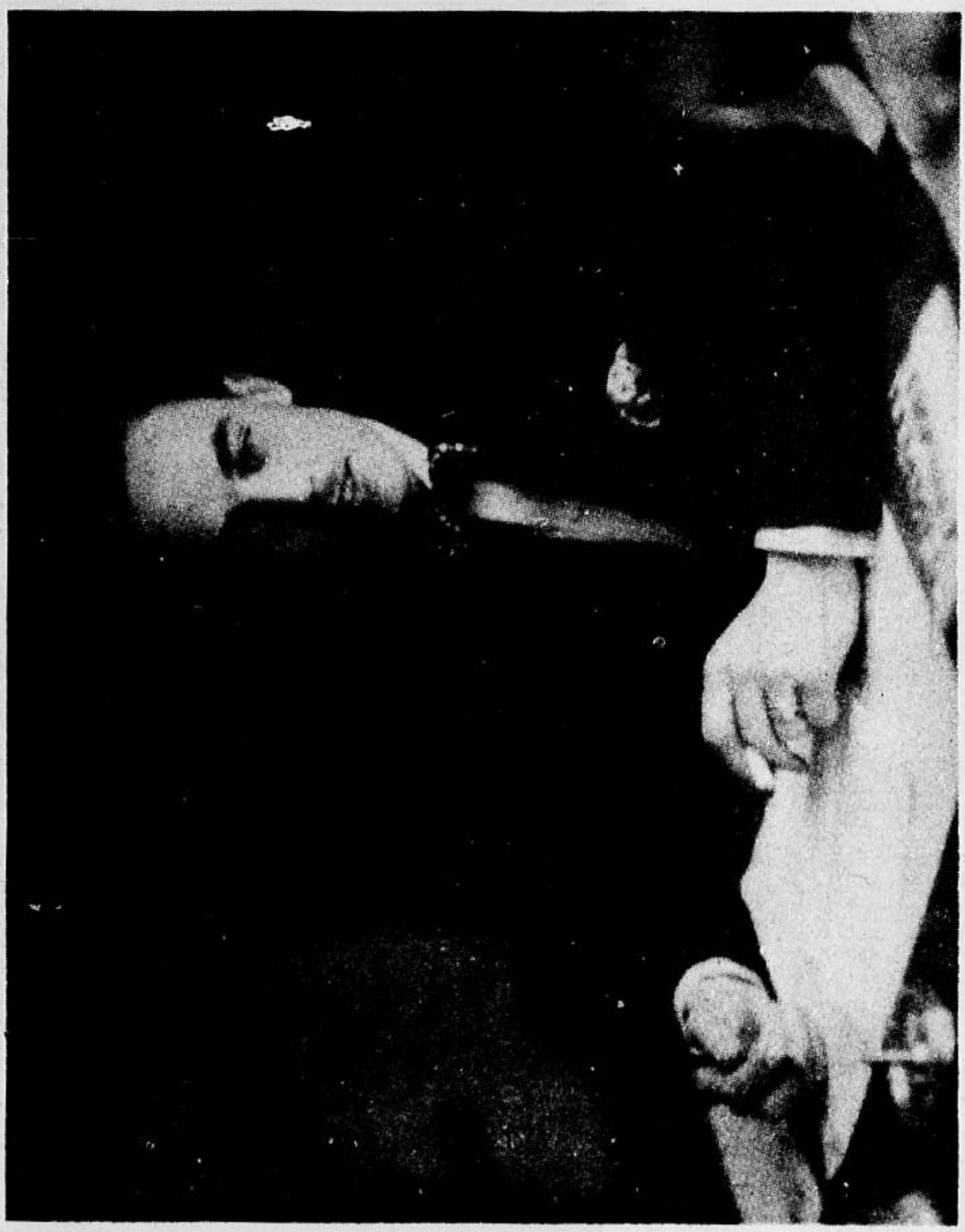

Monseigneur le Comte de Paris.

posant et se combattant les uns les autres, au règne de l'immoralité, à l'impunité des crimes, à l'injustice dans tous les domaines et particulièrement dans l'ordre social et judiciaire.

A tous ces maux, un seul remède: la Monarchie.

Le Roi, indépendant des partis, attaché au bien public, pourra réaliser un ordre corporatif, car il résoudra avec équité les conflits, punira les coupables, si haut qu'ils soient placés et récompensera les bons serviteurs du pays quels que soient leur rang et leur fortune.

Il fera cesser les désordres d'une économie anarchique en imposant la discipline d'une organisation sociale, gardant à chacun ses justes libertés et facilitant la collaboration des producteurs en vue d'une prospérité commune.

Pour sauver la République, beaucoup de gens voudraient appliquer la corporation au régime actuel, mais c'est irréalisable et, en plus, ils trahissent leur parti, puisque corporation et Monarchie sont inséparables.

Malgré eux ou bien sans s'en rendre compte, en adoptant la corporation, ils s'acheminent vers la Monarchie.

A vous qui avez depuis longtemps parcouru la route qui conduit à la Monarchie, mon Père me charge d'exprimer sa gratitude pour le dévouement et l'activité avec lesquels vous servez la Cause.

La barrière de l'exil qui nous sépare s'écroulera bientôt, ébranlée par nos efforts conjugués, et en attendant ce jour heureux, que partout retentisse ce cri: « Pour que vive la France, vive le Roi! ».

CONSERVATION PARFAITE DES ŒUFS

PAR LES

« COMBINÉS BARRAL »

PROCÉDÉ RECONNU LE PLUS SIMPLE
ET LE PLUS EFFICACE PAR DES MILLIERS DE CLIENTS

5 "COMBINÉS BARRAL" pour conserver 500 œufs, franco à domicile ***11 francs***

Adresser les commandes avec un mandat-poste dont le talon sert de reçu à M. Pierre RIVIER, Directeur de la Société des « COMBINES BARRAL », 8, villa d'Alésia, Paris. (R. C. Seine 49-658)

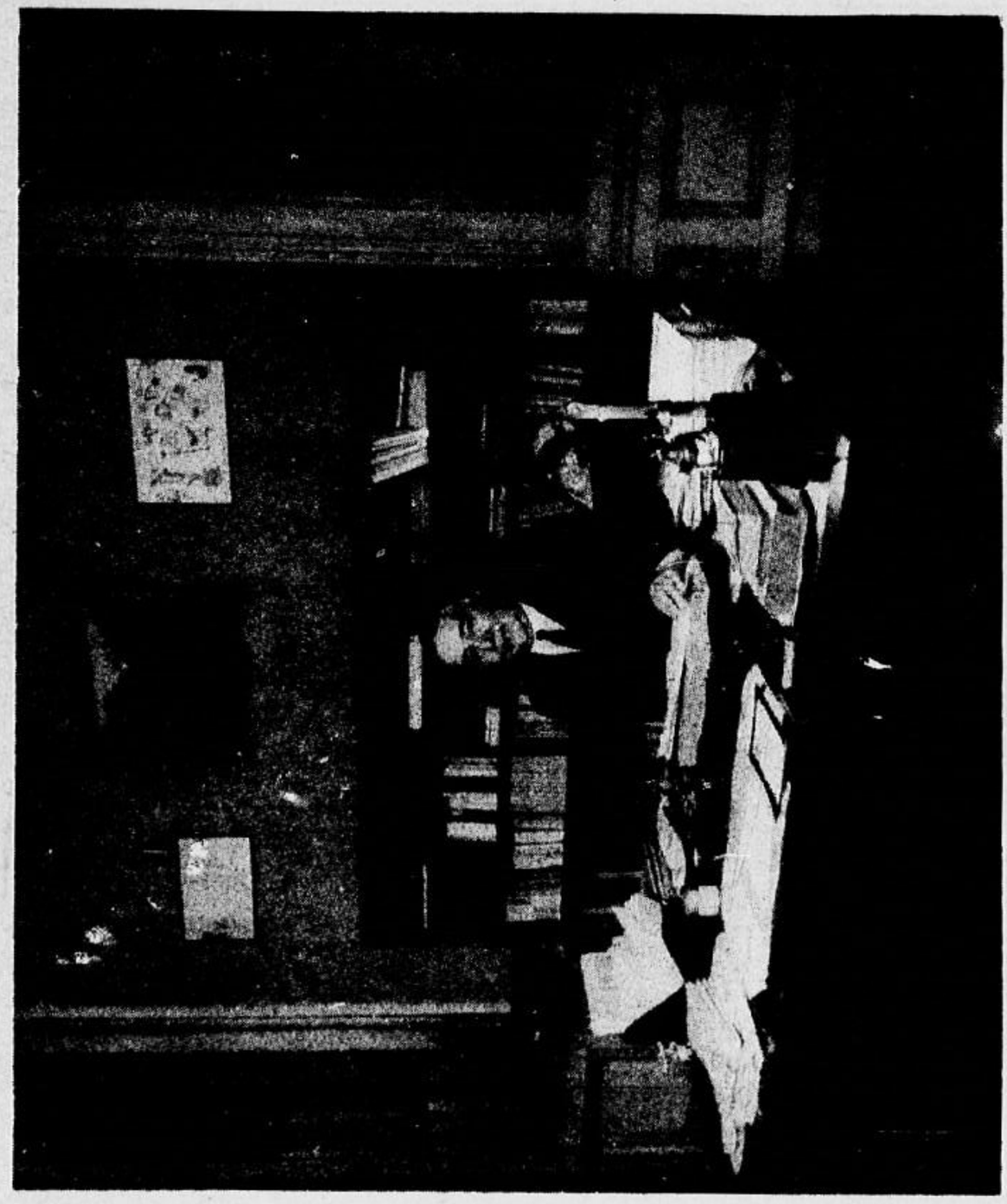

Léon Daudet.

QUATRE LEÇONS DONNÉES AU PEUPLE FRANÇAIS

LES 6 ET 20 FÉVRIER — LE 30 JUIN ET LE 25 JUILLET

Depuis de longues années, chaque jour, nous répétons sans nous lasser au peuple français:

1° Que le régime républicain, c'est-à-dire maçonnique et policier (1), tue la France, en décomposant la société et en ouvrant le pays à des invasions périodiques, de plus en plus désastreuses;

2° Que le parlementarisme est une plaie infectée;

3° Que la Société des Nations est une farce onéreuse;

4° Que l'Allemagne n'a pas changé, n'a jamais changé, qu'elle était hier, qu'elle est aujourd'hui, qu'elle sera demain un barbarie scientifique et qu'elle anéantira l'Europe à l'aide de ses engins perfectionnés, si celle-ci se laisse faire.

L'année 1934 a démontré expérimentalement la justesse des propositions ci-dessus, et nous a apporté la même confirmation PAR LES FAITS que la guerre de 1914, annoncée par nous, QUOTIDIENNEMENT, depuis le 21 mars 1908.

En effet:

Le 6 février, quelques misérables infatués, qui jouaient au dictateur avec des têtes vides et des foies de poulet, un Daladier, un Frot, un Cot, un Paul-Arlette-Boncour, un Bonnefoy-Sibour, etc., ont fait massacrer sur la place de la Concorde vingt-deux patriotes et anciens combattants, en ont fait estropier un millier d'autres. CRIME JUSQU'A PRÉSENT RESTÉ IMPUNI. Le prétexte de cette hécatombe était que ces patriotes et anciens combattants s'étaient permis de crier: « A bas les voleurs! A bas les pourris! » sous le nez desdits parlementaires voleurs et pourris. En même temps, ces deux ignobles bandits Daladier et Frot, avec la complicité du préfet assassin Bonnefoy-Sibour (maintenu préfet de Seine-et-Oise quand il devrait être guillotiné), avaient procédé à des arrestations illégales, dont ils espéraient qu'elles entraî-

(1) Voir à ce sujet mon récent ouvrage, la *Police politique*, chez Denoël et Steele, 19, rue Amélie, Paris Un fort volume: 15 fr.

L'ATELIER 75

SPÉCIALISTE DU MEUBLE MODERNE

MAISON FRANÇAISE

LE MEILLEUR ACCUEIL EST RÉSERVÉ AUX LECTEURS DE L'A. F.

SES CRÉATIONS ORIGINALES
ET DE BON GOUT
CATALOGUE ET DEVIS FRANCO
PRIX MODÉRÉS

20 BIS, RUE LA BOÉTIE, PARIS

neraient la mort des résistants, suivant le mécanisme pratiqué par les policiers. Mais le procureur général M. Donat-Guigue eut le courage de refuser les mandats d'amener nécessaires à l'opération, ce qui est tout à son honneur et ce que n'eût pas fait son prédécesseur, le larbin Scherdlin.

Le 20 février, la police de Sûreté générale, dite « nationale », assassinait, d'ordre de Camille Chautemps et de son beau-frère, le procureur Pressard, le conseiller Albert Prince, qui avait repéré les compromissions staviskyennes des deux gredins, aujourd'hui surabondamment démontrées, quant à Chautemps, par le magnifique réquisitoire d'André Tardieu. Aussitôt, les assassins criaient au suicide, comme en 1904 dans l'affaire Syveton, comme en 1923 dans l'affaire Philippe Daudet. Les loges et leurs nervis de la rue des Saussaies essayaient de salir l'intègre Prince, selon la tradition constante de cette association de malfaiteurs, qui disposait, pour la seule année 1934, de 80 millions de fonds secrets; de quoi acheter toute une cargaison de maîtres chanteurs, d'Anquetil, d'André Gaucher, de Dubarry, de Darius et C^ie^.

Mais le 30 juin 1924, c'était d'Allemagne que venait la terrible leçon pour tous les présidents du Conseil de la République, qui se succédaient depuis le 11 mai 1924 et subissaient la tutelle du maquereau bénit Aristide Briand. Le chancelier Hitler, idole de la jeunesse allemande, grand-prêtre de la mystique raciste — qui avait anéanti sans résistance le *Zentrum* catholique allemand et le marxisme dans ses deux branches — procédait, pour des raisons encore peu connues, à des exécutions sans jugement d'une rare férocité. Le peuple allemand n'avait donc pas changé depuis les horreurs de Visé, de Taminès et de Dinant, dont Guiraud de la *Croix* disait « si c'était vrai ». Aucun doute: c'était bien vrai, et un frisson d'horreur passa sur le monde civilisé, en même temps que les pauvres imbéciles qui s'étaient laissé prendre aux « finasseries » de Stresemann pouvaient mesurer l'abîme de leur sottise depuis Herriot qui, en 1924, évacua la Ruhr, dont l'occupation rendait toute guerre impossible, jusqu'à Tardieu qui, le 30 juin 1930, évacua Mayence en donnant l'essor à l'hitlérisme, au mépris des avertissements de Foch et de Maurras. Entre Herriot et Tardieu, il y avait eu ce pleutre de Poincaré

(du plan Young), le sinistre Painlevé dit « Panthéon », Laval et autres, tous aussi ignorants que possible du caractère et du tempérament allemands.

Or le 25 juillet, il y a quelques jours, nouveau coup de tonnerre: le chancelier Dollfuss, héros national de l'indépendance autrichienne, était assassiné par des nazis autrichiens, venus d'Allemagne. Il n'était pas malaisé de deviner d'où le coup était parti. Le 25 juillet était la suite du 30 juin. Un nouveau frisson d'horreur passa sur le monde civilisé, notamment sur l'Angleterre, la France et l'Italie, comme au temps de miss Cavell et du *Lusitania*. Le péché de férocité est le péché mignon des Allemands. En même temps, le maréchal Pétain, qui sauva Verdun, devenu ministre de la Guerre, déchirait les derniers voiles en annonçant que « la prochaine guerre » viendrait en coup de foudre et serait une attaque brusquée. Tel était le dessert du fameux déjeuner de Thoiry. Tel était l'aboutissement du nouveau « rapprochement franco-allemand », de Briand, de Berthelot et du louche et clignotant petit Paul Reynaud, celui dont Poincaré nous disait à la Chambre, à la séance de nuit de la Ruhr: « Le discours de M. Paul Reynaud est très suspect ». Cette vermine, qui joue actuellement à la dévaluation du franc, ne doit pas être oubliée dans la liste des pourrimentaires les plus nocifs.

Telles sont, jusqu'à présent, les quatre leçons politiques données au peuple français depuis sept mois. Fasse le ciel que la plus terrible, la plus sanglante ne vienne pas compléter la série!

LÉON DAUDET.

FABRIQUE DE DORURES
Ornements d'église
Bannières - - - -
Fanions - - - -
Drapeaux
CLAUDE PROTON
S. A. R. L.
5, Place Cro x-Paquet, LYON
Tél. : B. 61-98

ARTHRITIQUES

Pour PREPARER votre EAU
ALCALINE et DIGESTIVE

N'employez que le

SEL
VICHY-ÉTAT

Le seul véritablement extrait de l'eau des SOURCES DE L'ÉTAT

Lessive les Reins
l'Estomac et l'Intestin
et élimine

l'ACIDE URIQUE

Le paquet de 3 sachets pour trois litres d'eau 1f.05

Exigez SEL VICHY-ETAT
portant le rond bleu VICHY-ETAT

TOUTES PHARMACIES

Achetez

vos fourrures

en toute confiance

et aux meilleurs prix

chez

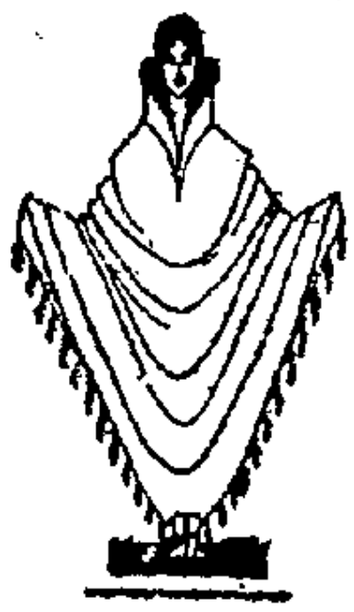

BRAUN

Ancien fournisseur
de la Maison de France

(Se recommander de l'A. F.)

6, rue de Grenelle, PARIS (VI^e^)

Téléphone :
Littré 55-47

Métro :
Saint-Sulpice et Croix-Rouge

L'ANNÉE POLITIQUE

Nous avons, l'an dernier, dit le réveil de l'esprit public. La malfaisance de la démocratie, incapable par essence de porter remède à aucun des maux qui se faisaient cruellement sentir. Les Français patriotes s'étaient à la longue révoltés, et peu à peu les idées maurrassiennes étaient apparues à beaucoup comme l'unique solution. Pendant l'année 1934, la nation patriote a franchi une étape immense. Les événements auxquels nous pensons sont encore présents dans toutes les mémoires. Le bénéfice moral que le pays en a retiré est à proportion des maux qui continuent de croître et qui sont inséparables de toute démocratie. Le sursaut du 6 février montre la voie à suivre alors qu'il est grand temps car de tous côtés les périls menacent.

⁂

Dès octobre 1933, on sent les premières secousses annonciatrices d'une année tragique dans une Europe où les idées démocratiques agonisantes provoquent encore des méfaits. En Espagne, l'agitation continue, provoquant les troubles anarchistes de décembre qui mettent le pays à feu et à sang, et l'on peut juger, là aussi, de la malfaisance d'un régime où les hommes d'Etat tombent et ressuscitent selon les caprices les plus insensés. Le nouveau cabinet Lerroux est renversé après un jour d'existence. M. Sanchez Romain ne parvient point à faire un ministère: le Dr Maranon pas davantage. Enfin, M. Martinez Barrie réussit à donner à l'Espagne ce que l'on appelle — en démocratie — un gouvernement. Deux mois après, les élections amèneront à la Chambre une majorité de droite qui élira un président radical... Duperie éternelle des conservateurs qui veulent jouer la règle du jeu parlementaire!

Cependant, à Genève, Paul-Boncour palabre pour montrer l'excellence de la politique des pactes. Et Daladier, à la clôture du congrès radical de Vichy, prononce un discours embarrassé dans lequel il parle trop de sa « conscience ». Aussi le *tonus* des Allemands ne baisse-t-il point: Hitler, le

1er octobre, préside une fête de la moisson à laquelle prennent part 500.000 paysans. A la Conférence du Désarmement, où la France montre sa faiblesse coutumière, l'Allemagne réclame la faculté d'avoir des armes en rapport avec ses 200.000 hommes de « milice », car tel est le chiffre qu'elle veut obtenir, contrairement aux clauses militaires du Traité de Versailles. Il lui faut aussi une aviation et une artillerie, et comme pour la première fois on ne lui donne pas satisfaction, elle se retire de la S.D.N., ainsi que de la Conférence du Désarmement. Hitler continue. Il prononce, le 24, un discours très violent devant 20.000 auditeurs. Le poste de radio de Berlin diffuse le chant allemand: « Nous voulons battre victorieusement la France ».

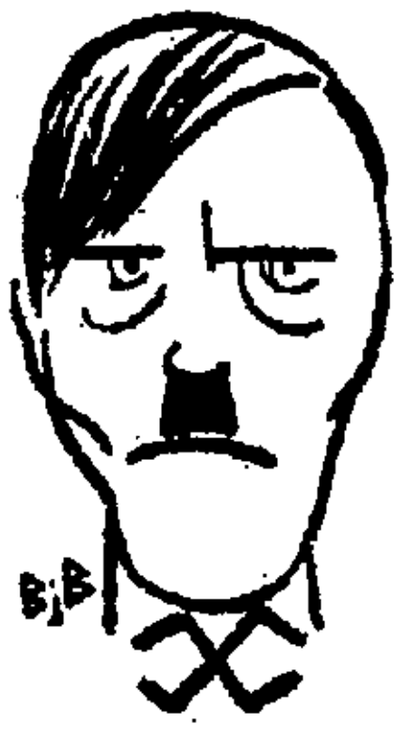

d'après le *Charivari*.

En Autriche, l'Allemagne développe sa propagande. Le 2, on découvre à Vienne des dépôts d'armes nazis et des centres d'action, et, le 3, le chancelier Dollfuss échappe à un attentat. Le 9, on arrête un fonctionnaire municipal militaire, hitlérien zélé.

Dans le même temps, chez nous, le ministère Daladier tombe et renaît à peu près identique, avec Sarraut à sa tête, sans pouvoir prouver que la démocratie est capable de faire d'autres économies que celles que l'on a justement qualifiées de ruineuses. Les projets financiers augmentent les impôts. Le mécontentement des honnêtes gens croît et la Chambre ne peut siéger qu'à l'abri d'un puissant cordon de police.

⁂

Le mois de *novembre* est marqué par le plébiscite allemand du 12 qui donne à Hitler 40.000.000 de suffrages. Le

plébiscite est, évidemment, précédé, accompagné et suivi de discours fulgurants et d'une spéciosité toute germanique sur la responsabilité de la guerre, le droit de dévorer ses voisins... La France commence à s'émouvoir. En un lumineux et poignant discours, M. Georges Mandel demande au gouvernement si nous sommes en état de faire face aux risques de guerre. M. Louis Marin montre la nécessité de revenir sur les dangereuses réductions de crédit opérées récemment sur les budgets de la défense nationale. Malgré ces adjurations éloquentes et celles de M. Franklin-Bouillon, la Chambre, par 394 voix contre 114, approuve la politique d'abandon et de faillite qui nous conduit directement à la guerre.

Au point de vue financier, la politique du gouvernement continue à être lamentable. La première tranche de la loterie nationale est tirée. M. Georges Dovime révèle dans l'*Action française* quels scandales constitue la manière dont les billets sont imprimés et placés. Concussion, trafics, pots-de-vin. D'autre part, l'administration des douanes annonce que le déficit de notre balance commerciale atteint près de dix milliards de francs pour les dix premiers mois de 1933.

Le 24 novembre, vers 2 h. 15 du matin, le cabinet Sarraut est renversé par 321 voix contre 247, juste châtiment. Sur les dix-huit ministres dont il est composé, quatorze appartenaient déjà au cabinet précédent. La politique est, évidemment, la même. Une fois de plus, la République est sauvée et, une fois de plus, aucun des problèmes essentiels pour le pays n'est résolu, pas même étudié avec sérieux. Les impôts augmentent. La France proteste. Les présidents de Chambres de commerce renouvellent leurs revendications et

AVEC SES DISQUES

L'ANGLAIS SANS PEINE vaut un séjour en Angleterre.
Prix de chaque disque (25 cm.), contenant six leçons:
21 fr.; franco: **26** fr.

Prix des dix premiers disques ..... franco **210** fr.
Les 22 disques ..... franco **440** fr.

(*Pas d'envoi contre remboursement.*)

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,
et à son annexe des Champs-Elysées: **1, rue du Boccador.**

leurs conseils. Les politiciens n'en ont cure, car les remèdes que proposent toutes les compétences ne sont pas applicables en démocratie.

*
* *

Le 1er *janvier* 1934, notre ambassadeur à Berlin remet à Hitler l'aide-mémoire dans lequel le gouvernement français, toujours attaché à la cause du désarmement, précise comment il en conçoit la réalisation pratique. Dix-neuf jours plus tard, l'Allemagne répond... négativement.

Mais alors éclate une affaire qui va absorber toutes les préoccupations, l'« affaire » qui va montrer toute la pourriture d'un régime décadent. Dès la fin de décembre, on a découvert que le Crédit municipal de Bayonne avait émis pour plus de cent millions de faux bons: l'organisateur de cette formidable escroquerie est un nommé Stavisky, Juif russe naturalisé, poursuivi pour d'autres méfaits de même ordre. mais qui a bénéficié d'une longue impunité due à ses hautes relations dans la politique, la police et la magistrature.

Le 2 janvier, l'*A. F.* publie deux lettres de M. Dalimier, alors ministre du Travail, recommandant, en 1932, aux compagnies d'assurances privées et aux assurances sociales les bons des crédits municipaux comme des placements de tout repos.

Le 3, les complicités se précisent: M. Garat, député-maire de Bayonne, est mis en cause; Tessier, directeur du Crédit municipal de cette ville, est arrêté. Le 8, Stavisky, qui a disparu sans qu'on ait cherché à l'arrêter, est retrouvé à Chamonix avec une balle dans la tête. Il a été « suicidé » par des gens qui ont intérêt à ce qu'il ne parle pas et ne puisse découvrir le réseau des complicités politiciennes, policières et administratives grâce auquel il a pu extorquer plusieurs centaines de millions à l'épargne publique.

Le 9, c'est la rentrée des Chambres. Une vaste manifestation s'organise autour du Palais-Bourbon: Paris est en état de siège et la police parisienne, presque entièrement mobilisée, est incapable de maîtriser l'indignation publique contre les parlementaires.

Le 10, le gouvernement, croyant ainsi enrayer le mouvement d'indignation qui monte, parle de déposer un projet

d'après le *Charivari*.

de loi sur la diffamation, qui n'est qu'un étranglement de la presse. Charles Maurras, dans l'*A. F.*, adresse au président du Conseil des menaces de mort, au cas où le projet serait voté. Après la lettre à Schrameck, c'est la lettre à Chautemps. Le projet est repoussé par la commission de législation.

Le maître chanteur Dubarry et Camille Aymard, accusés d'avoir reçu d'importantes subventions de Stavisky, sont arrêtés et conduits à Bayonne. La police et le gouvernement tentent d'accumuler les preuves du « suicide » de Stavisky, mais l'opinion publique se refuse à l'admettre. Le député de Paris Bonnaure est inculpé et la Chambre est saisie d'une demande de levée de son immunité parlementaire.

Le 11, nouvelles manifestations devant la Chambre des députés, c'est une véritable émeute. Cinq cents arrestations sont opérées, des bagarres sanglantes ont lieu, pendant que la Chambre poursuit la discussion des interpellations sur le scandale Stavisky.

Le 12, le ministère Chautemps-Stavisky obtient la confiance de la Chambre par 376 voix contre 205, mais les orateurs de l'opposition ont réussi à montrer toute l'étendue du scandale bien républicain. La Chambre prononce la levée de l'immunité parlementaire du député Bonnaure, qui, bientôt, est inculpé de recel.

Le 13, à la Chambre, M. Philippe Henriot, député de la Gironde, prononce un vigoureux réquisitoire et produit des documents écrasants pour le gouvernement au sujet de l'affaire Stavisky.

Le 23, sur la rive gauche, les manifestations durent très avant dans la nuit.

Le 26, nouvelles manifestations sur les boulevards; les « Jeunesses patriotes » et les membres de la « Solidarité française » se joignent aux Camelots du Roi.

A LA GRANDE MAISON DE RUSTIQUES

172, Avenue du Maine (14e)

MÉTRO : MOUTON-DUVERNET

TÉL. : SÉGUR 80-91

MEUBLES

Ancien et reproduction d'Ancien

INSTALLATIONS
DÉCORATIONS
GRAND CHOIX
DE COSY-CORNERS

Facilité de paiement.

Se recommander de l'A. F.

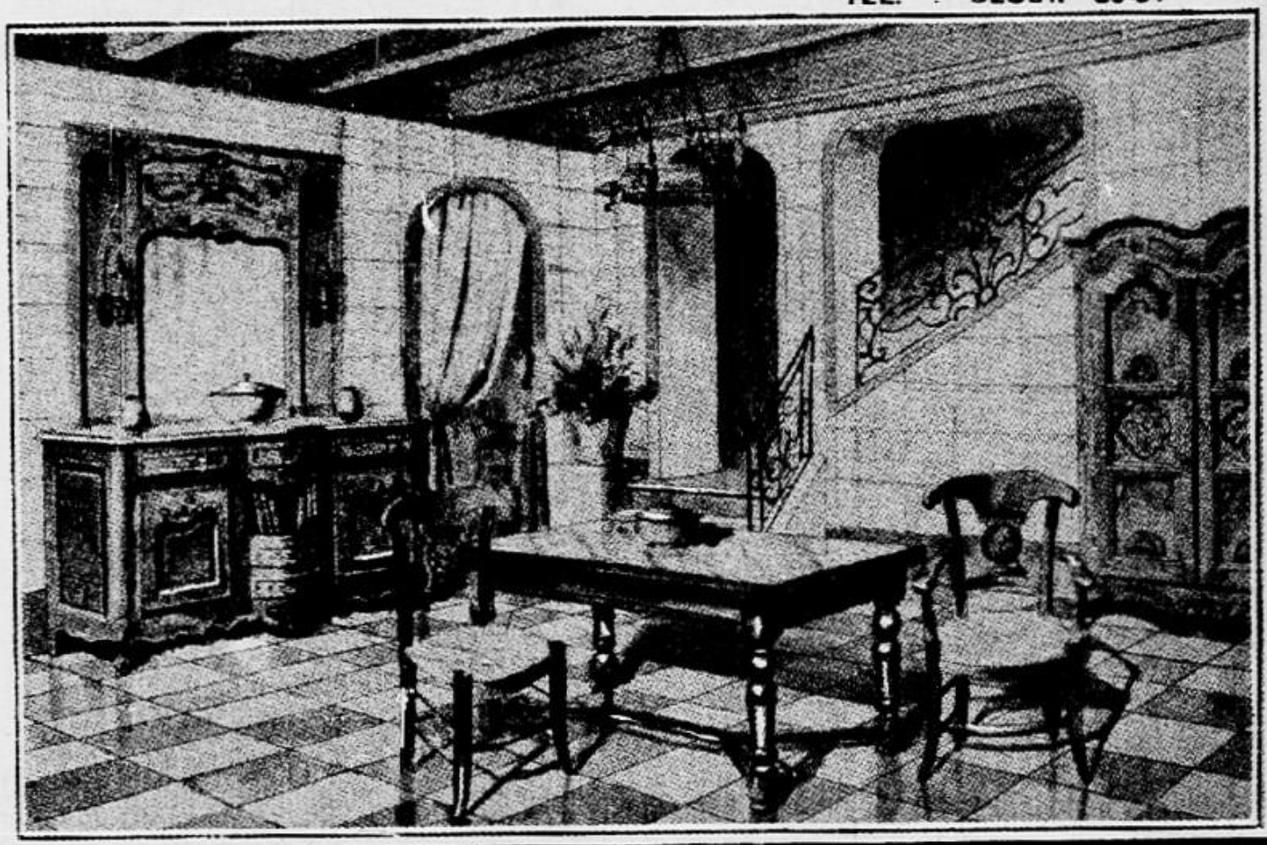

Le 27, effondrement du ministère Chautemps-Stavisky. Violentes bagarres sur la place de l'Opéra; les manifestants sont les maîtres des boulevards.

Le 30, Daladier forme un ministère qui reçoit l'accueil le plus froid dans les milieux parlementaires et dans l'opinion publique.

Le 3 *février*, l'on apprend avec stupeur, qu'avant même de se présenter aux Chambres, le nouveau cabinet Daladier décide un « mouvement administratif » qui enlève la préfecture de police à M. Chiappe, nommé résident général du Maroc; la direction de la Sûreté générale à M. Thomé, nommé administrateur de la Comédie-Française, et envoie à la Cour de cassation M. Pressard, procureur de la République, protecteur de Stavisky. MM. Piétri et Fabry donnent leur démission et quittent le cabinet avec M. Doussain, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique.

L'indignation populaire est à son comble. Le 6 février au soir, une foule de patriotes de toutes opinions, presque tous anciens combattants, se presse autour du Palais-Bourbon et menace de l'envahir. Le gouvernement, affolé, fait donner à la police et à la garde mobile l'ordre de tirer sur les manifestants, qui sont cependant sans armes. Vingt patriotes tombent sous des balles françaises, mais le gouvernement Daladier s'effondre sous le mépris public: le pied lui a glissé dans le sang.

d'après le *Charivari*.

On fait alors appel à M. Gaston Doumergue, ancien président de la République, qui abandonne sa retraite de Tournefeuille pour répondre aux vœux du pays. Un ministre de trêve et d'union nationale est constitué et l'apaisement revient peu à peu. Mais on attendra vainement les actes du nouveau cabinet.

Au lendemain des événements tragiques, une voix bien

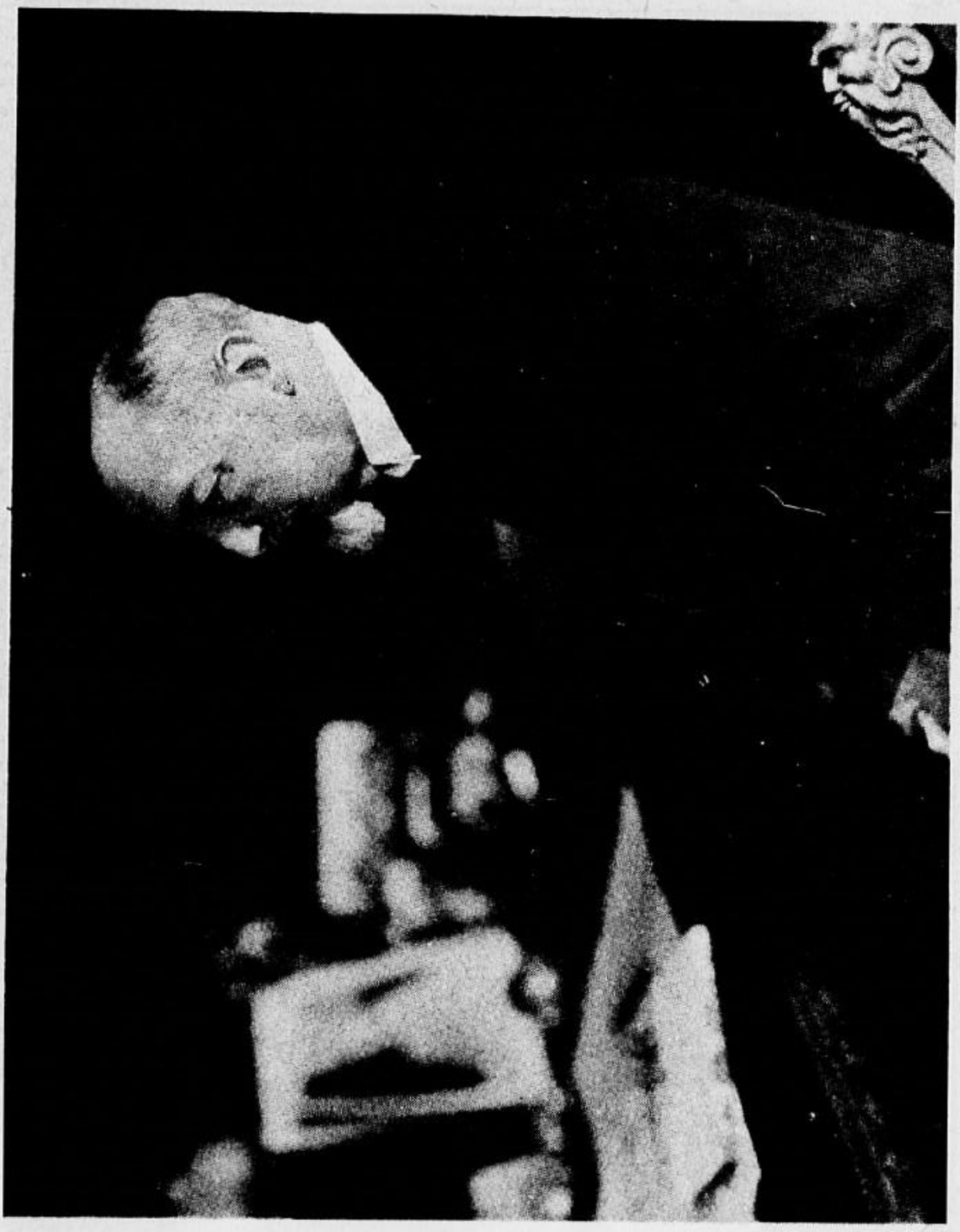

Monseigneur le Duc de Guise.

française se fait entendre: celle du petit-fils d'Henri IV, que les Français patriotes ne peuvent écouter sans une vive émotion:

FRANÇAIS!

De la terre étrangère, où me retient cruellement la loi d'exil, *je m'incline avec une douloureuse émotion devant* les morts et les blessés *qui, au prix ou au risque de leur vie, ont relevé le défi porté à la probité et à l'honneur par un gouvernement indigne, que son impuissance affolait.*

Pour se maintenir en place et couvrir les détrousseurs de l'épargne, il n'a pas hésité, dans l'affreuse soirée de mardi, à faire tirer *sur d'anciens combattants, sur des mutilés, sur une généreuse jeunesse, espoir et réserve de la Patrie.*

Un sang a coulé dans les rues de Paris, qui ne devrait jamais être versé que pour une Cause sacrée.

FRANÇAIS!

Voilà où vous ont conduits, par une chute de plus en plus accélérée, soixante années de République, *de gouvernement des partis.*

Français de tout parti, de toute condition, de toute origine, c'est l'heure de vous rallier au principe monarchique *sur lequel a été fondée et s'est perpétuée* pendant des siècles *la grandeur de la France, et qui seul peut assurer* la paix, l'ordre, la justice, la continuité des desseins et des actes.

En exil, le 7 février 1934. JEAN, Duc de Guise.

Le 17 février, le roi Albert Ier de Belgique se tuait accidentellement en escaladant une falaise: la mort tragique du Roi-Chevalier mettait en deuil la Belgique et la France, dont les tristesses et les joies sont désormais communes. Léopold III succédait à son père et recevait du peuple belge un accueil enthousiaste.

*
* *

La Chambre des Députés, au lieu de laisser la justice agir elle-même, nomme une commission chargée de rechercher les responsabilités politiciennes et autres dans l'affaire

Albert Ier, roi de Belgique,
« Le Roi-Chevalier ».

Stavisky : on l'appelle la *commission des voleurs*. Une autre, chargée de rechercher les responsabilités dans les événements sanglants du 6 février, s'appelle la *commission des assassins ou des fusilleurs*.

Mais toutes les forces obscures du régime demeurent et continuent. Le 21, M. Albert Prince, conseiller à la Cour de Paris, ancien chef de la section financière du Parquet, et très au courant de l'affaire Stavisky, est assassiné près de Dijon.

Le 26, sur la liste des chèques Stavisky livrée à la commission d'enquête parlementaire, les noms des parlementaires chéquards ont disparu comme par enchantement. Trois nouveaux personnages sont inculpés : le commissaire Bayard, l'avocat Guiboud-Ribaud, le sous-chef de bureau Constantin, du ministère du Commerce.

Le 27, à la suite du rapport remis au Garde des Sceaux par le premier président Lescouvé, le procureur Pressard est mis à pied. Albert Dalimier et René Renoult, anciens ministres, gravement compromis dans l'affaire Stavisky, seraient poursuivis.

Le 28, Romagnino et Depardon, les amis et confidents de Stavisky — et les distributeurs de ses chèques — sont arrêtés.

⁂

Le 5 *mars*, M. Hurlaux substitut du procureur général, convaincu d'avoir entretenu des relations avec Stavisky, est révoqué : il simule une tentative de suicide.

Le 7, à la commission d'enquête sur les événements du 6 février, M. Chiappe révèle que Frot, ministre de l'Intérieur, et ses complices, avaient organisé un coup d'Etat pour établir une dictature de gauche.

Guidés par la Maçonnerie et la police qui livrent la suprême bataille pour conserver un régime dont ils vivent, les éléments de trouble agissent, le gouvernement se montre très mou. A Lyon, socialistes et communistes assaillent nos amis à coups de revolver.

Le 8, à la suite d'une longue visite au juge d'instruction, Me Raymond Hubert, avocat de Romagnino, tente de se suicider.

L'*A. F.* publie une lettre de Maxime Réal del Sarte qui

prouve les manœuvres de Frot à l'égard de l'A. F. Les convocations des ministres Dalimier et Durand à comparaître devant le juge d'instruction de Bayonne sont escamotées par la police.

Cerf et Tribout, du *Frolic's*, désignés au juge d'instruction par Léon Daudet, sont arrêtés. Blanchard, fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, compromis dans l'affaire Stavisky, tente de se suicider. A la commission d'enquête sur le 6 février, les dépositions de certains témoins établissent de façon évidente le complot de gauche mené par les communistes et financé par les ploutocrates radicaux.

On croit que l'affaire d'escroquerie Stavisky se doublerait d'une affaire d'espionnage qui entraînerait cinq arrestations, dont celle d'un colonel socialiste nommé Dumoulin, dit Charras.

⁂

Les désordres continuent au même rythme que les scandales. Chaque jour fait découvrir une pourriture nouvelle dans la démocratie et chaque jour les défenseurs (parce que profiteurs) du régime lancent leurs bandes sur les Français. Le 8 avril, en plein après-midi, sur la place de l'Etoile, des métèques attaquent à coups de couteau et de matraque des patriotes de la « Solidarité française » et en blessent une trentaine sans que la police intervienne, si ce n'est pour arrêter une des victimes.

Le 10, les commissions d'enquête parlementaires reprennent leurs travaux. La commission Stavisky dite « des voleurs », entend une déposition de M. Lescouvé, premier président de la Cour de cassation, qui est accablante pour M. Pressard.

Le 11, à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), des communistes et socialistes ayant voulu empêcher par la violence nos amis de tenir une réunion, les Camelots du Roi se défendent vaillamment et un de leurs agresseurs est tué d'une balle de revolver.

On découvre que Trotsky, l'ancien commissaire du peuple en Russie, traître à son pays et à la France, son alliée, habite Barbizon, dans la forêt de Fontainebleau, avec une autorisation donnée par Chautemps.

Le 16, les fonctionnaires continuent à protester et à mani-

fester contre les décrets-lois qui ont été votés le 4 et réalisent quelques économies de détail; l'agitation s'étend en province et à tous les services publics, y compris les instituteurs.

Le 22, ont lieu des élections législatives. A Paris, dans le 9e arrondissement, ballottage favorable au candidat modéré, le Dr Cousin, qui l'emporte sur le franc-maçon Godin; à Mantes, ballottage favorable de peu de voix au bolcheviste Bergery; à Lorient, M. Tristan, candidat d'union nationale, est élu. Cependant, le 29 avril, le bolcheviste Bergery est battu à Mantes; à Paris le franc-maçon Godin avait jugé bon de se retirer et le Dr Cousin, candidat d'union nationale, est élu à une grosse majorité. Mais les abstentions ont été très nombreuses, plus encore qu'aux élections de 1932, toutefois, le pays est loin d'être indifférent à la chose publique, il sait qu'il ne doit pas attendre sa délivrance de l'urne électorale.

*
* *

Le 1er *mai*, la grève générale organisée par la C. G. T. fait fiasco. La journée du muguet n'a pas été troublée à Paris, sauf dans le 9e arrondissement, où une émeute nocturne a éclaté. La « commission des fusilleurs » entend le lieutenant-colonel Barthe dont le rôle et les responsabilités sont mis en lumière. Le lendemain, des manifestants socialistes et communistes, qui s'étaient retranchés dans la Cité Jeanne-d'Arc, sont forcés de se rendre à la police, après un véritable siège.

L'espion polonais Krauss est arrêté; sur ses déclarations, l'intendant Frogé est arrêté à son tour. Affaire obscure et vraisemblablement machination de la Sûreté générale.

Dans un conseil de cabinet, le gouvernement envisage la diminution des charges fiscales. La commission Stavisky entend les explications de M. Pierre Laval et Paul Reynaud sur le scandale de la « Foncière »; l'inculpé Hayotte refuse de livrer les noms des parlementaires compromis.

Le prince Starhemberg remplace le major Fey comme vice-président d'Autriche et, tandis que la France se débat dans la fange, c'est un nouveau pays d'Europe qui se relève parce qu'il applique les idées d'Action Française. L'Autriche se donne une Constitution nouvelle, inspirée des principes de La Tour du Pin.

GAGNEZ 50 FRANCS ET PLUS PAR JOUR

pendant vos loisirs en exécutant vous même ces jolis objets

D'INTÉRESSANTS BÉNÉFICES

Les travaux d'arts appliqués laissent un large bénéfice à toutes les personnes qui les réalisent. En effet, les possibilités de vente pour les nouveautés artistiques sont énormes, et chaque jour les demandes sont plus nombreuses, car tout le monde aime à s'entourer de jolis objets.

D'ailleurs, cette lucrative occupation est si attrayante qu'il n'est pas possible de la considérer comme un vrai travail. Quel plaisir de décorer harmonieusement de jolis plateaux. Quelle joie aussi de porter ou d'offrir un joli sac en cuir repoussé, orné par vos soins. Remarquez que ce sac ne vous demandera que quelques heures de travail et pourra vous rapporter à la vente de 50 à 150 francs.

VOUS APPRENDREZ CHEZ VOUS

La Société des **Ateliers d'Art chez Soi** a des adhérents dans toutes les parties du monde. Ils ont appris chez eux à repousser le cuir, l'étain, à monter et à décorer des abat-jour en parchemin, à laquer ou à peindre le bois, etc. Ils sont devenus d'habiles artistes et ont organisé de ravissants petits ateliers où ils exécutent des travaux agréables et rémunérateurs. Ils ont appris enfin à vendre leurs travaux à la clientèle particulière, aux commerçants spécialistes et à gagner ainsi beaucoup d'argent.

NUL BESOIN DE TALENT SPÉCIAL

Ne croyez pas qu'un talent particulier soit indispensable pour exécuter des travaux artistiques. Vous n'aurez qu'à suivre les instructions d'artistes expérimentés qui cherchent pour vous le dessin original, les couleurs harmonieuses propres à donner aux objets d'art sortant de votre atelier, un cachet artistique inégalable.

PAS DE COUTEUX MATÉRIEL

Exceptionnellement nous offrons gratuitement les outils et les fournitures nécessaires pour exécuter de nombreux travaux d'art appliqués.

GRATUIT : UNE PLAQUETTE ILLUSTRÉE

Nous avons édité une plaquette illustrée *"Les travaux d'Art chez Soi"*. Cette jolie brochure vous apportera une documentation complète sur la *"Société des Ateliers d'Art chez Soi"*. Elle vous sera envoyée gratuitement, sans engagement de votre part.

Pour la recevoir, retournez-nous immédiatement le bon ci-dessous.

BON A DÉCOUPER

Société des Ateliers d'Art chez Soi
(Atelier 21)
14, rue La Condamine - PARIS (17e)

Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement de ma part votre plaquette illustrée : ***Les travaux d'Art chez soi*** ainsi que tous les renseignements sur votre offre spéciale de matériel gratuit.

Inclus 1 fr. 50 en timbres-poste pour l'affranchissement.

M_____

à _____

_____

La menace allemande pèse toujours. A Trèves, à l'occasion du congrès de la Ligue pour le développement du germanisme à l'étranger, le vice-chancelier von Papen critique violemment l'œuvre de la commission gouvernementale de la Sarre, et, en même temps, la Société des Nations. Dans les locaux des mines domaniales de la Sarre, des inconnus volent les archives concernant l'enseignement et les emportent en Allemagne. Peu après, le plébiscite est fixé au dimanche 13 janvier 1935, malgré les affirmations de M. Barthou qui déclarait que cette date ne serait pas fixée avant que soient élaborées les mesures garantissant la liberté du plébiscite. Hitler fait pavoiser...

***

Le 2 *juin*, près de Strasbourg, des hitlériens exécutent une manœuvre de nuit. A Berlin, inauguration de la semaine de propagande d'aviation par le défilé de 8.000 aviateurs dans la Wilhelmstrasse et sous la porte de Brandebourg.

En France, le juge d'instruction Ordonneau inculpe de trafic d'influence et de recel M. Proust, ancien président du comité radical de la rue de Valois. Après le krach de la Banque ouvrière et paysanne et celui de la Banque des Coopératives, on annonce la mise en faillite de la *Bellevilloise*, coopérative socialiste de consommation.

Le 6, on apprend que les radicaux et les francs maçons prépareraient une offensive contre le ministère Doumergue: il s'agit de sauver le clan Chautemps-Pressard, dont la culpabilité dans l'assassinat du conseiller Prince paraît de plus en plus certaine. A la commission du 6 février, policiers et gardes mobiles échangent des démentis sur la responsabilité des coups de feu tirés; M. Bonneroy-Sibour a une attitude pitoyable. Devant le parti pris des commissaires de gauche, M. de Tastes donne sa démission et quitte la commission.

Le 18, l'*Action française* publie un document sensationnel relatant les aveux faits par l'assassin Frot dans une tenue maçonnique secrète sur son rôle du 6 février. La commission des fusilleurs, émue de cette publication, décide d'entendre à nouveau le ministre assassin.

A Toulouse, à l'occasion d'une réunion organisée par les « Jeunesses patriotes », les socialistes et communistes provo-

quent de graves bagares; il y a une vingtaine de blessés. A Saint-Etienne, une réunion est organisée par les « Croix de Feu »; les révolutionnaires créent des incidents qui dégénèrent en véritable émeute.

Le 21, la commission du 6 février, se solidarisant avec les fusilleurs, a l'audace de déposer des conclusions contre l'Action française et les groupements nationaux. Le député Henri Falcoz est inculpé de trafic d'influence.

Le mécontentement ne s'apaise point. Trois mille agriculteurs, réunis à Rouen, protestent contre les assurances sociales et la taxation du blé, et réclament la réforme de la Constitution.

Le 30, une nouvelle foudroyante nous arrive d'au delà du Rhin: le général von Schleicher, ancien chef de la Reichswehr, et le capitaine Roehm, chef des sections d'assaut, soupçonnés de complot contre Hitler, sont exécutés sans jugement, ainsi que de nombreux chefs politiques, dont le chef de l' « Action catholique »; d'autres sont arrêtés.

Le 3 *juillet*, à la commission des fusilleurs, la discussion du rapport Rucart provoque la démission de M. Henry Haye et de nombreux amendements de la part de la minorité. Peu après, la minorité donne sa démission et se retire en faisant claquer les portes.

Le 18, à la commission « des voleurs », M. André Tardieu fait une déposition qui prend les allures d'un réquisitoire accablant pour M. Chautemps. Mais la maffia se défend. Le conseil national-socialiste unifié, par 3.450 voix

d'après le *Charivari*.

contre 357, accepte de lutter avec les communistes contre le fascisme: c'est le Front commun.

Et c'est encore par une agression de l'Allemagne contre la paix du monde que prend fin ce mois de juillet, marqué à

son début par les barbares exécutions nazistes. Le 26, l'on apprenait que le chancelier Dollfuss avait été assassiné par des hommes d'Hitler. L'Italie envoie aussitôt des troupes à la frontière pour soutenir l'Autriche contre l'Allemagne. C'est tout le problème de l'indépendance autrichienne, stupidement ignoré par les auteurs du Traité de Versailles et indispensable à l'équilibre européen, qui est tragiquement posé.

Les événements sanglants et tragiques continuent pendant tout le mois d'*août*. Le 2, mourait au château de Neudeck le maréchal Hindenburg et, par une aberration inconcevable, impardonnable, le gouvernement de la République ordonnait la mise en berne des drapeaux sur tous les monuments officiels, même dans les villes pillées et et incendiées en 1914 sur l'ordre de ce chef ennemi. Ainsi la France entière semblait prendre le deuil de ce Vandale qui osa détruire la cathédrale de Reims et qui était résolu, s'il eût été victorieux, à anéantir tous nos monuments, tous nos trésors d'art, tout notre passé, toute une civilisation!

Hitler devenait, par ce décès, chef suprême du Reich. Le 21 août, il obtenait au plébiscite plus de 38 millions de suffrages. Et, le 27, à Ehrenbreitstein, face au Rhin, après une parade monstre, il proclame, devant 500.000 fidèles, la volonté de l'Allemagne de retrouver, avec la Sarre, son unité. « C'est la seule question, dit-il, qui oppose la France à l'Allemagne, et nous espérons qu'ensuite la paix pourra régner entre les deux peuples. » Le matin même, le docteur Gœbbels avait déclaré, à Cologne: « Le Reich ne veut que son droit et il le veut dans la paix. Mais il n'est pas décidé à y renoncer ».

L'Europe entière est inquiète. En Belgique, M. de Broqueville, protégé et soutenu par un roi très avisé, domine les querelles de parti.

Mais, en France... le congrès des instituteurs « réclame » une politique antinationale et révolutionnaire... A Constantine, les grossières provocations d'un soldat juif déclenchent de sanglants désordres: 27 morts, 70 blessés, 50 millions de dégâts, tel est le bilan.

Les électeurs sénatoriaux du Loir-et-Cher, qui semblent tout ignorer des événements scandaleux dans lesquels a été gravement compromis Camille Chautemps, envoient celui-

E. LE MOULT

Exposition Coloniale 1931, Membre du Jury, Hors concours.

ENTOMOLOGISTE

4, rue Duméril (13e) Tél. : GOB. 83-40 (3 lignes)

34, bld des Italiens Tél. : PROVENCE 88-21

PARIS

Possède les plus jolis cadeaux à la mode décorés avec ***des ailes de papillons naturels naturalisés***

GRAND CHOIX D'ARTICLES SOIGNÉS
ET AUX MEILLEURS PRIX EN

Bijouterie — Articles de bureau — Cristallerie
Orfèvrerie — Ameublement — Maroquinerie, etc.

La plus importante organisation entomologique du monde entier

STOCK de plusieurs millions d'insectes de tous ordres et de tous pays.
LOTS très intéressants de Coléoptères et Lépidoptères.
MATÉRIEL pour Étude et Classement.
MEUBLES en tous genres, tiroirs pour collections.

ACHAT — VENTE — ÉCHANGE
FOURNISSEUR DES PRINCIPAUX MUSÉES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Éditeur de l'important ouvrage sur les papillons intitulé

" LES MACROLÉPIDOPTÈRES DU GLOBE "

Par Adalbert SEITZ

Ouvrage avec planches en couleur comportant 16 volumes de planches et 16 volumes de texte. Documentation très étudiée écrite par les meilleurs et les plus réputés entomologistes du monde entier. *Facilités de paiements mensuels pour cette importante édition.*

ci au Sénat. Par contre, les électeurs de Pont-Audemer et de Laon donnent leurs voix à des candidats modérés.

Les 7 et 14 octobre ont lieu les élections cantonales. Le « Front commun » a lancé de violents appels à ses troupes et il annonce à grand fracas la victoire du prolétariat sur le capitalisme et le fascisme. En réalité, après le 2e tour de scrutin, les socialistes et communistes peuvent enregistrer quelques succès (25 ou 30 sièges gagnés sur les radicaux), mais c'est peu en comparaison du battage et du tapage des quinze derniers jours.

Entre les deux tours de scrutin, le mardi 9 octobre, un horrible attentat est consommé à Marseille sur la personne du roi Alexandre Ier de Yougoslavie. A peine le souverain a-t-il mis le pied en France, où il vient faire une visite d'amitié, qu'il tombe sous les coups de revolver d'un fanatique croate ou macédonien. M. Louis Barthou, ministre des Affaire étrangères, qui se trouve aux côtés du roi, est également blessé et ne tarde pas à succomber. Le général Georges, attaché à la personne du souverain, est grièvement blessé, mais ses jours ne sont pas en danger.

Cet abominable assassinat jette une profonde émotion dans le pays, qui ressent vivement ce qu'a de pénible un crime aussi monstrueux commis contre un hôte de la France. Le service d'ordre organisé par la Sûreté nationale n'était pas seulement insuffisant: il n'existait pas. L'opinion publique réclame des sanctions, et M. Sarraut, ministre de l'Intérieur, après avoir frappé le directeur de la Sûreté nationale et le préfet des Bouches-du-Rhône, doit donner sa démission. M. Chéron a l'heureuse idée d'en faire autant. Ces deux ministres ne tombent pas sur un vote du Parlement, mais sous la poussée de l'indignation populaire.

M. Pierre Laval passe aux Affaires étrangères et laisse les Colonies à M. Louis Rollin. M. Marchandeau prend l'Intérieur, et M. Lémery, sénateur de la Martinique, est nommé à la Justice. On verra bien s'il n'y a de changé que les titulaires de ces portefeuilles.

Le 15 octobre, M. Raymond Poincaré meurt: il se survivait à peine depuis de longs mois. On a sans doute le droit d'être sévère pour un homme qui a su si mal profiter des heureuses circonstances qui lui ont été données de sauver son pays: il s'est contenté de sauver le franc, et encore!

Jacques Bainville.

APRÈS LE DRAME DE MARSEILLE

L'assassinat du roi Alexandre Ier de Serbie a inspiré à Jacques Bainville des réflexions d'une haute sagesse dont la conclusion est que la paix se défend non pas avec du pacifisme, mais avec une sagacité et un sang-froid qui s'imposent d'autant plus que les circonstances deviennent plus difficiles. Voilà les vrais pacifistes: au lieu de bêler la paix, ils donnent les moyens de la conserver et de la maintenir.

Lorsque le dimanche 7 octobre, dans son discours de Milan, M. Mussolini offrait — non pas « pour la dernière fois », comme on l'a dit tout d'abord, mais « encore une fois », — ce qui est sensiblement différent — son amité à la Yougoslavie, il ne prévoyait pas que cette offre allait devenir suprême par le forfait où a péri le roi Alexandre.

Que sera le royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes après la disparition du prince qui en était l'âme et qui en formait l'unité?

Il y avait jadis à Versailles une pendule que l'on arrêtait à l'heure où le roi était mort. Il faut se représenter tout ce qui a été brusquement suspendu le mardi 9 octobre à 4 h. 10 de l'après-midi.

Par sa visite en France, le roi ne venait pas seulement attester sa fidélité au système général dont l'alliance de son pays avec le nôtre est une partie. Tout le monde sait quels développements étaient attendus. M. Mussolini a prononcé les paroles que nous venons de rappeler parce que la réconciliation de l'Italie et de la Yougoslavie, la fin de leur rivalité et de leurs querelles devaient résulter de ce voyage à Paris, suivi à bref délai du voyage de M. Barthou à Rome.

Bien des difficultés subsistaient et bien des incertitudes. Il restait entre les deux pays, pour les rapprocher dans un intérêt commun, des méfiances et des susceptibilités et, pour parler court, si l'on n'a pas oublié l'incident, trop de lions de Trogir. Toutefois, la condition essentielle était remplie. Il y avait une Yougoslavie avec un chef. Il n'est plus sûr qu'il y ait une Yougoslavie demain. L'assassinat d'Alexandre Karageorgevitch qui avait dû sortir du rôle, infiniment pré-

HÉBERTOT

Le Disque de France

Extrait du catalogue

DISQUES ROYALISTES

Chant avec orchestre et chœurs :

4002. — La Royale ; La Chanson de M. de Charette (30 cm.), **25 fr.**

3005. — La Chanson de M. Henri; La Chasse aux loups (25 cm.). **20 fr.**

3004. — Debout les gâs ; Le Petit Grigoire (25 cm.) ..... **20 fr.**

Chant avec orchestre, clavecin ou piano :

2023. — Le Mouchoir rouge de Cholet ; Le Dernier madrigal (25 cm.) ..... **15 fr.**

2038. — La Fleur de Lys ; Quand les lys blancs refleuriront (25 cm.) ..... **15 fr.**

Orchestre symphonique :

2022. — Grande fantaisie sur des airs et refrains royalistes (25 cm.) ..... **15 fr.**

Documents historiques :

4033. — Testament de Louis XVI; Testament de Marie-Antoinette (30 cm.) ..... **25 fr.**

4004. — Le Procès de Louis XVI. Interrogatoire. Plaidoirie de de Sèze (30 cm.) ..... 25 fr.

3007. — Manifeste du Duc de Guise (en 2 parties) (25 cm.). **20 fr.**

2036 et 2037. — Pensées choisies des Rois de France. 2 disques de 25 cm.; chaque disque **15 fr.**

Disques enregistrés par René Benjamin, Joseph Delest, Lucien Lacour, Maxime Réal del Sarte, M. de Roux :

(Chaque disque d'une durée de 10 minutes envir.)

3012. — Discours aux Etudiants; Discours aux Médecins (René Benjamin) (25 cm.) .. **20 fr.**

3008. — En prison et en liberté avec Léon Daudet (Joseph Delest) (25 cm.) ..... **20 fr.**

3009. — Comment et pourquoi j'ai giflé Briand; La leçon du 6 février (Lucien Lacour) (25 cm.) ..... **20 fr.**

3010. — Comment furent fondés les Camelots du Roi; Jeunes hommes de France, venez aux Camelots du Roi (Maxime Réal del Sarte) (25 cm.) — 20 fr.

3011. — Pourquoi je suis monarchiste; Pourquoi la Royauté revivra (M. de Roux) (25 cm.) **20 fr.**

(*Ces disques sont spécialement recommandés aux sections d'A.F. pour leurs conférences et leurs réunions.*)

Catalogue général sur demande.

Tous les disques de toutes les marques
Phonos, Electrophones, T.S.F.
36, rue Vignon, Paris-9e
R.C. 238.439B — Ch.P.Paris 263-06

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

fournit les œuvres de Charles MAURRAS, Léon DAUDET, Jacques BAINVILLE, ainsi que les meilleures nouveautés; ouvre des comptes particuliers pour achats de livres, brochures, etc...

Elle répond à toutes demandes de renseignements accompagnées d'un timbre.

férable pour son repos, de souverain constitutionnel et prendre celui de roi-dictateur pour le salut de la nation, ce crime, ce coup trop bien frappé mettent en danger l'unité politique de l'Etat S. H. S. Ce qui, auparavant, se trouve atteint, c'est l'unité de pensée qui tenait à l'existence du monarque.

Il fallait, avant le crime de Marseille, dire aux Yougoslaves: « Arrondissez vos aspérités. Ne sacrifiez pas l'Europe centrale à vos ressentiments. Renoncez, dans votre propre intérêt, à ce jaloux: périsse l'indépendance autrichienne plutôt que de la voir sauvée par l'Italie ».

Aujourd'hui, c'est aux Italiens qu'il faudrait dire, si le sens et l'intelligence de la politique leur manquaient, et ce n'est pas ce qui leur fait défaut: « Ménagez le royaume tripartite, encore à peine soudé, et que la mort de son roi ébranle. Il ne se dissoudrait plus que pour laisser à sa place des formations territoriales et politiques dont vous auriez les premiers le poids à subir ».

Un journal français, en caractères forts, imprime que la Yougoslavie est animée d'un âpre esprit de vengeance. Un journal allemand, sans avoir l'air de rien, rappelle qu'un monument a été élevé à Sarajevo à la mémoire des assassins de l'archiduc héritier François-Ferdinand.

Si l'Europe se met au régime de la vendetta, nous n'avons pas fini. Ce n'est pas ainsi que les grandes affaires doivent se régler. L'Autriche, poussée par l'Allemagne (voir encore le recueil de M. Bloch sur les origines de la guerre), avait envoyé un ultimatum à Belgrade. Un ultimatum de Belgrade à Budapest, parce que des ramifications du complot se trouvent en Hongrie, égaliserait les deux situations.

Merci bien!

Prévenir les impulsions est maintenant la tâche de la diplomatie. On le comprend parfaitement à Rome. La tuerie de Marseille est arrivée deux jours après le discours de Milan. L'Italie a pris aussitôt l'attitude qui devait renforcer l'offre de son amitié à l'Etat yougoslave, la bonne attitude, la vraie. Une escadre italienne a salué les restes du roi Alexandre. La presse a fait le silence sur les manifestations inconsidérées ou suspectes qui avaient eu lieu en Croatie contre les consulats italiens à la nouvelle de l'assassinat. La main tendue pour une « dernière fois », qui avait quelque chose de comminatoire, est loin d'être retirée.

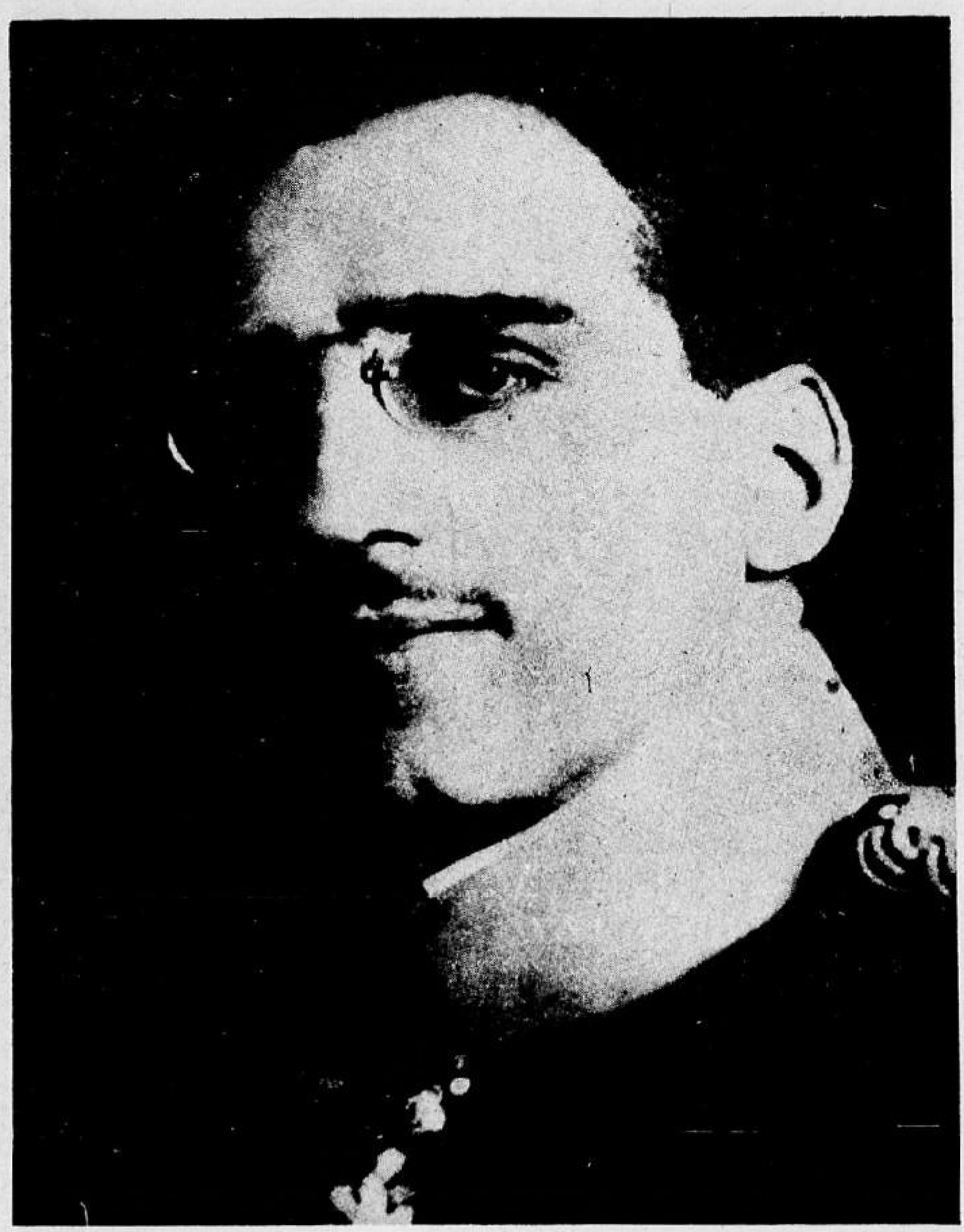

Alexandre Ier, roi de Yougoslavie.
« Le Roi Libérateur ».

Mussolini a le sentiment très vif des dangers comme des écueils de l'heure. C'est lui qui donne des leçons de prudence et de sagesse. Des complots, il y en a. Ils sont probablement encore plus vastes et plus ramifiés qu'on ne pense. Qu'exigent-ils Qu'on les connaisse, qu'on soit en garde et qu'on n'aille pas donner dans le grand nid de guêpes, tête baissée.

L'indignation des Serbes est légitime. Elle n'a pas besoin d'être excitée, pas plus qu'on ne passe sans transition du désarmement à l'ultimatum. La vengeance, et encore plus la vengeance à chaud, est impolitique. Pas de vendetta!

Réunis à Belgrade pour les funérailles du roi Alexandre, M. Titulesco et M. Benès peuvent se concerter avec leur collègue yougoslave, M. Jevtich, sur les conséquences et les suites du régicide.

Le concert de la Petite-Entente peut déjà produire un effet excellent. Ils sont là trois qui n'aiment pas plus les Hongrois les uns que les autres et qui se défient même particulièrement, sinon uniquement des Hongrois. Pour cette raison, ils se garderont de tomber dans le piège d'un ultimatum renouvelé de Sarajevo. Après l'assassinat de Sarajevo, la Serbie avait tout accepté sauf une enquête en territoire serbe par la police austro-hongroise. Il ne faudrait pas poursuivre le parallèle jusque-là.

La question est de savoir si le peuple yougoslave pourra être retenu, si le Conseil de régence aura assez d'autorité pour « freiner » et s'il ne craindra pas l'impopularité d'une attitude trop prudente. Car telle est la difficulté de mener les hommes. Des gouvernements sont renversés parce qu'ils sont belliqueux, d'autres parce qu'ils sont pacifiques. On a vu ailleurs qu'en Yougoslavie, puisque cela s'est vu à maintes reprises en France, le pouvoir mal récompensé de son attachement à la paix qu'on appelait un attachement honteux.

Il existe en Serbie un nationalisme qui est âpre. Il en existe un en Hongrie et un autre en Allemagne qui ne le sont pas moins. Hitler devient *Reichsführer* à vie. Ce n'est pas pour mener paître les moutons. Il est bien inutile aussi de jeter toutes ces impulsions les unes contre les autres.

Toutefois, un haut fonctionnaire des Affaires étrangères à Belgrade a déclaré que des sanctions étaient indispen-

sables. « Autrement, nous aurons un mal fou à tenir notre peuple qui est prêt à tout. »

L'affaire ne peut pas en rester où elle en est. C'est entendu. La Yougoslavie a droit à d'autres satisfactions que la démission de M. Sarraut, la mise en disponibilité d'un préfet et de quelques fonctionnaires français, s'il est prouvé que le complot a eu des ramifications à l'extérieur. Il n'est même pas besoin de ces preuves pour savoir qu'il existe une conjuration beaucoup plus vaste, celle des pays qui n'acceptent pas leur sort, les seuls qui puissent avoir des raisons de faire la guerre et pour qui ce serait *pain bénit* si d'autres en prenaient l'initiative et la responsabilité.

On parle de déférer l'affaire à la Société des Nations. Est-ce un bon moyen de la résoudre sans danger? On dira que ce n'est pas un moyen du tout. Il se peut encore que le moyen soit très mauvais et qu'un cas aussi grave, aussi compliqué, porté devant la Ligue de Genève, n'y prenne aussitôt la tournure qu'il importe d'éviter, c'est-à-dire ne devienne une querelle internationale.

La presse anglaise n'a pas d'enthousiasme pour l'idée de saisir la S.D.N.. Elle n'a pas tort. Elle préfère des conversations et des négociations diplomatiques. Elle a bien raison. Il faudra seulement que les négociateurs sachent que la pratique de la paix est plus difficile que la théorie.

L'enquête découvre des responsabilités et des complicités. Les découvre-t-elle toutes? Si le fil mène jusqu'en Hongrie, est-ce en Hongrie qu'il doit s'arrêter? Ces questions posent celles de l'attitude générale à tenir.

Assurément, les Hongrois sont des compagnons peu sûrs. Ils ont plus d'un acte répréhensible à leur passif. La France prenant pour amis Litvinof et Staline qui ne sont pas des saints, n'a malheureusement aucune leçon de moralité politique à donner à personne.

Il n'y a pas d'illusions à se faire sur les Hongrois, peuple opiniâtre qui supporte les traités encore plus impatiemment que l'Allemagne. Mais à quoi servirait une politique braquée uniquement contre la Hongrie, ce qui est l'idée fixe de la Petite-Entente et, tout particulièrement, dans la Petite-Entente. des Tchèques et des Yougoslaves?

Que signifieraient des sanctions prises à l'égard de la Hongrie tandis que, pour les mêmes faits ou des faits équiva-

lents, l'Allemagne ne rend de comptes à personne? Il y a l'affaire des mitrailleuses hongroises. Le réarmement du Reich se poursuit sur une autre échelle. Il y a le crime de Marseille. Il me semble que Dollfuss aussi a été assassiné. Où en est l'enquête, quelles sont les sanctions?

Si l'on veut une attitude ferme à l'égard des « puissances du mal », comme les appelle M. Doumergue qu'elle soit générale, qu'on ne pardonne pas tout à la plus grande, que M. Benès ne professe pas que, pour l'Autriche la pire des solutions n'est pas l'*Anschluss*, ce qui a la commodité de ne pas le brouiller avec Hitler et de lui assurer une neutralité d'ailleurs précaire en certaines circonstances. Quant à agir contre la Hongrie seule, c'est aller au-devant de complications diplomatiques certaines, et peut-être aller au-devant de ruptures, ce qui comblerait les vœux des Allemands. Ils n'attendent même probablement que cela.

⁂

petite imprudence, la moindre erreur, ne donner prétexte

« Prévenir dans la conduite de notre diplomatie la plus à notre encontre à aucun grief, à aucune réclamation justifiée..., écarter toutes les causes de conflits, même les plus futiles... » Charles Maurras a cité ce texte de M. Doumergue. A la circonstance présente, membre de phrase par membre de phrase, ce *vade-mecum* diplomatique s'applique merveilleusement.

JACQUES BAINVILLE.

RELIURE

de Bibliothèques de Luxe et de Fantaisie

M. BARAST & Fils

Fournisseurs de l'ACTION FRANÇAISE

36, rue des Petits-Champs (av. de l'Opéra), **PARIS**

ATELIERS : *à PARIS et à GENTILLY (Seine)*

Tél.: Opéra 62-45. Métro: Pyramides.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE,
12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,

DISQUES ROYALISTES

Nous envoyons nos catalogues franco contre **0 fr. 50.**

LA ROYALE — *Marche des Camelots du Roi* — Maurice BRIENNE et René de BUXEUIL.

LA CHANSON DE M. DE CHARETTE, chantée par M. Robert JEANTET, du Théâtre du Châtelet.

Un disque de 30 cm. double face.

Prix : 25 fr.; franco, 31 fr. (port et emballage).

(*Nous n'envoyons pas contre remboursement.*)

LA VERITE SUR L'ASSASSINAT DE PHILIPPE DAUDET

L'Action Française a publié sous ce titre une brochure de 124 pages qui reproduit la magnifique plaidoirie de Me Durnerin devant la Chambre criminelle de la Cour de Cassation.

En vente au prix de **3 fr.**; franco **3 fr. 50**; la douzaine **30 fr.** franco.

OUVERTURE DE COMPTES POUR ACHAT DE LIVRES

Il suffit de verser une provision en espèces ou valeur sur Paris — montant laissé au gré du client.

Le compte est débité à chaque envoi; la situation est donnée très fréquemment et chaque fois que le client le désire.

Faites-vous ouvrir un compte à la

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

Pour connaître toute la vérité sur l'AFFAIRE DREYFUS, lisez le PRECIS de Dutrait-Crozon.

Un **vol. : 25 francs**; franco: **28 francs.**

CHER... HONTE
OU LA CONFESSION DE BONY

(SCENE DE REVUE DE JABON)

d'après le *Charivari.*

L'inspecteur Bony, le fameux gangster de la Sûreté, entre en scène. Comme il vient de se faire copieusement enguirlander dans des couplets vengeurs, par le Compère et la Commère, il dit:

BONY. — Je viens vous faire ma confession complète. J'ai brouillé les pistes, j'ai laissé filer les assassins, j'ai...

LE COMPÈRE. — Oui, nous savons... Et ce n'est pas de votre faute?

BONY. — Oh! non, monsieur.

LA COMMÈRE. — C'est de la faute à qui?

BONY. — C'est de la faute à l'amour, madame!

(*Il chante.*)

AIR: *Margot* (de l'operette *Florestan Ier*).

A Quimper, je connais
Chéron, une grosse blonde,
Il a les plus beaux yeux du monde,
Il est gras et replet.
Et quand Chéron me dit:
Bony ne fais pas d'impaire,
Fais bien ce que je te dis d'faire,
Je fais ce qu'il me dit.

LES CRAYONS CONTÉ SONT LES MEILLEURS

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,
et à son annexe des Champs-Elysées: **1, rue du Boccador.**

L'AFFAIRE DREYFUS est toujours l'une des clefs de l'Histoire contemporaine.

Pour connaître l'AFFAIRE DREYFUS, lisez le PRECIS de Dutrait-Crozon.

Un fort vol. **25** fr.; franco: **28** fr.
Conditions avantageuses à partir de 12 exemplaires

« POURQUOI JE SUIS ROYALISTE »

« *On souhaite la Monarchie à ses amis, la République à ses ennemis.* » — Lucien DUBECH.

Un vol. **4** fr. **50**; franco: **5** francs.
Conditions avantageuses à partir de 12 exemplaires.

COLLECTION DE CARTES POSTALES ROYALISTES

Cette collection comprend, par une pièce de chaque, un choix de nos cartes postales royalistes les plus courantes.

Prix : 17 francs franco.

UNE BONNE RESOLUTION POUR 1935

Consacrez un quart d'heure par jour à L'ANGLAIS SANS PEINE. Si vous ne savez pas l'anglais, vous le parlerez couramment en moins de six mois. Si vous le savez déjà, vous rafraîchirez vos connaissances de façon agréable: l'ANGLAIS SANS PEINE est composé de dialogues, anecdotes, variétés, scènes humoristiques, avec la prononciation et le texte français, phrase par phrase.

C'est l'anglais courant de tous les jours et non les phrases sans emploi pratique de l'enseignement scolaire habituel.

Un vol. de 320 pages solidement relié: **30 fr.**; franco: **32 fr.**

Chéron,
J'aime ton petit bedon,
Chéron,
Ton petit bedon tout rond,
Il est ma joie et mon seul bonheur
A lui, j'ai donné tout mon cœur.
Alors, quand Henri Chéron
— Suis-moi, suis-moi mon Bony,
Je l'suis, tout prêt à donner ma vie,
Chéron, pour son petit bedon.

Dans un scandal' récent,
Etant chargé de l'enquête,
Il aurait fallu que j'arrête
Tout' la famill' Chautemps,
Alors Chéron m'a dit:
Bony, sois donc un bon drille,
— J't'en prie, n'inquiète pas Camille.
J'ai fait ce qu'il m'a dit.

Chéron,
J'aime ton petit bedon,
Chéron,
Ton petit bedon tout rond,
Il est ma joie et mon seul bonheur
A lui, j'ai donné tout mon cœur.
Aussi quand monsieur Chéron me dit:
— Laiss' donc filer Raynaldy,
J't'en prie, fais encor' ça pour Henri Chéron,
Pour son petit bedon.

Un jour, ah! quel pétard,
Je mets la main sur un groupe
De bandits dont toute la troupe
Etait m'née par Pressard.
Alors Chéron m'a dit:
— Cett' piste-là serait bonne
» Mais arrête plutôt Carbone.
J'ai fait ce qu'il m'a dit.

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, PARIS (8e)

VEND les œuvres de Charles MAURRAS, Léon DAUDET, Jacques BAINVILLE et les meilleures nouveautés.

OUVRE contre dépôt des comptes particuliers de Librairie.

ABONNE (sans frais) aux périodiques.

REPOND à toute demande de renseignements bibliographiques accompagnée de 1 franc en timbres.

« L'ANGLAIS SANS PEINE »

L'ANGLAIS SANS PEINE, 154 leçons quotidiennes d'un quart d'heure, est une méthode absolument nouvelle dont la facilité vous étonnera. En vente à la

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

L'AFFAIRE DREYFUS, avec toutes les querelles, toutes les intrigues, toutes les fables que l'ACTION FRANÇAISE a évoquées souvent sous la plume de Charles Maurras, est une des principales clefs de l'Histoire contemporaine.

Il est indispensable de la connaître pour comprendre la position et l'attitude actuelles des partis parlementaires.

Pour connaître l'AFFAIRE DREYFUS, lisez

« LE PRECIS DE L'AFFAIRE DREYFUS »

de Dutrait-Crozon, un vol.: **25 francs**; franco: **28 francs.**

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, et 1, rue du Boccador, PARIS (8e)

C. C. Postal 926.78

est à votre disposition pour tous vos achats de livres, même épuisés.

Chéron,
J'aime ton petit bedon,
Chéron,
Ton petit bedon tout rond.
Il est ma joie et mon seul bonheur,
A lui, j'ai donné tout mon cœur.
Et quand m'sieu Henri Chéron me dit:
— Laisse tranquil' les bandits,
Je sais qu'ils sont tous les grands amis d'Chéron
Et d'la bande à Chéron.

JABON.

« Jamais VAUGEOIS ne fut plus ardemment attaché à la cause royale que pendant l'année et les mois qui suivirent sa conversion. » — LA FIN DE L'ERREUR FRANÇAISE (préface du Marquis de Roux).

Un vol. de 310 pages, un hors-texte: **15 fr.**; franco, **16 fr. 40.**

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,

POLYCOPIE

LA PIERRE HUMIDE "AU CYGNE"

En **10** Minutes, **50** à **100 COPIES PARFAITES**
- en plusieurs couleurs simultanément -
NI PATE, NI MÉCANISME, NI ENCRAGE

Uu coup d'éponge suffit pour effacer l'original

Catalogue, conditions et renseignements gratis
à **Sté PIERRE HUMIDE**, St-Mars-la-Brière (Sarthe)

Agence : 10, Boulevard Magenta — PARIS
Tél. : BOTZARIS 47-86

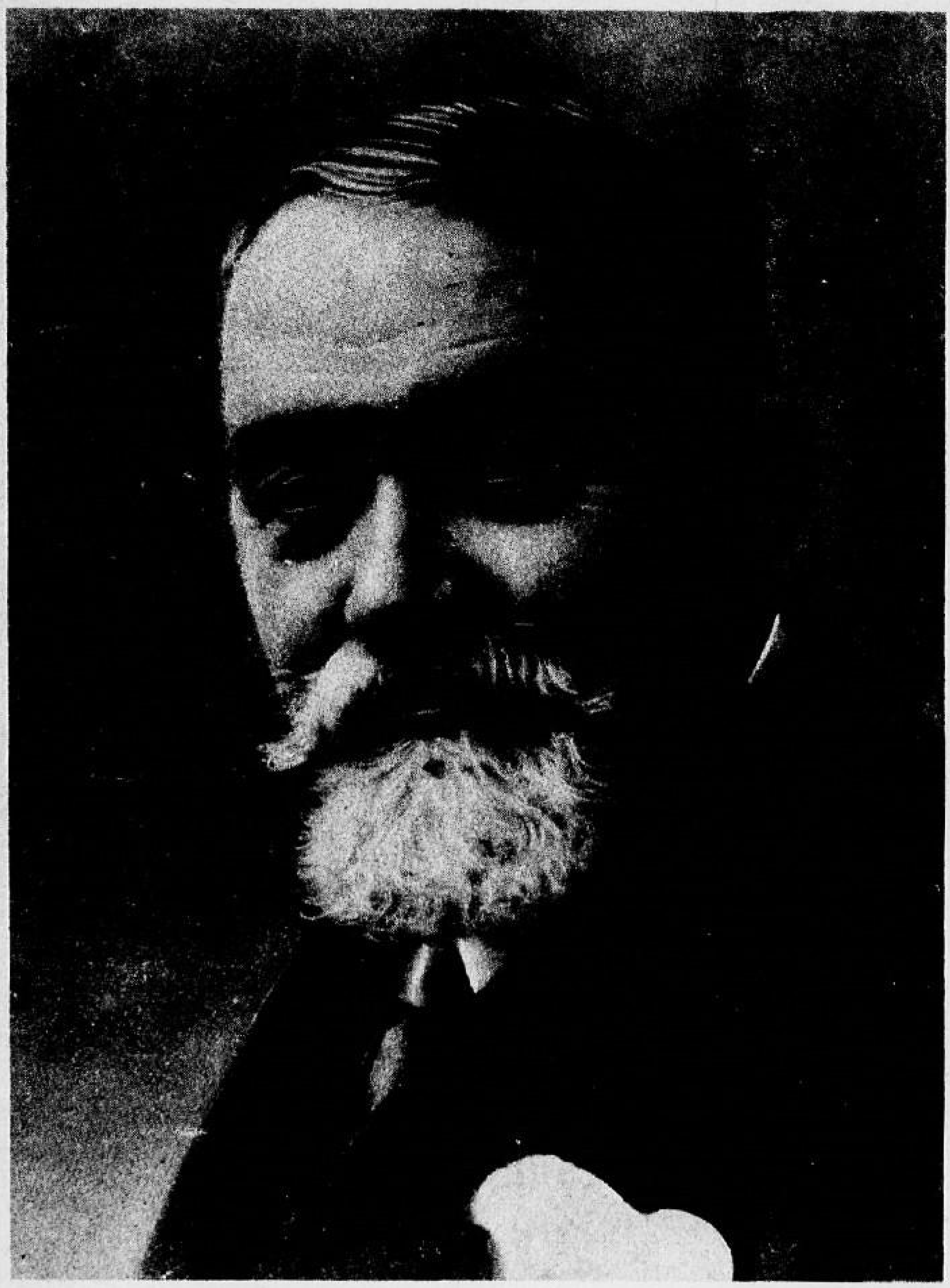

Maurice Pujo.

LA FESSÉE DE THALAMAS

17 FÉVRIER 1909

Dans le premier volume de l'histoire des Camelots du Roi qu'il vient de publier (1), *Maurice Pujo fait le récit des journées héroïques qui marquèrent les débuts de la vaillante phalange. Durant les mois de décembre* 1908, *de janvier et février* 1909, *ce sont les incidents tumultueux auxquels donnèrent lieu les cours de Thalamas à la Sorbonne, dans lesquels ce médiocre universitaire insultait la Sainte de la Patrie.*

Les Camelots du Roi, qui ont voué un culte à Jeanne d'Arc, se devaient de protester énergiquement et par tous les moyens contre un pareil scandale. La première des douze leçons que comprenait le cours ne put avoir lieu: quant aux autres, elles se firent à huis clos, sous la protection de la police et non sans de véritables batailles auxquelles les Camelots prirent part au tout premier rang.

Le mercredi 17 *février, Thalamas donnait sa onzième conférence, qui fut aussi la dernière. Maurice Pujo réussissait à pénétrer dans la Sorbonne dès midi et demi et, en compagnie d'un certain nombre de Camelots, attendait dans des locaux rarement utilisés l'heure du cours. A peine Thalamas avait-il commencé à parler que Pujo et ses amis faisaient leur entrée.*

. . . . . .

Nous traversâmes tranquillement l'antichambre de l'amphithéâtre, puis le tambour qui y donne accès, et nous prîmes place sans bruit sur les gradins pendant que Thalamas poursuivait sa leçon.

Mais quand je vis que tout le monde était entré, je me levai au milieu de la salle et j'interrompis le « professeur »:

— Taisez-vous, monsieur Thalamas, vous êtes indigne de parler ici!

Sur ces mots, qui sont un signal, de tous les gradins supé-

---

(1) *Les Camelots du Roi*, par Maurice Pujo. Paris, Flammarion. Prix: 12 francs.

rieurs c'est une ruée des Camelots du Roi vers la chaire. A ce mouvement répond un mouvement contraire des auditeurs, en majeure partie des métèques, qui occupaient les gradins inférieurs et qui, terrifiés, remontent en hâte vers la porte. Quant à Thalamas, il a ramassé précipitamment ses papiers et s'est mis à fuir à toutes jambes vers la porte de son cabinet, qui est à sa gauche.Mais les Camelots ont déjà bondi vers l'estrade et lui barrent la route. Dix mains le saisissent et le couchent sur la chaire. Il dira plus tard au tribunal que tous les boutons et toutes les coutures de sa redingotes étaient arrachés. Ce qui est certain, c'est que les pans en furent relevés. Plusieurs Camelots devaient se disputer l'honneur de la fessée mémorable. Lucien Lacour, pour sa part, y mit deux fois sa main vigoureuse et les autres ne purent compter, gênés d'ailleurs par leur nombre même.

Seuls, les deux agents de la Sûreté préposés à la garde personnelle de l'insulteur de Jeanne d'Arc n'avaient pas fui, mais ils ne se montrèrent pas très vaillants. L'un d'eux, empoigné par notre ami Dorange et invoquant à son propre bénéfice la générosité et l'esprit de mesure des Camelots, se mit sous la protection de Mme Thalamas qui était présente, en criant: « Ne me touchez pas! je suis le frère de M. Thalamas!... » A l'audience, le substitut Legris félicita cet agent de sa « ruse de guerre ».

Cependant, les métèques étaient sortis du cours en hurlant : « A l'assassin! ». Le réseau de sonneries d'alarme, que l'on avait posé récemment à notre intention, alertait dans toute la Sorbonne les brigades d'agents et les compagnies de la garde. Pêle-mêle, officiers de paix, commissaires, gardes, policiers en civil et en tenue couraient de côté et d'autre, cherchant où était l'ennemi. L'affolement était tel que nous eussions pu tous nous retirer sans encombre si nous n'avions préféré faire durer le plaisir. Enfin les gardes qui en avaient attendu l'ordre, pénétrèrent dans l'amphithéâtre et se mirent à arrêter, à tort et à travers, ce qui leur tombait sous la main. Le premier appréhendé fut un professeur d'histoire, ami de Thalamas, qui était revenu après avoir crié à l'aide, et que l'on crut reconnaître comme étant Pujo.

La plupart de mes compagnons sont partis tranquillement

par la porte de la rue Saint-Jacques en criant eux-mêmes: « A l'assassin! » et en assurant aux gardiens qu'ils ont besoin de prendre l'air après de telles émotions. Quant à moi, je n'ai nullement l'intention de filer: il faut quelqu'un pour prendre la responsabilité de la « leçon » donnée et je compte en réclamer l'honneur. Debout sur le premier banc au bord de la chaire, je contemple Thalamas qui, ayant repris ses esprits, désigne du doigt à un officier de paix dans tous ses états les « perturbateurs » à arrêter. Comme je ne bouge pas, bien que je sois à côté d'eux, ni l'un ni l'autre n'ont fait attention à moi.

— Pardon! dis-je à l'officier de paix, lui montrant Thalamas, c'est ce misérable-là qu'il faut arrêter. C'est lui le vrai perturbateur.

— Où cela? demande-t-il.

— Là! et je lui indique du doigt, moi aussi, l'insulteur de Jeanne d'Arc.

Alors le policier me regarde et me reconnaît.

— Mais c'est Pujo! arrêtez-le!

Aussitôt les gardes sautent sur moi et m'entraînent. Sept Camelots seulement étaient tombés aux mains de la police: Lucien Martin, Armand du Tertre, Guy de Bouteiller, Louis Sousportes, Pascal le Quen d'Entremeuse, Maurice d'Auvergne, Jean Dorange.

Après notre départ, entouré de policiers et de quelques auditeurs revenus, Thalamas se mit à réclamer à tue-tête sa femme qui était auprès de lui et à qui personne n'avait touché, puis il sentit monter en lui un flot de bravoure retardée: « Ces dégoûtants-là, criait-il, montrant le poing à ses adversaires absents, je voudrais bien en tenir un. Je lui flanquerais une volée dont il se souviendrait longtemps! ».

Puis l'ingrat se répandait en reproches amers contre la Sorbonne, certainement complice de ce qui venait de lui arriver, contre les autorités qui n'avaient pas fait fusiller dès le premier jour les Camelots du Roi adversaires de son cours (1) et particulièrement contre le Juif Uhry, secré-

(1) Ce Thalamas est le même qui, devenu député, écrivait publiquement à Mme Caillaux, au lendemain du meurtre de Gaston Calmette: « Vous en avez tué un; bravo! »

taire de la Faculté. Mais à la même heure, le Juif Uhry, entouré d'un cercle de journalistes, déclarait qu'il en avait plein le dos de ce Thalamas encombrant et qu'il était bien dommage que les Camelots du Roi ne lui eussent pas cassé la g..... Ainsi notre victoire avait pour premier effet de se faire déchirer entre eux les coupables du scandale.

Un officier de paix s'approcha de Thalamas qui ne cessait de fulminer et lui dit quelques mots à l'oreille. Brusquement calmé, l'insulteur de Jeanne d'Arc annonça:

— Je prie les auditeurs habituels du cours de bien vouloir reprendre leurs places. Nous allons continuer la leçon.

Mais quand on se fut assis et qu'il reprit la parole, ce fut pour recommencer ses lamentations et ses menaces:

— Qu'il en vienne donc un en face de moi, seul à seul!...

— Voilà!

Contre son attente, une voix dans la salle a répondu à sa provocation. C'est notre ami Lucien Lacour qui, après notre arrestation, a pu rester là sans être remarqué. Il descend rapidement vers la chaire et face au « professeur » il lui fait entendre à nouveau la vérité:

— Vous avez insulté Jeanne d'Arc; votre place n'est pas ici. Elle est à la synagogue ou à la rue Cadet.

Voyant qu'il est réellement seul, les métèques après un moment d'inquiétude sautent sur lui; les policiers l'arrêtent. Pendant qu'ils le maintiennent, Thalamas brandit sa chaise à deux mains et l'assène de toute sa force sur la tête du vaillant Camelot du Roi. Le sang de celui-ci inonde sa figure pendant qu'on l'entraîne chez le pharmacien où l'on devra lui faire des points de suture avant de le conduire au poste.

Cette arrestation-là ne sera pas maintenue. Quand l'enquête eut vérifié les détails de cette scène de lâcheté, on eut peur que le « professeur libre en Sorbonne » n'apparût sous un jour trop fâcheux à l'audience du tribunal et l'on s'empressa de relâcher Lucien Lacour.

. . . . . .

Pendant que Thalamas recevait cette magistrale fessée, une colonne sous la conduite de Maxime Réal del Sarte se dirigeait vers la place Denfert-Rochereau et mettait à mal le

monument du dreyfusard Trarieux, puis allait porter des fleurs à la statue de Jeanne d'Arc de la place de Rivoli.

. . . . . .

Tel fut le onzième et dernier mercredi de Thalamas. Après avoir pénétré dans les Saint des Saints installé en Sorbonne par la Franc-Maçonnerie et barré par toutes les forces de l'Etat, après y avoir atteint l'insulteur de Jeanne d'Arc et lui avoir infligé la correction méritée, puis, continuant à déjouer toutes les précautions, après avoir mutilé un des monuments de la tyrannie dreyfusarde, les Camelots du Roi avaient mené à travers tout Paris une immense farandole autour de la police bernée et fourbue. On comprend que la Sorbonne, la Préfecture et le gouvernement en aient eu assez. Le soir même, ils faisaient publier que le cours de M. Thalamas était terminé. Ils étaient guéris pour longtemps du désir de tenter une aventure du même genre.

MAURICE PUJO.

Vous pouvez faire vous-même
une excellente

BOISSON DE MÉNAGE

Agréable à boire
saine et économique
DE GOUT TRÈS AGRÉABLE
revenant à
25 CENTIMES LE LITRE
avec

L'EXTRAIT PICARD

(à base d'Extraits de Plantes)
Le flacon : 10 fr.; fco contre mandat : 11 fr.; fco contre remboursement : 12 fr. Les 3 flacons : 30 fr.; fco contre remboursement : 32 fr.

LABORATOIRES : 12, BOULEVARD SAINT-MARTIN. PARIS — X^e^

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,
et à son annexe des Champs-Elysées: **1, rue du Boccador.**

CE QUE DISENT CEUX QUI ETUDIENT « L'ANGLAIS SANS PEINE »

Gérardmer (Vosges).

Monsieur,

Au lieu des habituels romans ou livres d'aventures, j'ai emporté cette année en vacances « L'ANGLAIS SANS PEINE » *et nous en avons fait un peu chaque jour depuis notre arrivée à la montagne. Je suis agréablement surpris des progrès que les enfants ont réalisés en moins d'un mois.*

Ajouterai-je que moi-même je me suis remis avec une facilité surprenante à l'anglais, pourtant bien oublié depuis le temps où j'usais mes culottes sur les bancs de Charlemagne. J'ai tenu à vous le dire et à vous féliciter de votre excellent ouvrage.

H. M.,
108, *rue de Richelieu, Paris.*

L'ANGLAIS SANS PEINE, méthode absolument nouvelle. Un volume: **30 francs;** franco: **32 francs.**

Lisez et faites lire

« L'ENQUETE SUR LA MONARCHIE » DE CHARLES MAURRAS

La restauration de la Monarchie
peut seule assurer le salut public.

Un vol. in-8° sur vélin teinté: **30 francs;** franco: **33 fr. 50**
Conditions avantageuses à partir de 12 exemplaires.

La politique du ralliement et celle de ces dernières années ont rendu plus faciles et plus néfastes les ravages des lois laïques. Lisez et faites lire:

L'EFFET DES LOIS LAIQUES, de Mémini... **5 fr.**

LE RALLIEMENT, de R. Havard de la Montagne ..... **5 fr.**

Les deux vol. franco **11.50**

BILAN LITTÉRAIRE

L'année 1934 semble annoncer la stabilisation littéraire. Il n'y a pas eu pléthore de livres, et il y a eu de très bons livres. On ne peut se défendre d'espérer: le sort de l'art est lié à celui de la politique. Nous voyons, cette fois, nettement, à la lueur du 6 février, un proche avenir. En France, dès que l'ordre s'installe, toute l'intelligence fleurit. La littérature verra bientôt son ciel éclairé par de nouvelles étoiles, en même temps que la Patrie verra ses angoisses et ses tourments s'apaiser et disparaître.

Cette année a vu s'achever le *Dictionnaire politique et critique* de Charles Maurras, sur le mot Zola. Les aspects si divers d'une pensée si ferme et d'une expression si harmonieuse sont enfin présentés dans leur ensemble, dans leur unité. La fresque est terminée, elle est éclairée par le plein jour, on ne redoute ni l'examen ni la critique des « clercs », et leurs trahisons sont connues.

Charles Maurras s'est diverti à commenter d'admirables photographies de Saint-Marc Jaffard: *Le long du Rhône et de la mer*. Chacune des gravures est accompagnée d'un texte de Mistral recopié par Maurras « de son écriture des dimanches », comme dit Léon Daudet. En outre, dans une splendide introduction, Maurras a défini Mistral et son œuvre et singulièrement son œuvre lyrique, donnant sa préférence aux poèmes d'inspiration intime des *Iles d'Or* et des *Olivades*. La publication de cette œuvre si originale a été pour Léon Daudet l'occasion d'un article, dans l'*Action française*, où la perspicacité critique, le goût, l'amitié et les souvenirs forment une double guirlande à la gloire de Mistral et de Maurras (12 juillet 1934).

Ensemble, les deux directeurs de l'*Action française* publièrent un délicieux petit livre: *Notre Provence*, véritable anthologie de leurs chants d'amour et de leurs actions de grâce pour le pays d'élection de l'un, la terre natale de l'autre.

Les grands succès de l'année chez BERNARD GRASSET

HISTOIRE

PIERRE CHAMPION
La Galerie des Rois (alfa) ..... Fr. 25 »

BRIAN CHANINOV
Alexandre Ier (alfa) ..... 25 »

STEFAN ZWEIG
Marie-Antoinette (alfa) ..... 30 »

JACQUES ROUJON
Louvois et son maître (alfa) ..... 25 »

POLZER-HODITZ
L'Empereur Charles (alfa) ..... 20 »

G. LENOTRE, *de l'Académie Française*
Versailles au temps des Rois (illustré) 15 »

LOUIS DUMONT-WILDEN
Albert 1er, Roi des Belges (alfa) ... 20 »

ROMANS - SOUVENIRS

HENRY DE MONTHERLANT
Les Célibataires ..... Fr. 15 »
— Grand Prix de Littérature de l'Académie Française —

ANDRE MAUROIS
L'Instinct du Bonheur ..... 12 »

FRANÇOIS MAURIAC
Journal ..... 12 »

VOYAGES

HENRY DE MONFREID
La Poursuite du Kaïpan (illustré) ... Fr. 15 »

La production de Léon Daudet n'a point chômé cette année encore. Suite de ses mémoires: *Vers le Roi*; une fantaisie pleine de vérité et d'un style à faire pâlir tous les pions de la littérature de tous les temps: *Un amour de Rabelais*; une étonnante révision du cerveau pensant, une mise au point philosophique, une analyse concrète avec d'irréfutables conclusions du caractère des nations: *Les Idées en armes*; enfin le livre du 6 février, celui qui fournit l'explication et la description du scandale policier permanent de la République française: la *Police politique*. Ce livre connaît un succès inouï. Depuis qu'il est paru, nous l'avons vu affiché par d'innombrables librairies d'un bout à l'autre de la France et nous l'avons vu acheter et lire dans les provinces les plus terrorisées par le clergé démocrate!

Jacques Bainville a publié une réédition nécessaire de son *Histoire de trois générations*, et Maurice Pujo a enfin donné l'ouvrage historique que les progrès de l'Action française rendaient indispensable: le premier volume des *Camelots du Roi*. Ainsi nos nouveaux amis, les innombrables jeunes gens d'après-guerre savent désormais la raison de leur nom héroïque; ils savent aussi quelles luttes soutinrent les aînés; à quels prix furent conquises des forteresses jusqu'alors inexpugnables; comment, parti de la jeunesse intellectuelle, le mouvement de l'Action française put gagner l'élite intelligente de tous les milieux; et comment réagit la République et ses quatre Etats confédérés. Il ne faut pas s'y tromper: le livre de Maurice Pujo est de l'Histoire, non pas de la petite histoire de mœurs passagères ou de modes fugitives, de l'Histoire tout court, celle qui, débutant aux années 1900 dans les entours de la Sorbonne, aboutira, aux années 1930, à la Monarchie.

Une autre révision était nécessaire après le 6 février: celles des idoles patriotiques de la Démocratie régnante.

Le colonel Larpent et Frédéric Delebecque, sous le pseudonyme de F. Dutrait-Crozon, ont donné une nouvelle édition de leur *Gambetta et la Défense nationale*. Ce livre est toujours d'actualité: il détruit la légende qui fait de Gambetta un héros de la défense nationale et prouve comment, à de sages et excellentes mesures prises par des militaires qualifiés, le général de Palikao, par exemple, Gambetta avait,

CHEZ PLON

ANDRÉ CHEVRILLON, *de l'Académie Française*

LA MENACE ALLEMANDE

Hier et Aujourd'hui

In-16 ..... **13.50**

Lieutenant-Colonel BUGNET

MANGIN

In-8° écu avec 10 gravures hors-texte et 4 cartes dans le texte: **18** fr.

J. et J. THARAUD

VIENNE, LA ROUGE

In-16 ..... **12** fr.

CHARLES BENOIST, *membre de l'Institut,*
ancien député de Paris, ancien ministre de la France à la Haye

SOUVENIRS

Tome I (1883-1893). Tome II (1894-1902). Tome III (1902-1933).
3 vol., chacun in-8° carré sur alfa, avec gravures hors-texte: **36** fr.

RENÉ GROUSSET

HISTOIRE DES CROISADES ET DU ROYAUME FRANC DE JÉRUSALEM

I. *L'Anarchie Musulmane et la Monarchie Franque.*
In-8° carré avec 3 cartes ..... **60** fr.

MAURICE BARRÈS, *de l'Académie Française*

MES CAHIERS

8 vol., chacun in-8° écu sur alfa «La Palatine» (tome I épuisé) **25** fr.
Edition ordinaire in-16, chacun : **15** fr. Le tome III : **16** fr.

GEORGES BATAULT

LE PONTIFE DE LA DÉMAGOGIE
VICTOR HUGO

In-16 ..... **12** fr.

SACHA GUITRY

THÉATRE

I. *Jean de La Fontaine. — Un soir quand on est seul. — Monsieur Prud'homme a-t-il vécu ? — Un homme d'hier, une femme d'aujourd'hui. — Je t'aime.*

et

SOUVENIRS

Les 2 vol. in-8° écu sur alfa: **45** fr. ; chaque vol. isolé: **25** fr.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

en réalité, substitué le désordre, la gabegie, dont les résultats furent le désastre de l'armée de la Loire et celui de l'armée de l'Est. La grande réussite de Gambetta a été la prise du pouvoir par son « *parti* ». Le 6 février 1934 montre à quoi cette réussite a abouti.

Du livre de M. Léon Mirman, ancien député, ancien haut fonctionnaire de la République: la *Route nationale*, on peut proclamer que c'est un événement politique. Léon Daudet l'a écrit, mieux qu'on ne le pourra jamais: « Chef-d'œuvre de sincérité, de bonne foi, de courage et de clarté. Il est la libération d'une âme éprise de justice et d'honneur ».

Il est aussi un réquisitoire après quoi il ne reste rien des bobards, des illusions, des erreurs — même généreuses — qui ont obscurci l'esprit national.

⁂

L'Histoire, outre les ouvrages dont nous venons de parler, est magnifiquement représentée cette année. D'abord le deuxième volume de l'*Histoire de la IIIe République*, publiée sous la direction de Jean Héritier. Le premier volume, on le sait, comportait la Politique, du 4 septembre 1871 à fin 1932. Le deuxième, entre les mêmes dates, comprend l'Histoire coloniale, la Société, la Vie économique et sociale, les Lettres, les Sciences, les Arts, les grands Procès et les causes criminelles. Jean Héritier, qui avait écrit une magistrale introduction au premier volume, a terminé le second par une ferme conclusion qui, un an à l'avance, prévoyait clairement les événements de 1934 et pour ainsi dire les désignait. Le monument constitué par les magnifiques volumes, illustrés de façon incomparable, de l'*Histoire de la IIIe République*, sert la vérité comme peu d'œuvres, en dehors des écrivains de l'Action française, l'ont fait jusqu'alors.

Jean Héritier a d'ailleurs donné de nouveau sa mesure d'historien dans *Marie Stuart et le meurtre de Darnley*, où, après un labeur de vingt ans, le dépouillement de pièces d'archives, de mémoires, de témoignages innombrables, il apporte enfin la clarté et la certitude, en même temps qu'il peint le véritable et douloureux portrait d'une femme,

ANDRÉ BELLESSORT

ATHÈNES ET SON THÉATRE

Rappeler à ceux qui jadis les avaient lues ou parcourues, les grandes œuvres du théâtre grec; rapprocher de nous ces figures qui, depuis deux mille cinq cents ans, s'imposent à l'imagination et ont symbolisé, pour tant d'esprits, le tragique de l'existence, c'est ce qu'ANDRÉ BELLESSORT a essayé de faire dans son nouveau livre:

Athènes et son Théâtre.

Un volume in-16 ..... 12 fr.
L'édition originale a été tirée sur papier alfa Mousse et illustrée de 13 héliogravures. Un vol. in-8 ..... 30 fr.
Relié amateur demi-chagrin ..... 65 fr.

JOSEPH AYNARD

LA BOURGEOISIE FRANÇAISE

L'auteur prend cette bourgeoisie à son origine même, dans les serfs libérés, dans les communes et les villes neuves du XII^e^ siècle et suit le développement de cette classe sociale jusqu'à la Révolution. Ce livre est un des plus beaux travaux sur la France qu'on nous ait apportés dans ces dernières années.

Un volume in-8 écu ..... 35 fr.
Il a été tiré 20 exemplaires sur papier de Rives ..... 75 fr.

EMILE GABORY

Les Femmes dans la Tempête

LES VENDÉENNES

M. GABORY, l'historien de la Vendée, étudie dans ce nouveau livre la réaction des événements vendéens sur les individus pris en particulier. Il y montre l'attitude des femmes dans les différentes phases des guerres de Vendée.

Un volume in-16 ..... 15 fr.

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE PERRIN, Éditeur.

reine vouée au malheur, en dépit de tous les dons du corps, de l'âme et de l'esprit.

Dans la collection où avait paru un bien beau *Fouquet* du regretté Marcel Boulenger, Jacques Roujon a publié un *Louvois et son maître* qui contribue grandement à éclairer le siècle de Louis XIV et à montrer comment la Politique, alors, pour le Roi et pour tous ses ministres, était exactement, suivant la définition de Maurras, *la science du bien des Etats*.

La publication des mémoires de Barrès, *Mes Cahiers, VI* et *VII*, continue, apportant chaque fois de nouvelles raisons d'admirer l'homme, l'écrivain, l'artiste surtout, l'artiste surpris dans son travail, dans sa recherche, révélations sans prix.

Des frères Tharaud: *Vienne la Rouge*, non pas celle qui vit l'assassinat du chancelier Dollfuss, mais celle qui portait les germes du malheur: celle des dix premières années d'après-guerre.

Un signe des temps: c'est la révision des valeurs, de toutes les valeurs, à quoi s'appliquent des jeunes gens héroïques, ayant essuyé le feu des fusilleurs, et qui étouffent entre les barrières démocratiques. Robert Francis, Thierry Maulnier, J.-P. Maxence ont exprimé dans *Demain la France* tout ce qu'ils voulaient, tout ce qui leur semblait le seul avenir possible. Ils ont élevé une implacable et juste critique de toutes les institutions contemporaines; ils ont dressé un programme; ils ont réclamé un chef. Le programme est conforme à tout ce que Charles Maurras enseigne depuis trente ans. Quant au chef, il reste à le nommer, ce que les jeunes gens n'ont pas fait. Mais il est facile de combler cette lacune...

⁂

Le plus beau livre de critique de l'année, c'est *Comédien sans paradoxe*, de Mme Dussane, où après avoir révoqué les dires de Diderot, ce fumiste — et c'est toute la question de l'art qui est en jeu — la grande artiste étudie dans leurs *rôles* les personnages féminins de Molière, de Racine et de Musset. On ne saurait être plus savant, plus lettré, plus psychologue que Mme Dussane. Son livre oblige

CALMANN-LEVY, Éditeurs - 3, Rue Aular, **PARIS**

Albums d'ÉTRENNES

"Pour nos Enfants"

NOUVEAUTÉS

Thérèse & G. LENOTRE
de l'Académie française

UN VOYAGE A PARIS SOUS LOUIS XVI

Illustrations de CARLÈGLE

Jacques BAINVILLE

LES ETONNEMENTS DE MICHOU

*Illustrations d'*Alain de SAINT-OGAN

Pierre MILLE

EN NOUVELLE CALEDONIE

Illustrations d'Edy - LEGRAND

Pour paraître en 1935 :

André LICHTENBERGER

ANGOMAR ET PRISCILLA

Illustrations de Mariette LYDIS

Colette YVER

JEANNE D'ARC

Illustrations de Paul IRIBE

Chaque album cartonné, dos toile, format 20×26, *couverture et couvre-livre en quatre couleurs, pages de garde illustrées, pages de texte abondamment illustrées en plusieurs couleurs, imprimées en lithographie.* **12** fr.

Chez tous les libraires

à relire les chefs-d'œuvre, et quel plus grand éloge en faire?

Signalons, comme toujours, les parfaites éditions de la Pléiade, sous la direction de J. Schiffrin, qui ont publié cette année un *Rabelais* (Jacques Boulenger), un *Montaigne* (Albert Thibaudet), un *Stendhal: Lucien Leuwen* (Henri Martineau), un *Théâtre de Musset* (Maurice Allem).

Une nouveauté, une rareté, une bonne fortune: *Journal et Voyages*, de P.-J. Toulet. Retrouver cet écrivain si exquis et si amer, c'est retrouver un enchantement.

Des romans, il en est cette année de bons, un excellent, enfin un chef-d'œuvre. Ce n'est pas mal. Le prix Goncourt fut donné à André Malraux pour la *Condition humaine*. Certes, M. Malraux est un écrivain, et un écrivain original. Son livre, une réussite, exprime un être curieux. Justement, et nous souscrivons entièrement au jugement de notre confrère Robert Brasillach: la soif d'héroïsme révolutionnaire de M. Malraux et de ses personnages, c'est, à la vérité, un sadisme raisonneur et logique.

Le prix Fémina, enlevé par une femme — pour une fois — est bien placé. *Claude*, de Mme Geneviève Fauconnier, d'une délicatesse très pure, où des accents désespérés tremblent sur un fonds poétique.

Les habituels fournisseurs n'ont rien produit de remarquable. L'*Instinct du bonheur*, d'André Maurois, est morne, glacé, trop bien *fait*. *Rococo*, de Paul Morand, recueil de nouvelles aimables; du même: *France la Doulce*, excellente satire du cinéma international. Paul Morand est un homme d'une très précise intelligence. Jean Giraudoux: *Combat avec l'ange*, toujours irréel et compliqué; saugrenu et poétique; mélangeant au sein d'une sauce agaçante de très véridiques portraits politiques à des aventures cocasses ou attendrissantes, rien de neuf. *Ciel de suie*, sûrement le meilleur livre lyonnais d'Henri Béraud, ce qui n'est pas rien. D'Henri Pourrat, un curieux livre de magie — comment dire autrement? — les *Sorciers du canton*, et un roman: *Monts et merveilles*, où la plus extrême actualité politique et sociale, les descriptions fraîches et ferventes de l'Auvergne, et des personnages très vivants, font un ensemble sans disparate, parfaitement harmonieux.

La *Grange aux trois belles*, de Robert Francis, conte exquis,

d'une poésie douce et tendre; *Le roi dort*, de Charles Braibant, où un personnage féminin dominateur donne au livre, malgré ses imperfections, un relief et une vérité saisissants; *Ténèbres*, de Robert Poulet, un livre rare, nous menant dans l'invisible, l'imaginaire, le fantastique avec un étonnant réalisme.

Le roman excellent, dont nous avons parlé, c'est le *Jardin des bêtes sauvages*, de Georges Duhamel, roman qui est l'illustration des *Remarques sur les mémoires imaginaires*, où l'auteur avoue qu'il a besoin de la fiction pour *se* raconter. Le *Jardin des bêtes sauvages* est la suite du *Notaire du Havre*, et il aura lui-même une suite. Le personnage central: le père de famille tartufe scientiste, démocrate et libertin, est d'une vérité douloureuse, presque insoutenable. Ce Pasquier peut s'inscrire auprès des plus grands héros littéraires de la littérature universelle. Voilà ce qu'on n'a pas l'occasion de dire souvent.

Enfin, le chef-d'œuvre: les *Célibataires*, d'Henry de Montherlant. On a parlé de Balzac, on peut aussi bien parler de Proust, mais surtout de Montherlant. Quel style d'abord, et comme cet éloge est peut-être la raison même du chef-d'œuvre! Le mot de Buffon est tellement vrai. Il faut s'entendre: le style ce n'est pas l'exercice littéraire dont on loue si abusivement tel ou telle, telle surtout, on en reparlera. Le style, c'est cette expression parfaite de l'homme et de l'artiste. Sur la phrase et la composition de Montherlant, sur l'analyse de chacun de ses personnages, sur l'unité de son œuvre, il faudrait la place que ne peut y consacrer ce modeste bilan. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ce livre, dans notre littérature française contemporaine, dans notre roman du XX^e^ siècle, c'est la reprise du flambeau. Montherlant, seul de tous les écrivains qui ont particulièrement brillé dans l'après-guerre, *a quelque chose à dire*. Et mieux que quiconque des anciens ou des nouveaux, il a le moyen et la science de le dire. On le prie seulement, avec instance, de ne pas s'arrêter...

Nous avons gardé pour la fin les poètes. Et nous citerons Montherlant de nouveau: *Encore un instant de bonheur*, publié un peu avant les *Célibataires*, et que l'on met — pour des raisons pas exactement poétiques, pour une préférence intime, secrète — auprès de Toulet. Xavier de Magal-

lon a réédité son étonnante traduction des *Bucoliques*, et l'on souhaite de voir le poète de l'*Ombre* et des *Amitiés* essayer Horace.

D'André Berry, la *Corbeille de Ghislaine*, aimables et savants lais d'Artois; de Gina Sandri, *Limites*, d'un souffle puissant et d'un beau lyrisme: le très beau recueil des poèmes d'Henry Dérieux: le *Regard sur le monde*; l'exquis et mélancolique *Dicté par une ombre*, de Cécile Périn; Robert Houdelot, M.-A. Daguet, Jean Amrouche, Hélène Mury, Marie-Louise Boudat, Henri Arbousset, Anne-Roger Favre, Violette Rieder, Maurice-Pierre Boyé, Maurice Clavière, dont les recueils intéressent à des titres divers l'amateur de poésie.

Au moment où nous achevons ceci, nous apprenons la mort de Marcel Ormoy. Il était parmi les meilleurs jeunes poètes contemporains. Lauréat du prix Moréas, il laisse une œuvre d'un ton fier et triste que l'on ne relit pas sans y trouver le pressentiment certain de sa rapide disparition. Il faisait partie de cette élite groupée autour du *Divan*, Philippe Chabaneix, Jean Pourtal de Ladevèze, Jean Lebrau... Ses amis perdent un compagnon fidèle, un loyal confrère... confrère...

Nous ne pouvons achever cette courte revue de l'effort littéraire en 1934 sans signaler l'*Ode contre les fusilleurs* d'André Blanchard, et l'*Ode philippique à la gloire des morts du 6 février* de Pierre Pascal, parus dans *Eurydice*. Poèmes civiques, dignes enfin d'un temps où l'on commence à renaître.

PIERRE CHARDON.

LES CRAYONS CONTÉ
SONT LES MEILLEURS

GRANDS VINS DE BORDEAUX

T. DE VIAL & FILS

NÉGOCIANTS

à

BORDEAUX

(GIRONDE)

Echantillons et Prix sur demande

---

35 et 37, Avenue de Boutaut

BORDEAUX

LES MANIFESTATIONS A LA GLOIRE DE NOS GRANDS VINS

Aiguillonnés par un sentiment d'émulation des plus louables, les syndicats viticoles des régions de France les plus réputées pour l'excellence de leurs produits s'ingénient, depuis quelque dix-huit mois, à organiser des manifestations locales, qui constituent la meilleure des propagandes. Elles provoquent aussi la plus efficace des publicités, car elles obligent toute la presse — feuilles d'information et journaux d'opinion — à les signaler, à les relater, à les commenter. Elles appellent ainsi fortement l'attention publique sur une région et sur ses produits.

La plus importante de ces manifestations est la « Fête nationale des vins de France », dont la première a eu lieu, en août 1933, à Mâcon, et c'est au syndicat de cette ville que revient le mérite d'une idée dont la réalisation a été couronnée par un éclatant succès. Les principales régions vinicoles françaises n'avaient pas marchandé leur concours, et ce fut grâce à leur collaboration que cette fête locale prit, d'emblée, comme l'a proclamé le président du comité organisateur, M. Royet, « un véritable caractère national ».

Celui-ci s'est affirmé à Bordeaux, qui avait ensuite reçu l'étendard des vins de France, « bel oriflamme tricolore, orné de pampres, sorti des ateliers lyonnais, maîtres incontestés de la soierie ». La deuxième fête des vins de France a eu lieu, en effet, à Bordeaux, en juin 1934; elle fut marquée par une série de cérémonies officielles dont, pour employer le style des communiqués, la présence du Président de la République rehaussait l'éclat.

Disons franchement qu'à ces pompeuses solennités qui avaient un caractère politique, nous avons préféré, pour notre part, les festivités d'une note plus simple, auxquelles il nous fut donné d'assister pendant quatre jours de promenades ininterrompues, qui nous conduisirent du Saint-Emilionnais dans la région des Graves et des Sauternes, puis

Un groupe de vignerons à Nuits-St-Georges.

dans l'Entre-deux-Mers, dans le Haut-Médoc, avec multiples arrêts, comme bien l'on pense, pour déguster les vins des meilleures années des crus les plus réputés.

⁂

Mais d'autres manifestations, d'une note moins officielle, organisées par les soins des syndicats d'initiative, ont eu lieu dans le courant de l'année. Parmi les mieux réussies

VIEIL ARMAGNAC

J. CASTAGNON

PROPRIÉTAIRE A
MARGOUET - MEYMES - GERS

auxquelles il nous fut donné d'assister, il convient de citer, en première ligne, celles qui, du 16 au 21 novembre, se déroulèrent à travers la haute Bourgogne : à Nuits-Saint-Georges, à Beaune et à Meursault.

A Nuits-Saint-Georges, un banquet de « haulte gresse », comme le mentionnait l'invitation, eut lieu dans le cadre le plus pittoresque et le décor le plus suggestif : une cave immense, où tenaient à l'aise plus de quatre cents convives, autour des vastes tables supportées par des barriques. Cette scène était éclairée par des centaines de bougies, fichées dans des chandeliers de chais, pour compléter la couleur locale. Sur une large banderole était peinte la fière et joyeuse devise du syndicat : « Jamais en vain, toujours en vin. »

La gaîté des assistants était stimulée par les plus grands crus d'une région entre toutes privilégiée, tandis que les « Cadets de Bourgogne » épuisaient leur répertoire de chansons galantes et de refrains bachiques. Etonnants, ces « Cadets de Bourgogne », tous doués de voix splendides, harmonieusement fondues dans un ensemble qui déchaînait l'enthousiasme des convives, émerveillés et ravis. Costumés en vignerons et en tonneliers, la mine épanouie et la face enluminée, ces dix artisans, tous artisans, tonneliers ou charrons, qu'accompagne une pianiste, elle-même vêtue en vigneronne, furent, pour les invités qui ne les avaient pas encore entendus, une surprise et une révélation. Et on ne saurait trop féliciter les animateurs du syndicat d'initiative de Nuits-Saint-Georges, M. Georges Faiveley, son président, et M. Camille Rodier, son secrétaire général, d'avoir découvert et groupé ces excellents choristes, qui se sont

HANAPPIER, PEYRELONGUE & Cie
Maison fondée en 1817
à BORDEAUX
GRANDS VINS
OLD PETER'S GIN
Y.A.P. WHISKY
ROLLS'PORT

produits, ces derniers mois, dans nombre de villes et jusqu'en Belgique, où ils ont été partout l'objet de véritables ovations.

Les journées bourguignonnes eurent leur épilogue et leur couronnement à Meursault, où nous étions conviés à prendre part à la « paulée », pantagruélique repas, où fraternisent les propriétaires des vignes et des vignerons; ils fêtent ainsi joyeusement la fin des vendanges, en savourant de solides plats régionaux et en dégustant les meilleurs crus.

La coutume veut que chaque convive apporte à ce repas une ou plusieurs bouteilles d'un millésime réputé. La généreuse prévoyance des organisateurs nous permit, fort heureusement, de ne pas arriver les mains vides : en plus de la bouteille d'un Corton 1919, nous apportions le chandelier de chais qui avait déjà servi, pour un prix minime, à l'illumination des agapes de Nuits-Saint-Georges, et fit de même office au banquet de Meursault.

⁂

Au mois de juin, la deuxième fête nationale des vins de France devait nous fournir l'occasion de visiter le vignoble girondin, qui a une superficie totale de 140.000 hectares présentant une variété de crus infinie. Dans tous les villages, où des rosiers grimpants laissaient crouler leurs touffes fleuries le long des grilles et des murailles, la population, la plus cordiale et la plus aimable qui soit, était sur la place de la Mairie, pour saluer les visiteurs. Dans les bourgs où des arrêts étaient prévus, les autorités locales avaient eu

La Vieille Gascogne Gastronomique
vous offre :
SES FOIES GRAS NATURELS ET TRUFFÉS EXQUIS
SES CONFITS DÉLICIEUX
S'adresser : **Maison P. BEUSTES**
MIRANDE (Gers)

la charmante pensée de faire revêtir les anciens costumes du pays à de gracieuses jeunes filles, dont nous apercevions, en arrivant, les beaux yeux rieurs, les bras dorés et les formes harmonieuses.

Nous gardons le souvenir de la réception organisée à Cérons, où de ravissantes personnes, en archaïques robes à ramages et fichus de couleur, furent la parure et le charme du banquet qui réunit deux cents convives sous une vaste tente. Nous venions, ce jour-là, de parcourir la région des Sauternes, la moins étendue des régions du Bordelais, mais celle qui produit les vins les plus illustres, que domine de son glorieux renom le merveilleux Château-Yquem. Le marquis de Lur Saluces avait eu l'amabilité de nous faire les honneurs du château d'Yquem, et de nous expliquer les soins très particuliers, constants et minutieux, grâce auxquels on obtient les vins moelleux et d'un parfum suave, sans équivalents dans le monde.

Le lendemain, à Saint-Julien, quatre cents couples, ayant de trente à soixante années d'union, étaient rassemblés pour assister à la fête de la Longévité et fournir le vivant témoignage que le vin du Médoc supplée avantageusement l'eau de Jouvence, et permet d'accéder à la plus extrême vieillesse, en conservant la saine gaîté et l'optimisme robuste des jeunes années.

⁂

Dans cet article consacré aux manifestations qui ont eu lieu en l'honneur de nos vieux vins, nous serions inexcusables de ne pas faire mention des fêtes très réussies, organisées à Vouvray, « capitale des grands vins blancs de Touraine », par M. Charles Vavasseur, maire de la ville, et qui fut le collègue de Léon Daudet à la Chambre « bleu horizon » de 1919-1924. Le prétexte choisi était l'inauguration d'une statue à la gloire de l' « illustre Gaudissart », l'immortel

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

héros de Balzac, que le grand romancier a fait naître à Vouvray : le sculpteur nous le montre dans l'exercice de ses fonctions : la main gauche sur son cœur, pour attester la parfaite sincérité de ses déclarations, il ponctue, d'un geste péremptoire de la main droite à l'index dressé, ses explications qu'il s'efforce, de toute évidence, de rendre convaincantes.

Mais le véritable héros de la fête, celui dont on glorifia les vertus, était, si l'on peut dire, le délicieux vin de Vouvray, le vin parfumé et fruité, qui justifie la devise de la ville : « Je réjouis le cœur. » N'affirme-t-on pas qu' « un verre de Vouvray à chaque repas, c'est un jour de plus à vivre ». Heureux les habitants de cette région bénie! S'ils mettent en pratique ce précepte — et ils ont toute facilité pour y conformer leur régime habituel — ils doivent être immortels!...

Paul MATHIEX.

SENEAULT

MAITRE TAILLEUR

1er Prix de l'Ecole de Coupe de Londres

Pour votre smoking, votre habit, vos vêtements de ville, de sports, de vacances, Séneault vous rappelle qu'il coupe et essaye toujours lui-même, les costumes de ses clients.

Tailleur classique de l'Elite, Séneault donne à sa coupe cette silhouette jeune, d'une élégance toujours correcte, que l'homme distingué apprécie particulièrement.

Séneault tient compte des difficultés économiques actuelles... il n'est pas cher. C'est en vous recommandant de notre part que vous irez lui rendre visite, aux :

52 - 54, rue de Douai

(place Vintimille) Paris (Trin. : 89-38)

SENEAULT HABILLE BEAU

LA POLITIQUE RELIGIEUSE EN 1933 – 1934

EN ESPAGNE

Le but de tout gouvernement digne de ce nom est d'assurer d'abord la paix entre les citoyens d'un même pays. Est-il réalisé en Espagne depuis la chute de la Monarchie ? Non. Les troubles y sont plus nombreux et plus sanglants sous la présidence du catholique Alcala Zamora, ancien avocat de l'ambassade d'Allemagne à Madrid et ami personnel du nonce Tedeschini, que sous le roi Alphonse. En 1933 encore, trente-trois couvents ont subi l'épreuve du feu ou de la dynamite, des reliques précieuses, des œuvres d'art, des livres d'une incalculable valeur ont été détruits. La situation économique et sociale est déplorable et l'état de terrorisme qui règne dans le pays depuis trois ans ne permet pas une amélioration. Enfin l'unité nationale est mise en question, la Catalogne, le Pays basque tendent à se détacher de Madrid.

Les élections de novembre 1933 ont donné aux partis de droite, coalisés pour la lutte électorale, 270 sièges sur les 473 que comptent les Cortès. Mais, après la victoire, les divisions ont commencé. Il convient de savoir sous quelle impulsion.

M. Gil Robles avait dû à de brillantes qualités d'orateur et à une visite d'enthousiaste fidélité qu'il fit au roi Alphonse d'être désigné comme directeur de la coalition des droites. Sitôt le succès électoral obtenu, il forma un parti d'Action populaire qui, tout d'abord, semblait ne devoir être qu'un parti de gouvernement sans se prononcer sur le régime.

Mais voici qu'à Rome débarquent cent cinquante pèlerins espagnols. Ils sont reçus par Sa Sainteté, et ils s'entendent dire : « Une lumière semble se montrer à l'horizon. Une bonne espérance brille vers un avenir

meilleur. C'est le moment pour engager les fils de l'Espagne, de la véritable Espagne catholique, à profiter de l'aide de la Providence et à travailler en unité de pensée avec une profonde concorde, en renonçant généreusement *aux petites idées particulières,* pour le bien commun. »

Immédiatement, l'*Osservatore romano,* organe officieux (ou officiel, selon les nécessités) du Vatican, emboîte le pas dans la direction indiquée : « La République, qui reflète l'âme nationale, n'est plus en discussion. L'Etat, quelle que soit la forme du gouvernement, est considéré comme une garantie de la volonté du pays. » A la suite de l'*Osservatore, El Debate,* porte-parole de l'Action catholique, accentue ces considérations dont le résultat ne se fait pas attendre. La Confédération des droites se disloque. D'un côté les monarchistes, de l'autre les agrariens et l'Action populaire qui se placent sur le terrain gouvernemental et ce mic-mac aboutit à donner la présidence du Conseil au radical-franc-maçon Lerroux, qui déclare et affirme sa volonté de faire une politique de gauche et de maintenir les lois spoliatrices de la précédente législature : seulement, il sera un laïcisateur souriant. Il consent à reconnaître qu'« en fait on doit traiter l'Egise avec la même considération que les autres organismes et surtout ne pas consentir certaines manifestations d'anticléricalisme absurde. »

Quant à M. Gil Robles, il n'a eu aucune hésitation. Après le discours du Pape expliqué par l'*Osservatore* et par *El Debate,* il annonça qu'il avait entendu l'appel de Rome et qu'il y répondait avec discipline. « La République est le régime que le pays s'est donné. » Et il suivit le franc-maçon Lerroux.

En somme, l'Espagne se trouve, au point de vue religieux, dans la situation de la France en 1880. Et les directeurs religieux et politiques des catholiques espagnols font les mêmes erreurs que les nôtres. On s'imagine, d'abord, que les antiques mœurs chrétiennes vaincront les lois. Ainsi, chez nous, peu à peu, le divorce est entré dans les mœurs et le nonce Maglione, à ses réceptions, salue de beaux messieurs et de belles dames

qui vivent en état de concubinage légal. On peut citer les noms.

L'a-t-on assez proclamé dans les chaires, l'a-t-on assez écrit dans les journaux bien pensants que l'école laïque n'arracherait pas à l'Eglise l'âme des enfants de France ? Aujourd'hui, dans les mêmes chaires et dans les mêmes journaux, on déplore les effets de l'école laïque.

Comment en est-on arrivé là, comment l'Espagne en arrivera-t-elle là ? En proclamant que tous les régimes politiques sont également bons et en se ralliant avec entrain au plus mauvais : au régime républicain qui, en Espagne comme en France, est un régime foncièrement anticatholique et antinational.

EN ITALIE

Nous pouvons commencer ce chapitre comme celui de l'almanach de 1934 : « Là, c'est, en apparence, le calme dans l'observance étroite des accords de 1931. »

Il y a pourtant, çà et là, quelques incidents. En janvier, cinq jeunes catholiques ont comparu devant le tribunal spécial pour la défense de l'Etat. Ils étaient accusés d'avoir « organisé et dirigé un groupe antifasciste dénommé « néo-guelfe » qui se proposait de déployer son activité dans le but de détruire le sentiment national ».

Ces jeunes gens avaient imprimé et distribué des manifestes intitulés « Christ Roi et peuple » affirmant le triomphe du Christ contre le fascisme. Le procureur royal a stigmatisé « l'insensibilité politique et religieuse » des accusés et leur manque de reconnaissance à l'égard du fascisme et du Duce, dont la volonté, en concluant le Concordat de 1930 avec le Vatican, a été de *rendre l'Eglise aux Italiens et les Italiens à l'Eglise.*

Ce procès, qui nous semble ridicule, s'est terminé par des condamnations sévères : cinq ans, trois ans et deux ans de réclusion.

C'était la première fois que des catholiques comparaissaient devant ce haut tribunal et, le même jour, des inculpés républicains et socialistes étaient absous.

On le voit, le fascisme ne badine pas avec les catholiques.

Le 22 juillet, la *Croix* a publié une note de Rome sur le protestantisme en Italie. Les sectes protestantes sont alimentées par des fonds américains et anglais et, à l'Exposition du Livre, à Rome, tout un comptoir était garni de Bibles protestantes habilement camouflées.

Nous pouvons ajouter qu'une librairie protestante siège à Rome dans une voie très fréquentée et qu'elle porte pour enseigne: « *Donec emergat*... ».

Ce qu'il importe de retenir, c'est l'aveu naïf du correspondant romain de la *Croix*, Alverne, autrement dit Mgr Fontenelle. Il écrit : « Il (le protestantisme) travaille avec plus d'acharnement que jamais depuis les accords de Latran. » (!)

Une des conséquences des accords de Latran a été la liberté donnée à tous les cultes.

Ajoutons que, dans le même numéro de la *Croix* on trouvait une protestation du Vatican contre les traités de philosophie mis aux mains des élèves des écoles secondaires et qui contredisent l'enseignement religieux. Le Duce a répondu que le traité de Latran donnait au Pape le droit de contrôler l'enseignement religieux mais non l'enseignement philosophique. C'est ainsi que le Concordat de 1930 rend *les Italiens à l'Eglise*...

Maison DESBOIS Aîné, fondée en 1874

L. DOREAU & G. LARROQUE

Successeurs

Bureaux et Ateliers de Ferronnerie

19, Rue Castagnary, PARIS (15e) - Vaugirard 11-80

Ateliers de Construction : AUBERVILLIERS

Constructions métalliques — Combles — Charpentes — Entretien
Serrurerie d'art et de bâtiment — Grilles et rampes de tous styles
Lustres — Electricité

EN ALLEMAGNE

Ici on n'ose écrire quoi que ce soit, tant les événements passés sont restés dans l'ombre, tant le présent est incertain et l'avenir sombre.

Le Concordat est signé le 20 juillet 1933. Aussitôt commence une guerre sourde contre les catholiques. Tout prêtre qui ose attaquer en chaire ou dans des conversations privées la pure doctrine de la nouvelle Allemagne est emprisonné. Quiconque a exercé quelque influence dans l'ancien Centre catholique est privé de son emploi, s'il est fonctionnaire, est boycotté dans d'autres cas et réduit à la misère. Les journaux purement religieux disparaissent l'un après l'autre. Les journaux politiques n'ont plus de lecteurs.

Le plus grave est l'emprise du nazisme sur la jeunesse. Tout jeune Allemand qui veut faire son chemin est contraint de s'engager dans une des nombreuses associations hitlériennes. Or le nazisme vise à être une religion d'Etat et cette religion renie la vie future et place ses espoirs et ses ambitions dans la vie présente. Il aspire à réaliser « la divinité terrestre de l'homme ». Que devient l'âme de l'enfant, du jeune homme dans ces effroyables conditions de vie intellectuelle et de vie sociale ?

Quelques évêques, notamment les archevêques de Munich et de Breslau, ont revendiqué hautement les droits des catholiques et le respect de l'article 31 du Concordat établissant la condition légale des œuvres et organisme d'Action catholique. Des pourparlers ont été engagés entre Hitler et trois évêques représentant l'épiscopat allemand. Un accord aurait même été réalisé permettant aux catholiques de s'associer dans l'Action catholique à condition que ces assocations ne soient pas fondues en une seule pour tout le Reich, mais soient, au contraire, particulières à chaque diocèse. On se souviendra que cette même restriction aux idées et aux ordres du Pape, cet éparpillement de l'Action catholique, a été imposée par Mussolini en Italie lors des accords de 1931.

Sur ces entrefaites sont survenus les massacres du

30 juin et l'assassinat du président de l'Action catholique de Berlin Erich Klausener. A l'heure où nous écrivons, les choses en sont là.

En contemplant ces ruines morales et matérielles, pourquoi faut-il que nous viennent en mémoire toutes les faveurs prodiguées à l'Eternelle Allemagne par le Pontife régnant : la *Lettre* du 7 avril 1922 à l'archevêque de Gênes (« on ne doit pas oublier que la plus sûre garantie de la paix n'est pas dans une forêt de baïonnettes, mais la réciprocité dans la confiance et l'amitié ») ; l'*Allocution consistoriale* du 11 décembre 1922 qui accusait les chefs des gouvernements alliés de ne pas « concilier les exigences de la justice avec les prescriptions de la charité » ; la Lettre *Il vivissimo desiderio* du 24 juin 1923 au cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, contre l'occupation de la Ruhr et pour la substitution d'un tribunal « impartial » à la Commission des réparations. L'émoi causé par cette lettre en France fut tel qu'elle dut être « expliquée » par le cardinal Dubois, archevêque de Paris.

Puis ce furent: l'Encyclique *Ubi arcano Dei*, du 23 décembre 1923, comportant une phrase sur la paix de 1919 « qui a exaspéré et presque légitimé l'esprit de rancune et de vengeance » qui ne fut pas communiquée aux traducteurs français; l'envoi dans la Ruhr, en 1927, de l'auditeur de nonciature Testa pour y seconder la résistance à l'occupation française. Faveurs qui surprenaient les Allemands eux-mêmes et qui faisaient écrire dans la protestante *Gazette de Cologne*, le 28 mai 1927: *Depuis la chute d'Adrien VI, Pie XI, par ses actes et son caractère, est certainement le plus allemand des papes qui aient trôné sur le siège de saint Pierre.*

Enfin, au lendemain de l'évacuation de Mayence qui libérait définitivement l'Allemagne, huit jours après les premiers succès de Hitler, le 20 septembre 1930, l'allocution à un groupe de jeunesse catholique allemande: « Qu'elle soit bénie... cette jeunesse qui se rénove dans une Allemagne qui se rénove!... »

L'univers voit quelle rénovation... et l'*Action française* l'avait prévue.

EN AUTRICHE

Dans les *Etudes* du 5 juin 1934, le R. P. Yves de la Brière a montré toutes les excellentes qualités du Concordat autrichien.

Le R.P. rappelle que le Concordat était conclu et signé depuis le 5 juin 1923. Il tient à bien faire remarquer que le Concordat autrichien avait précédé le Condordat allemand, signé seulement le 30 juillet 1933, et il assure que le Concordat allemand « s'inspire manifestement de la rédaction du Concordat autrichien ». Espérons que ce dernier ne suscitera pas les mêmes difficultés d'application.

Il y eut naguère en Autriche un parti chrétien-social dont le théoricien était le baron de Vogelsang. Les théories de ce gentilhomme mecklembourgeois, luthérien converti au catholicisme et installé à Vienne, s'apparentaient étroitement aux théories de notre colonel de La Tour du Pin à tel point que La Tour du Pin, ses disciples et les disciples de Vogelsang fondèrent, en 1885, l'Union de Fribourg pour préparer une législation du travail et une convention internationale pour la protection des travailleurs sur le plan chrétien. Leurs théories sociales doivent beaucoup à Frédéric Le Play dont La Tour du Pin s'avouait le disciple, mais elles doivent aussi, et La Tour du Pin le proclamait, au comte de Chambord. Cet héritier de nos rois, ce prince magnanime, averti des conditions politiques et sociales de son époque, a établi la charte de l' « Etat chrétien, autoritaire et corporatif » dans ses écrits politiques, principalement dans sa *Lettre sur la décentralisation* (14 novembre 1862), et dans sa *Lettre sur les ouvriers* (20 avril 1865). Il convient de rappeler, car on ne le répète pas assez, que cette *Lettre sur les ouvriers* a précédé de vingt-six années l'Encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII sur la condition des ouvriers (15 mai 1891). Les sociologues catholiques avouent quelquefois l'influence des idées de Vogelsang sur la rédaction de cette encyclique. Ils ne parlent jamais, même les Français, de l'influence de La Tour du Pin et de l'audience de février 1885, dans laquelle La Tour du Pin défendit l'œuvre

des cercles, calomniée à Rome, et força l'attention du Pape sur les questions sociales; ils parlent bien moins encore (vous pensez bien!) de la première initiative, celle du Roi Henri V.

C'est pourtant sur les principes énoncés par ce prince que repose le régime corporatif vers lequel les peuples aspirent. Ce sont là des idées françaises, des principes français, radicalement opposés aux idées et aux principes de la révolution de 1789. Il fallait le dire. Il faut le répéter.

Nous souhaitons que l'Etat corporatif autrichien vive et prospère malgré la disparition du grand homme qui l'a réalisé. Nous le souhaitons pour l'Autriche dont l'indépendance est nécessaire à l'Europe. Nous le souhaitons pour que l'action morale, sociale, pacificatrice de l'Eglise soit reconnue et puisse librement s'exercer. Mais alors...

EN FRANCE

... Mais alors nous sommes conduits à rechercher pourquoi l'établissement d'un régime qui est loué et recommandé pour l'Autriche et pour d'autres pays, a été systématiquement empêché en France. La doctrine sociale de La Tour du Pin est la doctrine sociale de l'*Action française*. Maintes et maintes fois, Charles Maurras a répété que lorsqu'il se mit à l'étude d'une doctrine sociale, celle de M. de La Tour du Pin s'offrit à lui et qu'il l'adopta tout entière. Et jamais personne n'a démontré que cette doctrine sociale, — avec son ouvrier indispensable, le Roi, — professée et propagée par l'*Action française*, eût été par elle faussée et eût versé dans l'immoralisme. On l'a dit et par des voix impératives: on ne l'a pas démontré.

Le 10 juin 1934, la *Vie intellectuelle*, organe d'un groupe de dominicains qui ont reçu mission spéciale de combattre l'*Action française* « par tous les moyens », faisait le cruel aveu que voici:

« Il est vain et dangereux de fermer les yeux à l'influence renaissante (a-t-elle jamais faibli ?) de l'*Action française*. Les événements récents, notamment le scandale et le discrédit parlementaire, lui ont donné beau

jeu. (Parbleu! depuis trente ans elle en diagnostique et en combat les causes.) Trop de catholiques, préoccupés du sort de la France (ont-ils tort? Faut-il laisser s'installer en France le communisme ou Hitler et l'hitlérisme?) retournent à un mouvement qu'ils croient être le plus apte à opérer ce redressement français (il y a des preuves nombreuses de cette aptitude) qu'ils veulent poursuivre. Ils font ainsi passer leur sentiment français (la patrie est donc un « sentiment » et n'est pas une réalité?) avant leur sens catholique. » (Quand donc le patriotisme français a-t-il été en opposition avec le catholicisme?)

L'occasion de cette agression où l'odieux le dispute au criminel était la grande diffusion d'un *Document national* (n° 30) sur l' *Action française: origine, doctrine, moyens, but.* L'auteur, écrivant sur la condamnation de 1926, disait:

« Le pontife régnant n'a pas agi à la façon de Pie X condamnant le *Sillon* et le *Modernisme* par des encycliques où les motifs sont clairement exposés et solidement établis par des textes. Pas même un *motu proprio* accompagné de raisons sensibles. Le pape s'est borné à faire siens les dires d'un cardinal français, le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, reproduisant trop fidèlement les erreurs délibérées d'un avocat belge germanophile. »

« Mais non! » objecte la *Vie intellectuelle.* « Tout le monde sait — ou devrait savoir — que le pape a parlé à plusieurs reprises, formellement, par des actes que l'organe officiel du Saint-Siège a fait connaître à l'univers entier. »

Et voilà le sophisme. Nous disons: il n'a pas été produit de « raisons ». On répond: il y a des « actes ».

Et l'on poursuit dans cette voie: « Il (le pape) a

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

parlé d'abord dans un consistoire du 20 décembre 1926. Or, ces allocutions consistoriales, aux termes mêmes des traités de droit canon, ont pour but « de faire connaître à l'épiscopat, au clergé, au peuple chrétien, l'erreur et le danger dissimulés en certaines nouveautés doctrinales et quelle voie ils doivent suivre à travers les bouleversements et les contingences de leur temps. »

Il nous semble que « faire connaître l'erreur », c'est justement la démonter et en produire clairement aux yeux de tous les ressorts et les rouages. C'est ce qu'a fait Pie X pour le *Sillon* et le *Modernisme*. C'est ce qui n'a pas été fait pour les « erreurs » et les « hérésies » de l'*Action française*.

Dans la défense d'une cause injuste, il est naturel qu'on se serve d'arguments trompeurs et qu'on se montre d'une inconsciente maladresse. Nous en avons eu de nouvelles preuves à la suite de l'arrêt de la Cour d'appel (5 juin 1934) dans le procès en refus d'insertion intenté par Charles Maurras à la *Croix* et à la *Vie catholique*. En réalité, ce procès était celui des agissements du nonce Mgr Maglione, durant son séjour à Berne, pendant la guerre où il fut un agent de l'Allemagne. Débouté en première instance, M. Charles Maurras l'a été en appel, contrairement à la jurisprudence, parce que, dit l'arrêté, *si les journaux visés avaient inséré la réponse de M. Maurras, ils seraient complices d'une diffamation à l'égard du représentant d'une puissance étrangère régulièrement accréditée en France.*

Mais s'il y a diffamation, pourquoi le haut personnage visé, ou bien le gouvernement français (comme l'ordonne le code) ne poursuivent-ils pas le diffamateur? C'est qu'il faudrait aller devant la Cour d'assises et que, là, les agissements de Mgr Maglione, dont il reste des témoins, seraient dévoilés.

Le catalogue général de la LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE est envoyé franco contre **1 fr. 50.**

— Prime gratuite jointe à l'envoi. —

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de l'Isly, Paris (8e) — C. C. P. 926.78

La *Croix*, la *Vie catholique*, à leur suite d'autres feuilles religieuses, ont triomphalement inséré les considérants de l'arrêt. Ce faisant ils ont fait lire à leurs lecteurs les accusations de Maurras contre le nonce, que l'arrêt reproduisait, alors que leur plus grand soin avait été de les cacher en refusant d'insérer la lettre de Maurras.

On ne saurait mieux montrer son béjaune.

Mais laissons les mesquines rages de ces messieurs. De graves événements se préparent où sont intéressés la France et la civilisation chrétienne. Pour les défendre, l'une et l'autre, les « catholiques préoccupés du sort de la France » peuvent compter sur l'*Action française* : elle sera, comme elle fut toujours, au premier rang.

LOUIS GONNET.

CONSTIPATION
OBÉSITÉ
prendre au repas du soir
un GRAIN de VALS
laxatif amaigrissant
végétal et opothérapique
4 fr. 50 le Flacon de 30 grains, toutes Pharmacles

OUVRAGES DIVERS

(Nombre limité)

en vente à la

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,

ARIÈS (N.). — Le Sillon ou le mouvement démocratique ...	12	»
BAINVILLE (Jacques). — Le critique mort jeune. Un vol.	50	»
BEHAINE (René). — La Solitude et le Silence	15	»
BENOIT (Pierre). — La Chaussée des Géants. Un vol.	60	»
BERNARD (J. M.). — Œuvres. Tome II seulement	15	»
BORDEAUX (Henry). — La Croisée des Chemins. Un vol.	7	»
La Maison morte. Un vol.	3	50
Les Roquevillard. Un vol.	3	50
Yamilé sous les cèdres. Un vol.	3	50
BOSSUET. — Sermons. Introductions et notices par H. Massis Les 2 vol.	80	»
BOURGET (Paul). — Micheline et l'amour. Ed. origin. Un vol.	12	»
Le Danseur mondain. Un vol.	3	50
CHAMBORD (Comte de). — La Monarchie française. Un vol. relié	25	»
CHAMPEAUX. — Le Meuble. Un vol. relié	24	»
CHAMPION (Pierre). — La Dauphine mélancolique. Un vol.	35	»
CHAMSON (André) — Les Hommes de la route. Un vol. s. alfa	25	»
Chanson de Roland (la). — FAGUS. Un vol	40	»
COUDEKERQUE-LAMBRECHT. — Léon de Montesquiou. Un vol.	60	»
DARCY (Paul). — L'Allemagne toujours armée. Un vol.	15	»
DAUDET (Alphonse) — Le Petit Chose. Un vol.	50	»
Jack. Un vol. relié	120	»
DAUDET (Léon). — Moloch et Minerve. Un vol.	12	»
Œuvre philosophique. Un vol. relié	60	»
Rêve éveillé. Un vol. sur alfa	25	»
Ecrivains et Artistes (tomes dépareillés, chacun pouvant être lu séparément)	15	»
Souvenirs. T. II, relié	70	»
Un amour de Rabelais. Un vol. sur alfa	20	»
DAUDET (Léon). — Par ses contemporains. Un vol. sur alfa	40	»
Le même ouvrage, sur Lafuma	60	»
DUTRAIT-CROZON. — Joseph Reinach historien	20	»
Justice républicaine. Un vol	5	»
Précis de l'Affaire Dreyfus. Un vol.	25	»
DZELEPY. — La Guerre du Dollar (Préface de Jacques Bainville). Un vol.	12	»
ESPINASSE-MONGENET. — Guirlande. Un vol	25	»
GAXOTTE (Pierre). — Le Siècle de Louis XV. Un vol. sur alfa	30	»
GRAMONT (de). — Les Marronniers en fleurs. Un vol. sur alfa	30	»

L'ANNÉE MILITAIRE

L'année militaire 1933-1934 a vu s'achever dans d'excellentes conditions, et avec le minimum de pertes, la pacification du Maroc, par la réduction des dernières taches de dissidence du Haut-Atlas et de l'Anti-Atlas. Ces heureuses opérations ont permis aux Espagnols d'occuper sans difficultés la région d'Ifni et de coopérer ainsi à la sécurité saharienne en général, question dont la solution est la suite logique de la sécurité marocaine.

Comme s'il n'avait attendu que le couronnement de son œuvre pour entrer dans le repos éternel, le maréchal Lyautey s'est endormi de son dernier sommeil le 27 juillet 1934. La Lorraine a su lui faire d'émouvantes et grandioses funérailles.

En nous inclinant une fois de plus devant ce grand disparu, exprimons l'espoir que nos politiciens ne viendront pas trop compromettre par leurs extravagances démagogiques l'œuvre de l'illustre soldat, que l'armée française a, au cours de longues années de luttes, cimentée du meilleur de son sang.

Avec Lyautey, un autre grand colonial et grand Africain nous a quittés pour toujours, en cette année 1934, le général Marchand, une des gloires les plus pures de notre armée coloniale, décédé le 13 janvier 1934.

Citons encore parmi les officiers généraux morts dans la même année, le général Dubail, ancien commandant d'armées, ancien grand-chancelier de la Légion d'honneur.

⁂

Les grandes manœuvres, en 1933, se sont déroulées du 4 au 11 septembre au camp de Mailly. Les effectifs engagés se montaient à une quinzaine de mille hommes. Le parti rouge était sous les ordres du général Colson, commandant la 12e division d'infanterie, et le parti bleu sous les ordres du général Boucherie, commandant la 1re division de cavalerie.

Ces manœuvres avaient pour but l'étude des possibilités tactiques et techniques des unités motorisées. Un grand

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,
et à son annexe des Champs-Elysées: **1, rue du Boccador.**

HARTMANN. — L'Œuvre de François Mauriac. Un vol.	25	»
HÉRITIER (Jean). — Chants de la Patrie et de l'Exil. Une plaquette	25	»
LA BRUYÈRE. — Les Caractères. Un vol. relié	35	»
LA FAYETTE (Mme de). — Histoire de la Princesse de Montpensier. Un vol.	20	»
LASSERRE (Pierre). — La jeunesse de Renan (de Tréguier à Saint-Sulpice). Un vol.	15	»
Morale de Nietzsche. Un vol.	9	»
Portraits et discussions. Un vol	8	»
MARIAGE DU DAUPHIN. — Album	6	»
MAURIAC (François). — Trois récits. Un vol. sur alfa	30	»
MAURRAS (Charles). — L'Anthropophage. Ed. origin., un vol.	60	»
Anatole France politique et poète. Un petit volume sur Hollande	50	»
Barbarie et Poésie, 25 fr.; relié	70	»
Conseil de Dante. Un vol.	20	»
Enquête sur la Monarchie. Un vol.	30	»
Petit manuel sur l'Enquête. Un vol.	15	»
Kiel et Tanger. Un vol.	24	»
Quand les Français ne s'aimaient pas, relié	70	»
Après 10 ans	3	»
Romantisme et révolution. Un vol., 21 fr.; relié	70	»
MEMINI. — Effet des lois laïques. Un vol.	5	»
MÉRIMÉE (Prosper). — Carmen. Un vol.	3	50
OLMER (P.). — Le Renaissance du mobilier français	18	»
Le mobilier français d'aujourd'hui	18	»
La Reliure française Les 2 vol.	36	»
PÈGUES (R. P. Thomas). — Commentaires français de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin. Liste des 19 volumes franco contre 0.50 (ces volumes se vendent séparément 30 à 40 francs l'un).		
RETIF DE LA BRETONNE. — Sara. Un vol. relié	30	»
RIVAROL (A.). — Œuvres choisies. Les 2 vol. reliés	53	»
ROSEAU D'OR. — Titres différents. Prix de 10 à 30 fr. l'un. (Liste contre 0.50.)		
A. S. — La vérité sur le conflit actuel polono-allemand. Un vol.	15	»
SACRE DES ROIS DE FRANCE (Cérémonial)	30	»
Le même sur Lafuma	100	»
Le même sur Madagascar	150	»
SOUVESTRE. — Le Foyer breton. Un vol.	7	»
THARAUD (Jérôme et Jean). — Rabat. Un vol.	3	50

nombre de types d'engins nouveaux furent mis à l'épreuve, au cours des divers exercices. La plus grande discrétion a été gardée par les autorités militaires sur les résultats obtenus.

Des manœuvres de cavalerie motorisée ont également eu lieu vers la même époque, entre la 1re et la 3e division de cavalerie.

Enfin, des opérations nombreuses ont eu lieu au printemps entre l'armée de terre et la marine, dans la presqu'île de Rhuis (Morbihan), opérations auxquelles les engins mécaniques prirent une part très importante.

***

Dans le haut commandement, signalons que le général Weygand, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, sera atteint par la limite d'âge de 68 ans au mois de janvier 1935. On lui prête l'intention d'abandonner ces hautes fonctions. Il y a lieu toutefois de remarquer qu'il est maintenu en activité sans limite d'âge, comme ayant commandé en chef devant l'ennemi (armée du Levant).

De même, le général Debeney, maintenu sans limite d'âge, dans les mêmes conditions, a été placé hors cadres sans emploi, ayant atteint l'âge de 70 ans.

Les généraux Hergaut et Walch, membres du Conseil supérieur de la Guerre, atteindront la limite d'âge de 65 ans, respectivement les 5 septembre 1934 et 17 mai 1935.

Le général Gamelin, atteint par la limite d'âge de son grade (62 ans) le 20 septembre 1934, restera cependant au Conseil supérieur de la Guerre, conformément à la loi, jusqu'à l'âge de 65 ans.

A côté de ces mutations dans le haut commandement, signalons une importante modification de l'organisation territoriale de la France : les 10e et 12e régions militaires ont été supprimées par décret du 4 mai 1934 et leur territoire réparti entre les 9e, 4e et 11e régions.

Evénement militaire d'importance matérielle moindre, mais qui cependant ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui restent attachés de cœur aux traditions de notre armée, le drapeau des chasseurs à pied, dont la garde avait été assurée d'août 1932 à août 1933 par le 27e bataillon de

chasseurs (Annecy), a été solennellement remis, pour l'année militaire 1934-35, au 30e bataillon (Sarreguemines).

D'autre part, le Triomphe de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, qui s'est déroulé le 19 juillet 1934, a revêtu un éclat particulier du fait que la nouvelle promotion a reçu le nom de promotion Albert 1er, en l'honneur du glorieux roi-soldat. S. E. Monsieur de Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique à Paris, assistait à cette émouvante cérémonie, entouré des généraux Gouraud, Giraud, président des Amis de Saint-Cyr, et de nombreuses personnalités militaires. Douze élèves-officiers de l'Ecole militaire de Bruxelles avaient été spécialement invités, et reçurent des sabres d'honneur, offerts par l'Ecole de Saint-Cyr. Après le baptême de la promotion, une plaque a été apposée sur le mur du Grand-Carré, à la mémoire du général Mangin.

Le 20 août 1934, a été, d'autre part, célébré l'anniversaire des batailles de Lorraine. Un monument commémoratif a été inauguré à Charmes, en présence du maréchal Pétain, des généraux de Castelnau, Debeney, de Pouydraguin, Bajolle, Valdant, Lacapelle, Hellot, et du colonel Rimailho, ainsi que de M. Louis Marin, des évêques de Strasbourg et de Saint-Dié, et du président de la République.

Enfin, notons la création, à la date du 13 mai 1934, d'une nouvelle décoration, intitulée Croix des Services militaires volontaires, et destinée à récompenser les services rendus aux Ecoles de perfectionnement des officiers et sous-officiers de réserve et à la préparation militaire supérieure.

⁂

En somme, au cours de l'année militaire 1933-1934, l'armée française a, comme d'habitude, combattu, travaillé, honoré ses grands morts, maintenu ses glorieuses traditions. Il nous est maintenant permis de nous demander ce que le gouvernement de la République a fait pour elle.

C'est contre elle, qu'il faudrait dire, avec plus d'exactitude. Le régime et ses dignes représentants s'étaient attachés à décimer l'armée et ses cadres. Ils avaient décidé en 1933 la suppression de 5.000 officiers en cinq ans. En fait, c'est en moins de trois ans que Daladier le sanglant et Paul-Boncour le ridicule prétendaient arriver à leurs fins. Minis-

tres de la Guerre, en réalité valets de la Franc-Maçonnerie, ils ambitionnaient de traîner le plus tôt possible aux pieds de leurs commettants la dépouille de l'armée française.

Les événements du 6 février ont mis momentanément un terme à leurs exploits. L'arrivée du maréchal Pétain rue Saint-Dominique a contribué à rassurer notre personnel militaire, profondément atteint par les mesures démoralisantes prises sans cesse contre lui.

Le mouvement démentiel de dégagement des cadres semble donc s'être ralenti, sous une administration plus sage, et, disons le mot, plus française. Cependant nous ne pouvons oublier que, les hommes les plus qualifiés et les plus intègres étant prisonniers des déplorables institutions qui nous régissent, leurs efforts ne peuvent que se borner à en atténuer la malfaisance, sans la supprimer. Aussi avons-nous enregistré, malgré tout, la spoliation infligée aux pensionnés et aux retraités par le fameux décret-loi du 4 avril 1934. Ce document inouï, non content de détrousser les gens, se permet encore de les injurier, en insinuant que les anciens serviteurs du pays, qui ont donné sans compter leurs fatigues et leur sang, sont des profiteurs auxquels il convient de faire rendre gorge, car leurs retraites et leurs pensions sont la cause du gâchis de nos finances!

Tels sont les procédés de la République envers les meilleurs et les plus désintéressés des citoyens. Ne soyons pas surpris qu'elle continue...

PAUL TRAHIN

Expert-Comptable

Tenue de toutes Comptabilités
à Paris et en Province

CONTROLE PÉRIODIQUE
INVENTAIRES - BILANS - LIQUIDATIONS

15, rue Fabre-d'Églantine, PARIS (12e)
Tél. DIDEROT 81-84

Le Maréchal Lyautey.

RÉFLEXIONS SUR LA TOMBE DE DEUX SOLDATS

Lyautey et Marchand ont puisé toute leur gloire dans la terre africaine. Le conquérant du Maroc est le seul maréchal de France qui n'ait pas pris une part effective au conflit mondial. Quant à Marchand, malgré ses blessures et ses actions d'éclat pendant la grande guerre, il restera toujours, pour les Français et pour le monde, l'homme de Fachoda.

*
* *

Quand on compare le souvenir d'un Lyautey ou d'un Marchand à celui d'un Clemenceau ou d'un Delcassé, on comprend qu'il n'est pas de gloire plus pure que la gloire militaire et que la vieille formule « *Cedant arma togæ* » perd toute valeur au seuil de la mort.

*
* *

Il serait vain de chercher à extraire de l'œuvre de Lyautey les lois capables de guider dans sa tâche un futur constructeur d'empire colonial. Comme l'a très jutement constaté M. Maurice Le Glay, « la vraie richesse du maréchal fut dans l'infinie variété de son génie » et, surtout, dans son « dédain de toute méthode, de tout plan, choses qui impliquent des idées préconçues ».

Avec sa haute culture, Lyautey était un empiriste. Tous les grands hommes sont des empiristes qui savent s'adapter aux nécessités de l'heure.

*
* *

Le prestige de Lyautey naissait de ce qu'il voyait toujours grand. C'est peut-être là l'unique secret de son étonnante réussite.

Le colonel Marchand. (1900)

***

Le cas de Lyautey a montré surabondamment combien Bonaparte se trompait qui projetait, s'il avait pris Saint-Jean-d'Acre, de se convertir à l'islamisme avec toute son armée pour s'attirer les sympathies des indigènes. Abdallah Menou n'est, d'ailleurs, pas resté plus populaire en Orient que Kléber.

***

Certaines personnes ont cru grandir la figure de Lyautey en disant qu'il était aimé des tribus qu'il avait conquises. La vérité, c'est qu'il en était respecté. C'était bien différent. C'était aussi bien mieux.

***

Je tiens de René Brécy qu'un Anglais, rencontrant un jour, sur le quai d'une gare, Marchand, qu'il voyait pour la première fois, courut à lui et, lui secouant les mains, s'écria:

— Colonel, vous n'auriez pas dû quitter Fachoda! Fachoda était à vous, vous auriez dû y rester!

Mais Marchand se serait plutôt fait hacher sur place que de céder un pouce de terrain au Sirdar Kitchener. C'est le gouvernement républicain qui dut tourner casaque, parce qu'il avait fait une politique dont il n'avait pas les moyens.

***

On dit que lorsque Marchand reçut de Paris l'ordre d'évacuer Fachoda, les larmes lui vinrent aux yeux. Il mettait l'honneur de la France au-dessus de sa propre gloire qui était déjà complète.

***

Quand j'étais au collège, mes camarades et moi, nous lisions tous le *Journal de route* du docteur Emily et les récits de Baratier sur la mission Marchand qui nous transportaient d'enthousiasme patriotique. Aujourd'hui, personne ne pense à offrir la vie d'un Bournazel en exemple à la

jeunesse. On écrit encore pour les jeunes gens. On n'écrit plus assez pour les jeunes Français.

***

Le maréchal Lyautey avait déclaré, le soir du 6 février, qu'il marcherait le lendemain en tête des anciens combattants si le cabinet Daladier ne s'en allait pas. Pourtant, à l'occasion du duel Renouvin-Guy La Chambre, l'un des témoins de ce dernier n'a pas craint d'exciper de son titre d'« ancien officier d'ordonnance du maréchal Lyautey » et d'accoler le nom du grand soldat à celui du ministre fusilleur. On se demande ce qu'a pu en penser le maréchal du fond de sa tombe.

HUBERT DE LAGARDE.

MORETEAU Frères

52, Rue de la République, 52

LYON

TÉLÉPH. : FRANKLIN 12-33

Tailleurs Civils et Militaires

Couturiers et Fourreurs

Trousseaux pour Dames et Messieurs

SUCCURSALES :

GRENOBLE : 8, Place Victor-Hugo

STRASBOURG : 6, Avenue de la Marseillaise

L'ANNÉE ÉCONOMIQUE

Voici quatre ans bientôt que la France est entrée dans la crise mondiale. Celle-ci a éclaté à la fin de l'été 1929. mais la France n'a été sérieusement touchée qu'à partir du dernier trimestre 1930. Elle le doit — au témoignage de M. Duchemin, président de la Confédération générale de la production française — au fait que la protection dont ont bénéficié quelques grands produits agricoles, a maintenu dans une certaine mesure le pouvoir d'achat des populations rurales.

Malheureusement, comme ces mesures protectrices ont été prises de façon fragmentaire et sans programme d'ensemble, leur efficacité a été limitée et nos industries ont fini pas succomber à leur tour.

Où en sommes-nous aujourd'hui?

Une légère reprise d'activité industrielle a été notée dans les six premiers mois de 1933; elle s'était poursuivie au cours du troisième trimestre, mais à un rythme plus lent et avec des tendances à un nouveau ralentissement dans plusieurs branches. Elle a cessé à partir d'octobre pour faire place à une recrudescence du marasme, qui persiste aujourd'hui encore.

Les indices, publiés par la Statistique générale de la France, du premier trimestre 1934 se présentent en recul sur ceux de juillet. La position de plusieurs catégories s'est même encore effritée par la suite, en particulier celle du textile qui est devenue angoissante.

Un excellent baromètre de l'activité industrielle, c'est la situation du marché du travail. A la date du 7 juillet, le nombre des chômeurs en chômage total, officiellement inscrits, était de 312.532. Si l'on rapproche ce chiffre du nombre de chômeurs inscrits il y a un an (249.198), on voit que le chômage s'est considérablement étendu, malgré l'émigration de nombreux ouvriers étrangers, et alors que le chômage partiel n'a fait qu'empirer. Il résulte des

enquêtes mensuelles sur les effectifs et les heures de travail dans les établissements d'au moins cent personnes et soumis au contrôle des inspecteurs du travail et des ingénieurs des mines, que, sur mille ouvriers, la quasi totalité était occupée quarante-huit heures et plus par semaine au début de 1930. A l'heure actuelle, sur mille ouvriers, on en compte plus de quatre cents qui travaillent moins de quarante-huit heures par semaine, et les effectifs de ces établissements accusent, par rapport à 1930, une diminution supérieure à vingt pour cent.

Et voici pour l'agriculture. Nos récoltes, dans leur ensemble, ont été en 1933 aussi satisfaisantes qu'en 1932 et très supérieures à la moyenne. Mais les cours de la plupart des produits du sol sont descendus à des niveaux qui ne couvrent pas le revient.

Il résulte d'une enquête publiée par la Confédération nationale des associations agricoles que, du troisième trimestre 1930 au troisième trimestre 1933, les prix — pour les agriculteurs — ont baissé: sur le porc, de vingt pour cent; sur le mouton, de trente et un pour cent; sur le veau, de quarante-quatre pour cent; sur le bœuf, de quarante-six à cinquante-deux pour cent.

De 1928-29 à octobre 1933, la baisse est de quarante pour cent sur l'orge, de cinquante pour cent sur l'avoine. Pour le blé, étant donné que le prix minimum institué par la loi du 10 juillet 1933 n'est pas respecté, la baisse est d'au moins quarante pour cent.

Les autres productions: lait, pommes de terre, animaux de basse-cour, œufs, fruits et légumes, vins, gemme, bois, ont également subi des diminutions très variables, mais généralement très fortes. Dans l'ensemble, il n'est pas excessif de chiffrer à quarante pour cent la baisse des produits agricoles depuis 1930. Etant donné qu'en 1930 le revenu brut des agriculteurs a pu être estimé cent vingt milliards, on peut avancer qu'aujourd'hui leur revenu brut n'est guère supérieur à soixante-dix milliards, ce qui signifie que l'agriculteur dispose de cinquante milliards de moins qu'il y a quatre ans pour ses achats.

De ce chef, de déplorables antagonismes entre les représentants des groupements métropolitains et les éléments coloniaux ont pris naissance.

LE COMMERCE EXTERIEUR

Le commerce extérieur de la France donne des résultats de plus en plus décevants. De vingt-neuf milliards huit cent huit millions en 1932, nos importations sont revenues à vingt-huit milliards quatre cent vingt-cinq millions en 1933: le recul est de 4,6 %; nos exportations ont fléchi de dix-neuf milliards sept cent cinq millions à dix-huit milliards quatre cent trente-trois millions, en régression de 6,5 %. Les déficit s'est fixé au chiffre de neuf milliards neuf cent quatre-vingt-douze millions (contre dix milliards cent trois millions l'année précédente), et le mouvement global est tombé à quarante-six milliards huit cent trente-huit millions au lieu de quarante-neuf milliards cinq cent treize millions.

Par rapport à l'année 1927, qui fut une année « record » le mouvement de nos échanges avec le dehors a diminué en 1933, de 107.975 millions de francs à 46.838 millions ou presque 60 %. C'est-à-dire que la valeur actuelle de notre négoce extérieur s'établit au tiers de ce qu'elle était il y a six ans.

La chute réelle est d'autant plus sensible que les chiffres ci-dessus comprennent les données touchant les relations avec nos possessions d'outre-mer, et que celles-ci, malgré la crise, ont témoigné d'une stabilité remarquable. En 1928 le total des exportations de la France métropolitaine à la France d'outre-mer avait été, en effet, de 13.775 millions de francs, et il s'est chiffré en 1933 par 12.697 millions, ne faiblissant que de 7,8 %, pendant que l'ensemble de nos échanges avec les pays étrangers, ramené entre les deux mêmes exercices, de 94.200 millions à 34.141 millions, s'est comprimé de 63,8 %.

Observons que nos exportations ont été plus touchées que nos importations par cette réduction violente: de 1927 à 1933, le fléchissement des premières a été de 66,4 % pour les expéditions vers l'étranger et seulement de 22,6 % pour celles de nos possessions. La régression des secondes a été de 46,5 % pour l'ensemble (avec un déchet de 53,9 % dans les achats à l'étranger, compensé par une augmentation de 11 % de nos achats aux colonies).

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,
et à son annexe des Champs-Elysées: **1, rue du Boccador.**

THOMAS D'AQUIN (Saint). — Somme théologique. Texte latin et traduction française.

Traité de Dieu. Traduction, notes et appendices par le R. P. Sertillanges, O. P., Ch. vol. broché : 12 fr.,; relié	16	»
Traité de la Prudence. Traduction, notes et appendices par le R. P. Noble, O. P. Un vol., relié	15	»
Le Verbe incarné. Traduction, notes et appendices par le R. P. Héris, O. P. Un vol., broché : 11 fr.; relié	15	»
Vie de Jésus. Traduction, notes et appendices par le R. P. Synave, O. P., 2 vol., brochés; le vol	11	»
La Grâce. Traduction, notes et appendices par le R. P. Muland. Un vol. broché	11	»
La Tempérance. Traduction, notes et appendices par le R. P. Folghera, O. P. 2 vol., brochés : 22 fr.; reliés	32	»
L'Ame humaine. Traduction, notes et appendices par le R. P. Webert, O. P. Un vol., broché: 11 fr.; relié	16	»
L'Espérance. Traduction, notes et appendices par le R. P. Le Tilly, O. P. Un vol., broché: 11 fr.; relié.....	16	»
TILLY (Comte de). — Mémoires. Les 2 vol. illustrés	80	»
VALÉRY (Paul). — Réponses. Un vol.	20	»
VAUDOYER (Jean-Louis). — La Reine évanouie. Un vol.	3	50
VAUVENARGUES. — Œuvres. Introduction par P. Varillon. Les 3 vol.	180	»
VIGNY (A. de). — Poésies. Un vol. relié	20	»
VIVAREY (François). — La Mort du Trust. Un vol.	7	»
XXX. — Ses amis à Charles Forot. Un vol.	20	»

PORTRAITS — Léon Daudet, par Nemoz	20	»
Léon Daudet. Edition du Capitole	12	»
Charles Maurras, En noir	10	»
— — En sépia	15	»
PHOTOGRAPHIES. — Manifestations diverses de l'Action Française. L'une	2	»

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

Pour le premier semestre de 1934, nos importations en provenance des seuls pays étrangers, se sont élevées à 9.755 millions et celles en provenance des colonies à 2.859 millions. Nos ventes aux pays étrangers ont atteint 6.054 millions et nos exportations à destination des colonies 2.746 millions.

Dans un commerce extérieur total de 21.074 millions, les colonies et protectorats français interviennent en 193[illegible] (premier semestre) pour 5.605 millions, soit près de 27 %. Quant à la balance commerciale visible, le déficit en a été pendant le premier semestre de 3.701 millions et demi pour nos échanges avec l'étranger et de 113 millions seulement pour le commerce avec la France d'outre-mer.

LES TRANSPORTS

La position de nos industries de transport, déjà fort précaire en 1932, a empiré en 1933.

En raison principalement de la diminution d'activité du marché intérieur, nos chemins de fer d'intérêt général ont subi une nouvelle réduction de trafic, qui s'est traduite par une chute de leurs recettes brutes de plus de 700 millions de francs. Cette chute eût été supérieure si, à dater du 1er novembre, les réseaux n'avaient bénéficié de l'abaissement de 32,5 % à 12 % de l'impôt sur les billets de voyageurs en percevant la différence entre le produit de l'ancien taux et celui du nouveau.

La position des réseaux ne s'est pas améliorée au cours du premier semestre de 1934. En effet, au 8 juillet 1934, les recettes brutes de l'ensemble des grands réseaux étaient malgré le relèvement des tarifs voyageurs depuis le 1er novembre 1933, en moins-value par rapport à l'année précédente de 231 millions, soit de 4,04 %.

Le nombre des wagons chargés pendant la même période a été de 8.061.683 contre 8.576.353, donc en diminution de 6 %.

NOS PRIX

L'indice général des prix de gros, en régression pendant le premier semestre 1933 par rapport au semestre précédent, s'est stabilisé durant les six mois suivants. Il a recom-

mencé à glisser à partir de janvier 1934; l'indice des denrées alimentaires a reculé de façon presque ininterrompue, sous l'influence surtout de l'avilissement des produits animaux. L'indice d'ensemble des matières industrielles s'est élevé jusque vers septembre; il a décliné ensuite.

En décembre, tous les indices sont au-dessous de ceux de juillet, hormis les indices des aliments animaux, qui bénéficient d'une poussée saisonnière à l'approche de Noël et du Jour de l'An; et la baisse s'est poursuivie en 1934 dans toutes les catégories autres que les aliments végétaux, les sucres, cafés et cacaos. Les textiles, durant le premier trimestre, ont bénéficié d'une hausse appréciable, mais leurs cours sont retombés depuis avril pour se fixer au plus bas en mai.

Observation importante: Tandis que nos prix de gros, à unité monétaire identique, sont actuellement inférieurs de vingt pour cent à leur niveau d'avant guerre, nos prix de détail restent légèrement au-dessus de ce qu'ils étaient en 1913. Ce décalage entre les deux séries maintient fâcheusement le coût de la vie courante à un palier trop élevé pour les revenus actuels de toutes les catégories de travailleurs français.

CONCLUSION

La persistance chez nous de la crise tient à deux causes principales. D'abord au fait que notre marché national est mal défendu contre la concurrence des produits similaires du dehors; ensuite au niveau trop élevé de nos prix de revient et du coût de la vie.

Le niveau trop élevé du coût de la vie en France a fini par mettre en sérieuse difficulté notre industrie touristique, dont les bénéfices pendant longtemps nous avaient permis de couvrir le déficit de notre commerce extérieur. Songez que ces dernières années, et jusqu'en 1930, les dépenses des touristes étrangers en France ont pu être évaluées à une moyenne annuelle de dix à douze milliards et que cette somme a été ramenée à moins de trois milliards l'an dernier. Encore convient-il de déduire les cinq ou six cents millions, selon les uns (sept ou huit cents millions, selon les autres), que représentent les dépenses des touristes français à l'étranger: car, depuis deux ans, beau-

coup de nos compatriotes, séduits par le bon marché du coût de la vie à l'étranger, vont passer leurs vacances hors de nos frontières.

Or, le niveau élevé du coût de la vie en France tient principalement à l'énormité des charges fiscales qui pèsent sur la production, sur l'industrie, sur le commerce de détail et aussi au taux excessif du loyer de l'argent.

Reconnaissons que, dans le domaine de la déflation fiscale et du redressement économique, le gouvernement de M. Doumergue a tenté de faire un effort, qui a déjà produit des conséquences bonnes. La promulgation des décrets-lois des 6 mars, 4 et 14 avril, tendant à réduire le déficit budgétaire de quatre milliards et les projets d'aménagement des chemins de fer, ont provoqué la hausse des rentes, le retour de plusieurs centaines de millions dans les caisses de la Banque de France, une diminution du taux d'achat des pièces d'or. En apparence, c'est beaucoup; en réalité, c'est peu de chose, parce M. Doumergue n'est pas éternel et que rien de sérieux ne peut être réalisé sans une autorité continue.

Et puis, dans le domaine des relations commerciales avec l'étranger, l'action du gouvernement n'est pas heureuse. Notre économie a été tout à fait détraquée par les traités de commerce conclus avec nos voisins en 1927 et 1928. Le gouvernement a poursuivi la révision de ces mauvais traités, mais il l'a fait dans les plus mauvaises conditions qui soient.

Trois principes devraient commander notre politique commerciale: 1° elle devrait être fondée sur le principe de la réciprocité des échanges; 2° elle devrait faire en sorte que les intérêts de notre agriculture, base essentielle de notre économie, ne soient jamais lésés; 3° elle devrait favoriser sur nos territoires d'outre-mer les productions complémentaires de la métropole.

Aucun de ces trois principes n'a été retenu dans les négociations des nouveaux traités. Le principe « donnant-donnant » (j'achète à qui m'achète) n'a pas été respecté, puisque les récents traités que nous avons conclus ont favorisé davantage les importations en France des nations avec lesquelles ils sont intervenus que les exportations de France vers ces nations.

Les intérêts de notre agriculture ont été tout à fait négligés dans nos accords avec la Suisse, l'Italie, la Hollande, l'Espagne. Et le traité franco-espagnol confirme à l'Espagne le privilège de la fourniture en France d'oranges et de mandarines, alors que notre intérêt le plus certain consiste à intéresser notre Afrique du Nord au développement des plantations d'orangers et de mandariniers.

Tant que les trois principes que nous venons de dire ne commanderont pas notre politique commerciale, nous ne pourrons pas compter sur un redressement prompt et sérieux de notre économie.

FIRMIN BACCONNIER.

ASSOMMÉS par le CORYZA...

RHINOSPIR

VOUS SAUVERA

Si vous vous réveillez un jour les narines obstruées, les yeux larmoyants, la tête coiffée d'un casque écrasant, incapable, en un mot, de vaquer à vos occupations habituelles, **SOUVENEZ-VOUS** que le **RHINOSPIR** vous soulagera immédiatement.

Quelques gouttes versées sur le mouchoir et aspirées permettent un traitement actif et discret en tous lieux.

Envoi franco contre 8 fr. 50

PHARMACIE du RHINOSPIR

38, AVENUE PARMENTIER, PARIS (XIe)

L'ANNÉE AÉRONAUTIQUE

Si l'année aéronautique 1933 fut l'« année de l'Atlantique », puisque soixante tentatives furent effectuées par 262 aviateurs, l'année 1934 restera, en aviation, l'« année de la vitesse ».

En effet, alors que les records de durée et de distance n'ont pas été améliorés (record de la plus grande distance en ligne droite: 9.104 kms Codos et Rossi; record de distance en circuit fermé: 12.411 kms par les Russes Gronov, Filine et Spirine); le record de vitesse, par contre, a été porté à 490 kms 800 à l'heure par l'Américain James Wedell (lequel devait se tuer quelques mois après à bord d'un avion de tourisme).

Après avoir noté que le record de la plus grande vitesse en hydravion, porté à 682 kms à l'heure (par l'Italien Agello), puis battu par le même pilote le 23 octobre avec 710 ms à l'heure, nous remarquerons que le record de vitesse des avions n'avait pu être battu pendant près de dix ans.

C'est le 11 décembre 1924, à Istres, que le regretté adjudant Bonnet, pilotant un appareil Bernard, équipé d'un moteur Hispano de 450 CV, avait porté le record à 448 km. 171 à l'heure, vitesse estimé alors comme une limite, vu le danger de l'atterrissage. Ce n'est qu'en 1934 que l'Américain Wedel parvenait à améliorer ce record.

Mais l'année qui vient de finir devait voir également la vitesse courante des avions croître d'une façon magique.

Grâce à l'adaptation de l'hélice à pas variable et à l'invention, ou plutôt au perfectionnement des volets d'intrados qui, donnant à l'appareil un grand écart de vitesse, permet d'atterrir à vitesse réduite, les 400 kms à l'heure ont été atteints d'une façon régulière.

En France, un fait extrêmement important a permis ce bond en avant.

Jusqu'alors, l'Etat, en l'espèce le fameux S.T.Aé (Service

technique aéronautique) bridait les constructeurs, leur imposant des conditions quelquefois grotesques. C'est ainsi qu'on avait vu le service technique refuser le certificat de navigabilité à un avion de tourisme, sous prétexte que les coussins du passager n'avaient pas été homologués!

Cette année, le Service technique n'ayant rien à voir, rien à dire, une liberté plus grande a été laissée aux constructeurs des cellules et des moteurs. L'Etat n'intervenant plus, l'aviation étant libre, les progrès ont été considérables.

Le record de vitesse sur 100 kms a été battu trois fois par le pilote Delmotte sur Caudron-Renault, d'abord en avril, puis les 4 et 24 mai. Ce jour-là, les 100 kms étaient parcourus à 431 kms 664 à l'heure. Un an avant, le même Delmotte n'avait volé qu'à 331 kms à l'heure. Dégagée du contrôle de l'administration, l'aviation avait gagné 100 kilomètres à l'heure en un an.

Sur 1.000 kms, Massotte avait battu, en janvier, à Istres, le record du monde avec 358 kms à l'heure.

Enfin, le 13 octobre, le chef pilote Delmotte battait le record français de vitesse détenu depuis le 11 décembre 1924 par l'adjudant Bonnet avec 448 ms 171, en accomplissant quatre passages sur la base de 3 kms à la moyenne de 470 kms 476. Delmotte espérait atteindre avant la fin de l'année le 500 kms à l'heure.

LA COUPE DEUTSCH

Le 28 mai, avait lieu à Etampes la Coupe Deutsch-de-la-Meurthe, 2.000 kms sur un circuit de 50 kms.

Maurice Arnoux, pilote amateur, sur un Caudron-Renault (8 litres de cylindrée, 320 CV à 3.000 tours-minute) s'adjugea l'épreuve à la moyenne de 396 kms 475 à l'heure. L'augmentation de vitesse sur l'année précédente était de 74 km. à l'heure. Au cours de cette épreuve, le record des 1.000 kms était battu par Arnoux à 398 kms 142.

Peu après, la jeune aviatrice française Hélène Boucher, élève de Détroyat, accomplissait de magnifiques performances.

Le 10 août, elle portait le record féminin de la plus grande vitesse sur base à 438 kms 877 à l'heure. L'ancien record appartenait à l'Américaine Mrs May Haizlip avec

405 kms 920 (sept. 1932), Mrs. Haizlip pilotait ce jour-là un avion de 540 CV. Hélène Boucher avait le Caudron-Renault 310-320 CV à compresseur, à hélice à pas variable et à volets d'intrados.

Un avion moderne français de 1934 et de 320 CV avait donc mieux fait qu'un avion moderne américain en 1932 d'une puissance presque double.

Le même jour, Hélène Boucher portait le record de vitesse sur 1.000 kms, toutes catégories, à 409 kms 200 à l'heure.

S. A. R. Mgr le Comte de Paris examine le « Caudron Rafale ».

Nos lecteurs savent à quel point Monseigneur le Comte de Paris s'intéresse à l'aviation; quelque temps après la Coupe Deutsch, un de nos amis lui présentait à Bruxelles le fameux appareil. Cette scène est marquée par les photos inédites que nous donnons ici même.

*
* *

Un splendide exploit aérien marque encore l'année 1934: la course Londres-Melbourne, au cours de laquelle une distance de 19.000 kms fut parcourue les 20 et 21 octobre,

Présentation du « Caudron Rafale »
à LL. AA. RR. le Comte et la Comtesse de Paris.

en moins de trois jours (71 heures), par les vainqueurs, les Anglais Scott et Compbell Black. Derrière eux, un gros avion commercial de la Compagnie hollandaise K.L.M., piloté par Parmentier et Moll, fit une splendide démonstration de liaison postale rapide à travers l'Europe, l'Asie et l'Australie.

⁂

De grands raids, de magnifiques performances ont été accomplis au cours de l'année 1934.

Qu'il nous suffise de mentionner les traversées de l'Atlantique Sud par l'hydravion *Croix-du-Sud* avec cinq hommes à bord, et les traversées régulières effectuées sur le trimoteur terrestre l'*Arc-en-Ciel*, par le grand apôtre, le merveilleux pilote Mermoz. Notons encore les traversées de l'Atlantique Nord par Codos et Rossi (28 mai), par les Polonais Adamowickz (1er juillet), les voyages rapides de Maryse Hilz sur Paris-Tokio et retour, 30.000 kms sur un appareil militaire (Tokio-Paris en 5 jours), enfin la belle croisière du général Vuillemin, 28 appareils militaires Potez de 450 CV accomplissant un périple de 18.000 kms en Afrique sans accidents ni incidents.

BERNARD DENISANE.

L'ANNÉE HIPPIQUE

L'héroïne de Deauville, en 1933, fut une pouliche de trois ans, *Queen of Scots*, qui, après avoir couru jusqu'alors d'une façon assez obscure, s'adjugea, au cours de la grande réunion normande, les prix des Chênettes et de Pomone, puis le Grand Prix. Vendue à l'Aga Khan, elle confirma sa qualité à l'automne en figurant fort bien sous un gros poids dans le prix du Conseil Municipal et en prenant la seconde place dans le Grand Prix de Marseille. Les prix Kergorlay et Jacques Le Marois revinrent à deux autres pouliches, *La Souricière* et *Arpette*, qui remporta également le prix d'Astarté. Parmi les deux ans, *Brantôme* et *Easton* qui devaient jouer les premier rôles enlevèrent l'un le prix Morny, l'autre le prix de la Reine Mathilde.

A l'automne, parmi les chevaux de trois ans et au-dessus, les principaux vainqueurs furent: *Jumbo* qu'on laissa échapper dans le prix Royal-Oak et qui gagna de vingt longueurs, suppléant son camarade *Casterari* qui avait enlevé, le mois auparavant, le Grand Prix de Vichy; *La Circé* (prix Vermeille); l'Italien *Crapom* qui battit brillamment, dans le prix de l'Arc de Triomphe, *Casterari*, *Pantalon* et *Assuérus*. A l'ordinaire, le prix Gladiateur avait réuni un lot fort médiocre; il fut gagné par *Voilà*, *Assuérus* et *Pantalon*, qui avaient collectionné les accessits, trouvèrent deux belles compensations dans le prix du Conseil municipal et dans le Grand Prix de Marseille.

Les meilleurs deux ans furent: *Brantôme* qui eut une carrière éblouissante, remportant les trois épreuves les plus importantes réservées aux chevaux de cet âge: prix Robert Papin et Morny, Grand Critérium; *Jocrisse*, sorti des prix à réclamer, qui battit *Rodosto* dans le prix de la Forêt; *Admiral Drake*, qui se révéla seulement en fin de saison par deux victoires impressionnantes par leur facilité; *Shining Tor* (prix d'Arenberg).

Avec un chiffre légèrement inférieur à celui de l'année précédente, le baron de Rothschild occupa en 1933 la

première place des propriétaires gagnants (2.279.000 francs); M. M. Boussac (2.122.000 francs) était bon second, suivi de lady Granard, de M. L. Volterra, de la princesse de Faucigny-Lucinge et de M. J. Prat.

En lui comptant la victoire de *Rodosto* dans les 2.000 guinées, *Epinard* (2.204.000 francs) venait en tête des étalons gagnants. Après lui, six étalons dépassaient le million: *Apelle, Astérus, Ksar, Dark Legend, Pharos* et *Biribi.* Parmi les chevaux gagnants, *Cappiello* (prix Lupin et Grand Prix), *Rodosto* (2.000 guinées et Poule d'Essai) distançaient de loin *Thor* et *Casterari.* Pas grand changement chez les jockeys; W. Johnstone, qui ne nous était arrivé qu'au milieu de la campagne 1932, était en tête suivi par Rabbe, Duforez et Semblat qui figuraient déjà parmi les quatre premiers l'année précédente.

Les courses reprirent sur la Côte-d'Azur dès les derniers jours de décembre. Le Grand Prix de la Ville de Nice fut gagné par *Lord Byron,* qui, après avoir causé en plat tant de déceptions, fit preuve d'excellentes dispositions pour son nouveau métier. Deux autres chevaux de quatre ans: *Jumbo* et *Hong Cop* remportèrent également des succès importants sur l'hippodrome du Var.

A Auteuil, les principaux vainqueurs furent, en steeple chase: *Hong Cop* (prix d'Auteuil), *Impérator* (prix Finot), *Jean Victor* (prix Murat et du Président), *Agitato* (Grand Steeple-Chase), et, en courses de haies: *Pour le Roi* (Grand Prix du Printemps), *Béribéri* (prix Le Gourzy), *Lord Byron* (Grande Course de Haies).

Hong Cop et *Pulcherrimus* triomphèrent à Enghien.

La forme de deux ans se trouva confirmée dans les grandes épreuves.

Brantôme et *Admiral Drake,* classés en tête du Handicap Optional, remportèrent la Poule d'Essai, le prix Lupin et le Grand Prix; encore *Brantôme,* victime de l'épidémie de toux qui sévit dans son écurie, dut-il décliner la lutte dans le prix du Jockey-Club. *Shining Tor* figura en bonne place dans plusieurs épreuves classiques et sa victoire du prix du Gros Chêne prouva que sur les courtes distances ce brillant fils de *Pharos* était tout à son affaire. Seul, *Jocrisse* ne put se maintenir à la hauteur de sa réputation.

Les vainqueurs des principales épreuves du printemps furent: *Maravédis* (Greffulhe, Hocquart et La Rochette); *Brantôme* (Poule d'Essai et Lupin); *Le Gosse* (Daru); *Duplex* (Biennal); *Antiochus* (Matchem). Parmi les pouliches, *Mary Tudor* enleva la Poule d'Essai, mais succomba dans le prix de Diane, où elle était partie grande favorite, contre *Adargatis*, et, dans le prix Minerve, contre *Anatolie*. Par suite du retrait de *Brantôme*, le prix du Jockey-Club se trouva très ouvert; *Duplex*, revenu au mieux de sa forme, triompha de *Pons Legend* et d'*Admiral Drake*, qui prit une revanche complète sur son compagnon d'écurie dans le Grand Prix de Paris, où il battit nettement *Foulaubin* et *Easton;* celui-ci paraissait seulement pour la seconde fois sur nos hippodromes; né en France, il avait remporté au Tremblay une victoire facile après laquelle on l'avait envoyé disputer les 2.000 guinées, où il avait fait excellente figure derrière *Colombo*. Acheté un gros prix par un propriétaire anglais, il avait encore dû se contenter de la seconde place dans le Derby d'Epsom, battu par *Windsor Lad*.

Par son impressionnante victoire du prix du Cadran, *Thor* domine le lot des chevaux d'âge et si, dans la Coupe d'Or d'Ascot, le fils de *Ksar* fut battu par *Félicitation*, il précédait *Hyperion*, le gagnant du Derby de 1933. *Rodosto* inscrivit à son crédit les prix des Sablons, de la Jonchère et du Chemin de Fer du Nord; *Casterari*, le Biennal et le Grand Prix du Tremblay; *Assuerus*, le prix du Président.

En ce qui concerne les deux ans dont les véritables débuts n'ont lieu qu'au lendemain du prix de Diane, la situation fut assez confuse jusqu'à la fin de juillet. Il fallut attendre le prix Robert Papin pour obtenir un premier classement qui pourra être bouleversé d'ici la fin de l'année. En remportant dans un excellent style l'importante épreuve de Maisons-Laffitte, *Stratosphère* s'est révélée la meilleure jusqu'ici: après elle on peut citer *Aromate, Notrville, Ninon, Pearlweed, Dulce, Zuyderzee* et *Bao Daï*.

ANDRÉ SANCY.

UNE IMPRIMERIE ?...

Pour vos journaux,
bulletins,
tracts,
brochures,
livres...

adressez-vous à

L'IMPRIMERIE
DE
L'ACTION FRANÇAISE

15, rue Montmartre - PARIS - I^er^

C'est votre intérêt !

Nos équipes spécialisées, uniquement composées **d'ouvriers français indépendants,** ont donné maintes preuves de leur dévouement et de leur conscience professionnelle.

Donnez-leur du travail !

C'est votre devoir !

X

L'ACTION FRANÇAISE EN 1933 - 1934

L'année 1934 est une année qui comptera dans l'histoire de la France, car elle marque avec la date du 6 février un sursaut de révolte et d'honnêteté aussi bien de la part des anciens combattants que de la part du pays tout entier, à l'exclusion des trembleurs et des mauvais Français. L'Action française a fait mieux que de jouer un rôle dans cette année mémorable, et l'on peut dire que c'est elle qui a inspiré, dirigé et fait aboutir ce mouvement d'indignation patriotique, ce réveil de l'honneur national.

Après des vacances qui avaient été signalées par de belles réunions de province, nos amis du Nord profitaient de l'inauguration d'un buste élevé par la ville d'Arras à son sanglant compatriote Robespierre, et répondaient à cette provocation en dressant des guillotines sur diverses places de la ville dans la nuit du 14 au 15 octobre, si bien que les gens d'Arras crurent se réveiller en pleine Terreur, sous le règne de l'Incorruptible. Pour que rien ne manquât à cette reconstitution de la période la plus honteuse de notre histoire, de larges flaques de sang couvraient le sol autour des sinistres instruments de mort. N'était-ce pas le seul hommage qui convînt à Robespierre, pourvoyeur de guillotine?

Le 15 octobre, nos amis des 5e et 13e arrondissements inauguraient la nouvelle année scolaire par une belle réunion à la Maison de la Mutualité.

Le 16 octobre, tombait le vingt-cinquième anniversaire des Camelots du Roi. C'est, en effet, le lundi 16 octobre 1908 qu'eut lieu la première manifestation publique de ceux qui devaient bientôt prendre ce titre devenu fameux: ce jour-là, Maxime Réal del Sarte cria bien haut leur infamie et leur forfaiture aux magistrats de la Cour de cassation réunis en

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de l'Isly, Paris (8e) — C. C. P. 926.78

MEDAILLES A L'EFFIGIE DE CHARLES MAURRAS

Les médailles gravées et signées par le Maître André RIVAUD sont livrées en écrin «fleur de lys».

En bronze patiné : **25 fr.;** franco, **27 fr.**
En argent massif : **250 fr.** franco.

Adresser commandes et montant à la :

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

Le catalogue général de la LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE est envoyé franco contre **1 fr. 50.**
— Prime gratuite jointe à l'envoi. —

La liste des cartes postales et photographies en vente à la LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE est envoyée franco **1 fr.**
— Prime jointe à l'envoi. —

L'« ENQUETE SUR LA MONARCHIE »
de Charles Maurras

est en vente à la

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

Prix : **30 fr.** *Remise d'usage aux libraires.*

UNE MEDAILLE DE Mgr LE DUC DE GUISE
Œuvre de Philippe Besnard

En bronze : **35 fr.;** en argent, **250 fr.;** avec écrin.
Module : 60 m/m.

audience solennelle et plénière. Cette journée historique fut le point de départ d'une activité qui allait toujours croître d'année en année.

Le 21 octobre, le banquet de la classe groupait, sous la présidence de Charles Maurras, entouré de Maurice Pujo, de Georges Gaudy, de Georges Calzant, etc., ceux des Camelots du Roi qui allaient partir pour le service militaire. Ce fut une réunion tout intime, animée de cet esprit de cordialité qui est la caractéristique de toutes les réunions d'Action française.

Le 21 octobre, Léon Daudet inaugurait au théâtre des Ambassadeurs une série de conférences qui allaient obtenir le plus vif succès tant à cause du magnifique talent de l'orateur qu'en raison de l'intérêt pressant des sujets traités. Il commençait par montrer les menaces qui planaient sur l'Europe, puis, le 16 décembre, il traitait de la question juive avec une modération et une impartialité auxquelles ses adversaires eux-mêmes rendaient hommage. Le 17 février, Léon Daudet commentait les sanglants événements du 6 février et, le 3 mars, il prononçait un impitoyable réquisitoire contre les tares, les scandales et les crimes de la démocratie. Le 14 avril, la conférence des plus documentées avait trait aux crimes politiques et policiers de la Troisième République. Léon Daudet indiquait certaines mesures de salut public qui pourraient améliorer la situation intérieure, mais il préconisait avant tout le retour du Roi.

Toutes ces conférences eurent lieu devant un public composé de beaucoup d'auditeurs étrangers, peut-être même hostiles à l'Action française, mais patriotes, qui applaudirent Léon Daudet avec le plus vif enthousiasme.

Le 27 octobre, l'A. F. inaugurait l'année scolaire par une réunion à la salle Bullier, qui fut, de mémoire de ligueur, une des plus belles qu'eût organisées l'A. F.. La présence annoncée de Georges Claude, le génial savant qui venait de donner son adhésion aux doctrines monarchistes, avait attiré non seulement nos amis de Paris et de la banlieue, mais aussi une foule d'étrangers à nos organisations, qui emportèrent une magnifique impression de la force de l'Action

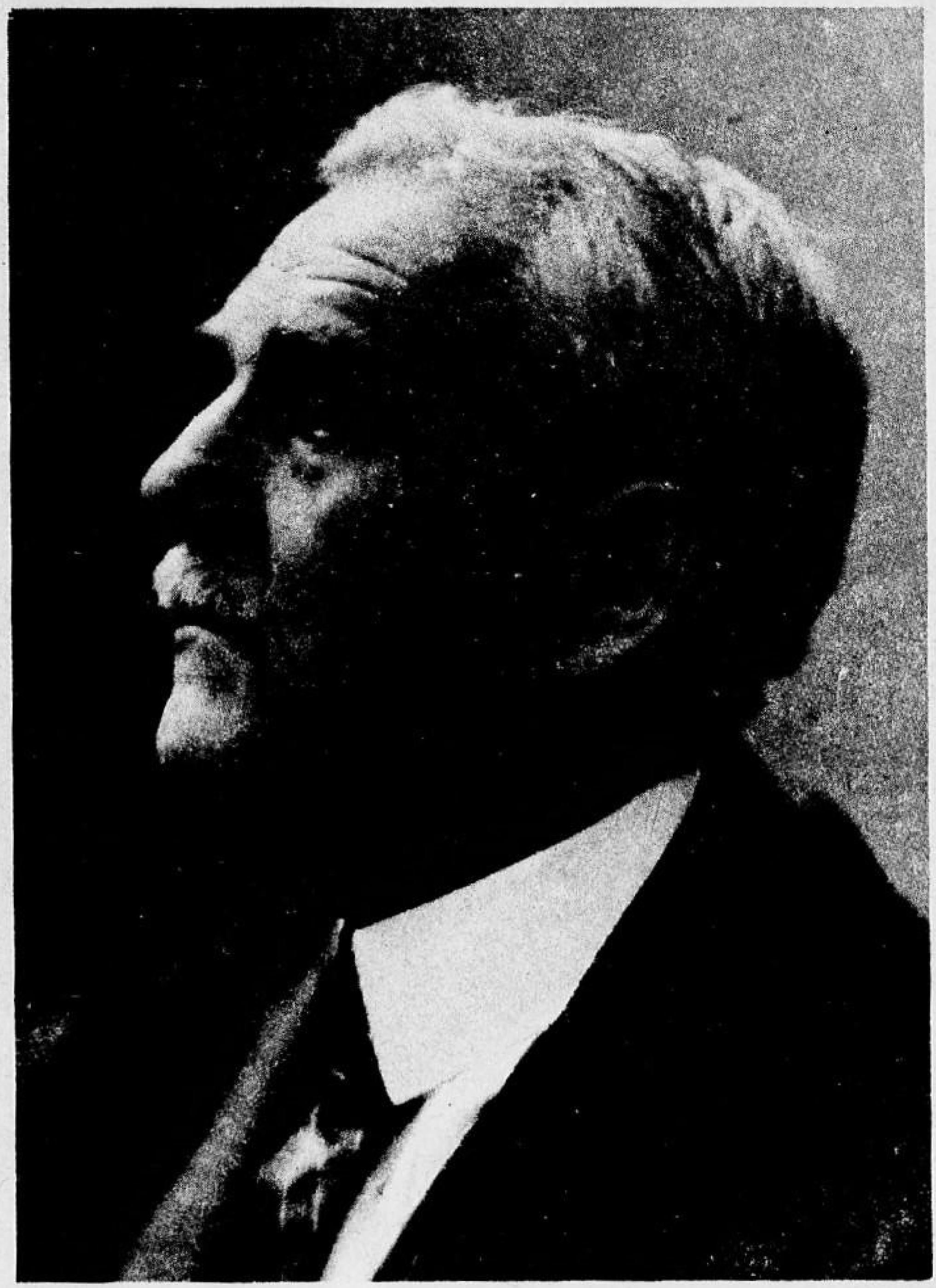

Georges Claude.

française. Jamais réunion ne fut plus complète, tant par le bel ordre qui ne cessa d'y régner que par la splendide tenue des discours et par l'enthousiasme qu'ils suscitèrent dans cet auditoire si divers d'opinion.

Le grand succès fut pour Georges Claude qui exposa avec une charmante simplicité les raisons qui l'avaient amené à la monarchie. Joignant le geste à la parole, l'éminent savant s'inscrivit pour une somme de cent mille francs à la souscription ouverte par Maurras. Ce magnifique exemple fut aussitôt suivi par un certain nombre d'auditeurs et, avec le don généreux de Georges Claude, on recueillit ce soir-là environ 200.000 francs.

A la suite de la réunion de la salle Bullier, M. Georges Claude entreprit à travers la France une tournée de propagande qui obtint un succès d'enthousiasme. Tour à tour il prit la parole à Nancy le 9 novembre, à Lille le 14, à Lyon le 17, à Marseille le 19. Partout il fut écouté avec attention, avec émotion même: sa sincérité, sa loyauté, son patriotisme indiscuté et son sentiment très vif de l'intérêt national allaient tout droit au cœur des nombreux auditeurs qu'avait attirés son renom de savant et d'inventeur.

A Marseille, notamment, la presse de toutes opinions fut unanime à souligner l'immense succès de la conférence de Georges Claude.

Le 29 octobre — cinquième anniversaire de l'assassinat de Jean Guiraud à Pons — nos amis se rendirent sur la tombe du martyr, où Maxime Réal del Sarte prononça une courte et vibrante allocution. Après un banquet qui groupa deux cents convives sous la présidence de Me Marie de Roux, nos amis donnèrent une réunion publique.

Le 5 novembre, à Caen, un banquet médical d'A. F. obtenait le plus vif succès tant par la qualité que par le nombre des convives. A Marseille, le 19, et à Lyon le 26 d'autres banquets réunissaient les médecins de la région et témoignaient du progrès accompli par les idées monarchistes dans le corps médical. Nous verrons que des manifestations de ce genre se sont multipliées cette année: elles font le plus grand honneur à leur organisateur, M. le docteur Fiessinger, dont le dévouement a fait des prodiges.

Le 11 novembre, les socialistes ayant organisé une manifestation autour du Panthéon avec drapeaux rouges et *Internationale*, les Camelots du Roi, quoique désarmés par la police, rossèrent d'importance les amis de M. Léon Blum et vidèrent le Quartier Latin des socialistes et des métèques, leurs alliés.

Ce même jour, qui est devenu une date sacrée de notre histoire, était profané par l'érection d'un monument à Aristide Briand , dont on sait le rôle honteux. A Pacy-sur-Eure, autour de la tombe du sinistre « voyou de passage », comme l'appelait Clemenceau, les officiels, les objecteurs de conscience, les socialistes et tout ce que le pays compte de pacifistes et d'internationalistes. L'Action française s'était fait représenter par un avion qui survola Pacy-sur-Eure et jeta 60.000 tracts, où la politique du « grand homme » était appréciée comme elle le méritait.

Dans la soirée, un de nos amis, Charles Paul, portait sur le monument une main « sacrilège » et lui faisait subir de légères détériorations: il devait être condamné le 2 décembre suivant à dix mois de prison sans sursis et 100 francs d'amende. A Trébeurden, le médaillon du même Aristide était complètement détruit par les Camelots du Roi.

Moins d'un mois après la réunion qui avait eu tant de succès au Quartier Latin, l'Action française organisait, le 21 novembre, une plus brillante manifestation à Luna-Park; où 20.000 Parisiens vinrent écouter de nouveau Georges Claude et les orateurs de l'Action française, auxquels se joignit M. Roux-Costadau, ancien député socialiste. qui déclara que, las de chercher une bonne République introuvable, il faisait confiance au Roi, « dont le nom dit-il, est écrit en lettres d'or et de feu sur dix siècles d'histoire ». On devine quelle ovation formidable accueillit les paroles de ce bon Français conquis par la vérité.

Le 26 novembre, à Lyon, Charles Maurras présidait le banquet médical d'A. F. avec le docteur Fiessinger. Dans la soirée, il donnait sur Frédéric Mistral une conférence qui obtint un succès d'enthousiasme.

Durant tout le mois de décembre, Georges Claude poursuivait la série de ses conférences, et prenait la parole à Rouen le 11 et à Bordeaux le 15, accueilli partout avec enthousiasme.

Le 13 décembre, s'ouvrait, dans la salle des Sociétés savantes, le 20e Congrès d'Action française qui devait occuper trois journées bien remplies. On peut résumer d'un mot ce congrès en disant qu'il a enregistré un très sensible progrès dans les réalisations accomplies au cours de l'année précédente et que, par leur qualité comme par leur quantité, les adhésions qui sont venues à l'Action française indiquent combien les idées de salut national ont pénétré dans les élites intellectuelles et fait de magnifiques conquêtes.

Le soir même de l'ouverture du congrès, les Camelots du Roi et les commissaires d'Action française fêtaient à Magic-City le vingt-cinquième anniversaire de la fondation des Camelots. C'est avec fierté que les Camelots pouvaient évoquer l'œuvre accomplie par eux durant ce quart de siècle.

Le 14 décembre, paraissait le livre de Maurice Pujo, si impatiemment attendu: *Les Camelots du Roi*. Ce premier volume, consacré tout entier aux premières campagnes de l'illustre phalange, fait revivre la radieuse jeunesse de l'Action française. C'est une revue magnifique des vingt-cinq dernières années de notre histoire.

Les 15 et 16 décembre, à l'issue du congrès, avait lieu à Magic-City la kermesse d'Action française, qui remporta un succès plus considérable encore que l'année dernière, ce qui n'est pas peu dire. Toutes les provinces de France y avaient participé en envoyant leurs spécialités les plus appréciées, celles qui font la réputation de leur terroir. Durant ces deux journées, les comptoirs furent assiégés et l'on réalisa un chiffre d'affaire magnifique. Ce fut un véritable triomphe dont il faut surtout féliciter Mme Léon Daudet, car c'est à son admirable talent d'organisation, à son ardeur entraînante qu'est dû ce magnifique succès.

⁂

Dès le début de l'année 1934, la fête des Rois fut u occasion pour nos amis de Paris et de province de se ré nir et, partout, du Nord au Midi, on mangea la galet traditionnelle et l'on but du bon vin de France à la san du Roi, de la Reine et du Dauphin.

Suivant l'usage traditionnel, le 21 janvier était célé dans toute la France par des messes auxquelles nos am se faisaient un devoir d'assister: on y priait pour le rep de l'âme du Roi-martyr et aussi pour le salut de la Franc

A Paris, la messe célébrée à Saint-Germain-l'Auxerroi l'ancienne paroisse des Rois de France, avait attiré l'afflue des années précédentes; au premier rang on pouvait rema quer la présence des membres des comités directeurs l'Action française.

Dans le courant du mois de janvier, Léon Daudet all donner des conférences littéraires à Tunis, Alger, Mostag nem et Oran; partout il recevait le meilleur accueil d' public qui lui témoignait une chaleureuse sympathie. L'A. prenait sa part de ces ovations, car c'était au journaliste au rude combattant autant qu'au conférencier et au lett que s'adressaient les hommages des auditeurs algériens tunisiens.

⁂

Nous relatons par ailleurs les journées des mois de ja vier et de février, surtout cette sanglante soirée du 6 févr au cours de laquelle tant de patriotes tombèrent sous balles de la police républicaine. L'Action française jo durant ces journées, le premier rôle. On peut dire que sa l'A. F., sans ses manifestations répétées, l'affaire Stavis eût été étouffée, comme tant d'autres scandales. L'A. F.

Armurerie - Articles de chasse, de Voyage en tous genre
Malles de Cabine, Mallettes. — *Prix très avantageux.*
J. PÉTAVY **167-169, Bd St-Germain, PARI**
—— Tél. : LITTRE 10-31 ——

pouvait pas le permettre: l'heure n'était plus aux discussions, il fallait agir. L'action déclenchée par l'A. F. fut efficace, puisqu'elle entraîna la chute de deux ministères. Certes, d'autres groupements se joignirent à nos amis et ont droit à leur part du succès, mais à l'A. F. revient l'honneur de l'initiative et de la conduite de cette campagne.

D'ailleurs, dans sa déposition du 25 avril devant la Commission des Fusilleurs, l'assassin Frot était obligé d'en convenir et voici comment il s'exprimait sur le compte de l'A. F.:

— C'est elle qui a été l'élément le plus actif, le plus fixé sur son but. Faut-il en conclure que les Camelots du Roi ont pensé installer le surlendemain le Duc de Guise sur le trône de France? Ce serait les prendre pour des sots. Je ne le crois pas. Non, je pense qu'ils ont envisagé, dès le 5, qu'ils arriveraient à renverser le régime républicain. Et je dis que, lorsque l'excitation arrive à ce degré, c'est que les hommes qui composent un groupement de ce genre poursuivent un but autre qu'un but pacifique.

Les événements qui se déroulaient à Paris dans le courant du mois de janvier et aux premiers jours de février avaient produit une profonde impression en province, où nos amis se multipliaient et déployaient tous les genres d'activité: réunions publiques ou privées, tracts, affiches, cortèges dans les rues, tout était mis en œuvre pour alerter l'opinion publique et témoigner au gouvernement la ferme intention des bons Français de ne pas laisser impunis de tels scandales. Jamais l'Action française n'avait connu une telle fièvre d'action, jamais aussi elle n'avait rencontré autant de sympathie: la vente du journal grossissait de jour en jour et notre imprimerie avait peine à contenter toutes les demandes qui venaient de tous les coins de la France. Chaque jour amenait aussi de nouveaux ligueurs et de nouveaux adhérents à nos sections.

Pour donner une idée de l'activité déployée par l'Action française à travers le pays, nous dirons simplement que, durant l'année écoulée, le service central des conférences a organisé à Paris et en banlieue 290 conférences et dans les provinces plus de 150, auxquelles il faut ajouter les conférences organisées dans les sections de province par leurs

propres moyens et les conférences régulières du groupe très actif des amis de l'A.F. de Bruxelles, dirigé par le Comte Pierre de La Rocque de Séverac.

Pour répondre à ce qu'ils appelaient le coup de force du fascisme de droite les socialistes et communistes, et le Syndicat des fonctionnaires, sous l'inspiration de la Sûreté générale, organisaient pour le 12 février une grève générale qui fit un lamentable fiasco. Aucun journal n'osa paraître, sauf l'*Action française* qui, outre son édition habituelle du matin, en publia une seconde vers 4 heures de l'après-midi. Les exemplaires s'enlevèrent par milliers et il fallut procéder en hâte à de nouveaux tirages.

⁂

Le 2 mars, à Lille, belle réunion dans la grande salle de la Société industrielle, sous les auspices de l'Association Marius Plateau. avec le concours de Lucien Lacour et de Joseph Delest, qui firent le récit émouvant de la soirée du 6 février. Un défilé des Commissaires d'A. F. qui suivit la réunion impressionna vivement les habitants de Lille qui témoignèrent une vive sympathie à nos amis.

Le vendredi 16 mars, l'A. F. organisait une grande réunion à la salle Bullier, dans ce Quartier Latin encore tout vibrant du 6 février. L'affluence fut plus grande que jamais et l'enthousiasme de l'assistance se manifesta par des ovations nombreuses à l'adresse des orateurs. Tour à tour on entendit René Benjamin, Constantin-Weyer, Maurice Pujo, Marie de Roux, Georges Calzant, Maxime Réal del Sarte, Jean Wilkin et Léon Daudet. Tous exaltèrent les nobles victimes du 6 février et firent appel aux patriotes en faveur du mouvement national. Cet appel fut entendu, car l'A.F. a vu grossir ses effectifs dans une proportion considérable. Le sang des martyrs de la place de la Concorde a été une semence féconde.

Le 18 mars, à Nantes, le banquet des médecins de l'Ouest ne réunissait pas seulement des adhérents de l'Action française, mais aussi de nombreux médecins inquiets des événements qui se préparent et de l'avenir que la démocratie réserve au corps médical.

Le 26 mars, Maxime Réal del Sarte, convoqué devant la Commission des Fusilleurs, faisait entendre un fier langage qui déconcertait certains commissaires, mais lui gagnait la sympathie de la majorité. Tous s'accordaient à reconnaître le cran de notre ami, qui, sans ménagement aucun, leur déclarait que le Parlement était la nouvelle Bastille que ses Camelots et lui voulaient démolir.

Durant ce mois, nos amis le colonel Larpent et Paul Robain entreprenaient une tournée de conférences en Algérie et au Maroc. Ils parlèrent avec succès à Algen, à Constantine, à Bône et à Philippeville, puis ils se rendirent au Maroc, à Casablanca et à Rabat, où, pour la première fois, ils parlèrent de l'Action française, qui cependant n'y est pas inconnue, grâce à l'activité des amis dévoués que nous possédons en terre marocaine.

⁂

Le 11 avril, nos amis d'Hénin-Liétard avaient organisé une réunion, qui devait avoir lieu au Palais des Fleurs avec le concours d'orateurs de la région. Trois jours avant la réunion, des organisations d'extrême-gauche distribuèrent des tracts annonçant faussement la venue à Hénin-Liétard de Léon Daudet, « chef royaliste », et invitant les forces ouvrières à un rassemblement de protestation.

Le soir venu, des militants socialistes et communistes prétendirent entrer dans la salle, bien que la réunion eût été annoncée comme devant être privée. Sur le refus des Camelots qui assuraient le service d'ordre, ces énergumènes enfoncèrent la porte et envahirent la salle, armés de matraques et de couteaux. Atteints de sérieuses blessures, les Camelots du Roi firent usage de leurs armes, s'estimant en cas de légitime défense. Un des assaillants le malheureux Fontaine, s'abattit, frappé d'une balle mortelle. C'est le premier adversaire qui tombe sous les coups des Camelots du Roi. Toute la responsabilité de cette mort. que l'A. F. fut la première à déplorer, retombe sur ceux qui, en faisant courir le bruit de la venue de Léon Daudet. excitèrent leurs partisans et donnèrent prétexte à leur odieuse agression contre nos amis.

Quoique les agresseurs fussent quinze ou vingt fois plus nombreux que nos amis, la justice n'en inculpa que six, mais seize des nôtres, coupables de s'être défendus, furent poursuivis pour coups, violences et port d'armes prohibées. Le 16 juin, après des débats d'une partialité révoltante, le tribunal condamnait pêle-mêle les agresseurs et leurs victimes: trois seulement de nos amis étaient acquittés.

Mais Eugène Fritsch et Jean Théry étaient déférés aux assises de Saint-Omer pour y répondre du meurtre de Fontaine. Le 22 juin, après des débats écrasants pour l'accusation et une magnifique plaidoirie de Me de Roux, Fritsch et Théry étaient acquittés par le jury, mais un arrêt illégal de la Cour condamnait Théry à 50.000 francs de dommages-intérêts.

Le 22 avril, Me Marie de Roux présidait à Lille le premier banquet corporatif d'avocats d'A. F.. Nul doute que le barreau ne suive le magnifique élan qui a poussé le corps médical vers les doctrines monarchistes.

Le 26 avril, les Etudiants d'A. F. se réunissaient à la Maison de la Mutualité sous la présidence de l'amiral Schwerer, qui salua la jeune élite intellectuelle groupée sous l'égide de l'A. F..

Le 13 mai, avait lieu la fête de Jeanne d'Arc. Il semble bien que l'hommage rendu à la Sainte de la Patrie groupait plus de monde et suscitait plus d'enthousiasme que les années précédentes. Environ 300.000 patriotes participaient à la fête, tant dans le cortège que dans la foule amie. Tout se déroula dans un ordre et une dignité admirables.

Comme d'habitude, les formations d'A. F., précédées de leurs drapeaux et des membres des comités directeurs se firent remarquer par leur belle tenue. Sur la place de la Concorde, devant le drapeau de l'Association Marius Plateau, un brancard voilé de rouge portait une splendide couronne avec cette inscription: « *Aux morts du 6 février* ». Tous ceux qui prenaient part au cortège traditionnel se découvraient devant ce rappel du massacre des patriotes et s'associaient au pieux hommage rendu à leur mémoire.

Après la dislocation du cortège traditionnel, les Etudiants

d'A. F. se réunissaient au Palais de la Mutualité pour leur banquet annuel, qui eut lieu sous la présidence de Maurice Pujo, entouré de Charles Maurras, de Léon Daudet, de l'amiral Schwerer et des chefs des Commissaires et Camelots du Roi.

Le dimanche 3 juin, un banquet médical réunissait plus de cent cinquante convives dans les salons du Grand Hôtel de Vittel. Ce fut une des plus belles réussites de l'admirable campagne des docteurs Fiessinger et Specklin et de leurs confrères pour en appeler au corps médical des méfaits et des forfaits de la République.

Ce même jour, la section du 6e arrondissement donnait, sous la présidence du général de Partouneaux, son banquet annuel, qui connut le succès des années précédentes. Au dessert, le colonel Larpent et M. Léon Mirman prirent la parole et prononcèrent de fort beaux discours qui soulevèrent l'enthousiasme de l'auditoire. Nos amis firent une ovation toute particulière au grand Français qui vient de se rallier avec tant de netteté et de patriotisme à la cause monarchiste.

Le 10 juin, à Sannois, les Camelots du Roi conspuent et mettent en fuite le préfet Bonnefoy-Sibour, le chef des fusilleurs du 6 février.

Les agressions socialo-communistes se multipliaient à Paris et en banlieue sous l'œil bienveillant de la police. Cependant le 13 juin, malgré les troupes du *Front commun*, l'A. F. pouvait tenir une belle réunion au Palais des fêtes de la rue Saint-Martin.

Le 7 juin, la salle Bullier n'était pas assez grande pour recevoir tous les convives du banquet médical organisé par l'A. F. sous la présidence du docteur Pichon, médecin des hôpitaux, entouré de Charles Maurras, Léon Daudet, docteur Fiessinger, Léon Mirman, Maurice Pujo, etc. Douze cents professeurs, médecins, chirurgiens et étudiants avaient répondu à l'appel de l'A. F.. Cette magnifique réunion était la preuve éclatante de l'immense progrès accompli dans l'esprit de la corporation médicale par les idées de salut national.

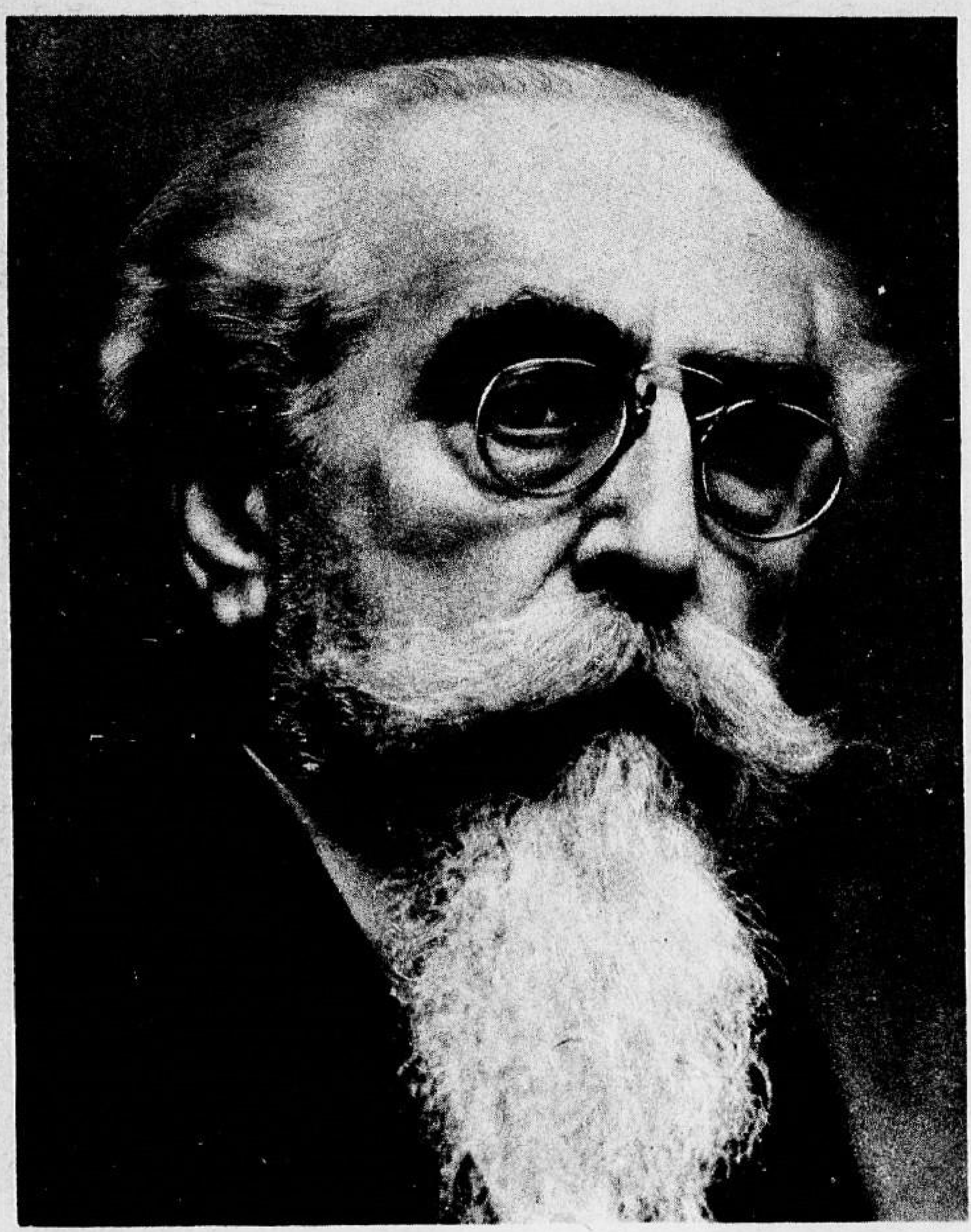

Léon Mirman.

Le 25 juin, à la suite d'un meeting organisé à la salle Wagram par le *Front commun*, les radicaux, socialistes et communistes sont mis en déroute par les Camelots du Roi.

Le 29 juin, Sartori, porte-plume de l'équipe Chautemps, ayant accusé Léon Daudet d'avoir déjeuné avec Stavisky, est condamné par défaut à 200 francs d'amende et 2.000 francs de dommages-intérêts.

⁂

La Saint-Jean fut célébrée dans les sections avec plus ou moins d'éclat et de solennité, mais partout avec beaucoup de ferveur et d'enthousiasme. Il nous serait bien difficile de donner des détails sur les réunions auxquelles donna lieu la fête du Roi, mais nous ne pouvons laisser passer sans une mention spéciale la belle manifestation dont la ville de Mazamet fut le théâtre.

La réunion de Mazamet.

Cette réunion prit l'ampleur d'un grand rassemblement du fait de la présence de Léon Daudet et aussi du fait des cyniques provocations du *Front commun*. Sur le terrain de la Tarnaise, environ huit mille personnes applaudirent les dis-

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,
et à son annexe des Champs-Elysées: **1, rue du Boccador.**

EPHEMERIDES

Nous avons édité un calendrier éphéméride qui donne chaque jour une parole royaliste. Ce véritable recueil de pensées choisies est vendu par la LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE, au prix de :

L'Ephéméride complet ..... **5 fr.**; franco, **6.00**

Le Bloc seul ..... **2.75** ; » **3.25**

Prix par quantités :

Ephémérides, les :	12	20	30	50	100
	45 fr.	**75** fr.	**110** fr.	**175** fr.	**335** fr.
Blocs seuls :	**26** fr.	**43** fr.	**63** fr.	**100** fr.	**188** fr.

INSIGNES D'ACTION FRANÇAISE

Seuls modèles officiels

METAL ARGENTE. — **3** fr. (épingle cravate, insigne boutonnière, broche dame); **6** fr. (broche dame ou insigne boutonnière très grand modèle).

ARGENT. — **13** fr. (épingle de cravate); **17** fr. (broche droite ou oblique pour dame).

VERMEIL. — **18** fr. (épingle de cravate); **20** fr. (broche pour dame).

OR. — **225** fr. et au-dessus (épingle de cravate); **280** et au-dessus (broche pour dame).

Franco de port à partir de 50 francs.

HISTOIRE DU CATHOLICISME LIBERAL ET DU CATHOLICISME SOCIAL EN FRANCE

Du Concile du Vatican à l'avènement de S. S. Benoît XV
(1870-1914)

par EMILE BARBIER.

Un important ouvrage en cinq volumes:
Franco en France, **95** fr.; à l'étranger, **150** fr.

cours de M. Despéramons, délégué régional de Monseigneur le Duc de Guise, de Joseph Bories, Paul Robain et Léon Daudet puis ce fut le banquet égayé par les chants des Camelots du Roi. Des toasts furent portés par M. Despéramons, Léon Daudet, le docteur Aversenq, M. Fabre de Massaguel, le comte de Lorgeril, le doyen Abelous, Charles Ebelot et Paul Robain, qui soulevèrent le plus vif enthousiasme. Cette belle journée laissa dans toute la région une impression profonde et durable et la cause du Roi y gagna certainement plus d'un partisan.

Le dimanche 24 juin, la journée organisée à Auray par les Commissaires et Camelots du Roi de Bretagne fut un véritable succès. Après une séance de travail, un long cortège se dirigea ver le Champ des Martyrs pour y prier à la mémoire des héros royalistes. Un pique-nique familial réunit nos amis et leurs familles, puis l'assemblée générale des Commissaires et Camelots eut lieu sous la présidence d'André Feildel.

⁂

Le dimanche 1er juillet, l'A. F. convoquait ses amis de Paris et de la banlieue à Carrières-sous-Bois, près de Saint-Germain. Les Camelots du Roi, les Commissaires d'A. F., les membres de l'Association Marius-Plateau étaient venus en foule, ainsi que de nombreuses personnalités de la région parisienne. Ce fut un de ces beaux rassemblements que, seule, l'A. F. peut organiser avec succès.

L'amiral Schwerer, Paul Robain, Léon Daudet, Maxime Réal del Sarte et le grand savant Georges Claude furent écoutés avec la plus vive sympathie et applaudis avec enthousiasme. Lorsque Georges Claude, après avoir fait un magnifique éloge de la Famille royale, adressa un appel à tous les Français qui veulent le salut de leur pays, des acclamations jaillirent de toutes les poitrines et des cris répétés de: « Vive le Roi! Vive le Dauphin! » éclatèrent à tous les échos.

Nos amis de Lille avaient organisé pour le 4 juillet, à la salle des Ambassadeurs, une réunion qui fut interdite au

dernier moment par le maire socialiste Salengro, mais une autre réunion fut improvisée à Lomme-Lambersart et obtint le plus complet succès, sans que les socialistes ou communistes eussent osé se montrer.

Le 8 juillet, nos amis de Bordeaux faisaient un bel accueil à Georges Claude, qui obtint le magnifique succès qu'il a trouvé partout où il a porté la parole. La réunion de l'Alhambra fut suivie d'une cordiale réception dans les salons de l'Hôtel Royal-Gascogne.

Le 9 juillet, dans les salons de l'Hôtel Lutetia, avait lieu un dîner amical qui réunissait, sous la présidence de Charles Maurras et du bâtonnier Marie de Roux, les avocats inscrits dans les organisations d'A. F. et leurs confrères patriotes sympathisants. Cette première manifestation dépassa les espérances de ses organisateurs: c'est dire son succès et les espérances qu'il est permis de concevoir pour l'avenir.

On se rappelle les incidents de l'an dernier autour de l'*Union douanière européenne*. Certains de nos amis, coupables d'avoir dénoncé la collusion entre des pacifistes français et des marchands de canons allemands, avaient été condamnés, au mois de juillet 1933, à des peines variées de prison — 4 mois, 3 mois, 15 jours — et d'amende. Le 12 juillet dernier, la 12e Chambre de la Cour, après plaidoirie de Mes de Roux et Calzant, accordaient à tous nos amis le bénéfice du sursis.

Le 22 juillet Charles Maurras, escorté de Georges Calzant et de Maxime Réal del Sarte, allait présider la fête organisée à Neuville-sur-Ain par nos amis de l'Ain. Le Lyonnais, le Mâconnais, le Beaujolais, la Franche-Comté, le Dauphiné, la Savoie, le Faucigny, le canton de Genève étaient représentés, en même temps que des amis de Paris et même du Maroc étaient heureux de s'associer à cette cordiale manifestation d'A. F..

⁂

L'été a beau ramener les vacances, l'activité de l'A. F. ne connaît pas de repos complet. C'est ainsi que nos amis de

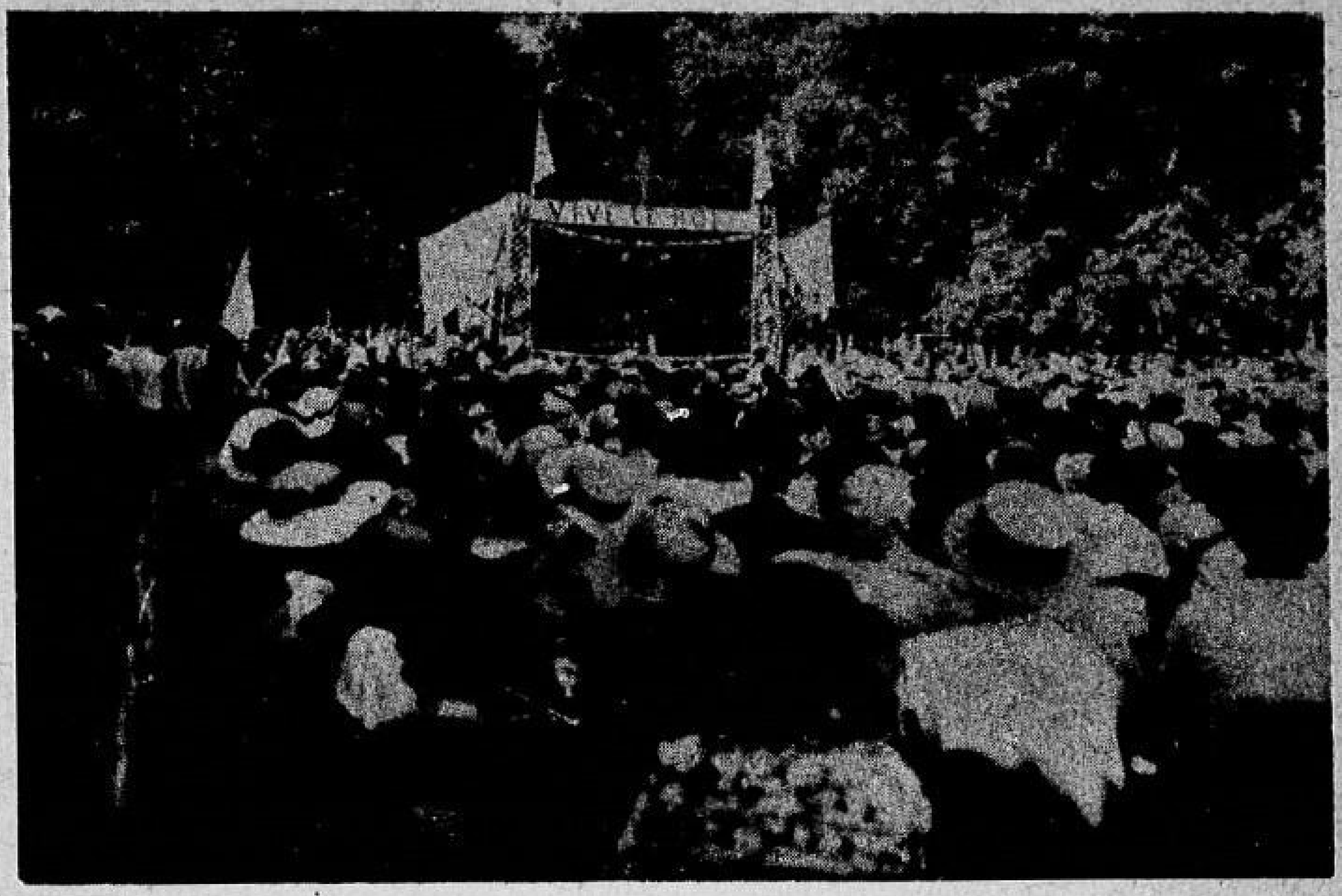

La réunion de Roquemartine.

Provence répondaient au nombre de quinze à vingt mille à l'appel que leur adressait l'A. F. et se réunissaient le dimanche 5 août à Roquemartine, dans le beau domaine mis à leur disposition par M. le Marquis de Bonnecorse.

C'est le grand rassemblement de la Provence et du Comtat où se trouvent représentées soixante-quinze sections.

Une longue ovation accueille Charles Maurras, qui prononce un discours d'une magnifique ordonnance et d'une puissante dialectique dans lequel il fait ressortir la splendide vitalité du mouvement royaliste. Maxime Réal del Sarte, Marie de Roux, Léon Daudet parlent à leur tour et achèvent de soulever l'enthousiasme.

Le chant de la *Coupo Santo* termina cette grande et belle journée, qui eut un immense retentissement dans tout le Midi.

Le 26 août, à Figeac, après un déjeuner amical qui groupait les principaux militants de l'arrondissement, une réunion avait lieu dans les locaux de la scierie de notre ami Lagané et plus de mille personnes y assistaient. Tout se passa sans incident, malgré les provocations inspirées par le sous-préfet Coulleaud; mais, dans la nuit, le feu prenait à la scierie Lagane. Le *Front commun* se vengeait ainsi lâchement du succès remporté par nos amis.

Le 1er septembre avait lieu, au café-restaurant « Le Versailles », place de Rennes, le premier banquet organisé par l'A.F. pour célébrer « la plus grande France » et resserrer les liens intellectuels, moraux et politiques qui en unissent les diverses parties. Cette manifestation dépassa par son éclat et son succès les espérances les plus téméraires, puisque plus de trois cents convives avaient répondu à l'appel de l'A. F., à une époque de l'année où Paris est presque désert. Charles Maurras prononça, à l'issue du banquet, un discours remarquable que les lecteurs de l'almanach ont pu lire plus haut.

Profitant du séjour que Charles Maurras faisait à Martigues, où il prenait des vacances bien méritées, nos amis de Provence lui adressaient des invitations auxquelles il ne crut pas devoir se dérober.

Le 12 septembre, Charles Maurras était à Manosque, où il présidait le lendemain un déjeuner intime et une réunion privée qui groupait un assez grand nombre d'amis. Le 15 septembre, Martigues fêtait celui qui est sans contredit son plus illustre enfant.

Le 22 septembre, plus de cent convives étaient réunis dans la salle des fêtes de l'Hôtel Midland, à Vichy, autour de Charles Maurras et du docteur Fiessinger, l'admirable animateur du corps médical d'Action française. Pour un premier banquet organisé à l'impromptu, ce fut un très beau succès, qui montre quel magnifique terrain le corps médical offre pour une propagande monarchiste. Ces résultats si encourageants sont dus à l'activité inlassable de nos amis, au premier rang desquels il faut citer le docteur Fiessinger.

Enfin, la croisière du *Campana*, dont nous rendons compte plus longuement par ailleurs, terminait triomphalement cette année si fertile en événements de haute gravité tant extérieurs qu'intérieurs, si féconde aussi pour les idées de salut national par la Monarchie.

L'INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

Jamais l'Institut d'Action française n'avait connu une année aussi brillante que celle qui vient de finir. Le programme offrait une matière admirable, puisqu'il s'agissait du siècle de Louis XIV, et tous les conférenciers traitèrent magistralement leur sujet.

La séance d'ouverture des cours eut lieu le 15 novembre sous la présidence de M. Abel Bonnard, de l'Académie française, qui prononça mieux qu'une belle allocution, qui chanta plutôt un hymne magnifique à la gloire de la France et de son passé si riche de souvenirs et de grandeurs. Charles Maurras montra de quel combat naquit l'Action française et son premier soin fut de créer un cours d'enseignement pour diffuser ses idées dans l'élite de la jeunesse intellectuelle et remettre en honneur l'histoire de France si dénaturée par les passions démocratiques.

Le 22 novembre, M. Funck-Bruntano parla de la Cour du Grand Roi, où la grandeur et l'éclat n'excluaient pas la simplicité, car le peuple prenait sa part des fêtes brillantes de Versailles.

Le 27, le même conférencier traitait de la société de province au temps de Louis XIV et redressait plus d'une erreur sur le sort des paysans et sur la noblesse de province dont il traça un tableau charmant et véridique.

Le 7 décembre, Pierre Gaxotte donnait une conférence sur la personne de Louis XIV et le 15 décembre, sur le métier de roi tel que le comprenait Louis XIV. Sa conclusion était celle d'un historien républicain du XIX^e^ siècle qui jugeait Louis XIV « un des fils de France les plus dignes de son pays ».

Le 11 janvier, Mme Dussane, de la Comédie-Française, donnait une conférence sur Louis XIV, Molière et la Comédie-Française. L'éminente artiste montra que grâce au Roi, Molière put donner toute la mesure de son génie. Le grand comique fut, pour ainsi dire, associé à la politique royale: tous ceux qu'il poursuivit de ses sarcasmes étaient les ennemis du Roi, les ennemis de l'Etat. Louis XIV, par une pro-

tection qui ne se démentit jamais, témoigna à Molière sa reconnaissance pour les éminents services rendus à la cause nationale.

Le 19 janvier, Me Marie de Roux parlait des provinces réunies à la France par Louis XIV. Ce fut une magnifique réussite de la politique royale que de rendre françaises en aussi peu de temps ces nouvelles conquêtes: le Roi y mit une habileté admirable, ménageant les usages locaux, la religion, la langue, évitant de violenter les consciences. Sage politique qu'eût dû imiter la République.

Le 25 janvier, M. Dominique Sordet parlait de Louis XIV et de la musique. Nul monarque ne fut plus musicien, et l'on peut dire qu'il vécut et mourut en musique. Le XVIIe siècle fut, pour la musique, une période triomphale.

Louis XIV protégea Lulli et fonda l'Opéra. Ainsi, même en musique, on retrouve la trace de la volonté souveraine. Des disques admirablement choisis vinrent illustrer de la façon la plus agréable cette belle conférence.

Le 24 février, M. le Comte de Sainte-Aulaire parlait de la politique extérieure de Louis XIV, et nul n'était mieux désigné que cet ancien ambassadeur de France pour traiter ce magnifique sujet. Le Comte de Sainte-Aulaire s'en acquitta avec un talent incomparable et montra Louis XIV suivant et portant à son apogée la politique tradionnelle des Capétiens.

Le 5 mars, M. Dunoyer, professeur à la Faculté des Sciences, le savant inventeur du compas gyroscopique qui permit à Lindbergh de traverser l'Atlantique, parla des sciences sous le règne de Louis XIV. Cette époque fut un sommet aussi bien dans les sciences que dans les lettres et les arts: les noms de Descartes, de Pascal, de Fermat, de Huyghens suffisent à l'illustrer. Le Roi ne cessa jamais de s'intéresser aux sciences et d'encourager les savants. Avec Colbert, il fonda l'Académie des Sciences , qu'il installa au Louvre même, et c'est à Louis XIV que l'on doit la création de l'Observatoire. Rien de ce qui est humain ne fut étranger à ce grand Roi.

Le 15 mars, l'amiral Schwerer parlait de la marine et des colonies au temps de Louis XIV. Quoi qu'en aient dit certains historiens, le Roi ne se désintéressa jamais de la marine et il seconda Colbert de sa haute autorité dans sa politique navale. La puissante marine que le ministre créa permit à la

France de développer son domaine colonial, qui atteignit son apogée sous le règne du grand Roi.

Le 22 mars, le général de Partouneaux parlait de l'armée sous Louis XIV, armée de métier admirablement organisée, sans cesse augmentée et améliorée. Louvois fit pour l'armée ce que Colbert fit pour la marine; mais le Roi était et restait le chef de l'armée et il surveillait lui-même les moindres détails de l'organisation militaire.

« Messieurs, le Roi! » Tel est le titre de la conférence donnée le 26 mars par M. Louis Bertrand, de l'Académie française. L'éminent historien brosse un magnifique portrait de ce grand monarque, qui ne fut pas toujours compris de ses contemporains et dont l'ambition consista seulement à lutter contre les ennemis de la France et à assurer à son pays la première place dans le monde. Roi très chrétien, fils aîné de l'Eglise, il sut défendre l'indépendance gallicane et se montrer intransigeant quand il s'agissait du temporel. Il avait le goût de la grandeur et il a laissé des monuments durables de sa magnificence, à commencer par Versailles. Louis XIV est le type le plus réussi du grand monarque: il est vraiment le Roi.

Le 12 avril, M. André Bellessort donnait une conférence sur les lettres durant le siècle de Louis XIV. Epoque admirable où la littérature est comme le reflet de ce grand règne et où la gloire même du Roi est comme rehaussée par celle des illustres écrivains, qui lui font une cour éclatante.

Le 19 avril, M. André Bellessort traitait de la politique religieuse du grand Roi, qui fut surtout inspirée par Bossuet. En révoquant l'Edit de Nantes et en poursuivant les jansénistes et les quiétistes, Louis XIV eu surtout en vue l'unité spirituelle du pays et il accomplit heureusement cette tâche magnifique.

Avec ces deux conférences de M. Bellessort se termina cette belle suite de leçons, toutes à la gloire du Grand Siècle et du Grand Roi. Tous les orateurs qui se succédèrent dans la chaire de l'Institut d'A. F. rétablirent la vérité sur cette belle époque et mirent à néant les erreurs qui ont cours sur ce règne, le plus glorieux et le plus fécond de notre histoire.

LE PROGRAMME DE 1934-35

Cette année, les cours de l'Institut d'Action française auront pour sujet: *Les Révolutions.*

Voici un aperçu du programme des conférences dont les dates seront fixées ultérieurement et annoncées dans l'*Action française*:

LES REVOLUTIONS

Séance d'ouverture: LUCIEN DUBECH: *Etienne-Marcel.*

BRASILLACH (deux conférences):
La corruption sous la Révolution.

J. DELEBECQUE: *La Restauration de 1814.*

M. DE ROUX: *La Révolution de 1830.*

ANDRÉ BELLESSORT: *La Révolution de 1848.*

Colonel LARPENT: *Le 4 septembre 1870.*

LUCIEN DUBECH: *La Commune.*

J. HÉRITIER: *Le Boulangisme.*

Colonel LARPENT: *L'Affaire Dreyfus.*

N...: *Le 6 février.*

Le prix d'entrée pour chaque conférence est fixé à 10 francs (étudiants: 1 franc). Les billets, ainsi que les cartes d'abonnements, soit pour un seul cours, soit pour l'ensemble des cours et conférences, sont en vente à la Librairie d'Action Française. On trouve aussi des billets à la Maison des Centraux.

De plus, comme chaque année, des conférences organisées par les étudiants seront faites dans la grande salle de l'hôtel des Sociétés savantes, 8, rue Danton, avec le concours des maîtres les plus aimés du Quartier Latin. Les étudiants y seront admis gratuitement sur présentation de leur carte de scolarité, ainsi que les abonnés à la série annuelle des cours et conférences de l'Institut.

Toute la correspondance concernant l'Institut d'Action française doit être adressée impersonnellement à l'Administration de la S. L. E. P. A. F., 1, rue du Boccador, Paris (8e).

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

LIGUE
D'ACTION FRANÇAISE

1, rue du Boccador, Paris VIII^e.
Téléphone : Balzac 53-82.

La Ligue d'Action Fançaise comprend deux sortes d'adhérents : les Ligueurs et les Alliés.

Pour être Ligueur d'Action Française, il faut :

1° Etre Français *de naissance*.

2° Avoir signé la déclaration connue, être prêt à en remplir les engagements et avoir répondu au questionnaire de la *main-d'œuvre civique*.

3° Avoir acquitté le montant de la cotisation annuelle (10 francs au minimum, membre adhérent; 50 francs au minimum, membre donateur). Le versement annuel est indispensable. Les adhérents qui n'ont pas acquitté le montant de leur cotisation pendant deux années consécutives peuvent être déclarés démissionnaires.

4° Avoir été agréé par la Section locale et par le Siège central de Paris.

Les Alliés d'Action Française ne signent aucune déclaration, ne prennent aucun engagement.

Favorables en fait soit aux principes, soit aux effets de la propagande de l'Action Française et tenant à l'encourager, ils paient les cotisations diverses attachées aux qualités d'adhérent ou de donateur.

La carte de Membre Allié permet l'entrée à toutes les manifestations ordinaires d'Action Française.

Les Alliés, sincèrement patriotes, doivent être prêts à donner à l'Action Française leur appui pour le rétablissement de l'ordre troublé ou tout autre point concret où les efforts de tous les bons Français seraient utiles.

Pour se faire inscrire à l'Alliance d'Action Française, il suffit de donner son nom et son adresse et de remplir le bulletin de la main-d'œuvre civique.

Partout où des sections d'Action Française sont organisées, les Ligueurs et les Alliés sont mis en relations avec elles. Dans le cas contraire, fort rare aujourd'hui, ils sont rattachés directement et à titre provisoire au Siège Central.

Pour recevoir tous renseignements complémentaires, il suffit d'écrire au Secrétariat de la Ligue d'Action Française.

Président d'honneur ..... CHARLES MAURRAS.
Vice-Président d'honneur ..... LUCIEN LACOUR.
Président ..... Amiral SCHWERER.
Secrétaire Général ..... M. PAUL ROBAIN.
Adjoint au Président ..... M. DE CAZENOVE DE PRADINES.
Secrétaire ..... M. YVES RÉAL DEL SARTE.
Trésorier ..... M. PIERRE CHASTRES.

FÉDÉRATION
DE PARIS & DE LA BANLIEUE

Président ..... Comte DE CAZENOVE DE PRADINES.
Délégué à la propagande ..... M. R. RICHARD.

PARIS

1er et 2e Arrondissements.

Président : M. Albert LEMPEREUR, 17, rue Pergolèse (16e)
(Téléphone : Passy 36-73.)
Secrétaire : M. Roger BOUTITIE, 149, rue Montmartre (2e).

3e et 4e Arrondissements.

Président: M. Paul HINDERMEYER, 68, rue Turbigo (3e).
Permanence : 1, rue Budé (ouverte tous les vendredis de 21 heures à 23 heures.)

Quartiers :

ARCHIVES-ENFANTS-ROUGES. — *Chef de quartier* : M. J. DECOME, 62, rue de Saintonge (3e).

ARTS-ET-MÉTIERS. — *Chef de quartier:* M. André GARDET, 181, rue du Temple.

ARSENAL-NOTRE-DAME. — *Chef de quartier* : M. René SIAU, 7, boulevard Beaumarchais (4e).

SAINT-GERVAIS ET SAINT-MERRI. — *Chef de quartier:* M. PIERSON, 76, quai de l'Hôtel-de-Ville (4e).

5e Arrondissement.

Président d'honneur: M. Roger DISCHAMPS
Président: M. Louis DUPRATEAU.
Permanence: 3, rue Rollin, tous les vendredis de 20 h. 30 à 22 heures.
Dimanche, de 10 heures à midi.
Bibliothèque : mercredi et vendredi de 21 heures à 22 heures; dimanche de 10 h. 30 à 11 h. 30.

6e Arrondissement.

Président : M. Louis GONNET, 72, rue du Cherche-Midi.

7e Arrondissement.

Président : Comte de TRISTAN, 33, avenue de Breteuil.
Lieu de réunions : Salle des Jardiniers de France 84, rue de Grenelle (1er étage. Porte F. Tous les lundis, à 20 h. 45.)

Quartiers :

ECOLE-MILITAIRE. — *Chef de quartier* : M. René ROBERT, 30, avenue Duquesne.

GROS-CAILLOU. — *Chef de quartier* : M. Pierre de MONCHEAUX, 29, avenue de La Bourdonnais.

SAINT-THOMAS-D'AQUIN. — *Chef de quartier* : M. Emile RUMEAU, 2, rue Gribeauval.

8e *Arrondissement*

Président : Baron Pierre de LAURISTON, 5, avenue George-V.

Lieu de réunions : 10, rue du Havre (5e étage), les lundis de 20 h. 30 à 22 heures; les vendredis de 17 h. 30 à 19 heures.

Quartiers :

CHAMPS-ELYSÉES. — *Chef de quartier :* N...

EUROPE. — *Chef de quartier :* M. de LAVIGERIE, 10, rue de Copenhague.

MADELEINE. — *Chef de quartier :* M. Robert FOUQUET-LAPAR, 52, rue de Courcelles.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE. — *Chef de quartier :* Comte Michel de BERTIER de SAUVIGNY, 33, rue d'Artois.

9e *Arrondissement*

Président: M. F. MICHELIN, 7, rue Duperré.

Quartiers :

CHAUSSÉE-D'ANTIN-SAINT-GEORGES. — *Chef de quartier :* M. Victor LEDUC, 11, rue Mansart.

FAUBOURG-MONTMARTRE-ROCHECHOUART. — *Chef de quartier :* M. Georges MONTIER, 1, avenue Trudaine.

10e *Arrondissement*

Président: M. Raymond REGNAULT, 56, rue de Paradis.

Permanence : salle Henri Bannier, 25, rue d'Alsace (Métro : Gare de l'Est), ouverte tous les soirs de 21 heures à 23 heures.

Quartiers :

HÔPITAL-SAINT-LOUIS. — *Chef de quartier :* M. F. PERRET-GENTIL, 52, rue de Sambre-et-Meuse.

PORTE-SAINT-MARTIN-SAINT-DENIS. — *Chef de quartier :* M. A. VERGUET, 37, quai de Valmy.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — *Chef de quartier :* M. Jean CHARDONNET, 82, quai de Jemmapes.

11e *Arrondissement*

Président: M. André CHEYLUS, 38, rue Saint-Sabin.

Permanence : 16, rue Pétion (tous les vendredis à 20 h. 45).

12e Arrondissement

Président d'honneur : M. Paul TRAHIN, 15, rue Fabre-d'Eglantine.

Président : M. Philippe CARRE, 46, avenue de Saint-Mandé

Permanence : 2, rue de Tahiti (tous les vendredis à 20 h. 45).

Quartiers :

BEL-AIR. — *Chef de quartier :* M. Louis LANCHON, 58, boulevard de Picpus.

PICPUS. — *Chef de quartier :* M. Robert LAUDOUZE, 65, boulevard de Reuilly.

QUINZE-VINGTS. — *Chef de quartier:* M. Jean ROBERT, 84, avenue Ledru-Rollin.

13e *Arrondissement*

Président: M. Eugène LE MOULT, 4, rue Duméril (13e).

Permanence: 19, rue Lebrun (2e étage), le mercredi à 21 heures.

14e *arrondissement*

Président : M. Maurice BRIAN, 53, avenue d'Orléans.

Permanence : 2, rue Asseline (tous les jeudis, à 20 h. 45 ; le 3e jeudi : conférence).

15e *Arrondissement*

Président : M. Alfred ROLLAND, 19, boulevard Lefebvre.

Permanence : 97, rue Blomet, les 1er et 3e lundis de chaque mois.

Quartiers :

GRENELLE. — *Chef de quartier :* M. METIVIER, 26, rue Violet.

JAVEL. — *Chef de quartier :* M. René MOREL, 114, rue Saint-Charles.

NECKER. — *Chef de quartier :* M. Albert MOREL, 32, boulevard du Montparnasse.

SAINT-LAMBERT. — *Chef de quartier :* M. Georges LONG, 196, rue de la Convention.

16e *Arrondissement*

Président : M. Henri BAGUENIER-DESORMEAUX, 59, rue Boissière.

Secrétaire général : M. Régis GARNIER (vice-président d'honneur), 67, avenue Mozart.

Permanence : 3, rue Scheffer, mercredi à 21 heures

Samedi à 18 heures : Bibliothèque.

Quartiers :

AUTEUIL. — *Chef de quartier :* M. Paul de MONTZEY, 4, rue Léon-Bonnat.

CHAILLOT. — *Chef de quartier :* M. Jean LEFEVRE-PONTALIS, 42, rue Pergolèse.

DAUPHINE. — *Chef de quartier :* M. COURAU-DUMESNIL, 98, rue de Longchamp.

LA MUETTE. — *Chef de quartier :* le commandant de SOLMINIHAC, 4, square Alboni.

17e *Arrondissement*

Président : M. Yves SAUVAT, 2, rue Eugène-Manuel (16e).

Délégué à la propagande : Général BOURGEOIS, 6, rue Bridaine.

Permanence : 21, rue Lamandé.

Quartiers :

BATIGNOLLES. — *Chef de quartier :* N...

EPINETTES. — *Chef de quartier :* M. Henri HUEBER, 9, rue Baron (17e). Téléphone : Marcadet 13-18.

LES TERNES. — *Chef de quartier :* M. Roge. COTTEREAU, 49, rue Guersant (17e). Téléphone : Etoile 14-49.

PLAINE-MONCEAU. — *Chef de quartier :* M. Eugène COSQUER, 131, boulevard Pereire (17e).

18e *Arrondissement*

Président : Général DURAND, 148, rue de Vaugirard (15e).

Permanence : 71, rue du Mont-Cenis

(1er et 3e vendredis de chaque mois, à 21 heures).

Vice-président : M. BURGY, 82, boulevard Barbès (18e).

Quartiers :

CLIGNANCOURT. — *Chef de quartier :* M. Jules ROLET, 18, rue Championnet.

LA CHAPELLE-GOUTTE-D'OR. — *Chef de quartier :* M. DEFILIPPI, 13, rue de Panama.

GRANDES-CARRIÈRES. — *Chef de quartier :* N...

19e *Arrondissement*

Président d'honneur : M. Lucien DUBECH.
Président : M. Emile MARECHAL, 91, rue de Rome (17e).
Tél. : Wag. 05-88.

Quartiers :

AMÉRIQUE-COMBAT. — *Chef de quartier :* M. Paul PRALLET, 10, rue Rampal (19e).

VILLETTE. — *Chef de quartier :* M. Paul RAULET, 17, avenue Pasteur (15e).

20e *Arrondissement*

Président : le docteur BREL, 58, avenue de la République, Paris (11e).
Secrétaire général : M. Gabriel BALESTE, 4, rue Henri-Poincaré (20e).

Quartiers :

BELLEVILLE-MÉNILMONTANT. — *Chef de quartier :* M. Michel BLANCARD, 37, rue Julien-Lacroix.

CHARONNE. — *Chef de quartier :* M. Jean BLANCHARD, 106, boulevard de Charonne.

PÈRE-LACHAISE-SAINT-FARGEAU. — *Chef de quartier :* M. BALESTE, 4, rue Henri-Poincaré.

AGENTS DE LIAISON GENERAUX

Etant donné l'activité des sections de la région parisienne, celle-ci est divisée en sept *Fédérations régionales pour la grande banlieue (S.-et-O. et S.-et-M), et* quatre *secteurs pour la banlieue proche (Seine) ayant un agent de liaison général.*

Cet organisme a été créé pour décharger les services centraux de la Fédération parisienne et assurer une liaison constante entre le siège et les sections.

BANLIEUE
SEINE
PREMIER SECTEUR

ASNIÈRES et région, GENNEVILLIERS (Seine). — *Président :* N... — Adresser la correspondance au secrétaire : M. Roger BOMBEZIN, 3, rue Buffon, à *Asnières.*

BÉCON-LES-BRUYÈRES (Seine). — *Président :* le Comte d'ESPLECHIN. Adresser la correspondance au *secrétaire :* M. André BEUZEBOC, 11, rue du 22-Septembre, à *Bécon-les-Bruyères.* — *Permanence :* 1, place Sarrail, tous les jeudis, de 21 à 23 heures.

BOIS-COLOMBES (Seine). — *Président :* M. CHEVRIEUX, 7, rue Philippe-de-Metz, à *Bois-Colombes.* — *Permanence :* 1, place de la République.

BOULOGNE-BILLANCOURT. — *Président :* N...

CLICHY (Seine). — *Président :* M. Auguste BRULE, 104, boulevard Jean-Jaurès, à *Clichy.*

COLOMBES (LA GARENNE) (Seine). — *Président :* M. Georges RAISON, 5, avenue Eugénie, à *Colombes.*

COURBEVOIE (Seine). — *Président :* M. Louis TARBOURIECH, 21, rue Eugène-Caron, à *Courbevoie.*

LEVALLOIS-PERRET (Seine). — *Président:* M. Jean de WAILLY, 52, rue des Arts, à *Levallois.*

MEUDON-BELLEVUE (Seine-et-Oise). — *Président:* M. des FRANCS, 15, boulevard Verd-Saint-Julien, à *Bellevue.*

NANTERRE, RUEIL (Seine-et-Oise). — *Président:* N... — *Vice-président:* M. Raymond VALLOIS, 1, rue des Vignes, à *Nanterre* (Seine).

NEUILLY-SUR-SEINE (Seine). — *Président :* M. LE PAN DE LIGNY, 10, rue de Chezy, à *Neuilly.*

PUTEAUX (Seine). — *Président :* M. LAUNAY, 2, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris (17e).

SAINT-CLOUD, GARCHES (Seine-et-Oise). — *Président:* M. AUBIN, 18 *bis*, rue de Buzenval, à *Saint-Cloud.*

SAINT-DENIS, PLAINE-SAINT-DENIS, VILLENEUVE-LA-GARENNE (Seine). — *Président:* M. Georges BAUDRY, 8 *bis*, quai d'Argenteuil, à *Villeneuve-la-Garenne.*

SAINT-OUEN (Seine). — *Président:* M. Serge PARISOT, 21 *bis*, rue Pasteur, à *Saint-Ouen.*

SÈVRES, VILLE-D'AVRAY (Seine-et-Oise). — *Président:* N...

SURESNES (Seine). — *Président:* M. Pierre ALIGER, 5, avenue des Tilleuls, à *Suresnes.*

DEUXIEME SECTEUR

ARCUEIL-CACHAN, GENTILLY (Seine). — *Président:* M. MUFFAT, 16, rue des Ecoles, à *Arcueil.*

BOURG-LA-REINE, SCEAUX-ROBINSON, ANTONY, HAY-LES-ROSES, FRESNES, RUNGIS, WISSOUS, CHATENAY, CHEVILLY (Seine). — *Président:* M. Alfred HACKSPILL, 58, rue de Chalais, à *L'Hay-les-Roses.* — *Vice-Président:* M. FAUTRAD, 12, rue Pierre-Curie, à *Sceaux.*

CHATILLON, FONTENAY-AUX-ROSES (Seine). — *Président:* N...

CLAMART (Seine). — *Président:* M. LEROY, 5, rue Jules-Ferry, à *Clamart.*

CHOISY, THIAIS (Seine). — *Vice-Président* et *Correspondance:* M. GOSSELIN, 55, avenue de Paris, à *Thiais.*

ISSY-LES-MOULINEAUX (Seine). — *Président:* M. PIRLOT, 60, rue Jean-Jacques-Rousseau, à *Issy-les-Moulineaux.*

IVRY, VITRY, KREMLIN-BICÊTRE, VILLEJUIF (Seine). — *Président:* N... — Adresser la correspondance à M. Jean AMELINE, 52 *bis*, rue de Paris, à *Ivry.*

MALAKOFF (Seine). — *Président:* Docteur Pierre DURAUD, 27 bis, rue Leplanquais, à *Malakoff.*

MONTROUGE-BAGNEUX (Seine). — *Président:* M. Jean LEGRAND, 6, rue Rabelais, à *Montrouge.* — *Permanence:* 42, place Jules-Ferry, à *Montrouge* (ouverte le vendredi à partir de 20 h. 30).

VANVES (Seine). — *Président:* M. André LEQUESNE, père, 19, rue de Paris, à *Vanves.* — *Permanence:* tous les mercredis chez le président.

TROISIEME SECTEUR

CHAMPIGNY. — (Voir Nogent-Le Perreux.)

CHARENTON, SAINT-MAURICE, ALFORTVILLE, MAISONS-ALFORT (Seine). — *Président:* le Docteur FANTON D'ANDON, 1, rue des Ecoles

à *Charenton*. — *Secrétaire:* M. Pierre AUBRY, 7, rue Sully, à *Charenton*.

CRÉTEIL-BONNEUIL. — *Président:* N...

FONTENAY-SOUS-BOIS (Seine). — *Président :* M. MERCIER-BELLEVUE, 21 bis, rue Castel, à *Fontenay-sous-Bois*. — *Vice-Président:* M. NELSON-PAUTIER, 28, rue Mauconseil. — *Permanence:* 21 bis, rue Castel (tél.: Tremblay 21-68). Ouverte tous les soirs de 21 heures à 23 heures, le dimanche de 14 h. à 23 h.

JOINVILLE (Seine). — *Président:* M. BISSON, 12, avenue de la République, à *Joinville*.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE, CHENNEVIÈRES, ORMESSON, BONNEUIL, SUCY-EN-BRIE. — *Président:* M. F. HARMAND, 26, rue des Cèdres, à *La Varenne-Saint-Hilaire* (Seine). — *Trésorier:* M. J.-B. MAIGNAN, 4, rue du Commandant-Rivière, à *La Varenne-Saint-Hilaire*. — *Permanence:* tous les jeudis à 21 heures; dimanches et fêtes à 10 h. 30, « Chez Maurice » (restaurant), place des Fêtes, à *La Varenne-Saint-Hilaire* (tél.: Gravelle 15-15).

NOISY-LE-GRAND (Seine-et-Oise). — *Président:* M. Maurice LARUELLE, 9, rue de la Prévoyance, à *Noisy-le-Grand*.

SECTIONS D'A. F. DU CANTON DE NOGENT (Seine) (Le Perreux, Bry-sur-Marne, Villiers-sur-Marne, Cœuilly, Le Plant, Champigny-Centre). — *Président d'honneur*, le Docteur MOREAU, 15 *bis*, avenue Montaigne, *Le Perreux* (Seine). — *Président:* Docteur COMET, 2 *bis*, allée de Bagatelle, *Le Perreux*. — *Vice-président:* M. André GIRAUD, 62, Grand'Rue, 6, Villa Beauté, à *Nogent-sur-Marne*. — *Secrétaire-Trésorier:* M. René GROOTERS, 8, avenue des Marronniers, à *Nogent-sur-Marne*. — *Correspondant pour* CHAMPIGNY-SUR-MARNE: M. ORSINI, 9, rue Lemancel, à *Nogent-sur-Marne* (Seine). — *Permanence:* 188, Grande-Rue, *Nogent-sur-Marne*.

SAINT-MANDÉ (Seine). — *Président:* M. André DELOYE, 5, rue de l'Alouette, à *Saint-Mandé*. — *Lieu de réunions:* 2, rue de l'Alouette, le dimanche de 9 heures à midi; le jeudi, de 21 heures à 23 heures; le samedi, de 17 à 20 heures.

SAINT-MAUR, PARC-SAINT-MAUR (Seine). — *Président d'honneur:* M. GORLIN, 11, rue Lucie. — *Président:* M. Emile GILLET, 11, avenue des Sapins, à *Saint-Maur*.

VINCENNES (Seine). — *Président :* N... — *Vice-Président :* M. LAHAYE, 26, rue de l'Eglise, à *Vincennes*, le mercredi de 21 à 22 h., le samedi de 17 à 19 h., le dimanche de 9 à 12 heures. — Adresser toute la correspondance à M. Lahaye, à la permanence, 26, rue de l'Eglise, à *Vincennes*.

QUATRIEME SECTEUR

BAGNOLET, LES LILAS, ROMAINVILLE (Seine). — *Présidente:* Mlle ALBERT, 18, rue de la Py, *Paris* (20e).

DRANCY, BOBIGNY, LE BOURGET. — *Correspondant:* M. MONTESPAN (adresser la correspondance au bureau de la Fédération, 1, rue du Boccador, *Paris*-8e).

GAGNY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. Estève PETIT, 6, rue des Collines, à *Gagny*.

MONTREUIL (Seine). — *Président:* M. Robert VUIBERT, 56, rue de la Fédération, à *Montreuil.* — *Secrétaire et correspondance:* M. Maurice TRESSON, 79, rue de la Solidarité, à *Montreuil.*

NOISY-LE-SEC (Seine). — *Correspondant:* M. FRICOTTE, 41, rue Dombasle, à *Noisy-le-Sec.*

PANTIN, AUBERVILLIERS, LA COURNEUVE, PRÉ-SAINT-GERVAIS (Seine). *Président:* M. Victor URBAN, 37, rue Rouget-de-l'Isle, à *Pantin.*

PAVILLONS-SOUS-BOIS, BONDY. — *Correspondant:* M. Charles CHOFFAT, 33, allée J.-J.-Rousseau, à *Pavillons-sous-Bois.*

LE RAINCY-VILLEMOMBLE. — *Président:* N...

ROSNY-SOUS-BOIS (Seine), NEUILLY-PLAISANCE (Seine-et-Oise). — *Président:* M. Marcel BESSEZ, 37, rue Paul-Cavaré, à *Rosny-sous-Bois.*

GRANDE BANLIEUE

Fédération de la banlieue Nord

BEAUCHAMP (S.-et-O.). — *Correspondant:* M. André LOTH, 11, avenue Victor-Hugo, à *Beauchamp.*

BEAUMONT-PRESLES (Seine-et-Oise). — *Correspondant:* M. Maurice REAUME, chemin de Beauregard, à *Presles.*

DEUIL-MONTMAGNY (S.-et-O.). — *Correspondant:* N...

ENGHIEN-SAINT-GRATIEN-SOISY-S.-MONTMORENCY (S.-et-O.). — *Président:* M. Raymond GATEAU, 20, rue Gambetta, à *Enghien.*

EPINAY-SUR-SEINE-VILLETANEUSE (Seine). — *Président:* M. MOREAU, 3, rue du Boussois, à *Epinay.*

ERMONT, EAUBONNE et environs (S.-et-O.). — *Président:* M. G. LEICK. 1, rue Alphonse-Daudet, à *Eaubonne.*

EZANVILLE, ECOUEN et environs (S.-et-O.). — *Correspondant:* M. Robert PERREUR, 29, rue de la Marne, à *Ezanville.*

FRANCONVILLE, PLESSIS-BOUCHARD (S.-et-O.). — *Correspondant:* M. DALESME, 14, rue de l'Orme, à *Franconville.*

L'ISLE-ADAM et environs (S.-et-O.). — *Correspondant:* N... (Adresser la correspondance à M. M. REAUME, chemin de Beauregard, à *Presles* (S.-et-O.).

LUZARCHES et environs (S.-et-O.). — *Correspondant:* M. Michel PLACTEVOET, 32, rue Saint-Damien, à *Luzarches.*

MARINES et son canton (S.-et-O.). — *Correspondant:* N... (Adresser la correspondance à M. Paul PELLISSIER, 2, rue de Rouen, à *Pontoise.*)

MONTMORENCY (S.-et-O.). — *Président:* M. Robert CLEMENT, 23, rue Chevalier, à *Montmorency.*

PONTOISE et son canton (S.-et-O.). — *Président:* M. Paul PELLISSIER, 2, rue de Rouen, à *Pontoise.* — *Permanence:* 2 *bis*, rue du Grand-Godet, à *Pontoise.*

SAINT-LEU-TAVERNY, BESSANCOURT (S.-et-O.). — *Président:* M. Georges LACHETEAU, 14 *bis*, avenue des Tilleuls, à *Saint-Leu-la-Forêt.*

SARCELLES, SAINT-BRICE, GROSLAY (S.-et-O.). — *Correspondant:* M. DAMOURETTE, 1, rue de Richebourg, à *Sarcelles.*

VILLIERS-LE-BEL, GONESSE, ARNOUVILLE-LES-GONESSE (Seine-et-Oise) — *Correspondant:* M. BECU, 61, avenue de la Gare, à *Villiers-le-Bel.*

Fédération de la banlieue Nord-Ouest

ARGENTEUIL (S.-et-O.). — *Président:* N... — *Permanence:* 34, Grande-Rue, à *Argenteuil* (tous les mercredis, à 21 heures).

CONFLANS-SAINTE-HONORINE (S.-et-O.). —*Correspondant:* M. Arsène NOULLET, 4, rue Porte-Pontoise, à *Conflans-Sainte-Honorine.*

CORMEILLES-EN-PARISIS, LA FRETTE (S.-et-O.). — *Correspondant:* M. LE BRAS, 50, boulevard de Lorraine, à *Cormeilles-en-Parisis.*

HOUILLES, CARRIÈRES (S.-et-O.). — *Président.* M. CHATELARD, 166, rue Lavoisier, à *Houilles.*

LE VÉSINET, CHATOU, MONTESSON, CROISSY (S.-et-O.) - *Président:* M. André KENEUT, 66, rue Thiers, *Le Vésinet.*

MAGNY-EN-VEXIN (Seine-et-Oise). — *Correspondant:* N...

MAISONS-LAFFITTE (Seine-et-Oise). — *Correspondant:* M. CHAUSSE-NOT, 2, rue George-V, *Maisons-Laffitte.*

MANTES et environs (Seine-et-Oise). — *Correspondant:* M. DEGLOS, 9, place de l'Etape, à *Mantes.*

MARLY-LE-ROI, MAREUIL-MARLY (Seine-et-Oise). — *Correspondant:* M. GAUDET, 5, rue de l'Etang, à *Mareuil-Marly.*

MEULAN et environs (S.-et-O.). — *Correspondant:* M. VASSIEUX, architecte, à *Flins-sur-Seine.*

POISSY et environs (S.-et-O.). — *Correspondant:* M. L. FONTAINE, 4, rue aux Moutons, à *Poissy.*

SARTROUVILLE (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Edmond MARIE. 10, rue des Moulins, à *Sartrouville.*

SANNOIS (Seine-et-Oise). — *Président:* M. RENARD, 41, rue Jardin-Renard, à *Sannois.*

SAINT-GERMAIN, LE PECQ (S.-et-O.). — *Président :* M. Jacques DU PEUTY, 25, rue de Noailles, à *Saint-Germain.*

Fédération de la banlieue Sud-Ouest

CHAVILLE, VIROFLAY, VILLACOUBLAY (Seine-et-Oise). — *Correspondant:* M. LECHANT, 35, rue Martial-Boudet, à *Chaville.*

HOUDAN et environs (S.-et-O.). — *Correspondant:* M. Jean FRANÇOIS, 9, rue de Paris, à *Montfort-l'Amaury.*

JOUY-EN-JOSAS (S.-et-O.). — *Correspondant:* N...

MONTFORT-L'AMAURY et environs (Seine-et-Oise). —*Correspondant:* M. Jean FRANÇOIS, 9, rue de Paris, à *Montfort-l'Amaury.*

NEAUPHLE-LE-CHATEAU (Seine-et-Oise). — *Correspondant:* M. LETERRIER, 29, rue Saint-Nicolas, à *Neauphle.*

RAMBOUILLET et environs (S.-et-O.). — *Correspondant:* N...

VERSAILLES et environs, LE CHESNAY (Seine-et-Oise). — *Présidents d'honneur:* M. de VIGNIERES, le Comte Pierre de LA ROCQUE DE SEVERAC. — *Président:* M. René MALIBAS, 49, boulevard de la Reine, à *Versailles.* — *Permanence:* 6 *ter*, rue d'Angiviller le dimanche, de 14 à 16 heures; jeudi, de 20 h. 30 à 22 heures). — Pour le courrier, 9, rue de Mouchy, à *Versailles.*

Fédération de la banlieue Sud

ARPAJON et environs (S.-et-O.). — *Correspondant:* N...

ETAMPES et environs (S.-et-O.). — *Correspondant:* M. Paul HOUDY, rue au Comte, à *Morigny-Champigny*, près *Etampes.*

JUVISY, DRAVEIL, SAVIGNY, MORSANG, SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS, SAINT-MICHEL-SUR-ORGE et environs (S.-et-O.). — *Correspondant:* M. Yves DEBORDES, 85, avenue Fromenteau, à *Savigny-sur-Orge.*

LONGJUMEAU et environs (S.-et-O.). — *Correspondant:* N...

MEREVILLE et environs (S.-et-O.). — *Correspondant:* M. I. BODEREAU, jardinier, à *Méréville.*

PALAISEAU, IGNY, BIÈVRES (Seine-et-Oise). — *Correspondant:* M. FRANCESCHINI, 20, rue Sainte-Geneviève, à *Palaiseau.*

RIS-ORANGIS (Seine-et-Oise) — *Correspondant:* M. Gaston BEDU, 11, rue Nationale, à *Ris-Orangis.*

VILLENEUVE-LE-ROI (Seine-et-Oise). — *Président:* M. LECONTE, 18, rue Thiers, à *Villeneuve-le-Roi.*

Fédération de la banlieue Sud-Est

CORBEIL, ESSONNES (Seine-et-Oise). — *Président:* M. Georges XEMARD, 3, avenue Darblay, à *Corbeil.*

FONTAINEBLEAU (Seine-et-Marne). — *Président:* M. TAVERNIER, 38, rue Royale, à *Fontainebleau.* — *Secrétaire:* M. Emmanuel GUERIN, 36, rue Lagorse, à *Fontainebleau.*

Correspondants rattachés à la section de Fontainebleau:

CHAMPAGNE. — M. MIALANE, 5, rue du Pas-Rond, à *Champagne.*

MORET. — M. SUREAU, rue des Fossés, à *Moret.*

SAMOREAU. — M. J. DELAFON, *Les Charmettes*, par *Samoreau.*

MELUN (S.-et-M.). — *Président:* M. BAUMERT, 8, rue Fontaine-la-Reine, à *Melun.* Tél. 189.

MONTEREAU et environs (S.-et-M.). — *Correspondant: N...*

MONTGERON, BRUNOY et environs (Seine-et-Oise) — *Président:* M. BURY, 23, rue de Mainville, à *Montgeron.* — *Trésorier:* M. LE BELEC, 11 *bis*, route de Brie, à *Brunoy.*

NEMOURS (S.-et-M.). — *Président:* M. Paul MAZIOU, 27, rue du Prieuré, à *Nemours.*

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (Seine-et-Oise). — *Président:* Docteur ROBINET, 1, avenue Maurice-Berteaux, à *Villeneuve-Saint-Georges.*

Fédération de la banlieue Est

BRIE-COMTE-ROBERT (Seine-et-Marne). — *Correspondant:* N...

COULOMMIERS et environs (Seine-et-Marne). — *Correspondant:* N....

PROVINS et environs (S.-et-M.). — *Président:* M. Auguste DIOT, à *Chalantre-la-Petite.* — *Secrétaire:* M. Fernand CLERGEOT, 24, rue Micheline, à *Provins.*

PONTAULT-COMBAULT (Seine-et-Marne). — *Président:* M. G. LAIREZ, 22, avenue du Bel-Air, à *Combault.*

TOURNAN (Seine-et-Marne). — *Correspondant:* M. Louis de RAVEL, 81, rue de Picpus, *Paris* (12e).

Fédération de la banlieue Nord-Est

AULNAY-SOUS-BOIS, BLANC-MESNIL (S.-et-O.). — *Correspondant:* M. CANIVET, 24, rue du Coudray, à *Aulnay-sous-Bois.*

DAMMARTIN-EN-GOELE (Seine-et-Marne). — *Correspondant:* N...

CHELLES et environs (Seine-et-Marne). — *Correspondant:* M. Paul GOGRY, 50, avenue du Maréchal-Foch, à *Chelles.*

CLAYE-SOUILLY (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. Georges LETELLIER, à *Claye-Souilly.*

ESBLY (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. POULAIN, 19, rue de la Mairie, à *Esbly.*

GARGAN-LIVRY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* Mlle Henriette FILSJEAN, 28, boulevard du Raincy. à *Livry-Gargan.*

LAGNY, THORIGNY, POMPONNE (Seine-et-Marne). — *Secrétaire:* M. POULAIN, 23, rue de Laval, à Lagny.

MEAUX et environs (Seine-et-Marne). — *Président:* M. COUSIN, agriculteur, à *Marcilly.*

SECRÉTAIRES RÉGIONAUX ET AGENTS DE LIAISON GÉNÉRAUX

Ces organismes ont été créés pour décharger les services centraux de la Ligue, apporter une aide à nos amis des provinces et créer une liaison plus étroite entre eux.

Les secrétaires régionaux remplissent également les fonctions d'inspecteurs et d'organisateurs de la vente du journal quotidien et de la Production Française Industrielle et Agricole.

Les présidents de nos organisations, ainsi que les ligueurs, alliés, lecteurs, et amis n'appartenant pas à un groupe constitué, sont instamment priés de se mettre en rapport avec eux et de se servir de leur entremise pour toutes les questions concernant la Ligue, la diffusion et l'inspection du journal quotidien et de l'hebdomadaire, la main-d'œuvre civique et, en général, pour tout ce qui concerne la propagande et le mouvement d'Action Française.

Ire ZONE

(RÉGION NORD)

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Aisne, Ardennes, Marne.

Secrétaire Régional:

M. Maurice DUPONT, 7, rue Laurendeau, à *Amiens* (Somme).
(C. P. Maurice Dupont. Paris 7.808.)

IIe ZONE

(RÉGION NORD-OUEST)

Mayenne, Calvados, Seine-Inférieure, Sarthe, Manche, Orne, Eure.

Sans Secrétaire Régional.

III^e ZONE

(RÉGION OUEST)

1re PARTIE : Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan.

2e PARTIE : Loire-Inférieure, Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire.

Secrétaire Régional:

M. André FEILDEL, 2, rue Frédéric-Caillaud, à *Nantes* (Loire-Inf.).
(C. P. Nantes, 94-97.)

IV^e ZONE

(ALSACE)

Bas-Rhin, Haut-Rhin.

Sans Agent de Liaison Général

(LORRAINE)

Moselle

Sans Agent de Liaison Général

Pour les départements des Vosges, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Aube, Haute-Marne et le Territoire de Belfort.

Pas d'Agent de Liaison Général.

V ZONE

(RÉGION DE LA LOIRE)

Cher, Loiret, Indre, Eure-et-Loir, Yonne, Nièvre.

Secrétaire Régional :

Le Commandant ARIES, 66, quai du Châtelet, à *Orléans* (Loiret).
(C. P. 100-19 Orléans.)

VI^e ZONE

(RÉGION DU SUD-OUEST)

PARTIE NORD : Charente, Charente-Inférieure, Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Loir-et-Cher.

Secrétaire Régional :

M. Jean JAMAIN, 5, rue du Dr-Gaillard, à *Parthenay* (Deux-Sèvres).
(C. P. Bordeaux 9-952.)

PARTIE SUD : Gironde, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne. Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées.

Secrétaire Régional :

M. Paul COURCOURAL, 7, rue Ravez, à *Bordeaux* (Gironde).
(C. P. Bordeaux 9-496.)

VII^e ZONE

(RÉGION DU MASSIF CENTRAL)

Allier, Corrèze, Creuse, Cantal, Haute-Vienne, Puy-de-Dôme.

Secrétaire Régional :

M. Elie JACQUET, 114, rue Grande-Garat, à *Limoges* (Haute-Vienne).
(C. P. Limoges 2.541.)

VIII^e ZONE

(RÉGION DE LYON)

Rhône, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Saône-et-Loire, Loire, Haute-Loire, Ardèche, Isère, Drôme, Jura.

Secrétaire Régional :
M. Louis JASSERON, 5, place Vendôme, à *Lyon.*
Téléphone : Parmentier 26-50.
et à la permanence: 26, place Bellecour, *Lyon.*
Téléphone : Franklin 06-07.

VIII° ZONE

(MIDI)

Pour la Lozère, la Haute-Saône, le Doubs, la Côte-d'Or.
Pas de Secrétaire Régional.

IX° ZONE

(RÉGION DE TOULOUSE)
Haute-Garonne, Aveyron, Ariège, Gers, Aude, Tarn-et-Garonne, Pyrénées-Orientales, Lot, Tarn.
Secrétaire Régional :
M. Alban CASTELBERT, 14, rue Saint-Sauveur, à *Toulouse* (Hte-G.).
(C. P. 53-17 Toulouse.)

X° ZONE

(RÉGION DU MIDI. — CÔTÉ OUEST)
Pour le département du Gard.
Pas de Secrétaire Régional.
Pour le département de l'Hérault.
Pas de Secrétaire Régional.
(RÉGION DU MIDI. — CÔTÉ EST)
Alpes-Maritimes, Hautes et Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Corse.
Pas de Secrétaire Régional.

XI° ZONE. — ALGÉRIE

Alger, Oran, Constantine.
Secrétaire Régional:
M. Paul SICARD, 30, rue Dumanoir, à *Oran.*

FEDERATIONS REGIONALES

FÉDÉRATION PROVENÇALE DES SECTIONS D'ACTION FRANÇAISE
Président:
Le Cdt DROMARD, A. F., 60, rue Grignan, à *Marseille* (B.-du-R.).
Vice-président:
M. Albert GALLIZIA, A. F., 63, rue Grignan, à *Marseille* (B.-du-R.).
Secrétaire Général:
M. Pierre REYNAUD, A. F., 60, rue Grignan, à *Marseille* (B.-du-R.).

Secrétaire:
M. Henri LAVALADE, A. F., 60, rue Grignan, à *Marseille* (B.-du-R.).
Permanence: 60, rue Grignan, à Marseille (ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 10 h. à 12 heures, et de 14 h. 30 à 20 heures).
La Fédération Provençale comprend cinq Fédérations départementales: Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse.

FÉDÉRATION LORRAINE
Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges.
Président:
M. Charles BERLET, 10, rue Lyautey, à *Nancy* (M.-et-M.).
Délégué Général à la Propagande:
M. Charles BARTH, 2, avenue de la Gare, à *Jarville* (M.-et-M.).
Secrétaire Général:
M. Paul MENESTREY, 8, rue de la Monnaie, à *Nancy* (M.-et-M.).

FÉDÉRATION DES SECTIONS D'A. F. DE FRANCHE-COMTÉ ET DE BELFORT
Haute-Saône, Doubs et Territoire de Belfort.
Secrétaire:
M. Jules de TREVILLERS, 2, rue Carnot, à *Vesoul* (Haute-Saône).

FÉDÉRATION DE LA HAUTE-NORMANDIE
Seine-Inférieure et Eure
Président:
M. Jules LESUEUR, 106, boulevard des Belges, à *Rouen* (Seine-Inf.).
Téléphone: 346-34.
Vice-Présidents :
M. Alfred PESLE, 16, rue Louis-Leprévost, à *Sanvic* (Seine-Inf.).
Comte de BONARDI, rue Charles-Corbeau, à *Evreux* (Eure).
Trésorier-Secrétaire:
M. G. CAUCHOIS, 31, rue de Rouen, à *Rouen*.

SEINE-INFÉRIEURE
Propagande:
M. Louis VEAUVILLE, 132, rue Saint-Maur, à *Mont-St-Aignan* (S.I.).
M. COLANGE, rue Cotton, à *Mont-Saint-Aignan* S.-Inf.).
M. André RICHARD, 15, rue Herbière, à *Rouen*
(correspondant de la *Production Française*).

EURE. — *Propagande:* N...

FÉDÉRATION DES SECTIONS DU NORD DE LA BRETAGNE
Côtes-du-Nord, Finistère (partie Nord).
Président :
Le Comte DE NANTOIS, Château de Nantois, par *Pleneuf* (C.-du-N.).
Téléphone : 10 à Pleneuf.
(C. P. 14.406 Rennes.)

AIN

Président départemental : M. Albert BAYLE, avocat, 2, rue Lalande, à *Bourg* (Ain).
Secrétaire départemental : M. René CHADUC, 3, rue Thomas-Riboud.
Permanence d'A. F. : 10, rue du Docteur Ebrard (le samedi de 17 à 19 heures).

BOURG. — *Président :* M. Albert BAYLE, avocat. *Permanence :* 10, rue du Docteur-Ebrard, le samedi, de 17 à 19 heures.

SECTION DE BRESSE ET DOMBES (CHATILLON-CHALARONNE, NEUVILLE-LES-DAMES, THOISSEY, VONNAS). — *Président :* M. R. DE GEVIGNEY, Le Chapitre, à *Neuville-les-Dames.*

HAUTEVILLE. — *Président:* M. Albert LYAUDET, à *Comarange-en-Bugey.* — *Correspondant à Hauteville:* M. Marcel TESTOT, *Le Sermay, Hauteville.*

OYONNAX. — *Secrétaire :* M. Camille GIROD, 52, rue Anatole-France, à *Oyonnax.*

AISNE

Président de la Fédération départementale : M. A. CORNU-LANGY, *Bucy-le-Long* (Aisne).

LAON. — *Président:* Commandant LE CAMUS. — *Secrétaire:* M. Edouard GRAVISSE. — *Trésorier:* M. Charles GRAVISSE, 15, rue Serrurier. — *Permanence:* 39, rue Chatelaine (2e étage), le dimanche, de 9 à 11 heures.

CHATEAU-THIERRY. — *Président d'honneur:* M. Fernand GRASSOT, à *Chierry*, par *Château-Thierry.* — *Président:* M. Michel DUMAS, 16, avenue d'Essonnes, à *Château-Thierry.*

HIRSON (Voir : Section Hirson-Fourmies (Nord).

SAINT-QUENTIN. — *Président:* M. NEVEU, entrepreneur, rue de Cronstadt, à *Saint-Quentin.* — *Permanence,* 14, rue Anatole-France, au rez-de-chaussée, chez M. Riard.

SOISSONS. — *Président :* M. A. CORNU-LANGY. — *Secrétaire :* M. André JUMEAU, 16, rue Saint-Christophe, à *Soissons.* — *Permanence:* 24, Grande-Place, à *Soissons.*

VERVINS. — *Président :* M. R. PREUX, Epicerie Centrale, à *Vervins.* — *Secrétaire:* M. POURRIER, 32, rue Général-Foy, à *Vervins.*

ALLIER

Secrétaire départemental : M. Jean MOURAUD, à la Chaume, par *Saint-Pourçain-sur-Sioule.*

MOULINS. — *Président :* le Docteur FOURNY, 33, rue Ledru-Rollin, à *Moulins.* — *Permanence :* 28, place de la Bibliothèque, à *Moulins.*

CHANTELLE. — M. Albert BUVAT, à *Chantelle.*

DOMPIERRE-SUR-BESBRE. — *Correspondant :* M. le Docteur RENON, à *Dompierre.*

LA PALISSE. — *Président :* M. J. BERTUCAT, industriel, à *La Palisse.*

MONTLUÇON. — *Président :* M. Louis DUPUY, pharmacien, route de Moulins, *Montluçon.*

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE. — M. Jean MOURAUD, *La Chaume,* par *Saint-Pourçain-sur-Sioule.*

VICHY. — M. René DOUTRE, 19, rue de Paris, *Vichy.* — *Permanence :* place de l'Eglise-Saint-Louis, à Vichy

ALPES-MARITIMES

NICE. — *Vice-Président:* M. Maurice FAY, 14 *bis*, rue de la Buffa, à *Nice*. — *Secrétaire:* M. Louis TORCHIO. — *Permanence:* 24, avenue Georges-Clemenceau, à *Nice*.

ANTIBES, JUAN-LES-PINS. — *Correspondant :* M. NICOT, rue Victor-Emmanuel, à *Antibes*. (Groupe rattaché à la section de Cannes.)

BEAUSOLEIL. — *Président :* M. Alphonse GRANIER, 15, boulevard de la République, à *Beausoleil*.

CANNES. — *Président :* Commandant DU TOUCHET, villa L'Epave, boulevard Carnot, *Le Cannet*. — *Permanence :* tous les jeudis, de 17 à 19 heures, à la Taverne Royale (entrée par le n° 10 de la rue Buttura), sauf pendant la période du 1er juillet au 1er octobre.

GRASSE. — *Correspondant:* Docteur BRUEL, 9, boulevard Victor-Hugo, à *Grasse*.

MENTON. — *Correspondant :* M. Palmaro, 2, rue Jeanne.

BASSES-ALPES

Président de la Fédération départementale de Haute-Provence :
Comte J. de SAPORTA
château de Rousset, par *Gréoulx-les-Bains* (Basses-Alpes).

MANOSQUE. — *Président :* M. AUBERT, pharmacien, Grande-Rue, *Manosque*.

BAÑON. — *Correspondant :* M. le docteur DIVOL, *Banon*.

BARCELONNETTE. — *Correspondant:* M. Emmanuel VIER, comptable à la S. A. T. A., à *Barcelonnette*.

GRÉOULX. — Comte J. DE SAPORTA, château de Rousset, par *Gréoulx*.

LE REVEST-DU-BION. — *Correspondant :* M. Jean BARRUOL, *Le Revest-du-Bion*.

LES SALLES (VAR). — *Correspondant :* M. Rodolphe ROUX, *Les Mées* (localité rattachée à la Fédération de Haute-Provence.)

MONTFURON. — *Correspondant :* M. Joseph BAGNIS, à *Montfuron*.

MOUSTIERS-SAINTE-MARIE. — *Correspondant:* M. Gustave FERAUD, ancien hôtelier, à *Moustiers-Sainte-Marie*.

SAINTE-TULLE. — *Correspondant :* M. Joseph GILLET, Campagne Bardonnanche, quartier Cassagne, à *Sainte-Tulle*.

SAINT-MAIME-DAUPHIN. — *Correspondant:* M. Louis PARISOT, à *Saint-Maime-Dauphin*.

SIMIANE. — *Correspondant :* M. le docteur ESTELLE, à *Simiane*.

SISTERON. — *Président:* M. Adolphe GIRAUD, ingénieur, à *Sisteron*.

HAUTES-ALPES

BRIANÇON. — *Président du Centre de Propagande :* M. André DUJARDIN, villa Saint-François, à *Briançon*.

ARDÈCHE

Secrétaire général du Comité départemental.: M. Marc VINCENT, *Les Rochers*, par *Davezieux* (Ardèche).

FÉDÉRATION DU HAUT-VIVARAIS

ANNONAY. — *Président:* M. Charles BERTRAND, rue de Fontanes, à *Annonay.*

TOURNON. — *Correspondant :* M. Jean BOZZINI, place Carnot à *Tournon.*

FÉDÉRATION DU CENTRE

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Section cantonale). — *Président:* M. Louis TEYSSIER, *Saint-Marcel-d'Ardèche.*

LE TEIL. — *Président:* M. Gabriel CHARRE, 22, boulevard du Midi, *Le Teil.*

PRIVAS, CHOMÉRAC, LA VOULTE (Section intercantonale). — *Président:* Docteur FAUCHE, *Le Pouzin.*

VILLENEUVE-DE-BERG (Section cantonale). — *Président:* M. Xavier DUMAS, *Villeneuve-de-Berg.* — *Vice-présidents*, pour Villeneuve-de-Berg: M. Marius RIBON, *Villeneuve-de-Berg;* pour Saint-Maurice-d'Ibie: M. Valéry DELAUZUN, à *Saint-Maurice-d'Ibie* par *Villeneuve-de-Berg.*

FÉDÉRATION DU BAS-VIVARAIS

Président: M. Albert MALET, château de la Tour, *Les Vans.*

AUBENAS. — *Correspondant:* M. A. DEBOS, route Neuve, *Vals-les-Bains.*

BANNE. — *Correspondant:* M. Joseph CHALVET, à *Vigneredonne* par *Banne.*

GRAVIÈRES. — *Président :* M. Léon DAYRE, à *Gravières.*

LAGORCE. — *Président.:* M. Georges SERMEAS, à *Lagorce.*

LES VANS. — *Président :* M. Ernest PORTAL, *Les Vans.*

ARDENNES

Président départemental : M. Ernest DRUY, 15 *ter*, boul. Fabert, à *Sedan.*

Secrétaire départemental : M. Raymond VONNER, 11, rue d'Aubilly, à *Charleville.*

GIVET (et canton). — M. R. PARISOT, 9, avenue Pasteur, à *Givet.*

MÉZIÈRES-CHARLEVILLE. — Président: M. Jean DEMONCEAU, 4, place d'Armes, à *Mézières.* — *Secrétaire:* M. Léon DERVIN, 13, rue de la République, à *Charleville.* — *Permanence:* 14, avenue Forest, à *Charleville*, tous les jours, de 18 à 19 h. 30, et le dimanche, de 9 heures à midi.

RÉTHEL. — *Président :* M. HEITZ, pharmacien, rue Thiers, à *Rethel.*

SEDAN — *Président :* M. Ernest DRUY, 15, *ter*, boul. Fabert, à *Sedan.*

VOUZIERS. — *Correspondant :* M. Maurice PETIT, à *Olizy.*

ARIÈGE

PAMIERS. — *Correspondance:* à M. Bernard SILVESTRE, 14, rue d'Enrouge, à *Pamiers.*

AUCAZEIN. — *Correspondance :* Baron Paul DE SOLAN-BETMALE, au Château, à *Aucazein.*

LA BASTIDE-DE-SÉROU. — *Correspondance :* M. Roger D'AMBOIX DE LARBONT, *Le Val Larbont*, par *La Bastide-de-Sérou.*

MAZÈRES. — *Correspondance :* M. Henri MOUCHARD, à *Mazères.*

MONTARDIT. — *Correspondant* : M. Sylvain CHARRIA, à *Contrazit* par *Montardit.*

SAINT-GIRONS. — *Président :* M. Henry DE LINGUA DE SAINT-BLANQUAT, château de Marveille, par *Bordes-sur-Arize. Correspondance* à M. Louis MARSAN, 18, rue Villefranche, à *Saint-Girons.*

AUBE

Président départemental : M. Pierre MILLERET, 36, rue des Terrasses, à *Troyes.*

TROYES. — *Président :* M. Pierre MILLERET, 36, rue des Terrasses, à *Troyes.*

BAR-SUR-AUBE. — *Correspondant :* M. Georges AUBRY, place Carnot, à *Bar-sur-Aube.*

LUSIGNY. — *Président :* Docteur E. LOUVET, à *Lusigny.*

LANDREVILLE. — *Correspondant :* M. Armand DUFOUR, viticulteur, à *Landreville.*

NOGENT-SUR-SEINE. — *Président:* Docteur MANVILLE, à *Nogent-sur-Seine.*

AUDE

Président de la Fédération départementale : Comte Christian DE LORGERIL, au château de Pennautier, à *Pennautier* (Aude).

CARCASSONNE. — *Président :* Docteur CAZALS. *Correspondance* à M. Roger DETOURS, 29, route de Montréal, à *Carcassonne.*

AIGUES-VIVES. — *Correspondant:* M. Georges SIRVEN, à *Aigues-Vives.*

AZILLE. — *Président:* M. Jean LATOUR, à *Azille.* — *Permanence:* route de Pépieux.

BARBAIRA. — *Correspondant:* M. Jacques FABRE, à *Barbaira.*

BOUTENAC. — *Correspondant:* M. Henri FABRE, à *Gasparrets* par *Boutenac.*

BRAM. — *Correspondant:* M. Théophile PIQUET, Château de Valgros, à *Bram.*

CANET-D'AUDE. — *Correspondant:* M. François MIQUEL, à *Canet-d'Aude.*

CASTELNAUDARY. — (En réorganisation. Correspondance concernant cette région à M. Roger DETOURS, 29, route de Montréal, à *Carcassonne.*)

CASTELNAU-D'AUDE. — *Correspondant:* M. Fernand BOUTET, propriétaire, à *Castelnau-d'Aude.*

COURSAN. — *Président:* M. Léon ESCANDE-JALABERT, 4, rue Hoche, à *Coursan.*

CONQUES-SUR-ORBIEL. — *Président:* M. Adolphe FRAISSE, viticulteur, à *Conques-sur-Orbiel.*

CUXAC-D'AUDE. — *Correspondant:* M. Jules DELAUDE, « Les Clycines », à *Cuxac-d'Aude.*

ESPÉRAZA. — *Correspondant:* M. Marcel SENTY, comptable, rue de la République, à *Espéraza.*

FERRALS-DES-CORBIÈRES. — *Correspondant:* M. Charles LIGNIERES, à *Ferrals-des-Corbières.*

GINESTAS. — *Correspondant:* M. Augustin BEZIAT, à *Ginestas.*
LACASSAIGNE. — *Correspondant:* M. Osmin GUILHEM, à *Lacassaigne.*
LAPALME. — *Président:* M. Jean-Louis PELISSIER. — *Correspondance* à M. André GLEIZES, à *Lapalme.*
LAURABUC. — *Correspondant:* M. Antoine BOUSQUET, industriel, à *Laurabuc* par *Pexiora.*
LAURE. — *Président:* M. Alphonse CASTAGNE. — *Correspondance* à M. Auguste AZALBERT, à *Laure.*
LÉZIGNAN. — *Président:* M. Gabriel JOULIA, 52, cours de la République, à *Lézignan.*
LIMOUX. — *Président:* M. Marius JEAN, à *Saint-Hilaire* (Aude). — *Correspondance* à M. Joseph RAYNAUD, avocat, 39, rue Petiet, à *Limoux.*
MONTRÉAL-D'AUDE. — *Président:* M. Henri de CALMES, à *Montréal-d'Aude.*
NARBONNE. — *Président:* M. André MARTIN, à *Mailhac.* — *Correspondance* à M. Fernand MAITRET, 46, rue Rossini prolongée, à *Narbonne.* — *Permanence:* 8, rue Louis-Blanc.
NÉVIAN. — *Correspondant:* M. Paul SURBEZY, à *Névian.*
PENNAUTIER. — *Correspondant :* M. Laurent BERTROU, à *Pennautier*
PEXIORA. — *Correspondant:* M. Raymond TERRIER, négociant, à *Pexiora.*
RIEUX-MINERVOIS. — *Correspondant:* M. Charles DELON, à *Rieux-Minervois.*
SAINT-ANDRÉ-DE-ROQUELONGUE. — *Correspondant:* M. Henri MARTY à *Saint-André-de-Roquelongue.*
SAINT-HILAIRE. — *Correspondant:* M. Marius JEAN (Tél. 6), à *Saint-Hilaire.*
SAINT-NAZAIRE. — *Correspondant:* M. Louis FOURNIER, à *Saint-Nazaire.*
SAINT-PAPOUL. — *Correspondant:* Jean-Baptiste GUIPAUD, sandalier, à *Saint-Papoul.*
SALLÈLES-D'AUDE. — *Président:* M. Germain LAVAL, à *Sallèles-d'Aude.*
TOUROUZELLE. — *Correspondant:* M. Irénée MAYNADIE, à *Tourouzelle.*
TRÈBES. — *Correspondant:* Comte René de GARNIER DES GARETS. Château de Saint-Julien, à *Trèbes.*
VAL-DE-DAGNE. — *Correspondant:* M. Joseph PECH, à *Val-de-Dagne.*
VILLEDAIGNE. — *Correspondant:* M. Paul JOULIA, à *Villedaigne.*

AVEYRON

Président de la Fédération du Rouergue: M. Pierre MARTIN, avocat, 29, boulevard de la République, à *Millau.*
MILLAU. — *Correspondance* à M. Marcel ALVERGNE, 9 *bis*, rue du Barry, à *Millau.*
FONDAMENTE. — *Correspondant:* M. Joseph HERMILIS, à *Mézerens* par *Fondamente.*
RECOULES-PRÉVINQUIÈRES. — *Correspondance* à M. Henry BEDEL, Château de Buzareingues par *Recoules-Prévinquières.*

RODEZ. — *Président:* M. Roger MANIERE, 15, avenue Victor-Hugo, à *Rodez.*

SAINT-AFFRIQUE. — *Président:* M. Joseph BERNARD, 1, rue de l'Industrie, à *Saint-Affrique.*

SAINT-GENIEZ-D'OLT. — *Correspondance:* M. Laurent PETIT, à *Saint-Geniez-d'Olt.*

SAINT-VICTOR. — *Correspondance:* M. Camille GASTAL, au Palleyras, *Costes-Gozon*, par *Saint-Victor.*

TERRITOIRE DE BELFORT

BELFORT. — Territoire de Belfort, l'arrondissement de Montbéliard (Doubs) et le canton d'Héricourt (Haute-Saône). *Président:* M. Félicien CAMUS, à *Froidefontaine* par *Morvillars.* — *Secrétaire:* M. A. VUILLAUME, 21, rue du Poète-Deubel, à *Belfort.*

BOUCHES-DU-RHONE

Président de la Fédération Départementale:
Commandant DROMARD, 60, rue Grignan, à *Marseille.*
Vice-Président de la Fédération Départementale :
M. Henri LAVALADE, 60, rue Grignan, à *Marseille.*
Secrétaire départemental : M. M. DUNEAU, 60, rue Grignan, à *Marseille.*

MARSEILLE. — *Président :* Commandant DROMARD. *Permanence :* 60, rue Grignan, ouverte de 10 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 20 h.

AIX. — *Président:* Commandant MATHIEU. — *Permanence:* 10, rue Mazarine.

ARLES. — *Président:* M. Charles de CREMIERS, château du Barret, par *Arles.*

CHARLEVAL. — *Correspondant :* M. Jules JACQUEMUS, à *Charleval.*

LAMANON. — *Correspondant :* M. René SAVOYE, à *Lamanon.*

LAMBESC. — *Correspondant :* M. Louis WARTEL, à *Lambesc.*

MALLEMORT. — *Correspondant :* M. Henri REBOUL, à *Mallemort.*

MARTIGUES. — *Président :* M. SALOMON, négociant, route de Port-de-Bouc, à *Martigues.*

MAUSSANE. — *Correspondant :* M. Adrien MOUCADEL, propriétaire, à *Maussane.*

MOURIES. — *Correspondant :* M. Joseph REYNAUD, coiffeur à *Mouriès.*

PELISANNE. — *Correspondant:* M. Gaston ARNAUD, à *Pélisanne.*

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE. — *Correspondant :* M. Jacques GIRARD, avenue des Pins, à *Port-Saint-Louis-du-Rhône.*

ROQUEVAIRE. — *Président :* M. Marin VERAN, *campagne Donamagis*, par *Roquevaire.*

SAINT-CANNAT. — *Correspondant:* Mlle VARENNE, à *Saint-Cannat.*

SAINT-ZACHARIE (Var). — *Correspondant :* M. Louis JURAMY, à *Saint-Zacharie* (localité rattachée à la Fédération des Bouches-du-Rhône).

SALON. — *Président:* M. Edouard SAURIN, négociant, rue Félix-Pyat, à *Salon.*

SENAS. — *Correspondant:* Docteur GUERS, à *Senas.*

SECTION CANTONALE DE MOLLEGES (comprend les localités suivantes) :

MOLLÈGES, ÉYGALIÈRES, CABANNES, SAINT-ANDÉOL, ORGON, PLAN-D'ORGON.

Président : M. CLAVEL, régisseur à *Roquemartine*, par *Eyguières.*

Permanence : chez M. CLAVEL, à *Mollèges.*

Vendée provençale

Les localités suivantes groupées sous la présidence de M. REGIS D'OLEON, à *Rognonas,* forment la Fédération de la Vendée Provençale :

BARBENTANE. — *Président :* M. J. B. RAOULX, à *Barbentane. Permanence :* Café du Midi.

BOULBON. — *Président :* M. Gustave BURAVAN, à *Boulbon.*

CABANNES. — *Correspondant :* M. Marius BENOIT, à *Cabannes.*

CHATEAURENARD. — *Président :* M. Jacques DE BRION, à *Châteaurenard.*

EYRAGUES. — *Correspondant :* M. MOUNOND, notaire à *Eyragues.*

GRAVESON. — *Président :* M. André MILLET, Mas Jullian, route de Maillane, à *Graveson.*

MAILLANE. — *Président :* M. Jean-Marie FASSY, sur le Cours, à *Maillane.*

MOLLÈGES. — *Président :* M. CLAVEL, régisseur, à *Roquemartine,* par *Eyguières.*

ORGON. — *Président :* M. Louis REYNE, conseiller municipal, à *Orgon.*

ROGNONAS. — *Président :* M. Régis D'OLEON, château d'Oléon, par *Rognonas.*

SAINT-REMY. — *Président :* Le Marquis DE LAGOY, château de Lagoy, par *Saint-Remy.*

CALVADOS

Président de la Fédération Départementale pour la partie EST (*le Lieuvin et la Vallée d'Auge*) : Le comte H. D'AIGNEAUX, à *Saint-Pierre-des-Ifs,* par *Lisieux* (Tél. 2 à *Saint-Pierre-des-Ifs*).

Président de la Fédération Départementale pour la partie OUEST (*La Plaine de Caen, le Bessin et le Bocage*) : M. DE CORNIERE, 20, place Saint-Sauveur, à *Caen* (Tél. 40-27).

Secrétaire: le Commandant DE LANCESSEUR, 19, rue Gemare, à *Caen.* (Tél. 43-83.)

Secrétaire-Trésorier : M. R. JAMES, 38, rue Hamelin, à *Pont-l'Evêque* (Tél. 30).

Délégué à la Propagande : Le Lt-Colonel Roger DE VILLERS, 62, rue de l'Arquette, à *Caen.* (Tél. 48-79.)

CAEN. — *Président :* M. DE CORNIERE, 20, place Saint-Sauveur, à *Caen.* (Tél. 40-27). *Trésorier :* M. MONCUIT, 7, rue Guilbert. *Secrétaire:* M. LEMOINE DE MISOUARD, 33, rue du Gaillon, à *Caen* (tél. 44-68). — *Permanence:* 14, rue Hamon, à *Caen,* ouverte tous les soirs, de 21 à 22 heures, et le vendredi, tout l'après-midi.

BAYEUX. — *Correspondant :* M. FARCIS, Chemin-Vert, à *Bayeux.*
BONNEBOSQ. — *Correspondant* : M. Jasques HENRY, agent d'assurances, à *Bonnebosq.*
CAMBREMER. — *Correspondant* : M. CHOLLET, à *Montreuil-en-Auge,* par *Cambremer.*
CONDÉ-SUR-NOIREAU. — *Correspondant:* M. Pierre MICHEL, château de la Challerie, *La Villette,* par *Clécy.*
DOZULÉ. — *Correspondant:* M. HUE, cultivateur, à *Angerville.*
FALAISE. — *Correspondant :* M. R. JULIEN, épicier-grainetier, à *Falaise.*
HONFLEUR. — *Président :* M. Le Chevalier DE PREVILLE, 10, rue Cachin, à *Honfleur.*
LISIEUX. — *Président:* Le Comte H. d'AIGNEAUX, à *Saint-Pierre-des-Ifs* (tél. 2 à Saint-Pierre-des-Ifs). — *Secrétaire:* M. L. VANNIER, 27, boulevard Carnot, à *Lisieux.*
LIVAROT-VIMOUTIERS-ORBEC. — *Président :* Le docteur J. BOULLARD, à *Vimoutiers* (Orne). Tél. 0.52. — *Correspondant pour Livarot:* M. MAHIEU, place Banaston, à *Livarot.* Tél. 22.
PONT-L'EVÊQUE. — *Président:* M. James, 38, rue Hamelin, à *Pont-l'Evêque.* (Tél. 30).
SAINT-PIERRE-SUR-DIVES. — *Correspondant :* M. Ch. PAUL, chez M. Bigeon, à *Ecots,* par *Saint-Pierre-sur-Dives.*
TROUVILLE-DEAUVILLE. — *Correspondant:* M. BOIVIN, employé de banque, quai de la Touques. à *Deauville.*
VIRE. — *Correspondant :* M. MELIN, Champ-Fleuri, *La Graverie,* par *Beny Bocage.*

CANTAL

Président départemental : Le Comte DE VARAX, château de Sedaiges par *Marmanhac* (Cantal).
AURILLAC. — *Président':* Le Comte DE VARAX, château de Sedaiges, par *Marmanhac.*

CHARENTE

ANGOULÊME. — *Président :* M. Raoul DE BERCEGOL 19, rue d'Austerlitz, à *Angoulême. Permanence :* 20, rue de Beaulieu, à *Angoulême.*
COGNAC. — *Président :* M. Ferdinand DE ROFFIGNAC, Château-Chesnel, à *Cherves-de-Cognac. Permanence :* 8, rue Magdeleine, à *Cognac.*
MANSLE. — *Président :* Docteur BARRAUD DE LAGERIE, à *Aunac.*
ROUILLAC-HIERSAC. — *Président :* M. André MIGNOT, *Tarsac,* par *Saint-Saturnin.*
RUFFEC. — *Président :* M. Gabriel CORNUT, à *Villefagnan.*

CHARENTE-INFÉRIEURE

LA ROCHELLE. — *Président :* Docteur Paul CHABANEIX, 6, rue des Fonderies. *La Rochelle.*
BALLANS. — *Correspondant :* M. Maurice DANIAUD, à *Ballans.*
L'EGUILLE. — *Président :* M. A. HERMANT, à *L'Eguille.*

MONTLIEU. — *Correspondant :* M. Joseph DUMAS, pharmacien à *Montlieu.*

ROCHEFORT-SUR-MER. — *Président :* Docteur DEMARQUE, 30, rue de la République, à *Rochefort-sur-Mer.*

ROYAN. — *Président :* Capitaine BRUNEAU, Villa des Tilleuls, boulevard de Perpigna, à *Royan.* — *Permanence,* 64, rue du Colonel-Desplats, le dimanche matin, de 10 h. 30 à midi.

SAINTES. — *Président :* M. Jacques DE SILVESTRE, Domaine des Granges, à *Saint-Georges-des-Coteaux. Permanence :* 3, quai de l'Yser, à *Saintes.*

CHER

Président départemental: Vicomte H. DE LUPPE, à *Bel-Air,* par *Levet.*

BOURGES. — *Président :* Vicomte H. DE LUPPE. *Permanence :* 4, rue des Armuriers, à *Bourges.*

AUBIGNY. — *Président:* Baron P. de FUMICHON, à la *Croslaie* par Vailly.

SANCERRE. — *Président:* M. Georges FRELAT, rue de la Paix, à *Sancerre.*

SANCOINS. — *Président:* M. Eugène RAYNAUD, rue des Ponts, à *Sancoins.*

SAINT-AMAND. — *Président:* M. Albert LUYLIER, à *Culan.* — *Correspondant:* M. BRODY DE LAMOTTE, *La Chatelette.*

VIERZON. — (Rattaché à *Bourges.*)

CORRÈZE

TULLE. — *Correspondant:* M. J. FIOUX, 115, rue de la Barrière, à *Tulle.*

BRIVE. — *Correspondant:* Mme ROUDEL-JANICOT, 11, boulevard du Docteur-Marbeau, à *Brive.*

LUBERSAC. — *Correspondant:* M. MERLIAC, à *Lubersac.*

USSEL. — *Président :* M. Henri MANDRAL, avoué, à *Ussel.*

UZERCHE. — *Correspondant:* M. LAGRANDANNE, château Ponthier, à *Uzerche.*

CORSE

Président : Le Docteur J. DE PASSANO, 1, rue Etienne Conti, à *Ajaccio.*

BASTIA (CALVI-ILE-ROUSSE). — *Président :* M. René BERNADAS, à *Porticciolo-di-Cagnano.*

Adresser toute la correspondance au Secrétaire : M. Louis GALEAZZINI, 9, boulevard Auguste-Gaudin, à *Bastia.* — (C.C. postal 1414, Ajaccio.)

MURATO (Région Nord de l'île). — M. Joseph FERICELLI, à *Murato.*

COTE-D'OR

DIJON. — *Président :* M. Charles ARBASSIER, 6, place Grangier, à *Dijon.* (Tél. 17-70). *Vice-Président :* M. DE JESSE. *Secrétaire :* M. A. BICHOT, 2 *bis,* rue de Montchapet, (C. Ch. Post. Dijon 219-03). *Permanence :* 26, rue Chabot-Charny, à *Dijon,* tous les jours de 18 h. à 19 h., les vendredis réunions à 20 h. 30.

BEAUNE. — *Président* : M. A. CHOPPIN, à *La Creusotte*, par *Beaune*.
NUITS-SAINT-GEORGES. — *Président* : M. Paul GARDEY, à *La Serrée*, par *Nuits-Saint-Georges*.

COTES-DU-NORD

Président de la Fédération des Sections du Nord de la Bretagne : M. le Comte DE NANTOIS, Château de Nantois, par *Pléneuf*, (Côtes-du-Nord). (Tél. 10, à Pleneuf). C.P. 14.406. *Rennes*.

SAINT-BRIEUC. — *Président* : Comte DE COUESSIN, Château de la Coste, par *Saint-Julien*. (Tél. 2, Saint-Julien.) *Permanence* : 12, rue Saint-Pierre, à *Saint-Brieuc*.

DINAN. — *Président* : Capitaine DE BLIGNIERES, *La Cocquenaye*, par *Pleudihen*. (C.P. Rennes 160-30. Tél. 2 Pleudihen.)

GUINGAMP. — *Correspondant* : M. DE SAINT-MAUR, à *La Chesnaie*, par *Guingamp*.

LAMBALLE. — *Correspondant*: Vicomte H. de la BUHARAYE, à *Lamballe*.

LANNION. — *Correspondant* : Docteur DE SAGAZAN, rue Jeanne d'Arc, à *Lannion*.

SAINT-QUAY-PORTRIEUX. — *Correspondant*: M. Louis BARREAU, à *Saint-Quay-Portrieux*.

CREUSE

Président départemental: M. Jean MEAUME, au *Mas*, par *Ahun*, et 68, boulevard Péreire, à Paris.

GUÉRET. — *Président* : Le Docteur Alexis DUFOUR, 21 *bis*, faubourg de Toulouse, à *Guéret*.

AUBUSSON. — *Président* : M. J. POUDELET, villa Saint-Jean, à *Aubusson*.

CANTON DE BELLEGARDE. — *Correspondant* : M. François BELLAT, régisseur à *Mainsat*.

CANTON DE CROCQ. — *Correspondant*: Comte G. DE FOURNOUX, à *Saint-Maurice*, près *Crocq*.

CANTON DE FELLETIN. — *Correspondant*: Docteur DEGUILLAUME, à *Felletin*.

CANTON DE GENTIOUX. — *Correspondant* : M. Victor BARBIER, à *Banizette*, par *La Nouaille*.

CANTON DE BOURGANEUF. — *Correspondant*: M. de LAGRANGE, *Le Bost-Périssé* par *Bourganeuf*.

CANTON DE BÉNÉVENT-L'ABBAYE. — *Correspondant*: M. Adrien GAZONNAUD, cultivateur, rue de l'Hôpital, à *Bénévent-l'Abbaye*.

CANTON DE BOUSSAC. — *Délégué*: M. Pierre SIMOULIN, à *Boussac*.

CANTON DE CHATELUS-MAVALEIX. — *Correspondant* : M. René DE BEAUCHESNE, *Le Petit Freneix*, par *Clugnat*.

DORDOGNE

Président de la Fédération du Périgord : Comte DE CHOISEUL-PRASLIN, château de Septfonds, par *Périgueux* (Dordogne)

PÉRIGUEUX. — *Président*: M. Robert de VIVIES, Marsaguet, *Razac-sur-l'Isle*. — *Permanence*: 26, rue Victor-Hugo, à *Périgueux*.

BELVÈS. — *Président*: Marquis G. DE COMMARQUE, château de la Bourlie, à *Urval*, par *Le Buisson*.

BERGERAC. — *Président:* M. Ed. DELPERIER, 21, rue Thiers.
MUSSIDAN. — *Président :* M. Henri DE GARDONNE, château de la Bourlie par *Villamblard.* — *Secrétaire:* M. A. DUSSOL, à *Saint-Médard-de-Mussidan.*
RIBÉRAC. — *Président :* M. GUINARD, *La Meyfrenie,* par *Verteillac.*
SARLAT. — *Président :* M. DE LA TOUR DU ROCH, *au Roch,* par *Sarlat. Secrétaire :* M. G. MARTIN, pharmacien, à *Sarlat.*
THIVIERS. — *Président :* M. SAINT-LO, pharmacien, rue Lamy, à *Thiviers.*

DOUBS

Président: M. Georges BERNARD, 23, rue du Tunnel.
à *Besançon-Saint-Claude. Permanence :* 117, Grande-Rue, à *Besançon.*
(Ouverte tous les mercredis de 18 h. à 19 h. 30).
MONTBÉLIARD et arrondissement rattachés à la section de Belfort.

DROME

Président de la Fédération Départementale et du canton de Valréas :
Commandant DE LA TAILLE, 29, avenue des Balives, à *Valence.*
VALENCE. — *Président :* Commandant DE LA TAILLE.
BUIS-LES-BARONNIES. — *Président :* M. René SILLAN, à *Buis-les-Baronnies.*
CREST. — *Président:* M. Francis MOURIQUAND, rue du *Pont, à Crest.*
MONTÉLIMAR. — *Président:* M. Ch. DELAUZUN, chemin de Darelle, à *Montélimar.*
NYONS. — *Correspondant :* M. Urbain RIVAYROL. à *La Maladrerie,* à *Nyons.*
ROMANS. — *Président :* M. Pierre JASSOUD, 44, avenue de la Gare, à *Romans. Permanence :* 2. rue des Remparts-Jacquemart. (1er étage).
SAINT-PAUL-DES-TROIS-CHATEAUX. — *Président:* M. Léonard ROUSTAN, *Saint-Paul-des-Trois-Châteaux.*
SAINT-RAMBERT-LE-GRAND-SERRE. — *Président :* M. SERRE. Château-Gay, Chemin des Sablons. *Saint Rambert d'Albon.*
SAINT-VALLIER. — *Président:* M. Michel RIVOT, à *Saint-Vallier.*
TAIN. — *Président:* M. Régis SAUVAGEON, à *Cervans* par *Erome.*
VALRÉAS. — *Président :* M. DE MERLES, Château de Montplaisir, *Valréas.* — *Secrétaire-Trésorier :* M. Jean CHARETON, Miro-Ventour, route de Toulignan

EURE

EVREUX. — *Président :* Comte de BONARDI DU MENIL, 24, rue Charles-Corbeau, à *Evreux.* — *Permanence:* 2, rue du Président-Huet, à *Evreux.*
BEAUMONT-LE-ROGER. — *Correspondants :* M. DUHAMEL, *Bouclon-Goupillière* par *Beaumont-le-Roger,* et M. QUICRAY, pharmacien, à *Beaumont-le-Roger.*
BERNAY. — *Président:* Baron DE VIGAN, château de Cernières, par *Montreuil-l'Argilé. Permanence :* Hôtel du Cheval Blanc, 10, rue d'Alençon, à *Bernay.*

BRIONNE. — *Correspondant:* M. I. GAY, à *Brionne.*
ETREPAGNY. — *Correspondant :* M. B. HARMANT, à *Puchay*, par les *Andelys.*
GISORS. — *Correspondant* : M. Charles HALNA DU FRETAY, à *Chaumont-en-Vexin* (Oise).
CENTRE DE PROPAGANDE LE NEUBOURG. — *Président :* M. Roland PREVOST, *Rouge-Perriers*, par *Le Neubourg.*
LES ANDELYS. — M. LIZOT, à *Cléry-les-Andelys.*
LOUVIERS. — *Président :* Baron Roger D'ESNEVAL, château d'Acquigny, à *Acquigny.*
PONT-AUDEMER. — Capitaine DEDIEU, à *Bosc Bernard-Commin*, par *Bourgthéroulde. Permanence :* Hôtel du Palais, rue Stanislas Delaquaize.
SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE. — *Correspondant :* M. LECADIEU, 36, rue Grande, à *Saint-André-de-l'Eure.*
THIBERVILLE. — *Correspondant :* M. QUERUEL, à *Giverville.*
CENTRE DE PROPAGANDE DE VERNEUIL-SUR-AVRE. — *Président :* Comte A. du LUART, *Le Tertre*, par *Bourth.*
VERNON. — Docteur GILLET, à *Vernon. Permanence :* chez le Président, rue de la Station.
PACY-SUR-EURE. — M. DELAVENNE, à *Breuilpont.*

EURE-ET-LOIR

SECTION DE CHARTRES. — *Président:* M. LEFEVRE-PONTALIS, château d'Aulnay, par *Châteaudun.* — *Secrétaire:* M. R. RIGAUT, 13, place Saint-Jean.

Correspondants rattachés à Chartres:

BEAUMONT-LES-AUTELS. — M. Paul GROUX, agriculteur, *La Vove*, commune de *Vichères.*
CHATEAUDUN. — Marquis de PRUNELE, château de *Moléans*, par *Châteaudun.*
SAINT-LUPERCE. — M. Charles DURAND, agriculteur, à *La Loulape.*
AUNEAU. — M. R. LEROY, 34, rue Pasteur.
SECTION DE DREUX. — *Président:* M. GERBEAUX, 9, rue de Billy.

Correspondant rattaché à Dreux:

MONTIGNY-SUR-AVRE. — M. Emile DETREZ, meunier, à *Montigny-sur-Avre.*
SECTION DE JANVILLE. — *Président:* Comte de PRUNELE, à *Fresnay-l'Evêque.*

Correspondants rattachés à Janville:

JANVILLE. — M. Henri MONTOUCHE, marchand de vins, à *Janville.*
VIABON. — M. Raymond ROUSSEAU, à *Grandvilliers.*
NOGENT-LE-ROTROU. — *Correspondant:* M. LASNIER, au *Moulin-Neuf*, par *Nogent-le-Rotrou.*

FINISTÈRE

(PARTIE NORD)

BREST. — *Président:* M. Robert MAHONY-BRYAN, 36, rue Anatole-France, à *Lambezellec.* — *Permanence:* 10, rue Colbert à *Brest.*

LANDERNEAU. — *Correspondant:* M. B. GUILLEMOT, 19, rue de Brest, à *Brasparts.*

MORLAIX. — *Président:* M. A. PINCHON, *Penzé-Taulé,* — *Permanence:* 11, quai de Tréguier, à *Morlaix.*

SAINT-POL-DE-LÉON. — *Correspondant :* Vicomte F. DU HALGOUET, rue des Vicilles Ursulines, à *Saint-Pol-de-Léon.*

(PARTIE SUD)

QUIMPER. — *Président :* M. Yves DE CAMBOURG, château de Penfrat, par *Bénodet* (tél.: 2, Gouesnac'h).

AUDIERNE. — *Correspondant:* M. HENAFF, fabricant de conserves, à *Audierne.*

BRASPARTS. — *Correspondant:* M. BROUSTAL, *Le Relecq-Kerhuon.*

CARHAIX. — *Correspondant :* Docteur ANDRIEU , à *Carhaix.*

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — *Correspondant :* Baron DE FOUCAULT, *Kermanoir* en *Saint-Goazec,* par *Châteauneuf-du-Faou.*

CENTRE DE CONCARNEAU. — *Président :* M. A. GUILLEMOT, 8, place de la Mairie, à *Concarneau.*

PONT-AVEN. — *Correspondant :* Vicomte DE LA VILLEMARQUE, *Kermaria,* à *Pont-Aven.*

GARD

Composition de la Fédération des sections d'Action Française du Gard :

Président: M. Louis SENTUPERY, 32, rue Nationale, à *Nîmes.*
Vice-Président : M. Edouard MARTIN.
Secrétaire-Trésorier : M. Charles MALMENAYDE.

(Adresser la correspondance au Secrétaire : 72, rue de la Biche, *Nîmes.*)

NIMES. — *Président :* M. Alfred MASSE, 64, rue Notre-Dame, à *Nîmes.* — *Permanence:* 3, place de la Comédie, ouverte tous les jours de 17 à 19 heures.

Division en secteurs :

SECTEUR DE GÉNÉRAC. — *Délégué :* M. Hervé TRONC, négociant, à *Générac.*

Sections ou centres s'y rattachant :

AIGUES-MORTES. — *Président :* M. Félix MARTIN, 7, boulevard Diderot, à *Aigues-Mortes.*

AIMARGUES. — *Président :* M. Joseph CALAZEL, viticulteur, à *Aimargues.*

BERNIS. — *Président :* M. Désiré LEOTARD, courtier en vins, à *Bernis.*

LE CAILAR. — *Correspondant :* M. Charles ARNAUD, propriétaire, à *Le Cailar.*

GÉNÉRAC. — *Président :* M. Hervé TRONC, négociant, à *Générac.* *Permanence :* Café de France.

SAINT-GILLES-DU-GARD. — *Président:* M. Jean BERTHAUD, 11, rue de l'Etoile. — *Permanence:* Café du Gard.

SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE. — *Correspondant :* M. Jean PUECH, propriétaire, à *Saint-Laurent-d'Aigouze.*

SECTEUR DE NIMES. — *Délégué :* M. Alfred MASSE, 64, rue Notre-Dame, à *Nîmes.*

Sections ou centres s'y rattachant :

BEAUCAIRE. — *Correspondant :* M. Raymond ROUSSEAU, 20, cours Gambetta, à *Beaucaire.*

BELLEGARDE. — *Correspondant :* M. Charles EYSETTE-MARTIN, à *Bellegarde.*

CAISSARGUES. — *Correspondant :* M. Emile COUDERC, à *Caissargues.*

JONQUIÈRES ET SAINT-VINCENT. — *Correspondant :* M. Julien SUPPLIEN, à *Jonquières-Saint-Vincent.*

MANDUEL. — *Correspondant:* M. Maxime TRONC, propriétaire, à *Manduel.*

REDESSAN. — *Président :* M. Fernand VIDALENCHE, propriétaire, à *Redessan.* — *Secrétaire:* M. Germain VEDEL, à *Redessan.*

VALLABRÈGUES. — *Président :* M. Baptistin LACROIX, rue Nationale, à *Vallabrègues.*

SECTEUR DE SAINT-CHAPTES. — *Délégué :* M. Edouard MARTIN, château de *Saint-Chaptes.*

Sections et centres s'y rattachant :

AUBARNE. — *Correspondant :* M. Emile DUCROS, à *Aubarne,* par *Sainte-Anastasie.*

BRIGNON. — *Correspondant:* M. André MOUNIER, à *Brignon.*

DIONS. — *Correspondant :* M. Charles BERAUD, à *Dions,* par *La Calmette.*

FONS-OUTRE-GARDON. — *Correspondant :* M. Charles PRALONG, à *Fons-Outre-Gardon.*

LA CALMETTE. — *Correspondant :* M. Henry MAUREL, à *La Calmette.*

LA ROUVIÈRE. — *Correspondant :* M. Edouard DUCROS, à *La Rouvière,* par *Saint-Geniès-de-Malgloires.*

MONTMIRAT. — *Président :* M. Henry VIEL, à *Montmirat,* par *Vic-le-Fesq.*

MOUSSAC. — *Correspondant :* M. Joseph PRADEILLES, à *Moussac.*

PARIGNARGUES. — *Correspondant :* M. François FERRIER, à *Parignargues,* par *Saint-Mamert.*

SAINT-BAUZÉLY. — *Correspondant :* M. Almir ARMAND, à *Saint-Bauzély,* par *Fons-Outre-Gardon.*

SAINT-GENIÈS-DE-MALGOIRES. — *Correspondant:* M. Aimé MAYOL, à *Saint-Geniès-de-Malgoires.*

SAINT-CHAPTES. — *Président:* M. Edouard MARTIN, château de Saint-Chaptes.

UZÈS. — *Correspondant:* M. Alfred DELOUME, rue Jacques-d'Uzès, à *Uzès.*

VIC. — *Correspondant:* M. Louis PEROTTO, à *Vic* par *Sainte-Anastasie.*

SECTEUR AUBRAIS-SOMMIÈRES. — *Délégué:* M. Fernand JEAN, propriétaire, à *Aubais.*

Secteurs et Centres s'y rattachant :

AUBAIS. — *Président :* M. Albert JEAN, négociant, à *Aubais.*

AUJARGUES. — *Correspondant:* M. Marcel CAVALEZY, à *Aujargues,* par *Sommières.*

CONGENIÈS. — *Correspondant:* M. A. RESSY, courtier en vins, à *Congeniès.*

MONTPEZAT. — *Correspondant:* M. Louis ROBERT, propriétaire, à *Montpezat.*

MUS. — *Correspondant:* M. Raymond LACOMBE, propriétaire, à *Mus.*

SAINT-COME-ET-MARUEJOLS. — *Correspondant:* M. David GAUTHIER, propriétaire, à *Saint-Come-et-Maruejols*, par *Clarensac.*

SOMMIÈRES. — *Président:* M. Emile JEAN, rue Neuve, à *Sommières.*

SOUVIGNARGUES. — *Correspondant:* M. Albin VERNAZOBRES, à *Souvignargues.*

VERGÈZE. — *Correspondant:* M. Paul LYS, négociant, à *Vergèze.*

SECTEUR DES CÔTES-DU-RHÔNE. — *Délégué* : Comte Henri DE REGIS, château de Ségriès, *Lirac*, par *Roquemaure.*

BAGNOLS-SUR-CÈZE. — *Président:* M. Edouard DROUIN, à *Bagnols-sur-Cèze.*

CHUSCLAN. — *Président:* M. Jean RIVIER, à *Chusclan.*

PONT-SAINT-ESPRIT. — *Président:* M. Raphaël VIGIER. *La Vigie*, par *Pont-Saint-Esprit.*

POUZILHAC. — *Président:* M. Charles MARTIN, à *Pouzilhac*, par *Remoulins.*

PUJAUT. — *Président:* M. Alfred BOUZON, à *Pujaut.*

ROQUEMAURE. — *Président:* Comte Henri de REGIS, à *Roquemaure.*

SECTEUR VALLABRIX-SERNHAC. Sections et centres s'y rattachant:

REMOULINS. — *Correspondant:* M. Ange AUBERY, commissionnaire en vins, à *Remoulins.*

SERNHAC. — *Correspondant:* M. Gabriel PON, à *Sernhac.*

SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET. — *Correspondant* : M. Hippolyte MEGIER, à *Saint-Marcel-de-Careiret.*

SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE. — *Président:* M. Albin DUMAS, à *Saint-Quentin-la-Poterie.*

SECTEUR D'ALÈS. — *Délégué:* M. Jean LAUNE, 20, rue Jules-Cazot, à *Alès.* — *Sous-délégué:* M. Marcel FAGET, ancien notaire, à *Saint-Ambroix.*

ALÈS. — *Vice-président:* M. Marcel MALBOS, rue d'Avejan, à *Alès.* — *Secrétaire:* M. Jean RAYMOND, rue Brésis, à *Alès.*

BESSÈGES. — *Président:* M. Louis PAGES, à *Foussinargues*, par *Bessèges.* — *Secrétaire adjoint:* M. FRANÇOIS fils (gare *Bessèges*).

CARDET. — *Président:* M. Jacques de CHAPEL, à *Cardet.*

LA GRAND-COMBE. — *Président:* M. Firmin VIALA, allée de Ribes, à *La Grand-Combe.*

LA VERNARÈDE. — *Président:* M. Jules ARGENSON, à *La Vernarède.* — *Secrétaire-Trésorier:* M. Aimé FRANCEZON, à *La Vernarède.*

LE MARTINET. — *Président:* M. Albert VENOBRE, *La Bayte*, par *Le Martinet.*

MOLIÈRES-SUR-CÈZE. — *Président:* M. Augustin MALBOS, à *Meyrannes*, par *Molières.*

LÉZAN-LÉDIGNAN. — *Président:* Docteur CLERGUE, à *Lédignan.*

CANTONS DE SAINT-AMBROIX ET BARJAC. — *Délégué à la propagande:* M. Marcel FAGET, 15, Grand'Rue, à *Saint-Ambroix.*

SAINT-AMBROIX. — *Président:* M. Maurice FAURE, négociant, boulevard du Portalet, à *Saint-Ambroix.* — *Secrétaire:* M. Marcel FAGET, 15, Grand'Rue, à *Saint-Ambroix.* — *Permanence:* 9, rue de Fabiargues, à *Saint-Ambroix.*

SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS. — *Correspondant:* M. Léon MOULIN, à *Saint-Hilaire-de-Brethmas,*

SAINT-JEAN-DU-GARD. — *Correspondant:* M. Eugène ESCOT, à *Saint-Jean-du-Gard.*

SAINT-JEAN-DE-MARUÉJOLS. — *Président:* M. Alexandre CHAMPETIER, à *Saint-Jean-de-Maruéjols.*

SAINT-JULIEN-DE-CASSAGNAS. — *Correspondant:* M. Clovis SAUVAGNARGUES, à *Saint-Julien-de-Cassagnas.*

SAINT-JUST-ET-VACQUIÈRES. — *Correspondant:* M. Louis HUBAC, à *Saint-Just-et-Vacquières.*

VÉZENOBRES. — *Correspondant:* M. Pierre RODIER, à *Vézenobres.*

Région du Vigan:

LE VIGAN. — *Correspondant:* M. André BASTIDE, 2, avenue Jeanne-d'Arc, au *Vigan.*

SUMÈNE. — *Président:* Docteur L. ROUJON, à *Sumène.*

HAUTE-GARONNE

Président de la Fédération Départementale:

Docteur Jean AVERSENQ, 51, rue d'Alsace, à *Toulouse.*

TOULOUSE. — *Président:* Docteur Jean AVERSENQ. — *Permanence:* 20, rue Saint-Antoine-du-T (ouverte toute la journée, sauf le dimanche). *Pour les étudiants et lycéens, adresser la correspondance* à M. le Président des Etudiants d'A. F., 20, rue Saint-Antoine-du-T, à *Toulouse.*

BAGNÈRES-DE-LUCHON. — *Président:* M. Joachim GIROIX, hôtel Richelieu et des Thermes, à *Luchon.* (Tél. 44). — *Correspondance* à M. PHILIPS, ferme de Beauséjour, à *Moustajon,* par *Antignac.*

CADOURS. — *Correspondance* à M. Dominique BOSC, à *La Réole,* par *Cadours.*

COX. — *Correspondance* à M. André BEGUE, biscuiterie, à *Cox.*

MONTRÉJEAU. — *Président:* M. Dominique SALLES, 18, rue du Barry, à *Montréjeau.*

REVEL. — *Président:* M. Marcel RUEL, 11, rue Notre-Dame, à *Revel.*

VILLEMUR. — *Correspondant :* M. Pierre ALLEGRE, *Le Born,* par *Villemur.*

VILLENOUVELLE. — *Correspondant :* M. Guillaume DE RIGAUD, à *Villenouvelle.*

VILLEFRANCHE-DE-LAURAGUAIS. — *Président :* M. Jules BOUTEILLE. — *Correspondance* à M. Jacques LASSERRE, assurances, à *Villefranche-de-Lauraguais.*

GERS

Fédération départementale du Gers (en réorganisation)

AUCH. — *Vice-président:* M. d'YTHURBIDE, 18, rue Voltaire, à *Auch.* — *Secrétaire et correspondance:* Capitaine SOUCAIL, 14, rue de Florence, à *Auch.*

AUBIET. — *Correspondant :* M. Camille LESPINASSE, à *Aubiet.*
GIMONT. — *Président :* M. Victor RISCLE. *Correspondance* à M. Charles MOULINIER, pâtisserie, Grand'Rue, à *Gimont.*
LAUJUZAN. — *Correspondant :* M. Henri DUBOSC, propriétaire à *Laujuzan.*
LUPIAC. — *Correspondant :* M. André DE BREZILLAC, château de Gignan, par *Lupiac.*
MASSEUBE. — *Correspondant :* M. Louis LABADENS, à *Masseube.*
MONTESQUIOU-SUR-LOSSE. — *Correspondant :* M. Henri DEFFES, agriculteur, à *Montesquiou-sur-Losse.*
NOGARO. — *Correspondant :* M. Emile LABORDE, à *Luppé-Violles,* par *Nogaro.*
SAINT-PIERRE-D'AUBEZIES. — *Président:* M. Charles VILLAS, agriculteur, à *Saint-Pierre-d'Aubezies,* par *Aignan.*
TOUGET. — *Correspondant :* M. René OULE, à *Touget.*
L'ISLE-EN-JOURDAIN. — *Correspondant:* M. Henri OULE, à *l'Isle-en-Jourdain.*

GIRONDE

Président de la Fédération Départementale : M. Nel ARIES, 4, rue de la Chapelle-Saint-Jean, à *Bordeaux.*
BORDEAUX. — *Président :* M. Louis LAVILLE DE LACOMBE. *Permanence :* 11, allées de Tourny (Tél. 85-156), de 15 à 19 h., sauf le dimanche.
ARCACHON. — *Président :* Commandant André LUREAU, villa Les Anémones, à *Arcachon.* — *Vice-présidents :* MM. DAHLQVIST et baron Stevenin D'ARC. — *Secrétaire-trésorier :* M. E. G. FOUQUIER, villa Dania, allée E. Pereire.
AMBARÈS. — *Président :* M. Daniel BERGEY, *La Gorp,* par *Ambarès.*
BAZAS-LANGON. — *Président :* M. Gérard DE SIGALAS, *Le Mirail,* par *Auros.*
BLAYE. — *Permanence:* 15, cours de la République.
BRANNE. — *Président:* Marquis DU VAL, *Grézillac,* par *Branne.*
CADILLAC-SUR-GARONNE. — M. Maurice ROUMEGOUX.
LA RÉOLE. — *Président :* M. Robert FOURNIER, chemin de Peyrefite, à *La Réole. Permanence :* Salle Saint-Henri, place du Turon, à *La Réole.*
LIBOURNE. — *Président:* Baron Gabriel du FOUSSAT. château de Courteillac, par *Ruch.* — *Permanence :* 117, rue Thiers.
SAINTE-FOY-LA-GRANDE. — *Président :* M. DE CARRIERE DE MONTVERT, à *Montcarret* (Dordogne). *Vice-Président :* M. DUHAR, à *Gensac* (Gironde). *Trésorier :* M. MOUTON, chez M. Guiraud, rue de la Répulbique, à *Sainte-Foy. Permanence :* 25, boulevard Gratiolet, à *Sainte-Foy-la-Grande.*

HÉRAULT

Président départemental : Lieutenant-colonel DE PORTALON, 8, rue Paul Riquet à *Béziers.*

FÉDÉRATION MONTPELLIER-LODÈVE

Président : M. R. DE CAMPEAU, Mas René, route de Laverune, à *Montpellier.*

MONTPELLIER. — *Président :* M. R. DE CAMPEAU. *Permanence :* 5, rue des Augustins.
ASPIRAN. — *Président :* M. Louis BARRAL, à *Aspiran.*
BAILLARGUES. — *Correspondant :* M. Léon MERCIER, à *Baillargues.*
BEAULIEU. — *Président :* M. Maurice TEULON, à *Beaulieu.*
BOISSERON. — *Président :* M. Louis MARCHAT, à *Boisseron.*
BOUZIGUES. — *Président :* M. Louis COSTE, rue Sainte, à *Bouzigues.*
CASTRIES. — *Correspondant :* M. Pierre FABRE, à *Castries.*
COURNONSEC. — *Président :* M. Gaston ALDEBERT, à *Cournonsec.*
COURNONTERRAL. — M. Jean CELLIER, à *Cournonterral.*
FABRÈGUES. — *Président :* M. Jean-Marie MICHEL, à *Fabrègues.*
GANGES. — *Président :* M. Alfred POURTALES, à *Ganges.*
GIGEAN. — *Correspondant :* M. Alphonse VILLEMEJEANNE, à *Gigean.*
GIGNAC. — *Président :* M. Victor SAMUEL, à *Gignac.*
LODÈVE. — *Correspondant :* M. Albert VAILLE, 15, boulevard des Récollets, à *Lodève.*
LUNEL. — *Président :* M. Laurent TRINTIGNAN, boulevard de la République, à *Lunel.*
MAUGUIO. — *Président :* M. Marcel BERTRAND, à *Mauguio.*
MÈZE. — *Correspondant :* M. André LACOMBE, 3, rue de la Loge, à *Mèze.*
MONTAUD. — *Président :* M. Jean CRES, à *Montaud.*
MONTPEYROUX. — *Président :* M. Maurice CREISSAC, à *Montpeyroux*
MUDAISON. — *Président :* M. Henri BOURELLY, à *Mudaison.*
PAULHAN. — *Correspondant :* M. Léon BERTRAND, à *Paulhan.*
PIGNAN — *Président :* M. Pierre GROLLIER, secrétaire de mairie, à *Pignan.*
POUSSAN. — *Président :* M. Pierre COMBALAT, avenue de Sète, à *Poussan.*
SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS. — *Président :* M. Henri SERIN, à *Saint-André-de-Sangonis.* Tél. 19. — *Permanence :* Salle Philippe-Daudet, en face l'hôtel de ville.

Sous-sections rattachées à Saint-André-de-Sangonis:

BRIGNAC. — *Délégué :* M. Louis DOMERGUE, à *Brignac*, par *Clermont-l'Hérault.*
CEYRAS. — *Délégué :* M. Louis PRAT, à *Ceyras.*
CLERMONT-L'HÉRAULT. — *Délégué :* M. Jean BALDY, avenue Ronzier-Joly, à *Clermont-l'Hérault.*

Correspondants rattachés à Saint-André-de-Sangonis:

CANET. — *Correspondant :* M. Octave VICHE, à *Canet.*
NÉBIAN. — *Correspondant :* M. Paul MAUREL, à *Nébian.*
POUZOLS. — *Correspondant :* M. Joseph MARIE, à *Pouzols.*
SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE. — *Correspondant :* M. Emile BRUGARD, à *Saint-Bauzille.*
SAINT-JEAN-DE-VÉDAS — *Correspondant :* M. Alfred TEISSIER, à *Saint-Jean-de-Védas.*
SAINT-CHRISTOL. — *Président :* M. Emile SENGLAT, à *Saint-Christol.*
SAINT-DREZERY. — *Président :* M. Bernard RIBEYROLLES, à *Saint-Drézery.*

SAINT-PARGOIRE. — *Président :* M. Ludovic DELPON DE VAUX, château de Rieuport, par *Campagnan.*
SATURARGUES. — *Président:* M. Eugène ARNAUD, à *Saturargues.*
SAUSSINES. — *Président :* M. Gabriel THOUZELLIER, à *Saussines.*
SÈTE. — *Président :* M. Jules GAUTHIER, 18, quai Aspirant Herbert. à *Sète.*
TEYRAN. — *Président.* — M. Henri GASC, à *Teyran.*
VACQUIÈRES. — *Président:* M. Jean-Marie CAVALLIER, à *Vacquières.*
VENDARGUES. — *Président:* N... — *Secrétaire:* M. Gustave SERRE, à *Vendargues.*
VENDEMIAN. — *Président:* M. Aimé BARRAL, à *Vendemian.*
VILLEVEYRAC. — *Président :* M. Louis PRUNAC, à *Villeveyrac.*

FÉDÉRATION DU BITERROIS

Président : Lieutenant-Colonel DE PORTALON,
8, rue Paul Riquet, à *Béziers.*

BÉZIERS. — *Président* : Lieutenant-Colonel DE PORTALON. *Permanence :* 3, rue des Petits-Champs.
ALIGNAN-DU-VENT. — *Correspondant :* M. Léon PASTRE, à *Alignan-du-Vent.*
BASSAN. — *Correspondant:* M. Pierre VINAS, à *Bassan.*
BÉDARIEUX. — *Correspondant :* M. Aimé ECHE, 16, rue Ferdinand Fabre, à *Bédarieux.*
CAPESTANG. — *Correspondant* : M. Marius GRANIER, à *Capestang.*
CAZOULS-LÈS-BÉZIERS. — *Correspondant:* M. Joseph LIGNON-DECOR, à *Cazouls-lès-Béziers.*
COLOMBIERS. — *Correspondant :* M. Oswald FALLET, à *Colombiers.*
FLORENSAC. — *Président :* M. Pierre DELMAS, 24, rue Général Simonneau, à *Florensac.*
MARAUSSAN. — *Correspondant :* M. Paul ROBERT, à *Maraussan.*
MARSEILLAN. — *Correspondant :* M. Louis CHAUVET, domaine de la *Rouquette,* à *Marseillan.*
MAUREILHAN. — *Président :* M. Marius GAUCH, à *Maureilhan.*
MONTAGNAC. — *Président :* M. Louis GELLY, à *Montagnac.*
MURVIEL-LÈS-BÉZIERS. — *Président:* M. Joseph GUY, à *Murviel-lès-Béziers.*
NEFFIÈS. — *Correspondant :* M. René CASSOU, à *Neffiès.*
PÉZENAS. — *Président :* M. Emilien BOT, 2, rue des Orfèvres, à *Pézenas.*
PINET. — *Correspondant :* M Arthur BLACHAS, à *Pinet.*
POMEROLS. — *Président:* M. Alban COMBES (adresser la correspondance à M. Louis PUJOL-JULLIE, à *Pomerols*).
PORTIRAGNES. — *Président :* M. Pierre PAU, à *Portiragnes.*
PUIMISSON. — *Correspondant :* M. Joseph COSTE, à *Puimisson.*
QUARANTE. — *Correspondant :* M. Joseph CATHALA-GOUDET, à *Quarante.*
ROUJAN. — *Correspondant :* M. Louis BONNEL, à *Roujan.*
SAINT-THIBERY. — *Président :* M. Henri COULONDRES, à *Saint-Thibery.*
SERVIAN. — *Président :* M. Emile BLANC, à *Servian.*
VENDRES. — *Correspondant :* M. Maxime ESCARGUEL, à *Vendres.*
VIAS. — *Correspondant :* M. Philibert FICHES, à *Vias.*

ILLE-ET-VILAINE

Président de la Fédération Départementale : Docteur LE PANNETIER DE ROISSAY, 27, rue de Châteaudun, à *Rennes* (I.-et-V.). (Tél.: 30-67.) (C. P. 386-09, Paris.)

RENNES. — *Président :* Docteur LE PANNETIER DE ROISSAY. *Permanence :* 15, rue Hoche, tous les jeudis soir, de 20 h. 30 à 22 heures.

DINARD. — *Président:* M. Jean GRATIEN, architecte, 85, rue du Casino, à *Dinard.*

FOUGÈRES. — *Président :* M. François BARBIER, château de la Rouërie, *Saint-Ouen-la-Rouërie.* — (C.P. 26-78 Renne.) — Tél. 2, Saint-Ouen-la-Rouërie.

MAYENNE. — *Président du centre:* Vicomte de la ROCHEBROCHARD, 12, place de Hercé, à *Mayenne.*

MONTFORT. — *Correspondant :* M René DE LANGLE, château de la Morinais, par *Iffendic.*

REDON. — *Président :* Vicomte Jean du DRESNAY, château du Dreneuc par *Fégréac* (Loire-Infér.). Tél. 6 Fégréac.

SAINT-MALO. — *Président :* Comte DE BERMINGHAM, villa Marinette, rue des Dunes, à *Saint-Malo.* (Tél. 72-47, Saint-Malo. C.P. 19759, Rennes.) — *Permanence:* 3, rue de Toulouse, à *Saint-Malo.*

VITRÉ. — *Correspondants :* Comte DE TERNAY, château des Rochers, et M. COCARD, rue de la Mériais, à *Vitré.*

INDRE

Comité Directeur Départemental. — *Président:* M. Jacques de MONTIGNY, château de Beauvais, Commune de *Clion.* (Tél. 36 Châtillon-sur-Indre.). C. C. P. 538-66, Paris. — *Vice-président:* M. Emile PALLIENNE. — *Secrétaire:* M. Louis RAGUENET DE SAINT-ALBIN. — *Membre:* M. MIGNOTON.

CHATEAUROUX (Section d'arrondissement). — *Président:* M. Louis RAGUENET DE SAINT-ALBIN, 81, rue de la République. (Tél. 680.) — *Correspondant adjoint au président:* M. Arthur TARTARELLI, négociant, 13, rue de la Poste. (Tél. 389.) — *Secrétaire:* M. Robert WYART, 120, rue de Strasbourg. — *Trésorier:* M. Charles BETERMIN, impasse Saint-Louis. (Toute la correspondance doit être adressée à M. TARTARELLI.)

CORRESPONDANTS :

CANTON D'ARDENTES. — M. Maurice THOMAS, à *Ardentes.*

CANTON D'ARGENTON. — M. René CHARASSON, rue d'Orjon, à *Argenton.*

ISSOUDUN. — *Président:* M. J. GRIPPON-LAMOTTE, place Rouget-de-l'Isle, à *Issoudun.*

LA CHATRE. — *Président:* M. Emile PALLIENNE, à *La Berthenoux.* Tél. 2.)

LE BLANC. — *Président:* M. J. CLEMENT, le Bois-Pictaveau, à *Belabre.*

INDRE-ET-LOIRE

TOURS. — *Président:* Baron Henry AUVRAY. — *Permanence:* 4, rue Berthelot, à *Tours*, mercredi et samedi, de 15 à 18 heures.
BOURGUEIL. — *Correspondant* : M. LASNIER, à *Restigné.*
CHINON. — *Correspondant:* M. GRIGNON, La *Chancellerie* par *Huisme.*
LOCHES. — *Correspondant* . M. Louis BARRITAULT, rue Procope, *Loches.*

ISÈRE

FÉDÉRATION DE L'ISÈRE

Président: M. Pierre de la PERRIERE,
49, avenue d'Alsace-Lorraine, à *Grenoble.* (Tél. 4-02.)
Secrétaire: M. Marcel GUTTON,
3, rue Saint-Laurent, à *Grenoble.*

GRENOBLE. — *Président:* M. Pierre de la PERRIERE. — *Secrétaire:* M. DUTHEIL DE LA ROCHERE, 106, cours Jean-Jaurès, à *Grenoble.*
SECTION DE LA GRANDE-CHARTREUSE. — *Président* : M. René SIBILLE, industriel à *Entre-deux-Guiers. Secrétaire* : M Jules BOUVIER, employé à la Papeterie, *Entre-deux-Guiers.*
CANTON DU BOURG-D'OISANS. — *Correspondant* : M. Noël MARTIN, à *Venosc-en-Oisans.*
CENTRE DE PONT-DE-BEAUVOISIN. — *Président:* M. Elie VIGNARD, industriel, aux *Abrets.* — *Vice-président:* M. Joseph LATOUD, à *Saint-Didier-de-la-Tour* par *La-Tour-du-Pin.*
VIENNE (Section rattachée à la Fédération Lyonnaise). — *Président:* M. Jean ALBA, 137, route d'Avignon, à *Vienne.* — *Vice-président:* Baron Patrice de RIVIERE, *La Grotte* par *Vienne* (Isère). — *Secrétaire:* M. Albert DELNORD, rue Tournedos, à *Sainte-Colombes-lès-Vienne* (Rhône).
CANTON DE VINAY. — *Correspondant* : M. MARTIN, avenue de la Gare, à *Vinay.*
VOIRON. — *Président* : M. Michel LATOUD, à *La Buisse.*

JURA

Président départemental (sauf l'arrondissement de Saint-Claude) : M. Lucien GROCHE, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, à *Arbois.*
DOLE. — *Président:* André de TOYTOT, à *Rainans*, par *Menotey.* — *Secrétaire:* M. Georges DARBON, place de l'Ancienne-Poste.
LONS-LE-SAULNIER. — *Correspondant* : M. Georges DURAND, 13, avenue de la Gare, à *Lons-le-Saulnier.*
POLIGNY. — *Correspondant:* M. Georges WAILLE, diamantaire, à *Poligny.*
SAINT-CLAUDE (arrondissement). — *Président* : M. Gaston TOURNIER, 9, avenue de Belfort, à *Saint-Claude.* — *Secrétaire-trésorier:* M. André MOREAU, 8, faubourg Dolet, à *Saint-Claude.*

LANDES

DAX. — *Président* : M. Louis D'ANTIN, *à Chantilly*, par *Mugron*; et à *Dax*, boulevard de Strasbourg, villa Sourya. *Permanence* : 29, rue Cazade.

MONT-DE-MARSAN. — M. CUVREAU, publiciste, à *Mont-de-Marsan.*

SABRES. — *Correspondant* : M. Georges DAUBAS, à *Sabres.*

SAINT-SEVER. — *Correspondant* : M. Jean DE LABORDE-LASSALLE, à *Laféourère*, par *Saint-Sever.*

LOIRE

Président de la Fédération forézienne: N...

Délégué: M. Jean TENANT.

SAINT-ETIENNE. — *Délégué:* M. Jean TENANT. — *Permanence:* 27, rue Rouget-de-l'Isle, le mercredi et le samedi de 18 h. 30 à 19 h. 30.

FIRMINY. — *Président* : M. Léopold GRANGER, ingénieur, *Les Bruneaux*, à *Fraisse.*

LE CHAMBON-FEUGEROLLES. — *Président:* M. André BRUNON, 6, rue Gambetta, *Le Chambon-Feugerolles.*

MONTBRISON. — *Président* : M. Jean COUTURIER, à *Estiallet*, par *Montbrison.*

SAINT-CHAMOND ET RIVE-DE-GIER. — *Président* : M. Paul SOICHEY. *Permanence* : 40, rue de la République, à *Saint-Chamond*, le mercredi à 20 h. 30.

FÉDÉRATION ROANNAISE

ARRONDISSEMENT DE ROANNE. — *Président* : Comte Helen DESVERNAY, à *Régny.*

ROANNE. — *Président:* M. Jean TIXIER. — *Permanence:* 14, rue du Marais, ouverte le mercredi et le samedi, de 20 à 22 heures.

CHARLIEU. — *Président* : M. Francisque PEGON, 10, rue Saint-Nicolas, à *Charlieu.*

CUINZIER. — *Correspondant* : M. Félicien DEAL, industriel à *Cuinzier.*

RENAISON. — *Correspondant* : M. Cl.-M. GERIN, pharmacien, à *Renaison.*

SAINT-GERMAIN-LAVAL. — *Correspondant* : M. Albert PEUVERGNE, industriel, à *Saint-Germain-Laval.*

SAINT-JUST-EN-CHEVALET. — *Correspondant* : M. Jean CHALAMEL, négociant, à *Saint-Just-en-Chevalet.*

SAINT-JUST-LA-PENDUE. — *Correspondant:* M. Louis BŒUF, tisseur, aux Cités, *Saint-Just-la-Pendue.*

SAINT-MARTIN-D'ESTREAUX. — *Correspondant* : M. Jacques MARQUET, boucher, à *Saint-Martin-d'Estreaux.*

HAUTE-LOIRE

LE PUY ET LE DÉPARTEMENT (sauf l'arrondissement d'Yssingeaux). — *Président* : Docteur A. ARSAC, 25, boulevard Carnot. *Le Puy.* *Permanence* : 23, boulevard Saint-Louis (cité Titand).

YSSINGEAUX (arrondissement). — *Président:* M. Armand MALARTRE, *à Dunières.*

LOIR-ET-CHER

Président départemental : Marquis DE FERRIERE LE VAYER, *La Menaudière*, par *Montrichard.*

BLOIS. — *Président :* Comte DE SALABERRY, château de Fossé, à *Fossé. Trésorier :* M. Robert MAUVY, 144, rue du Bourg-Neuf, à *Blois. — Permanence :* 5, rue Anatole-France, à 20 h. 30, les 2e et 4e jeudis.

MER. — *Président :* M. Gustave RABIER, à *Ménars. Permanence :* place de l'Eglise, à *Mer.*

MONTEAUX. — *Correspondant :* Lieutenant-Colonel LAMBERT, *La Besnerie*, par *Monteaux.*

MONTRICHARD. — *Président :* Marquis DE FERRIERE LE VAYER, *La Menaudière*, par *Montrichard.*

SAINT-AMAND-DE-VENDOME. — *Président :* Docteur Edgar JALLET, à *Saint-Amand-de-Vendôme.*

LOIRET

Président de la Fédération départementale : Vicomte Patrice O'MAHONY, 22, rue de Serenne, *Orléans.*

SECTION D'ORLÉANS. — *Président:* Vicomte P. O'MAHONY. — *Permanence:* 32, boulevard Alexandre-Martin.

CORRESPONDANTS :

MALESHERBES: M. Paul METIER, horloger, Grande-Rue, à *Malesherbes.*

MEUNG : M. A. CORNEAU, vétérinaire, 5, rue Trianon, *Meung.*

NEUVILLE-AUX-BOIS : M. Joseph BARANGER, *Neuville-aux-Bois.*

OLIVET: M. E. BENOIT, 11, rue Rodolphe-Richard.

SECTION DE GIEN. — *Président:* M. Louis MARTIN, rue Porte-Berry, à *Sully-sur-Loire.*

CORRESPONDANTS :

BRIARE. — M. CHARRIOT, quai Baraban, à *Briare.*

GIEN. — M. G. APPARD, 12, rue de Verdun, à *Gien.*

SECTION DE MONTARGIS. — *Président:* M. J. CAILLARD, 19, rue du Pont-de-l'Ouche, à *Montargis.*

CHATILLON-COLIGNY. — M. Paul FILLEUL, château de Chatillon, *Chatillon-Coligny.*

LOIRE-INFÉRIEURE

NANTES. — *Président :* M. Louis FEILDEL, 5, place Dumoustier, à *Nantes. Permanence :* 16, rue Crébillon, à *Nantes.* Ouverte tous les jours, de 9 heures à midi et de 15 à 19 heures, sauf le dimanche.

CHATEAUBRIANT. — *Président :* M. Armand DE FREMOND DE LA MERVEILLERE, château de la Galotière par *Lusanger.* (Tél. 3 Lusanger.)

PAIMBŒUF — *Correspondant :* M. Louis PETIT, 5, quai Eole, à *Paimbœuf.*

SAINT-NAZAIRE. — *Président:* M. LETHU, 51, rue du Croisic, à *Saint-Nazaire.* (Tél. 2-84 Saint-Nazaire.)

LOT

CAHORS. — *Président:* M. Louis JAUFFRET, 12, place de la Chartreuse, à *Cahors.*

BRETENOUX. — *Correspondant:* M. Henry de LABARRIERE, à *Baneviales,* par *Bretenoux.*

CREYSSE. — *Correspondant:* M. Bernard CALMON, à *Creysse,* par *Martel.*

FIGEAC. — *Président:* M. Louis FERRAND, château de Labro, par *Lacapelle-Marival.* — *Secrétaire* et *correspondance:* à M. François de PUYSEGUR, avocat, rue de Colomb, à *Figeac.* — *Permanence:* rue Roquefort, à *L'Estang.*

FONTANES. — *Correspondant:* M. Robert LEFRANC, à *Castellas,* par *Fontanes.*

LOT-ET-GARONNE

Président de la Fédération Départementale:

Comte Adrien de MONTBRON, château de Marcellus, à *Marcellus.*

AGEN. — *Président :* Marquis de SAINT-EXUPERY, château d'Agasse, par *Agen.* — *Secrétaire:* M. A. MOURGUES, 47, rue de la Garonne, passage d'Agen. — *Permanence:* hôtel-restaurant du Pin, place du 14-Juillet.

MARMANDE. — M. Bernard de BLAY DE GAIX, à *Mathias,* par *Virazeil.* M. Jacques RIBEREAU, 30, rue du Docteur-Courret, à *Marmande.*

NÉRAC. — M. EYBERT, château de Peyrecave, à *Montagne-sur-Auvignon.*

TONNEINS. — M. Georges AUDEBEZ, boulevard de la Gardolle, à *Tonneins.*

VILLENEUVE-SUR-LOT. — *Président:* Docteur PERIBERE, rue des Jardins. — *Secrétaire:* M. LOUBIERE, 13, rue de Bordeaux, à *Villeneuve-sur-Lot.*

VERTEIL-D'AGENAIS. — *Président:* M. Maurice HARLE, château de Roquepiquet, à *Verteuil-d'Agenais.*

LOZÈRE

Président honoraire fondateur: M. Ulysse MASMEJEAN, avocat, à *Mende.*

ARRONDISSEMENT DE MENDE (à l'exception des cantons de Langogne, Grandvieu et Châteauneuf-de-Randon), et ARRONDISSEMENT DE MARVEJOLS. — *Président:* M. Auguste PRIVAT, 5, rue Basse, à *Mende.*

CANTONS DE LANGOGNE, GRANDVIEU et CHATEAUNEUF-DE-RANDON. — *Président:* M. Marius BRUNEL, ancien négociant, à *Langogne.*

ARRONDISSEMENT DE FLORAC. — *Président:* M. Georges de VALMALETTE, avoué, à *Florac.*

MAINE-ET-LOIRE

Président de la Fédération Départementale:
Docteur HEBERT DE LA ROUSSELIERE,
36, rue Lyonnaise, à Angers. (Tél. 10-26 Angers.)

ANGERS. — *Président:* Dr HEBERT DE LA ROUSSELIERE. (C. P. 143-98 Nantes.) — *Permanence:* 60, rue du Mail, à *Angers.*

CHOLET. — *Président:* Docteur DAVID. — *Permanence:* 63, rue de Paradis, à *Cholet* (téléphone 1-26, C.P. Nantes 74-21), ouverte chaque jour, sauf fériés, de 13 à 15 heures.

DURTAL. — *Correspondant :* M. PANONCEAU, entrepreneur, à *Durtal.*

MONTREUIL-BELFROY. — *Correspondant :* M. Stéphane BRIAU, à *Montreuil-Belfroy,* par *Avrillé.*

MURS. — *Correspondant :* M. E. ABELLARD, à *Murs,* par *Les Ponts-de-Cé.*

RABLAY — *Correspondant :* M. LEROUX, notaire, à *Rablay.*

SAUMUR. — *Président :* M. DE LA VALETTE, place du Roi-René, à *Saumur.*

SEGRÉ. — *Président:* M. Henri BRARD, château de Bouillé-Ménard, par *Combrée.*

MANCHE

Président de la Fédération départementale :
Vicomte DE TOCQUEVILLE, château de Carneville,
par *Saint-Pierre-Eglise.*

CHERBOURG. — *Président :* Vicomte DE TOCQUEVILLE. *Permanence :* à *Cherbourg,* 21, due Emmanuel-Liais. (Ouverte régulièrement le samedi, de 17 à 19 heures.)

AVRANCHES ET MORTAIN. — *Vice-Président :* Le colonel DIEULEVEULT, rue du Jardin-des-Plantes, *Avranches.*

GRANVILLE. — *Correspondant :* M. DE PONTAUMONT, château de Saint-Pair-sur-Mer, à *Saint-Pair-sur-Mer.*

SAINT-LÔ ET COUTANCES. — *Président:* M. Charles THOMAS, *Gourfaleur,* par *Saint-Lô. Permanence :* rue de la Barque, à *Saint-Lô.*

VALOGNES. — *Correspondant :* M. P. BIENVENU, 20, rue des Capucines, à *Valognes.*

MARNE

Président de la Fédération départementale :
M. Charles ROLAND-BILLECARD, à *Mareuil-sur-Ay* (Marne).

CHALONS-SUR-MARNE. — *Président:* M. Lucien COCHELIN, 1, rue Carnot, à *Châlons-sur-Marne.* — *Secrétaire-trésorier:* M. COLLUMEAU, 2, rue Cosne-Clause, à *Châlons-sur-Marne.*

EPERNAY. — *Président:* M. ROLAND-BILLECARD, à Mareuil-sur-Ay. *Secrétaire :* M. Louis PICARD, 10, rue de la Tour Biron, à *Epernay.*

MONTMIRAIL. — *Président :* M. Léon DUDOY, 38, place Frérot, à *Montmirail. Secrétaire :* M. Henri NUVILLE fils, place Rémy, *Petit-Montmirail.*

REIMS. — *Président :* M. André GRAU, 58, rue des Moissons, à *Reims.*

SAINTE-MENEHOULD. — *Correspondant :* Docteur Maurice GODART, 44, rue Florian, à *Sainte-Menehould.*

SEZANNE. — *Président :* Comte DU FOU, Grandes Tuileries, à *Sézanne.*

VITRY-LE-FRANÇOIS. — *Président :* Comte DE LA PORTE, château Bignicourt-sur-Saulx. *Permanence :* 5, rue du Petit Denier, à *Vitry-le-François.*

HAUTE-MARNE

Président départemental : Docteur Armand CAREL, 8, rue Dutailly, à *Chaumont.*

CHAUMONT. — *Président :* Docteur Armand CAREL. *Secrétaire :* M. Gaston COURTOIS, 11, boulevard Diderot, à *Chaumont.*

BOURBONNE-LES-BAINS. — *Président:* M. Marc CHARDON, avenue de la Gare, à *Bourbonne.* — *Secrétaire-trésorier:* M. Marcel SAUTON, avenue de la Gare, à *Bourbonne-les-Bains.*

LANGRES. — *Correspondant :* M. Xavier DE TOYTOT, à *Coublanc.*

SAINT-DIZIER. — *Président :* M. Ch. FEVRIER, 91, rue de Bar, à *Saint-Dizier. Secrétaire :* M. Maurice PINCHARD, 40 *bis*, avenue Alsace-Lorraine, à *Saint-Dizier.*

MAYENNE

Président de la Fédération départementale : M. DE CROZE, *La Villaudray* (Mayenne), par *Le Pertre* (Ille-et-Vilaine).

LAVAL. — *Président:* M. GAULTIER DE VAUCENAY — *Permanence:* 69, rue de Joinville, à *Laval* (ouverte tous les jours et toute la journée).

ERNÉE. — *Correspondant :* M. BARRET, 19, rue Gambetta, à *Ernée.*

EVRON. — *Président du Centre :* M. R. LAIR DE LA MOTTE, château du Clos-Huet, par *Evron.*

MEURTHE-ET-MOSELLE

Président de la Fédération Lorraine : M. Charles BERLET, 10, rue Lyautey, à *Nancy.*

NANCY. — *Permanence :* 3, rue Léopold-Lallement, à *Nancy.*

CONFLANS-JARNY. — *Président :* M. Jean PINAT, ingénieur, à *Auboué. Vice-Président :* M. M. COPHIGNON, rue de la République, à *Jarny. Permanence :* le 2e jeudi de chaque mois, à 20 h. 30, à la Brasserie Concordia, à *Jarny.*

LONGWY. — *Vice-président:* M. Marcel MAGROD, 1, rue du 11-Novembre, à *Longuyon.* — *Permanence:* chez le secrétaire, M. Ernest HIPSCH, 30, rue de Metz, à *Longwy-Haut.*

LUNÉVILLE. — *Président:* Colonel d'HAUSEN. — *Vice-présidents:* M. L. KELLER, place du Château, à *Lunéville*, et M. GOBERT, 47, route d'Igney, à *Avricourt.* — *Secrétaire* et *correspondance:* à M. G. DOMINIQUE, 12, faubourg de Nancy, à *Lunéville.* — *Permanence:* 56, Grande-Rue, à *Lunéville.*

TOUL. — *Secrétaire :* André DILIGENT, 2, rue Briffoux, à *Toul. Permanence :* le 1er samedi de chaque mois, avenue Georges-Clemenceau, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

MEUSE

Secrétaire départemental : M .Marcel SAINT-DIZIER, 19, rue Nationale, à *Lérouville.*

BAR-LE-DUC. — *Correspondant :* M. Marcel QUITTAT, I, place Reggio, à *Bar-le-Duc.*

COMMERCY. — M. Marcel SAINT-DIZIER. 19, rue Nationale, à *Lérouville.*

SAINT-MIHIEL. — *Correspondant :* M. Marcel ALBERT, 7, rue Raymond Poincaré, à *Saint-Mihiel.*

VERDUN. — *Correspondant :* M. Airy BAUDOT, 4, rue de la Rivière, *à Verdun.*

MORBIHAN

VANNES. — *Président:* Colonel de LACOMBE, 34, rue du Port, et Ker-Loar-Flen, à *Quiberon.* — *Permanence:* 16, rue du Port, tous les samedis, de 17 à 19 heures.

GOURIN. — *Correspondant :* M. Pierre DE LA BROSSE, à *Gourin.*

JOSSELIN. — *Correspondant :* M BOUTTEMY, rue Glatinie, à *Josselin.*

MALESTROIT. — *Correspondant:* M. MONTFORT, à *Malestroit.*

LORIENT. — *Président :* M. A. MANGIN, 10 *bis,* cours des Quais, à *Lorient.* (Tél. 7-24.) — *Permanence :* 10 *bis,* cours des Quais à *Lorient.*

PONTIVY. — *Correspondant:* M. DERVIE, 60, rue Nationale, à *Pontivy.*

MOSELLE

Président de la Fédération départementale : Colonel GAUGEAT, à *Gorze.*

METZ. — *Président:* Commandant AWENG. — *Vice-président:* Docteur LOWENBRUCK. — *Permanence:* 15 *bis,* rue des Clercs, à *Metz,* ouverte tous les mardi et vendredi, de 17 à 19 heures. — *Secrétaire:* Robert VINCIENNE, 66, rue de Pont-à-Mousson, à *Montigny-lès-Metz.*

CHATEAU-SALINS. — *Président :* M. Antoine BARTHELEMY, château d'Alteville, par *Gelucourt.*

FORBACH, SARREBRUCK, SAINT-AVOLD, SARREGUEMINES. — *Vice-président:* M. BOUCHKEIT, 27, rue Franenberg, à *Neunkirch-les-Sarreguemines.*

HAGONDANGE. — *Président :* Docteur GIRY, rue de la Gare, à *Hagondange.*

PHALSBOURG. — *Correspondant:* M. André SOUDANT, à *Phalsbourg.*

SARREBOURG. — *Président :* M. HERTZ, château de Sarreck, pai *Bertelming.*

THIONVILLE. — *Président :* M. Emile TOBIAS, 20, place du Marché, à *Thionville.*

NIÈVRE

Président de la Fédération départementale : M. Léon RIBOUD, à *La Charité-sur-Loire,* (Tél. 16).

SECTION DE CLAMECY. — *Président:* M. H. GAILLON, rue du Pont-Saint-Roch, à *Clamecy.*

SECTION DE CHATEAU-CHINON. — *Président:* M. Pierre SIMONNET, à *Moulins-Engilbert.*

SECTION DE COSNE. — *Président:* M. Léon RIBOUD, à *La Charité-sur-Loire.*

SECTION DE DECIZE. — *Président:* M. A. TRAVARD, rue des Fossés, à *Decize.*

SECTION DE NEVERS. — *Président:* N... — *Secrétaire:* M. TAMINEAU, 2 *bis*, rue de Courtenay, à *Nevers.*

CENTRE DE SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — *Président:* M. Henri BERTHET, à *Plagny.*

CENTRE DE SAINT-SAULGE. — *Président:* M. Louis LARIVE, à *Saint-Saulge.*

NORD

FÉDÉRATION INTERPROVINCIALE FLANDRES, ARTOIS

Président : M. TITELOUZE DE GOURNAY, château de Clarques, par *Thérouanne* (Pas-de-Calais).

et au « National d'Artois et des Flandres », 13, rue de Valbelle, à *Saint-Omer.*

LILLE. — *Président:* M. Edouard BERNARD. — *Secrétaire:* M. BUISINE. — *Permanence:* 4, rue des Débris-Saint-Etienne, à *Lille* (tous les jours, sauf les jours fériés, de 18 à 20 h.). Tél. 531-39.

ABSCON-FENAIN. — *Président:* Docteur COLIBERT, à *Abscon.*

ANICHE. — *Correspondant:* M. Augustin BEAUCAMP, cultivateur, 91, rue de la Haye, à *Aniche.*

CAMBRAI. — *Président:* M. Maurice PAGNIEZ, à *Cauroir* par *Cambrai.*

CAUDRY. — *Président:* M. Jules BRACQ. — *Permanence:* 77, rue de Saint-Quentin, à *Caudry.* (Correspondance à M. Maximilien SANDRAS, 194, rue de Saint-Quentin.)

DENAIN. — *Correspondants :* M. Alfred DUPRIEZ, 17, rue de Charles-Isbergues, à *Wavrechain-sous-Denain*, et M. Célestin DUPRIEZ, 38, rue Emile-Zola, à *Denain.*

DOUAI. — *Président:* M. Albert MARTIN DE MEREUIL. — *Permanence:* 25, rue Saint-Jean, à *Douai.*

DUNKERQUE. — *Président:* M. Louis BOULY DE LESDAIN, 18, rue Sainte-Barbe. — *Permanence:* chez M. LACROIX, 32, rue Carnot.

FLERS-BREUCQ. — *Secrétaire-correspondant:* M. Marcel JULIOT, rue G.-Dubled, à *Flers-Breucq.*

HALLUIN. — *Président:* M. Auguste VANDEWYNCKELE, 3, rue Frédéric-Buisson, à *Tourcoing.* — *Permanence:* café de la Mairie, à *Halluin.*

HAUBOURDIN. — *Correspondant:* M. René DEWYNTER, 23, place Carnot, à *Haubourdin.*

HAZEBROUCK. — *Président:* M. Ch. WAMBERGUE, à Lynde par *Hazebrouck.* — Permanence: taverne Flamande, à *Hazebrouck.*

HIRSON-FOURMIES. — *Président:* M. Fernand GOUTIERRE. — *Permanence:* 28, rue des Rousseaux, à *Fourmies.*

LA MADELEINE. — *Président:* M. François MASUREL. — *Permanence:* 158, rue de Lille, *La Madeleine.*

LE CATEAU. — *Correspondant:* M. Lucien LESAGE, 38, rue de la Gare, *Le Cateau.*

LOMME-LAMBERSART. — *Correspondant:* M. André HUGLO, 83, avenue Becquart, à *Lambersart.* — *Permanence:* 433, avenue de Dunkerque, à *Lomme.*

MAUBEUGE. — *Correspondant:* M. Léon LAUDE, 16, rue Grand-Fort, à *Rousies.*

ONNAING et région. — *Correspondant:* M. Emile PERRONNE, 42, Faidherbe, à *Onnaing.*

ORCHIES. — *Président:* M. J. MAISONNEUVE, 18, rue de la Poterne, à *Orchies.*

ROUBAIX. — *Président:* N... — *Secrétaire:* M. E. d'HALLUIN, 23, rue d'Isly, à *Roubaix.* — *Permanence:* 53, rue de la Gare (premier étage au-dessus de l'entresol), les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 18 h. 30 à 20 h. 30.

SAINT-SAULVE. — *Président:* M. QUAREZ, rue d'Estreaux, à *Saint-Saulve.*

TOURCOING. — *Président:* Docteur A. JACQUES, 45, rue du Calvaire. — *Vice-président:* Docteur R. LABOURE, 14, rue du Calvaire, à *Tourcoing.* — *Permanence:* 15, rue Leverrier, tous les jours, de 17 à 20 heures, sauf le dimanche.

VALENCIENNES. — *Président:* M. Henri GYSEL, 81, boulevard Saly, à *Valenciennes.* — *Secrétaire:* Docteur DELARRA fils, 1, rue des Anges, à *Valenciennes.*

OISE

Président de la Fédération départementale : Commandant CHIVOT, à *Montpeyroux* (Dordogne) ou à *Ansauvillers* (Oise).
(Ch. postaux: Paris 80-084)

Vice-Président : M. Charles COLLEMANT, Maire à *La Neuville-en-Hez* (Oise). Tél. : 9. Ch. Postaux. Paris 951-69.

Secrétaire : M. C. PONTON, 16, rue Tantôt, à *La Neuville-en-Hez.*

Trésorier: Comte Olivier de THANNBERG, 10, boulevard Victor-Hugo, à *Compiègne.* (Tél. 6-72. Ch. Postaux: Paris 1503-26.)

SECTION DE BEAUVAIS. — *Vice-président:* M. de LANASCOL, à *Villatran.* — *Trésorier:* M. GERARD, à *Senantes.* (Tél. 1)

Correspondant :

CHAUMONT-EN-VEXIN. — Capitaine HALNA DU FRETAY, château de Reilly (Oise), par *Gisors* (Eure). Tél. 1. à *Delincourt* (Oise).

SECTION DE CLERMONT. — *Président:* M. Camille PONTON, 16, rue Tantôt, à *La Neuville-en-Hez.* — *Trésorier:* M. E. THERON, à *Saint-Just-en-Chaussée.* (Tél. 47.) — *Correspondant:* M. E. POURCELLE, à *Esquennoy.*

SECTION DE COMPIÈGNE. — *Président:* Comte Olivier de THANNBERG, 10, boulevard Victor-Hugo, à *Compiègne.* (Tél. 6-72. Ch. Post. Paris 1503-26). — *Secrétaire-trésorier:* M. DAUSSY, 22, place du Change, à *Compiègne.*

CENTRE DE PROPAGANDE DE NOYON. — *Président:* Baron KIRGENER DE PLANTA, château d'Estay par *Appilly.* (Tél. 2.) — *Trésorier:* Comte Jacques d'ESCAYRAC, à *Passel* par *Noyon.* *Secrétaire:* M. EGRET, à *Bussy* par *Grisolles.*

CENTRE DE PROPAGANDE DE RESSONS-SUR-MATZ. — M. Léon ORENS, à *Ressons-sur-Matz.* (Tél. 2.)

SECTION DE SENLIS. — *Président:* M. Gaston BIED-CHARRETON, à *Fleurines* par *Pont-Sainte-Maxence.* (Tél. 7.) — *Permanence:* 13, rue de Verneuil, à *Creil.*

Correspondants :

CREIL. — M. FAVARD, 38, rue Henri-Pauquet, à *Creil.*

CHANTILLY. — M. René DUJARDIN, Little-Cottage, à *Vineuil-Saint-Firmin.*

CREPY-EN-VALOIS. — *Correspondant :* M. Jean POGNON, 13, rue du Four, à *Crépy-en-Valois.*

PONT-SAINTE-MAXENCE. — M. L. COMOY, *Le Montcel,* par *Pont-Sainte-Maxence.* Tél. : 24.

ORNE

Président de la Fédération départementale :

Vicomte Guy DAUGER, château du Jardin, par *Putanges* (Orne).

ALENÇON. — *Président :* Docteur COUDER. *Permanence :* 18, rue des Vieilles Poteries, à *Alençon.*

ARGENTAN. — Vicomte Guy DAUGER, château du Jardin, par *Putanges.*

MORTAGNE. — *Président :* M. Jacques DES NOES, *Le Val Dieu,* par *Villiers-sous-Mortagne.*

PAS-DE-CALAIS

Président de la Fédération interprovinciale Flandres-Artois:

M. TITELOUZE DE GOURNAY

Château de Clarques, par *Thérouanne.* Tél. : 1, à *Clarques.*

et au « National d'Artois et des Flandres », 13, rue de Valbelle, à *Saint-Omer.*

ARRAS. — *Président :* M. Jean DELAPORTE, Ingénieur. (Adresser toute la correspondance au secrétaire-trésorier M. André HENRY, 10, rue de Cambrai, à *Arras.* — *Permanence:* restaurant Lelong (salle du fond), 16, place du Théâtre, tous les jeudis, de 18 h. 30 à 20 h. 30, le samedi, de 14 à 16 heures.

BERCK-PLAGE. — *Secrétaire-délégué:* M. A. PETITOT, 29, avenue du Docteur-Cazin. — *Permanence:* chez le secrétaire, le samedi, de 18 à 20 heures.

BÉTHUNE. — *Président :* M. Emmanuel CLEMENT. *Permanence :* 93, boulevard Victor-Hugo, à *Béthune.*

BOULOGNE-SUR-MER. — *Correspondant et secrétaire:* M. TRISTRAM, 63, Grande-Rue, à *Boulogne-sur-Mer.*

BULLY-LES-MINES. — *Président:* M. Ed. DUBUS, boucher, rue Basly, à *Hersin-Coupigny.* — *Secrétaire:* M. Marcel QUATAMENS, 273, cité des Brebis, à *Bully-les-Mines.*

CALAIS. — *Président:* Baron FORSTALL, 15, rue de la Victoire, à *Calais.*

CARVIN. — *Président :* M. Julien LUCHART, constructeur, 134, rue Clemenceau, à *Carvin.*

COURRIÈRES. — *Président :* M. Emile GAUDEFROY, 15, rue Emile-Breton. *Permanence :* chez le Président.

HÉNIN-LIÉTARD. — *Président* : M. Octave HUGOT, 41, rue de l'Abbaye, à *Henin-Liétard.*

AVION. — *Correspondant:* M. Louis DOUCHET fils, 12, place Baudin, à *Avion.*

LIÉVIN, ANGRES et SOUCHEZ. — *Correspondant:* M. Honoré MICLOT, ajusteur, 27, rue Nicolas-Leblonc, à *Liévin.*

MONTREUIL-SUR-MER. — *Président* : M. Robert DE FRANCE, château des Préaux, par *Vron* (Somme).

LENS. — *Correspondant:* M. A. MOLON, garagiste, 82, avenue du 4-Septembre, à *Lens.*

NŒUX-LES-MINES. — *Président* : M. Jacques LEJEUNE fils, 400, rue Nationale, à *Nœux-les-Mines.* — *Secrétaire:* M. Julien MERRE. Toutes les communications doivent être adressées au président.

SAINT-OMER. — *Président:* M. Julien LANDRU-GRISLAIN, 27, rue Albert, à *Saint-Omer.*

PUY-DE-DOME

CLERMONT-FERRAND. — *Président* : M. Jules DUMAS, 1, rue du Terrail, à *Clermont-Ferrand.*

AMBERT. — *Président* : M. Henri BERAUDY, route de Lyon, à *Ambert.*

RIOM. — Groupement rattaché à Clermont-Ferrand.

LA BOURBOULE. — *Correspondant:* M. Henri BONNEFONT, parc Fenestre, *La Bourboule.*

THIERS. — *Correspondant:* M. Maurice DOURIS, 17, rue de la Paix, à *Thiers.*

BASSES-PYRÉNÉES

PAU. — *Président* : M. Etienne BOUDON, avocat, 15, rue d'Orléans, à *Pau. Secrétaire* : M. Alcide ELIS. *Permanence* : 5, rue du Maréchal-Foch, ouverte de 11 heures à 12 heures et de 17 h. 30 à 19 heures.

BAYONNE. — *Président:* M. Jacques de GOROSTARZU, villa Fantina, rue Maubec. — *Secrétaire:* M. ARTIGOU-FISSE, rue du Téné. — *Permanence:* 10, rue Port-de-Castets (premier étage).

BIARRITZ. — M. LACOMBE, villa Clémence, à *Biarritz.*

HENDAYE. — *Correspondants:* M. MASSOT, transitaire, à *Hendaye,* et M. Victor BOUEILH, *Hendaye-Plage.*

HAUTES-PYRÉNÉES

Fédération de la Bigorre : *Président* M. Jean LAPEZE, avocat, 45, rue Larrey, à *Tarbes.*

TARBES. — *Président* : M. J. LAPEZE. *Permanence* : 6, rue Péré à *Tarbes.*

BAGNÈRES-DE-BIGORRE. — *Président* : Docteur PORTES, place Ramond. *Permanence* : 3, allées Tournefort, à *Bagnères-de-Bigorre.*

LOURDES. — M. E. BAUD, 43, rue de Bagnères, à *Lourdes.*

LANNEMEZAN-ARREAU. — M. Charles LOUIS, à *Rebouc,* par Hèches.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Président de la Fédération des Sections Catalanes :
Président :
M. Marcel CARBONNELL, 9, boulevard Wilson, à *Perpignan.*
Secrétaire: M. Th. RIPOULL, 9, rue Foy, à *Perpignan.* (Tél. 2-59.)
Permanence: 9, rue Foy (ouverte toute la journée).

PERPIGNAN. — *Président:* M. René MITJAVILLE, 2, rue d'Iéna, à *Perpignan.* — *Permanence:* 9, rue Foy.

AMÉLIE-LES-BAINS ET PALALDA. — *Président :* M. Philippe BAXES, villa des Pyrénées, à *Amélie-les-Bains.*

ARLES-SUR-TECH et HAUT-VALLESPIR. — *Président :* M. Laurent GALANGAU, à *Arles-sur-Tech.*

BAIXAS. — *Président :* M. Emile PASCOT. *Permanence :* Café Roufia.

BAHO ET RÉGION DE RIBÉRAL. — *Président :* M. Henri DOUREL, à *Baho.*

CÉRET. — *Président :* M. Pierre ERRE père, agent d'assurances, à *Céret.*

CERBÈRE, PORT-VENDRES, BANYULS-SUR-MER. — *Président :* M. Pierre LAVECH DE CHANCY, à *Cerbère. Vice-Président :* M. Joseph CANAL, route de la Gare, à *Port-Vendres.* Adresser la correspondance concernant toute cette région à : M. Eugène CARBONNE, comptable aux Chemins de fer du Midi, gare de *Cerbère.*

CLAIRA. — *Correspondance* à M. Auguste ROQUAN fils, à *Claira.* — *Permanence:* café du Midi.

CAUDIÈS-DE-FENOUILLÈDES. — *Correspondance à :* M. Pierre RIEU-VERNET-LAPOUGE, à *Caudiès-de-Fenouillèdes.*

ELNE. — *Président:* M. Raphaël PAGES, à *Elne.*

FONT-ROMEU. — *Correspondant :* M. Barthélémy ROUS, hôtel de l'Ermitage, à *Font-Romeu.* (Tél. 2.)

ILLE-SUR-TÊT. — *Correspondance* à M. d'ESTEVE DE BOSCH, à *Ille-sur-Têt.*

MAURY. — *Correspondant :* M. Jean BENASSIS, à *Maury.*

OPOUL. — *Président :* M. Pierre ESPINET fils. *Permanence :* Café Ferran.

PIA. — *Président:* M. René POMAYROL, à *Pia.* — *Correspondance* à M. Joseph SEDES-FILLOLS, à *Pia.* — *Permanence:* chez le président.

PRADES. — *Président :* Docteur Xavier DE MASSIA, 3, route Nationale, à *Prades.* (Tél. : 4.) *Permanence :* chez le Président.

PRATS-DE-MOLLO. — *Correspondant :* M. Jean WITTWER DE FROUTIGUEN, *Hameau de Saint-Sauveur,* par *Prats-de-Mollo.*

PALAU-DEL-VIDRE. — *Président :* M. François JONQUERES D'ORIOLA, à *Palau-del-Vidre.*

RIVESALTES. — *Président :* M. Louis CANTIER, à *Salces.*

SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE. — *Président :* M. Hyacinthe BALALUD DE SAINT-JEAN, à *Saint-Laurent-de-la-Salanque.* Adresser la correspondance au secrétaire: M. Zéphirin PATXIOT, à *Saint-Laurent-de-la-Salanque.*

SAINT-HIPPOLYTE. — *Président :* M. Joseph HENRIC, maire de *Saint-Hippolyte. Permanence :* Café de France.
SAINTE-MARIE-DE-LA-MER. — *Président :* M. René HOSPITAL, à *Sainte-Marie-de-la-Mer.*
SAINT-FÉLIU-D'AVALL. — *Président :* M. Germain CAMO, à *Saint-Féliu-d'Avall.*
SORÈDE. — *Président :* M. Louis BEDOS, à *Sorède.*
SAINT-ANDRÉ. — *Président :* Comte DE LAMMERVILLE, château de Taxo, à *Saint-André.*
TORREILLES. — *Président:* M. Jacques BATAILLE, à *Torreilles.* — *Permanence:* chez le président.
THUIR. — *Président :* M. Jean CAVERIBERE, employé de commerce, à *Thuir. Permanence :* chez le Président.
THÉZA. — *Président :* M. Gabriel JONQUERES D'ORIOLA, maire de *Théza.*
VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE. — *Président :* M. Etienne DUCASSY, à *Villelongue-de-la-Salanque. Permanence :* Café Rosat.
VINGRAU. — *Président :* M. Lucien BAIXAS, à *Vingrau. Permanence :* chez le Président.

BAS-RHIN

STRASBOURG. — *Président:* Docteur FONCIN, 44, avenue de la Forêt-Noire. — *Vice-président :* M. MACHERET, 10, rue Lenau, *Strasbourg-Robertsau.* — Toute correspondance au secrétaire: M. ARMBRUSTER, 3, place de la Gare, à *Strasbourg.* — *Permanence* (ouverte tous les jours, de 18 à 19 heures): hôtel des Vosges, place de la Gare. Les jeudis: hôtel Bristol, place de la Gare.
SCHILTIGHEIM. — *Président:* Docteur ZORN, 2 *a*, rue de Vendenheim, à *Schiltigheim.*
WASSELONNE (arrondissement de Molsheim). — *Président :* Docteur Edouard KUHLMANN, à *Marlenheim.*

Correspondants:

BISCHWILLER. — M. CORMAUX, 9, rue des Charrons, à *Bischwiller*
HOHENGOEFT. — M. HEIM, à *Hohengoeft.*
SELESTAT. — *Président:* M. Julien SCHMIDT, ingénieur, 7, rue Saint-Roch, à *Sélestat.*

HAUT-RHIN

Président de la Fédération du Haut-Rhin : M. Charles MUNCK, 5, rue de l'Espérance, à Mulhouse.

MULHOUSE (arrondissements de Mulhouse et d'Altkirch). — *Président :* M. DOLL, 29, rue de Bourgogne, *Mulhouse. Permanence :* tous les vendredis, à 20 h. 30, Café Roth (1er étage), place de l'Hôtel-de-Ville, à *Mulhouse.*
COLMAR (arrondissement de Colmar et cantons de Ribeauvillé et Kayserberg). — *Président: N...* — Adresser la correspondance à M. le Secrétaire de la Section d'A.F., hôtel National, à *Colmar.* — *Permanence:* café Vauban-Foch (premier étage), rue Vauban. Réunions, deuxième samedi de chaque mois, à 20 h. 30.

SAINTE-MARIE-AUX-MINES (canton de Sainte-Marie). — *Président* : M. Georges BERRET, 200, rue Clemenceau, à *Sainte-Marie-aux-Mines*.

THANN (arrondissement de Thann). — *Président* : M. Paul DUNGLER, rue des Jardins, à *Thann*. — *Permanence:* café Mura (premier étage), rue Saint-Jacques, à *Thann*. Réunions tous les mardis, à 20 h. 30.

RHONE

Président de la Fédération Lyonnaise: Comte de KERGORLAY.
Secrétaire général: M. Louis FAUCON.

Permanence : 26, place Bellecour, à *Lyon* (la semaine de 9 h. à 12 h. et de 14 à 19 h.), Tél.: Franklin 06-07.

SECTIONS DES 1er ET 4e ARRONDISSEMENTS. — *Président:* M. Léon ENJOLRAS.

SECTION DU 3e ARRONDISSEMENT. — *Président* : M. Jean GOIRAND.

SECTION DU 5e ARRONDISSEMENT. — *Président* : M. Jacques LINDER.

SECTION DU 6e ARRONDISSEMENT. — *Président* : M. Jacques LELOUP.

SECTION DU 7e ARRONDISSEMENT. — *Président* : M. Martial CHOMEI

AMPLEPUIS. — *Correspondant* : M. LAURENT-THORAL, vins en gros, rue de Belfort, à *Amplepuis*.

COURS. — *Président* : M. Victor AUROUX, à La Villette. à *Cours*.

TARARE. — *Président* : M. Jean BONASSIEUX, 6, rue E.-Dolet, à *Tarare*.

THIZY. — *Président* : M. Jean LATHUILLIERE. à *Thizy*.

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE. — *Président* : Commandant DE COLBERT, 4, rue de Thizy, à *Villefranche-sur-Saône*. Tél.: 4.88.

(Les cantons d'Amplepuis, Thizy et La Mure sont rattachés à la Fédération Roannaise, Loire.)

HAUTE-SAONE

VESOUL. — *Secrétaire* : M. Jules DE TREVILLERS, 2, rue Carnot, à *Vesoul*. (Tél. 102.)

AILLEVILLERS. — M. Jean CHAISE, à *Aillevillers*.

FOUGEROLLES. — M. Emile BOUSOM, à *Fougerolles*.

GRAY. — Docteur CHAMPY, 14, rue de l'Eglise, à *Gray*.

JUSSEY. — I. HUTINET, à *Jussey*.

ARRONDISSEMENT DE LURE. — *Président:* M. Pierre CLEMENT, à *Corravillers*. — *Secrétaire:* M. A. GARRAUD, 16, rue du Chêne, à *Luxeuil*.

VITREY. — M. Victor PAPE, à *Vitrey*.

SAONE-ET-LOIRE

Président de la Fédération Départementale : M. Jean MICHOUD château de Chazou, par *Hurigny*. (Tél. 3 à Hurigny.)

MACON. — *Président:* M. Jean MICHOUD. — *Secrétaire-trésorier:* Mlle de BELLEFONDS, 2, rue du Vieux-Palais. — *Permanence:* 2, rue du Vieux-Palais, à *Mâcon* (ouverte le samedi de 16 à 19 h.)

ANZY-LE-DUC ET MARCIGNY. — *Président* : Comte Pierre DE VARAX, château des Coteaux, *Chambilly*, par *Marcigny*.

AUTUN. — *Président:* Baron Pierre DE MENGIN, château de Montpéroux, par *La Comelle. Vice-président :* M. Louis RENIER, *aux Boisseaux*, par *La Grande-Verrière.*

BLANZY. — *Correspondant:* M. Pierre DROULOUT, à *Blanzy.*

CHALON-SUR-SAONE. — *Président :* Comte Henri DE MAZENOD, château de Châtenoy par *Saint-Marcel-lès-Chalon.* (Tél. 1 à Chatenoy.) — *Vice-président:* M. MIRET, 7, rue Garibaldi, à *Chalon-sur-Saône.* — *Secrétaire-trésorier:* Mlle de MAZENOD, château de Chatenoy par *Saint-Marcel.* — *Permanence:* 9, rue Virey, ouverte tous les jeudis, de 16 à 18 heures et de 20 h. 30 à 21 h. 30

CHAROLLES. — *Président :* Vicomte Guy DE MONTESSUS, château de Ballore par *Saint-Bonnet-de-Joux.* (Tél. 2 à Mornay.)

LA CLAYETTE. — Rattaché à Charolles.

LE CREUSOT. — *Président:* M. Léon CHARMEAUX, 21 *bis*, rue de Melun, *Le Creusot.* — *Secrétaire-trésorier:* M. J.-M. DELEY, 17, rue de Strasbourg, *Le Creusot.*

MONTCEAU-LES-MINES. — *Correspondant:* M. Félix NOEL, 38, rue du Bois, à *Montceau.*

LOUHANS. — *Correspondant :* M. Guy DE VARAX, château de Sainte-Croix.

PARAY-LE-MONIAL et DIGOIN. — *Président:* Vicomte J. DE LESCURE, avenue de Charolles, à *Paray-le-Monial.*

TOURNUS. — *Correspondant :* M. François BELTJENS, *L'Ormeteau*, par *Tournus.*

SARTHE

LE MANS. — *Président :* Comte Raoul DE MATHAN, 12, rue Gougeard, *Le Mans. Permanence :* 3 *ter*, rue de Paris.

CENTRES DE PROPAGANDE :

LA FLÈCHE. — Docteur ROUX, 57, Grande-Rue, *La Flèche.*

MALICORNE. — M. Louis ONFROY, mécanicien, route du Mans, à Malicorne.

SILLÉ-LE-GUILLAUME. — M. Edmond RIPAULT, 1, rue de la Beslinière, *Sillé-le-Guillaume.*

SAVOIE

CHAMBÉRY. — *Président :* Commandant PICOLET D'HERMILLON, à *Bissy* par *Chambéry.* — *Secrétaire:* M. A. GINET, 14, rue du Théâtre, à *Chambéry.*

AIX. — Section en réorganisation. — *Correspondant:* M. Jean CAVORET, 8, rue du Casino, à *Aix.*

SECTION DE LA MAURIENNE. — *Président :* M. Charles COTTE, ingénieur, à *Epierre.*

LA TARENTAISE. — *Correspondant :* M. Joseph BADARELLI, bijoutier, Grande-Rue, à *Moutiers.*

HAUTE-SAVOIE

ARACHES. — *Correspondant:* M. A. SIFFOINTE, Les Carroz, *Araches.*

CENTRE DE PROPAGANDE DU CHABLAIS. — *Président :* Comte Humbert DE VIRY, à *Amphion*, par *Publier.*

SOUS-SECTION DE CLUSES. — *Président* : M. Jacques CARTIER, industriel, Usine Bretton, à *Cluses.*
CHAMONIX. — *Correspondant* : M. E. BERNARDET, à *Chamonix.*
MÉGÈVE. — *Correspondant:* M. Richard FENTON, à *Mégève.*
SECTION DU FAUCIGNY. — *Président d'honneur:* M. Paul RIONDEL. *Président:* M. Jacques CARTIER, industriel, usine Bretton, à *Cluses.*
SECTION DU GENEVOIS. — *Président* : M. Henri TROTTET, 2, avenue Pictet de Rochemont, à Genève (Suisse).
RUMILLY. — *Président* : M. Maurice JACQUIER, château de Couty, par *Rumilly.* — *Secrétaire:* M. Gilbert JACQUIER, à *Rumilly.*
SALLANCHES. — *Président:* M. E. BOUCHEX, imprimeur, à *Sallanches.*
SAMOENS. — *Correspondant* : M. Michel COLONNA, à *Samoëns.*

SEINE-ET-MARNE

(Voir: Fédération Parisienne.)

SEINE-INFÉRIEURE

ROUEN. — *Président d'honneur* : Comte Raoul DE MATHAN. *Président* : M. Jules LESUEUR, 106, boulevard des Belges, à *Rouen.* (Tél.: 346-34.) *Permanence:* 20, rue de Fontenelle, à *Rouen,* de 18 à 20 heures, sauf le dimanche.
BARENTIN. — *Correspondant* : M. Philippe LEPORT, route de Duclair, à *Barentin.*
BLANGY-SUR-BRESLE. — *Correspondant:* M. René BLARRE, Les Essartis, à *Réalcamp.*
DARNETAL. — *Correspondant* : M. Pierre LEHEURTEUX, 58, rue de Longpant, *Darnetal.*
FORGES-LES-EAUX. — *Correspondant* : M. de LANGLARD, à *Menerval,* par *Haussez.*
GOURNAY-EN-BRAY. — M. VUATRIN, château de Menerval, par *Haussez.*
SOTTEVILLE-LES-ROUEN. — *Correspondant:* M. LANELLE, 15, rue de Toulon, à *Sotteville-les-Rouen.*
BOLBEC. — *Correspondant* : M. G. HERBIN, pharmacien, 36, rue de la République, à *Bolbec.*
CANY. — *Correspondant* : M. A. FIQUET, « Caniel », *Cany.*
DIEPPE. — *Président:* N... — *Secrétaire:* M. DAKIN, 17, rue de la Cité-des-Limes, à *Neuville-lès-Dieppe.* — *Permanence:* 35, quai Henri-IV (2e étage à gauche). Téléph. 13-89. Les premier et dernier mardis du mois, à 21 heures.
DOUDEVILLE. — *Correspondants* : MM. Emile et Henri ANGOT, route de Rosemare, à *Doudeville,*
ECRAINVILLE. — *Correspondant:* N...
ELBEUF-SUR-SEINE (Centre de Propagande). — *Président-secrétaire :* M. André BUQUET, 35, rue de la République, à *Saint-Aubin-les-Elbeuf.*

ETRETAT. — *Correspondant :* Vicomte DE PARDIEU, Villa Eliane, à *Etretat.*

EU-LE-TRÉPORT. — *Correspondant:* M. LORPHELIN, Gde-Rue, à *Eu.*

SECTION DU PAYS-DE-BRAY (Neufchâtel-en-Bray, Gournay-en-Bray, Forges-les-Eaux, Argueil, Aumale). — *Président:* Marquis des ROYS, château de Gaillefontaine, *Gaillefontaine.* — *Vice-président:* M. VUATRIN, château de Menerval, par *Haussez.* — *Secrétaire:* M. de LANGLARD, *Menerval,* par *Haussez.*

LE HAVRE. — *Président :* M. Alfred PESLE, 16, rue Louis-le-Prévost, à *Sanvic. Secrétaire :* M. Jean ROUZET. *Trésorier :* M. R. LAUPRETRE. *Permanence :* 19, rue Jules-Siegfried, au *Havre.*

MONTIVILLIERS. — *Correspondant:* M. Jean FIDELIN, 14, rue Bonvoisin, à *Montivilliers.*

NEUCHATEL-EN-BRAY. — N...

YVETOT. — *Correspondant :* M. TOUZE, pharmacien, rue du Calvaire, *Yvetot.*

DEUX-SÈVRES

Président départemental : M. Maurice BRILLAUD, 42, rue Rabelais, *Fontenay-le-Comte* (Vendée).

NIORT — *Président:* Marquis DE GOULLARD D'ARSAIS, château de la Barre, *Vouillé,* près *Niort.*

BRESSUIRE. — *Correspondant :* M. Gabriel CHARRIE, villa « Les Rosiers », route de Saint-Porchaire, *Bressuire.*

MARIGNY. — *Correspondant :* M. Henri GUERIN, à *Marigny.*

PARTHENAY. — *Président :* M. Raymond DE LA ROCHEBROCHARD. — *Permanence:* 55, faubourg Westermann, à *Parthenay.*

SAUZÉ-VAUSSAIS. — *Président :* M. Michel THEBAULT, à *Sauzé-Vaussais.*

SAINT-MARTIN-DE-SANZAY. — *Correspondant :* M. Ferdinand BERNARDIN, à *Sanzay,* par *Saint-Martin-de-Sanzay.*

THOUARS. — *Président :* M. Jean THIERRY, place Saint-Médard.

SOMME

Président de la Fédération Départementale : Baron DE FRANCE, château des Préaux, par *Vron* (Somme).

Délégué départemental à la propagande: le Dr FARCY, 393, route de Rouen, à *Amiens.*

ABBEVILLE. — *Président:* Comte E. DE PAS, 114, rue Saint-Gilles, à *Abbeville. Permanence :* 2, rue Alfred-François, à Abbeville.

AMIENS. — *Président :* Docteur FARCY, 393, route de Rouen, à *Amiens. Permanence :* 14, rue Frédéric-Petit, à *Amiens.*

DOULLENS. — *Président :* Comte DE BRANDT DE GALAMETZ, *Havernas,* par *Canaples.*

HAM. — *Président:* Docteur DUCHAMP, *Ham.*

PÉRONNE (centre rattaché à la section d'Amiens). — *Correspondant:* M. Joseph PORET, 6 et 8, rue Saint-Fursy, à *Péronne.*

ROYE-MONTDIDIER (centre rattaché provisoirement à la section d'Amiens).

TARN

Président de la Fédération Départementale : Docteur DURAND, oculiste, *Le Boutge, à Albi.*

ALBI. — *Président* : Docteur DURAND. *Correspondance* : M. Roger BLACHE, 29, rue de Toulouse-Lautrec, à *Albi.*

ARTHÈS-SAINT-JUERY. — *Correspondant:* M. Raymond MONESTIE, dessinateur de C.D.T., boulevard Magenta, à *Albi.*

BRASSAC. — *Président:* Docteur ESTEVE, à *Brassac.*

CARMAUX. — *Correspondant:* M. Emile LENCORE, tapissier, 6, rue de la Tour.

CASTELNAU-DE-MONTMIRAL. — *Correspondant:* M. Jean SERRES, au *Cayrou* par *Castelnau-de-Montmiral.*

CASTRES. — *Président* : Docteur ARIBAT. — *Correspondance* à M. Léon MAFFRE, 3, rue Alquier-Bouffard, à *Castres.* — *Permanence:* 11, rue du Temple.

GAILLAC. — *Correspondant:* M. Emile DURAND-DELGA, château de la Magdeleine, à *Gaillac.*

LAVAUR. — *Président:* Comte de TOULOUSE-LAUTREC, château de *Saint-Sauveur* par *Lavaur.* — *Correspondance* à M. Jean RAYNAUD, banquier, à *Lavaur.*

MAZAMET. — *Président:* M. Guy de LATOUR-DEJEAN, rue Prat, à *Mazamet,* et Boîte Postale N° 7. (Tél. 5-37.) — *Permanence:* Café Balfet, 23, rue Edouard-Barbey.

RABASTENS. — *Président:* M. Etienne EBRARD, notaire honoraire, à *Rabastens.*

SAINT-SULPICE-LA-POINTE. — *Correspondant:* M. Jean ESCRIBE, aux *Rious* par *Saint-Sulpice-la-Pointe.*

SAINT-AMAND-SOULT. — *Président:* M. Jean FARRET, industriel, à *Saint-Amans-Soult.*

TARN-ET-GARONNE

Président de la Fédération départementale:
Commandant SANTOLINI, Le Gabach, à *Léojac.* (Tél. 2.)

MONTAUBAN. — *Président:* M. Ludovic MIQUEL, industriel, à *Septfonds.* — *Correspondance au Secrétaire:* M. Jacques BAYARD, à *Montauban.* — *Permanence:* 47, rue de la République, le samedi, à 20 h. 30.

AUVILLAR. — *Correspondant:* Comte O'KELLY, château de Sauzac, à *Merles* par *Saint-Nicolas-de-la-Grave.*

BEAUMONT-DE-LOMAGNE. — *Président:* Baron de RUBLE, *Le Ruble* par *Beaumont-de-Lomagne.*

CAMPSAS. — *Correspondant* : M. L. de COSTES, à *Campsas.*

CASTELSARRASIN. — *Président* : Docteur ANDRIEU, à *Castelsarrasin.*

CAYLUS. — *Correspondant:* M. Emile NEGRE, « Au Gaspillage », à *Caylus.*

DIEUPENTALE. — *Correspondant:* M. R. de SOULAGES, à *Dieupentale.*

SEPTFONDS. — *Président* M. Ludovic MIQUEL, industriel, à *Septfonds.*

SAINT-AIGNAN. — *Correspondant:* Baron Edouard de FINIELS, à *Saint-Aignan.*

SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE. — *Président:* M. Joseph AILLAS, forgeron, rue Sainte-Catherine, à *Saint-Nicolas-de-la-Grave.* (Adresser la correspondance à M. Jean BILA, boucher, rue Lamothe-Cadillac, à *Saint-Nicolas-de-la-Grave.*

VALENCE-D'AGEN. — *Président:* M. René BERTRAND, industriel. — *Correspondance* à M. Pierre VERGER, rue de la République, à *Valence-d'Agen.*

VAR

Président de la Fédération départementale du Var :

M. de DAVID-BEAUREGARD, vieux chemin de Toulon, à *Hyères.*

Secrétaire: Commandant OLLIVIER, 11, rue de Chabannes, à *Toulon* (Tél. 43-69).

TOULON. — *Président* : Commandant OLLIVIER. — *Permanence:* 3, place de la Liberté (ouverte en semaine tous les jours, de 17 à 19 heures, et, le dimanche, de 10 heures à midi).

CANTON DE BEAUSSET. — *Correspondant:* Docteur THEAULON, *Le Beausset.*

LA GARDE, LE PRADET, LA GARONNE. — *Correspondant:* M. André TIRAN, *La Bayette* par *Le Pradet.* (Tél. 13 Le Pradet.)

LA SEYNE-SUR-MER, SIX-FOURS, SANARY. — *Correspondant:* M. CATALA, quartier Isnard, à *Six-Fours.*

LE LAVANDOU, LE RAYOL, BORMES. — *Correspondant:* M. COURMES, *Le Rayol.* (Tél. 6 Le Rayol.)

LA CROIX, GASSIN, CAVALAIRE. — *Correspondant:* M. FRANCOU, pharmacien, *La Croix.* (Tél. 22 La Croix.)

SOLLIÈS-PONT, BELGENTIER, LA FARLÈDE. — *Correspondant:* M. Désiré SOURD, propriétaire, à *Belgentier.*

PUGET-VILLE, CUERS, PIERREFEU. — *Correspondant:* M. Joseph de PEYSONNEAUX, château du Puget, *Puget-Ville.* (Tél. 7 Puget-Ville.)

LA VALETTE. — *Correspondant:* M. GUILLET, chemin du Partégal. (Tél. 28 La Valette.)

SAINT-TROPEZ. — *Correspondant:* M. BARTHELEMY, pharmacien, quai Suffren, à *Saint-Tropez.*

BRIGNOLES. — *Président:* Colonel des PORTES DE LA FOSSE, *Prieuré* par *Besse.*

La Section de Brignoles comprend :

LA SOUS-SECTION DE SAINT-MAXIMIN. — *Président:* M. ROSTAN, *La Rouvière* par *Saint-Maximin.*

LE GROUPE DE BESSE. — *Président:* Colonel des PORTES DE LA FOSSE, *Le Prieuré* par *Besse.*

LE GROUPE DE BRIGNOLES. — *Président:* M. Emile FLAYOLS, à *Brignoles.*

NANS-LES-PINS. — *Correspondant:* M. Edouard RAGOU, négociant en bois, à *Nans-les-Pins.*

LE GROUPE DE BARJOLS. — *Président:* M. Antoine BARBIER, notaire, à *Barjols.*

DRAGUIGNAN. — *Président:* Baron DE LAVAL, château de Sainte-Roseline par les *Arcs.*
FRÉJUS et SAINT-RAPHAEL (Centre de propagande rattaché à Draguignan).
HYÈRES. — *Président:* Commandant DE DAVID-BEAUREGARD, vieux chemin de Toulon, à *Hyères.* (Tél. 5-20 et 5-21.)

LES SALLES. — *Correspondant:* M. Rodolphe ROUX, Les Salles. (Localité rattachée à la Fédération de Haute-Provence en raison des facilités de communications.)
SAINT-ZACHARIE. — *Correspondant:* M. Louis JURAMY, à *Saint-Zacharie.* (Localité rattachée à la Fédération des Bouches-du-Rhône, en raison des facilités de communications.)

VAUCLUSE

Président de la Fédération départementale:
M. Joseph AMIC, avocat, 28, rue des Teinturiers, à *Avignon.* (Tél. 1-10.)

AVIGNON. — *Président:* M. Joseph AMIC. — *Permanence:* 5, rue Collège-du-Roure (tous les jeudis soir).
SECTEUR D'APT. — *Délégué:* M. Maurice RAMBAUD, industriel, rue du Jardin-de-l'Evéché, à *Apt.* (Tél. 7.)
APT. — *Président:* M. Maurice RAMBAUD, industriel, rue du Jardin-de-l'Evêché, à *Apt.*
AUBIGNAN. — *Président* M. Félix COLOMBET, à *Aubignan.*
CAROMB. — *Correspondant:* M. Auguste BONNEFOY, à *Caromb.*
CARPENTRAS. — *Président :* M. Louis CARTOUX, villa des Tilleuls, à *Carpentras.*
FLASSANS. — *Correspondant :* M. E. COUTELEN, à *Flassans.*
SECTEUR DE CAVAILLON. — *Président:* M. Jean MAURIN, 44, cours Bournissac, à *Cavaillon.*
L'ISLE-SUR-SORGUE. — *Correspondant :* M. Philippe DE LAVALETTE, *La Petite Bastide,* par *L'Isle-sur-Sorgue.* (Tél. 29.)
SECTEUR DE MONTEUX. — *Délégué :* M. Louis ARNAUD, ébéniste, cours de Verdun, à *Monteux.*
MONTEUX. — *Président :* M. Louis ARNAUD.
ORANGE. — *Président:* M. Joseph COSTE, avocat, rue Saint-Jean,, à *Orange.* (Tél.: 2.47.)
JONCQUIÈRES. — Centre de propagande rattaché à la section d'Orange.
VALRÉAS. — (Région rattachée à la Fédération de la Drôme, à cause des facilités de communication.)
SORGUES-SUR-L'OUVÈZE. — *Délégué:* M. Léopold RANC, vins, avenue de Cessac, à *Sorgues-sur-l'Ouvèze.* (Tél. 64 et 107.)
SEGURET-SABLET. — *Président:* M. GUILLERAULT, l'Auberge-en-Montagne, à *Séguret.* — *Secrétaire:* M. Elie FAVIER.

VENDÉE

Président de la Fédération Vendéenne : M. Pierre DE LA BASSETIERE, à *Bois-Renard,* par *Les Moutiers-les-Mauxfaits.*

Secrétaire de la Fédération Vendéenne : M. Ernest OUVRARD, à *Saint-André-d'Ornay*, par *La Roche-sur-Yon.*

SECTION INTERCANTONALE DE LA ROCHE-SUR-YON, SAINT-FULGENT, MONTAIGU, LE POIRÉ. — *Président:* Colonel ROUSSELOT, à *Chavagnes-en-Paillers.* — *Permanence:* 15, rue des Sables, à *La Roche-sur-Yon*, ouverte tous les jours, sauf le mardi, de 9 heures à 12 heures, de 16 à 19 heures et de 20 h. 30 à 22 heures.

CHATEAU-D'OLONNE. — *Président* : M. Paul COLINS, *Le Fenestreau*, à *Château-d'Olonne.*

FONTENAY-LE-COMTE. — *Président d'honneur* : M. René VALETTE. *Président* : M Louis RAMPILLON DE LA LARGERE, *La Largère*, par *Thouarsais-Bouildroux.*

LES SABLES D'OLONNE. — *Président* : M. Henri AUVYNET, Pierre-Levée, par *Olonne. Secrétaire-Trésorier* : M. Geoffroy DE LA ROCHE-SAINT-ANDRE, 2, rue Nationale, *Les Sables-d'Olonne.*

LES ESSARTS. — *Correspondant:* Vicomte DE ROUGE, *Les Essarts.*

LUÇON. — *Correspondant* : M. Loïc DE LA FLEURIAYE, place Belle-Croix.

MORTAGNE-SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE. — *Correspondant:* M. Charles GUIGNARD, maréchal-expert, à *Saint-Laurent-sur-Sèvre*

SAINT-GILLES-SUR-VIE. — *Correspondant* : M. Georges BARBEAU, imprimeur à *Saint-Gilles*

VIENNE

POITIERS. — *Président* : M. Guy DE LA GRANGE, avocat, 12, rue Arsène Orillard. *Permanence* : 9, rue Scheurer-Kestner, à *Poitiers.* Ouverte le dimanche et le lundi, de 14 à 17 heures.

CHATELLERAULT. — M. BOISLEVE, 28, rue Bourbon, à *Châtelleraut.*

CIVRAY. — Commandant BIBAULT, à *Romagne.*

ARRONDISSEMENT DE CIVRAY. — *Secrétaire-trésorier:* M. Michel de la TOUANNE, à *Couhé-Verac.* Télép. 34. C.C.P. Paris 1756-82.

HAUTE-VIENNE

Président de la Fédération départementale :
M. Henry MEYNIER, 16, boulevard Victor-Hugo, à Limoges.

LIMOGES. — *Président* : M. Marcel AUVERT, 16, rue d'Arsonval, à *Limoges.* — *Permanence:* 4, place de l'Ancienne-Comédie. Réunion de la section: tous les mercredis, à 20 h. 30.

BELLAC. — *Président* : M. FOUQUINON, rue de la Liberté, à *Bellac.*

CHALUS. — *Correspondant:* Docteur Pierre CHABROL, à *Chalus.*

ROCHECHOUART. — *Président* : M. Charles SOURY-LAVERGNE, importateur, à *Rochechouart.*

SAINT-JUNIEN. — M. François GAUDY, 14, rue Dubois, à *Saint-Junien.*

SAINT-YRIEIX. — *Président:* M. Henri CROUZILLART, industriel, à *Saint-Yrieix.*

VOSGES

Président de la Fédération départementale :
M. PERNOT DU BREUIL, rue de Germiny, à *Mirecourt.*

EPINAL. — *Président:* M. Louis JEANMAIRE, 8, rue Charles-Pinot, à *Epinal.* — *Secrétaire:* M. Ernest OUDINOT, Ker Annik, impasse Peines-Perdues, à *Epinal.*

GÉRARDMER. — *Président:* M. CHRETIEN, boulevard Kelesch, à *Gérardmer.*

MIRECOURT. — *Président :* M. PERNOT DU BREUIL, rue de Germiny, à *Mirecourt. Permanence :* chez le secrétaire : M. Joseph MIDON, 55, rue de l'Hôtel de Ville, à *Mirecourt.*

MONTHUREUX-SUR-SAONE. — *Président du groupe :* M. André DIDIER, à *Monthureux-sur-Saône.*

RAON-L'ETAPE. — *Président :* M. GILLY, à *Raon-l'Etape. Permanence :* chez M. Marcel BODARD, industriel, à *Laneuville-les-Raon.*

REMIREMONT. — *Président :* M. A. DUFOUR, avocat, 44, rue du Canton, à *Remiremont. Permanence :* chez le Président.

SAINT-DIÉ. — *Président:* Commandant DUMENIL, Petit-Fouchard, à *Saint-Dié.* — *Permanence:* 4, rue de la Prairie, à *Saint-Dié,* les premier et troisième samedis de chaque mois, de 18 à 19 heures.

VITTEL-CONTREXEVILLE. — *Correspondants:* M. Henri GUICHARD, boucher, à *Bulgnéville,* et M. André DIDIER, à *Monthureux-sur-Saône.*

YONNE

SECTION DE SENS. — *Président:* Docteur POTIRON, 8, boulevard du 14-Juillet, à *Sens.*

SECTION D'AUXERRE — *Président:* N... — *Permanences:* 4, rue Bourneil, et, tous les jeudis, de 14 à 18 heures, au siège social de la Nouvelle Bourgogne, 32, rue Haute-Perrière.

Correspondants :

CRAVANT. — M. GAILLEDRAT, industriel, à *Cravant.*

SECTION D'AVALLON. — *Président:* N... — *Secrétaire:* M. Paul AUDIN, 1, rue du Marché, à *Avallon.*

SECTION DE JOIGNY. — *Président:* M. SAFFROY, à *Brienon-sur-Armançon.* — *Correspondant:* M. P. TOUSSAINT, 3, faubourg de Paris, à *Joigny.*

SECTION DE PUISAYE. — *Président:* M. O. PORCHE, à *Villefranche-Saint-Phal.*

SECTION DE TONNERRE. — *Président:* M. CHARLOT, à *Cheney* par *Dannemoine.* — *Correspondant:* M. ROGALLE, villa Les Lys, avenue Grévin, à *Tonnerre.*

ALGÉRIE

DÉPARTEMENT D'ALGER

Secrétaire départemental : Me Maurice ROURE, avocat, place Lavigerie, à *Blida.*

ALGER. — *Président d'honneur:* M. Louis DE SAINT-QUENTIN, 138 *ter,* chemin de Telemly, à *Alger.* — *Président:* Me Maurice

ROURE, place Lavigerie, à *Blida*. — *Secrétaire:* M. ALBERTINI, 27, rue Mogador, à *Alger*. — *Permanence:* 1, place Bugeaud, à *Alger*.

BLIDA. — *Président :* Docteur A. PLANTIER. avenue A. Le Goff, à *Blida*.

DÉPARTEMENT D'ORAN

Président des Sections d'Oranie: Commandant Paul SICARD, 30, rue Dumanoir, villa Sicard-Bastos, à *Oran*.

ORAN. — *Président:* Commandant Paul SICARD. — *Vice-président-secrétaire:* Me René PAUC, 3, rue Dampierre, à *Oran*. — *Permanence:* 4, rue Lahitte, à *Oran* (les mardi et vendredi, à 18 heures 15). Salle d'éducation physique ouverte tous les soirs.

BENI-SAF. — *Correspondant :* M. MAZELLAN fils, boulevard Jean-Jaurès, à *Beni-Saf*.

HAMMAM-BOU-HADJAR. — *Correspondant :* M. Charles VERGOBBI, viticulteur, à *Hammam-Bou-Hadjar*.

LA SENIA. — *Correspondant:* M. P. ROSAS, propriétaire, à *La Senia*.

LE TÉLAGH — M Henri QUIEUREUX DE GUIEURAIN, au *Télagh*.

MASCARA. — *Président :* M. JAMMES, carrossier, route de Mostaganem, à *Mascara*.

NAZEREG-FLINOIS. — *Correspondant:* M. ASSELIN, à *Nazereg-Flinois*.

RELIZANE. — Docteur FRANCIONI, à *Relizane*.

SAIDA. — *Président :* M. Louis QUINTO, place du Marché, à *Saïda*.

SIDI-BEL-ABBÈS. — *Président:* M. Lucien MORIN, jardin Nauzille. — *Vice-président:* M. GRISOT, rue Paul-Barre, à *Sidi-Bel-Abbès*. — *Secrétaire:* M. SANTELLI, avenue du Maréchal-Joffre, à *Sidi-Bel-Abbès*.

AIN-TEMOUCHENT. — *Correspondant:* M. Julien FELIX, propriétaire, domaine Mariaville, à *Aïn-Temouchent*.

TLEMCEN. — *Président :* M. Henri MAUREAU, à *Lavayssière*, par *Tlemcen*. *Vice-Président :* M. Emmanuel BALALUD DE SAINT-JEAN, rue des Ormeaux, à *Tlemcen*. (Adresser la correspondance à M. BALALUD DE SAINT-JEAN.)

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

Président de la Fédération constantinoise:
Docteur GUILAUME, rue Valée, à *Philippeville*.

Secrétaire : M. Louis FIGUIERE, 17, rue du Fort Gênois, à *Bône*.

CONSTANTINE. — *Président :* Docteur BONNET, 1, rue de Coutencin, à *Constantine*.

AIN-BEÏDA. — *Correspondant :* M. GABARRE, à *Ain-Beïda*.

BATNA. — S'adresser à *Constantine*.

BONE. — *Président :* M. FIGUIERE, 17, route du Fort Gênois, à *Bône*.

HÉLIOPOLIS, GUELMA. — S'adresser à M. FIGUIERE, 17, route du Fort Gênois, à *Bône*.

KHENCHELA. — *Correspondant :* M. A. TOULON fils, à *Khenchela*.

DJIDJELLI. — S'adresser à *Philippeville*.

PHILIPPEVILLE. — *Président:* Dr René GUILLAUME, rue Valée, à *Philippeville.* — *Secrétaire:* M. AULEZY, 2, rue Gambetta, à *Philippeville.*

SOUK-AHRAS. — *Président:* M. Ch. CALLEJA, négociant, 26, rue de Krémissa, à *Souk-Ahras.*

TUNISIE

Fédération départementale:
et M. le Ministre plénipotentiaire RAYNAUD.

Présidents d'honneur : Intendant général JOUANDON

Président : M. ARMANDO.

Secrétaire: M. CHAUTARD.

TUNIS. — *Président:* M. Paul ARMANDO, 18, rue d'Espagne, à *Tunis.* (Tél. 09-50. Ch. Post. Tunis 1.692.) — *Permanence:* 12, rue d'Italie (mardi, jeudi, samedi, de 17 h. 30 à 19 heures).

SOUSSE. — *Président:* M. Jean DUTHOYA, case postale 41, à *Sousse.* — *Secrétaire:* M. PISANI.

BÉJA. — *Correspondant* : M. GUILLAUME, colon, à *Ksar-Mezouar* par *Béja.*

BIZERTE. — *Correspondant:* Me JACQUEMOND, avocat, rue Hersent, à *Bizerte.*

MASSICAULT. — *Correspondant:* M. FOURCAULT, colon, à *Bordj-el-Amri.*

RÉGION DE BOU-ARADA, PONT-DU-FAHS. — *Correspondant:* M. Jean GARNIER, colon, à *Ksarbou-Kriss.*

RÉGION DE GHARDIMANU, SOUK-EL-ARBA. — *Correspondant:* M. DUBLINEAU, colon, à *Oued-Meliz.*

GROMBALIA et région. — *Correspondant:* M. de RAVINEL, à *Khanguet-el-Hadjaj.*

HAMMAMET. — *Correspondant:* M. LESCOT, colon, à *Hammamet.*

RÉGION D'HAMMAN-LIF et environs. — *Correspondant:* M. LAFORGE, à *Hamman-Lif.*

KASSERINE. — *Correspondant:* M. CHAZELLES, colon, à *Kasserine.*

LA GOULETTE, CARTHAGE, LA MARSA. — *Correspondant:* M. Jean CHAUTARD, villa Barsou, à *Carthage.*

RÉGION DE LA MANOUBA-DJEDEIDA. — *Correspondant:* M. Laurent FARELLAT, colon, à *Béjoua.*

RÉGION DE MEDJEZ-EL-BAB et GOUBELLAT. — *Correspondant:* M. Hugues QUARRE DE VERNEUIL, à *Gyptis* par *Medjez-el-Bab.*

MÉGRINE, BELLEVUE, FOCHVILLE. — *Correspondant:* M. Henri MUSY, à *Mégrine.*

RÉGION DE PROTVILLE et environs. — *Correspondant:* M. DESFAUDAIS, domaine d'*Utique.*

SAINT-GERMAIN et environs. — *Correspondant:* M. Gaston DUPUY, à *Saint-Germain.*

SFAX. — *Correspondant:* M. Henri de BREBIZON, banque de l'Algérie, à *Sfax.*

MAROC

Région Nord : Président : M. D. BUGUET, à *Souissi, Rabat-Banlieue.* (Tél. 39-13.)

RABAT. — *Cercle français d'études nationalistes,* boulevard Gallieni. La permanence est ouverte tous les jeudis et samedis, de 18 h. 15 à 20 heures. Conférence ou discussion d'études, tous les mardis, à 18 h. 15. — *Président:* Me SOMBSTHAY. — *Vice-président:* M. JOLICŒUR. — *Secrétaire-trésorier:* M. LIGNAN.

Région Sud: Président: Me A. REYNIER, avocat, 37, rue Bouskoura, à *Casablanca.* — *Secrétaire:* Me de LAMAZE, avocat, rue Nolly, immeuble Pacha, à *Casablanca.*

CASABLANCA. — *Président:* Me A. REYNIER, avocat, 37, rue Bouskoura, à *Casablanca.*

Région de Fez. — Président : M. DE PRADINES, colon, à *El Haricha.*

Région Oudjda et la Frontière Algéro-Marocaine. — Président : Me GAYET, avocat, ancien bâtonnier, 1, rue Victor-Hugo, à *Oudjda.* (Tél. 1-85.)

AFRIQUE ÉQUATORIALE

Correspondant pour l'A.E.F. — M. Georges JOLY, exploitant forestier, à *Ogémoné,* par *N'Gomo,* à *Port-Gentil* (Gabon).

COTE D'AFRIQUE, GUINÉE FRANÇAISE

Correspondant : M. R. PINAULT, S.C.A.C.I., Plantation de Manéah, par *Goyat,* (Guinée Française).

INDOCHINE

S'adresser à M. TOMACHOT, 9, rue Cornulier-Lucinière, à *Saïgon.*

NOUVELLE-CALÉDONIE

NOUMÉA. — S'adresser à M. Henri LAUBREAUX, maître imprimeur, 41, place des Cocotiers, à *Nouméa.*

TONKIN ET NORD ANNAM

GROUPE DU TONKIN ET DU NORD-ANNAM. — *Pour le Tonkin,* s'adresser à M. de SAINT-MICHEL-DUNEZAT, 66, boulevard Carreau, à *Hanoï.* — *Pour l'Annam,* s'adresser au Colonel EDEL, à *Quang-Tri.*

SYRIE

Tous les amis d'A. F. ou sympathisants se rendant en Syrie sont priés de s'adresser avant leur départ à la Ligue qui aura des indications intéressantes à leur donner.

ÉTRANGER

ANGLETERRE

LONDRES. — *Correspondant :* Madame THOMPSON, 2, Petersham Terrace, Gloucester Road, *Londres* S.W.7.

BELGIQUE

BRUXELLES. — *Président du Groupement des amis de l'A.F. et délégué de la Ligue d'A. F. en Belgique :* Comte P. DE LA ROCQUE DE SEVERAC, 43, rue des Patriotes, à *Bruxelles.* (Tél. : 34-06-97). — *Secrétaire de la Ligue d'A. F. en Belgique:* M. Albert MARTIN, 53, rue Edith-Cavell, à *Bruxelles.* (Tél. 44-23-57.) — *Vice-président du Groupement:* M. Charles ANCIAUX, 22, rue Henri-Staquet, à *Bruxelles.* (Tél. 15-24-82.) — *Secrétaire du Groupement:* M. Jean FOURQUET, 110, avenue de Tervueren, à *Bruxelles.* (Tél. 33-42-69.) — *Trésorier du Groupement et de la Ligue d'A. F. en Belgique:* M. Paul MEURISSE, 16, passage du Nord, à *Bruxelles.* (Tél. 17-59-71.) — *Permanence:* chez M. Paul MEURISSE.

LIÉGE. — *Vice-Président* : Docteur DROSSART, 15, rue de Sélis à *Liége.* (Tél.: 140-21). *Permanence:* Chez M. F. PAQUOT, secrétaire, 19, rue Duvivier, à *Liége.* (Tél. : 141-58).

BRÉSIL

RIO-DE-JANEIRO. — *Secrétaire du Groupe des amis de l'A. F.:* Marquis d'AVANCOURT. — *Permanence,* 65, rua 7 de Setembro, 1° Aniar.

CANADA

MONTRÉAL. — *Correspondant°:* M. Jean BONNEL, Boîte Postale 175, à *Montréal.*

ÉGYPTE

GROUPE DES AMIS DE L'ACTION FRANÇAISE EN EGYPTE. — *Président d'honneur:* M. FILS. — *Président:* M. HABERT. — *Trésorier:* M. BARTHE-DEJEAN. — *Secrétaire:* M. LOZACH, 1, rue Ibn Saleb, *Le Caire.*

ESPAGNE

BARCELONE. — *Correspondant:* M. Joseph BACHES, Calle Herzegovins, I, 2°, 2 A. (Tél. 81306), à *Barcelone.*

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

BUENOS-AIRES. — *Correspondant:* M. Jacques TARDIEU (fils), 453, Pasco Colon, *Buenos-Aires.*

SUISSE

GENÈVE. — *Correspondant:* M. Henri TROTTET, employé de Banque, 2, avenue Pictet-de-Rochemont, à *Genève.*

GROUPE DE LEYSIN. — *Président du Groupement des Amis d'Action Française:* M. Fred. PAQUET, villa Le Lotus, à *Leysin-Feydey.*

LES DAMES ROYALISTES

Les Dames royalistes et d'Action française sous la direction d'une Présidente générale ont leurs Groupes organisés dans chaque département, à Paris dans chaque quartier et dans les principaux centres de la Banlieue.

Les Dames reçoivent leurs directives et conseils de propagande dans le Bureau central, où la Présidente générale, la Vice-Présidente et les dix secrétaires collaborent chaque semaine pour le bien de la cause et transmettent à leurs groupes les indications nécessaires.

Le travail et le dévouement des Dames royalistes et d'Action française se déploient dans la propagande des idées royalistes qu'elles s'efforcent de faire rayonner, inspirent cette foi vive dans la cause monarchique sans laquelle aucun zèle ne peut exister. Elles diffusent abondamment l'A. F. quotidienne et agricole, les Documents nationaux et les organes corporatifs

Par l'argent récolté, les Dames aident les Sections dans le paiement des permanences, la fondation des bibliothèques, l'organisation des conférences et les abonnements gratuits ou à demi-tarif.

Cette année, comme les précédentes, les Dames royalistes ont répandu par milliers tracts et brochures royalistes et fait ainsi pénétrer dans bien des foyers français l'espérance en cette Famille royale, âme de l'Histoire de France, qui doit reprendre ses destinées glorieuses pour le salut du Pays.

HENRI VAUGEOIS

« LA FIN DE L'ERREUR FRANÇAISE »

avec une préface du Marquis de ROUX

« Nul ne saurait tracer un tableau exact et sincère du début du pathétique vingtième siècle (au moins jusqu'à présent) s'il n'a lu et médité « LA FIN DE L'ERREUR FRANÇAISE ». — (Léon Daudet.)

Un vol. in-16 de XIV, 310 pages ..... **15 fr.**

L'ASSOCIATION DES JEUNES FILLES ROYALISTES

L'Association des Jeunes Filles royalistes est destinée à grouper toutes les jeunes filles françaises qui désirent coopérer à l'œuvre entreprise par l'A. F. Elle est alliée à l'A. F., lui apportant tous ses efforts et gardant son autonomie de direction et d'organisation. La présidente générale, M^lle^ Y. de Kerret, est seule chargée de la nomination des présidentes régionales et des présidentes départementales, responsable de leur activité, et aucun groupe ne peut être régulièrement constitué en dehors de son approbation.

Deux secrétaires générales, M^lles^ de Cabrières et Y. de Luynes, assurent la direction des groupes de Paris et centralisent les divers services de propagande de l'Association avec la collaboration des chefs de services et des secrétaires d'arrondissements.

Pour faire partie de l'Association, il faut:

1° Etre Française;

2° Adhérer au programme de l'A. F.;

3° S'engager à collaborer à l'œuvre de propagande par la diffusion du journal ou au moins par l'envoi annuel de quelques objets destinés à la vente;

4° Pouvoir se recommander de deux personnes déjà inscrites à l'A.F.

En 1925, un groupe dépendant de l'Association s'est formé sous le nom de Groupement professionnel féminin, dans le but de réunir les jeunes filles occupées, en vue de la diffusion des idées et de la doctrine d'A. F., dans les milieux employés et ouvriers.

Depuis sa fondation, l'Association n'a cessé de se développer, et a énergiquement réagi devant l'épreuve depuis laquelle les adhésions nouvelles ont afflué.

L'œuvre propre de l'Association est celle des abonnements de propagande, service de deuxième lecture et service des bouillons.

La propagande, momentanément suspendue dans le clergé, s'est développée sur un autre terrain.

Le service des bouillons facilite l'envoi du journal à l'étranger.

Les ressources de plus en plus importantes nécessaires au fonctionnement de ces services sont obtenues par des ventes et fêtes annuelles organisées à Paris et dans les principales villes de France et pour lesquelles l'Association sollicite la générosité des amis de l'A.F.

ESTAMPE GRAVEE ET EN COULEURS

représentant

le Comte de Paris, la Comtesse de Paris, la Princesse Isabelle-Victoire, signée par le graveur BASTIE.

Tirage limité à 500 *exemplaires numérotés.*

L'estampe, **40** fr.; franco, **42** fr.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de l'Isly, Paris (8^e^). C. C. P. 926-78,

CAMELOTS DU ROI ET COMMISSAIRES D'ACTION FRANÇAISE

Les Camelots du Roi ont été fondés, à la fin de 1908, sur l'initiative de Maxime Réal del Sarte. Le développement des groupes dans les provinces de France a amené rapidement la création d'une Fédération nationale, qui réunit tous les groupes de Camelots du Roi et toutes les équipes de Commissaires d'Action française existant en France et répartis en généralités, brigades et fédérations.

Le Comité de la Fédération nationale des Camelots du Roi est ainsi composé:

Président	MAXIME RÉAL DEL SARTE.
Vice-président	LUCIEN LACOUR.
Secrétaire général	GEORGES CALZANT.
Secrétaire adjoint	ALAIN DE LA ROCHEFORDIÈRE.
Commissaire aux comptes ..	GASTON BAETZ.
Trésorier	JULES KELLER.
Membres	ROBERT BOURIN.
	GEORGES GAUDY.
Délégué des Comités directeurs de l'Action française	PHILIPPE ROULLAND.
	MAURICE PUJO.

Les Commissaires d'Action française

Les Commissaires d'Action française constituent une sélection de Français d'A. F., faite *spécialement en vue de l'action.* Les commissaires d'A. F. s'engagent à participer périodiquement aux services réguliers de garde (garde des locaux et des personnes), aux services d'ordre des réunions, à prendre part aux manifestations organisées par l'Action française et, de façon générale, à exécuter toutes les tâches nécessitées par l'action. Ils n'ont pas à payer de cotisation spéciale. Ils doivent aussi être prêts à soutenir

l'action des Camelots du Roi en participant à la vente quand ils y sont convoqués.

A titre exceptionnel, et en raison de situations particulières qu'ils auront fait connaître à l'avance et qu'appréciera leur chef de groupe, certains pourront être inscrits aux Commissaires, tout en étant dispensés de telle ou telle des obligations indiquées ci-dessus ou en ne les acceptant que de façon limitée. Ils auront alors le titre de « Commissaires auxiliaires ».

Les Commissaires, tant auxiliaires que réguliers, sont tenus de répondre aux convocations qui leur sont adressées. *En cas d'empêchement justifié, ils doivent s'excuser à l'avance.*

Les Camelots du Roi

Les Camelots du Roi s'engagent à vendre régulièrement l'*Action française* quotidienne et les organes régionaux de l'Action française, à effectuer les distributions de tracts ou de journaux qui leur sont demandées; en un mot, à exécuter les tâches matérielles réclamées par la propagande de l'Action française.

Conditions d'admission

Pour être inscrit aux Camelots du Roi et aux Commissaires d'Action française, il faut:

1° Etre Français;

2° Etre âgé d'au moins 18 ans et suffisamment doué au point de vue physique;

3° Avoir des moyens d'existence réguliers;

4° Avoir fait un stage.

Pendant les six premiers mois au moins, tout nouvel inscrit est considéré comme *stagiaire*. Le stage terminé, il est admis définitivement si ses aptitudes et les garanties qu'il a données sont jugées suffisantes.

Pour tous renseignements, s'adresser aux chefs locaux des Commissaires d'A. F. et au Secrétariat général, 1, rue du Boccador, Paris-VIII^{e}.

ÉTUDIANTS, COLLÉGIENS ET LYCÉENS D'ACTION FRANÇAISE

Les étudiants, les collégiens et les lycéens d'Action Française ont pour tâche spéciale d'étudier la doctrine des maîtres de l'Action Française et de la propager parmi leurs camarades. Ils savent mettre à profit l'enseignement qui leur est donné, adoptant ici, critiquant là, rétablissant la vérité politique. Ils savent aussi, lorsque cela est nécessaire, « mettre la violence au service de la raison », ils sont les maîtres incontestés du Quartier Latin.

Demain, les étudiants et les lycéens d'aujourd'hui seront officiers, professeurs, juges, médecins, avocats prêtres, agriculteurs, ingénieurs, membres du haut commerce et de la grande industrie; c'est un grand signe de la force de l'Action Française et une magnifique promesse pour la Monarchie que l'adhésion de la jeunesse des Ecoles. Par elle, l'esprit politique de la nation française se reforme.

Les étudiants, les collégiens et les lycéens d'Action Française sont rassemblés par villes universitaires, les différents groupes sont rattachés à une Fédération régionale sise au siège de chacune des Universités. La Fédération Nationale réunit les Fédérations régionales.

Le Président de la Fédération Nationale est Maurice Pujo, membre des Comités directeurs de l'Action Française. Pour tous renseignements et inscription s'adresser à Georges Calzant, vice-président de la Fédération, 33, rue Saint-André-des-Arts, à Paris (6e).

La Fédération possède un organe bi-mensuel, l'*Etudiant Français*, qui paraît le 10 et le 25 de chaque mois. Pour la rédaction, écrire à Georges Calzant, 33, rue Saint-André-des-Arts; pour l'administration à la S. L. E. P. A. F., 1, rue du Boccador (8e). Nous ne saurions trop conseiller à nos amis, curieux du mouvement de nos idées dans la jeunesse des Ecoles de s'abonner (8 francs par an, 12 francs pour l'étranger), à *l'Etudiant Français*, aujourd'hui le seul journal politique d'étudiants et qui compte déjà quinze ans d'âge.

Chaque groupe d'étudiants possède une bibliothèque, organise des conférences de propagande et des réunions d'étude, des manifestations, des distributions de brochures et de tracts.

L'activité du groupe de Paris est particulièrement brillante. A plusieurs reprises elle a déclanché des manifestations qui ont alarmé le gouvernement. La réunion de rentrée, depuis plusieurs années déjà, a lieu à l'immense salle Bullier, elle fut ces dernières années présidée par MM. Louis Bertrand, de l'Académie Française, Ch. Flessinger, de l'Académie de Médecine, Charles Benoist, Funck Brentano, de l'Institut, Léon Daudet et Charles Maurras. Deux fois par mois, de décembre à mai, Charles Maurras vient présider les réunions des cercles d'études, 33, rue Saint-André-des-Arts. Au cours du second trimestre plusieurs conférences sont organisées à la Salle des Sociétés Savantes. Ainsi est poursuivie la grande tâche de l'éducation politique de la jeunesse française.

La permanence du groupe de Paris, située 33, rue Saint-André-des-Arts, en plein Quartier Latin, renferme une bibliothèque, des salles de lecture et de conférences.

Le secrétaire général répond à toutes les demandes de renseignements et d'inscription, au groupe. Le nombre des adhérents, qui augmente chaque année, témoigne de la force de l'Action Française, qui n'a cessé d'être suivie par la jeunesse intellectuelle promise aux hécatombes et à la barbarie si la République dure.

ASSOCIATION MARIUS PLATEAU

Anciens Combattants d'Action Française

L'Association Marius Plateau a été constituée légalement le 22 janvier 1930, à l'occasion du septième anniversaire de l'assassinat du secrétaire général des Camelots du Roi par Germaine Berton.

Le revolver de la fille de police et d'anarchie avait supprimé un Français d'élite dont le courage civique pendant la paix n'avait d'égal que sa bravoure pendant la guerre.

Mobilisé le 2 août 1914, Marius Plateau entrait aussitôt en campagne avec le 355e d'infanterie. Le 20 septembre, il recevait une terrible blessure qui nécessitait l'ablation du rocher, et il méritait cette glorieuse citation à l'ordre de l'armée :

Vaillant sous-officier. Le 20 septembre 1914, à l'attaque de la position de Port-Fontenoy, tous les officiers de la compagnie étant tombés, a fait irruption sur un glacis battu par des feux de mitrailleuses d'une extrême violence pour faire diversion et attirer sur lui l'attention de l'ennemi.

A enlevé ses hommes par son commandement énergique et entraînant, les enthousiasmant par son ardeur. A été grièvement blessé après avoir donné à tous le plus bel exemple d'héroïsme et d'abnégation.

Ce fait d'armes sublime est inscrit au livre d'or du 355e R. I. et lu chaque année aux recrues lors de la présentation du drapeau.

Aussi, est-ce sous l'égide de Marius Plateau, le « Décius français », que les anciens combattants d'Action française ont voulu se grouper.

L'Association Marius Plateau a pour but de :

1° Renouer et entretenir entre les anciens combattants français les liens étroits de camaraderie qui les unissaient pendant la guerre 1914-1918 ;

2° Maintenir et revivifier l'esprit de la victoire ;

3° Honorer la mémoire des frères d'armes tombés ou disparus au champ d'honneur ;

4° Venir en aide aux camarades dignes d'intérêt en leur facilitant les moyens de trouver un emploi.

Elle se compose de :

1° Membres actifs, appartenant à l'une des organisa-

tions de l'Action française et pouvant faire la preuve, soit par leurs citations, soit par leurs bulletins d'hôpitaux ou encore par leur carte de cambattant délivrée dans les conditions prévues par la loi, qu'ils ont fait partie d'une unité combattante;

2° Membres honoraires, comprenant les veuves, ascendants et enfants des combattants morts ou disparus au champ d'honneur.

La cotisation annuelle minima, tant pour les membres actifs que pour les membres honoraires, est fixée à 5 francs. Elle peut être rachetée par un versement unique de 300 francs;

L'Association a une section par département, à la tête de laquelle est placé un bureau nommé par le Comité directeur et comprenant : un président, un trésorier, un secrétaire et deux conseillers.

Le Comité directeur est ainsi composé :

Président	Georges CAUDY.
Vice-Présidents	Amiral SCHWERER.
	Maurice PUJO.
	Maxime RÉAL DEL SARTE.
Secrétaire général	Pierre HÉRICOURT.
Secrétaire adjoint	Marcel GUITTON.
Membres	BINET-VALMER.
	ROBERT BOURIN.
	Georges CALZANT.
	DE CASENOVE DE PRADINES.
	Jacques DELEBECQUE.
	Joseph DELEST.
	Bernard DENISANE.
	Lucien LACOUR.
	Colonel Georges LARPENT.
	Dr Raymond TOURNAY.

Le Comité directeur a confié les fonctions de trésorier à M. Adolphe Hergès.

Toutes les communications doivent être adressées à Marcel Guitton, secrétaire adjoint, 1, rue du Boccador, Paris (8e).

Tous les envois d'argent doivent être faits IMPERSONNELLEMENT *au compte de chèques-postaux* 239.00 — *qui est celui de l'Administration de l'Action Française — avec la mention : pour l'Association Marius Plateau.*

L'UNION DES CORPORATIONS FRANÇAISES

En plein accord avec le Président de la Ligue et des Comités directeurs de l'Action Française qui lui ont confié et déterminé sa mission, l'U.C.F. est chargée de répandre les doctrines corporatives, économiques et sociales de l'*Action Française*. Elle doit poursuivre l'étude et la mise en œuvre de ses applications pratiques, séparer celles qui ne sont pas encore possibles, contribuer dans son domaine propre à la Restauration Monarchique, aider à son maintien une fois celle-ci réalisée.

Comme il importe, dans l'intérêt de sa mission, que l'U.C.F. fasse accepter son programme par le plus grand nombre possible d'adhérents, elle doit s'interdire dans sa propagande tout but politique trop visible, de façon à ne pas éloigner ceux qui ne veulent pas encore accepter la solution politique de l'A. F.

Elle doit rechercher ses adhérents parmi ceux qui ne peuvent pas être atteints directement par l'argument politique et qui sont toujours sensibles aux questions professionnelles, économiques ou sociales.

Leur faire accepter le programme corporatif de l'A. F. sous le couvert de l'U.C.F. sans leur faire une obligation d'accepter la conclusion monarchique de l'A. F., c'est leur faire faire la moitié du chemin vers cette conclusion. C'est, de toutes façons, supprimer une opposition qui peut être redoutable au maintien du seul Régime qui pourra leur permettre de réaliser leurs aspirations corporatives.

Une fois membres de l'U.C.F., ils seront ainsi tout naturellement, sans brusquerie, préparés à accepter la solution politique de l'A. F.; ils constitueront, à côté de chaque organisation d'A. F., une pépinière de ligueurs qui viendront en grossir les rangs au fur et à mesure de leur conversion. Cette conversion sera recherchée dans des réunions d'A. F. et non pas dans des réunions d'U.C.F.

SES MOYENS D'ACTION

Le Centre de Propagande dit *Centre U. C. F.*

Etabli partout où les conditions locales le permettent. Le Président, assisté d'un Comité directeur, assure la

liaison avec l'organisme central de l'U.C.F. et en fait exécuter les directives. Il a sous sa dépendance directe: le Cercle La Tour du Pin et les délégués des groupements professionnels. Il anime la propagande, dirige et coordonne les efforts, groupe et assure l'instruction des adhérents.

Veille à l'application et au maintien des principes de doctrine. Organise les œuvres de prévoyance, d'entr'aide et, d'une façon générale, assure l'exécution du programme d'action et des buts poursuivis par l'U.C.F..

Le Cercle La Tour du Pin se compose d'un président et des conférenciers et propagandistes actifs du Centre U.C.F..

Ses membres prennent la parole dans les réunions organisées par le Centre, font la contradiction dans les réunions adverses, assurent la distribution des tracts, apposent des affiches, agissent par action directe et personnelle auprès de leurs amis et camarades.

La réorganisation corporative et l'établissement des Etats professionnels, qui est le but final, l'aboutissement des efforts de l'U.C.F. ne peut être intégralement réalisée qu'après une modification profonde des conceptions sociales actuelles et des lois existantes. Il n'est pas possible de constituer dès maintenant de véritables corporations susceptibles de rendre à leurs membres tous les services qu'ils sont en droit d'en attendre sans s'exposer à une opposition systématique des Pouvoirs publics. Un organisme transitoire est nécessaire.

L'Union des Corporations françaises répond à cette nécessité; elle groupe tous ceux qui, quelle que soit leur profession, acceptent son programme économique et social et sont formellement décidés à le faire aboutir. Ils deviennent, moyennant une cotisation minime — 10 francs par an — membres de l'U.C.F.; mais, en dehors du but commun, ils ont, en ce qui concerne leur métier ou profession propres, des objectifs, des buts corporatifs très différents qui commandent une organisation et des solutions également différentes.

Les Groupements professionnels assurent cette diversité. Tous les adhérents de l'U.C.F. appartiennent, en principe, au groupement professionnel correspondant au métier ou profession qu'ils exercent. Il leur est remis une carte spécifiant le groupement auquel ils appartiennent. En raison du nombre considérable des métiers ou professions et du fait que l'action de l'U.C.F. n'en est qu'à ses débuts, il n'existe

à l'heure actuelle qu'un petit nombre de groupements constitués. Les autres le seront progressivement.

Lorsque cette organisation aura atteint le degré de développement qui lui permettra de s'imposer et de devenir légale, chaque groupement pourra entrer en possession de son autonomie et se rattacher aux organismes corporatifs qui grouperont patrons et ouvriers, employés et employeurs, et d'où sortiront les Chambres corporatives régionales et les Etats professionnels.

COTISATIONS

Membres de l'U.C.F. (*Groupe intercorporatif*).

Il est nécessaire de verser une cotisation de 10 francs par an pour être membre actif;

De 50 francs par an pour être membre honoraire;

De 1.000 francs et au-dessus pour être membre bienfaiteur (somme versée une fois pour toutes).

Groupements professionnels.

Pour être rattaché à un groupement professionnel, il faut être membre de l'U.C.F. et avoir versé sa cotisation.

Chaque groupement peut demander à ses membres une cotisation supplémentaire destinée à couvrir ses frais et fixée après accord et autorisation du Président de l'U.C.F..

L'abonnement à la *Production française* (hebdomadaire) — 20 francs par an — ou au *Bulletin* (mensuel) — 10 francs par an — sans être une obligation absolue doit, en raison de la modicité de son prix, être recommandée de la façon la plus pressante.

COMMISSION DE PROPAGANDE ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

La Commission de Propagande a été créée au cours de l'année 1920. Elle a pour but de fournir des subsides à celles de nos formations qui ne peuvent tabler sur aucune recette particulière ou qui ne disposent que de ressources insuffisantes pour leur action propre.

Mais pour arriver à assurer son propre budget annuel, la Commission de Propagande, placée sous la présidence de M. Charles Maurras, a organisé un service de Contributions volontaires divisé en plusieurs branches et indépendant des

sommes reçues pour la propagande à la suite d'appels de M. Maurras.

Il y a : 1° les personnes qui veulent bien s'engager à verser une somme qu'elles se sont fixée elles-mêmes; 2° les « six sous par jour » qui correspondent à une souscription annuelle de 100 francs par an; 3° la Commission de Propagande a pensé que beaucoup de personnes pourraient s'engager à verser annuellement au minimum 3.000 francs. Elles rentrent, de ce fait, dans la catégorie des *Bienfaiteurs* de l'Action Française.

La liste des engagements paraît dans l'*Action Française*, à l'exception des Bienfaiteurs qui, par contre, reçoivent à la fin de l'année un exemplaire, imprimé à leur nom, d'un ouvrage dont le tirage, dans une édition de grand luxe, est strictement limité au nombre des Bienfaiteurs et n'est pas mis dans le commerce.

Pour subvenir à tous ses besoins, l'Action Française ne peut compter que sur la générosité de ses amis. Elle demande donc à tous ceux qui s'intéressent à son mouvement de bien vouloir souscrire la somme, si minime soit-elle, qui conviendra le mieux à leurs possibilités, afin que l'Action Française puisse répandre le plus largement possible ses doctrines de salut national. D'avance, nous les remercions de ce qu'elles pourront faire dans ce sens.

M. Jacques Delebecque est trésorier de la Commission de Propagande et M. Louis Gonnet en est le secrétaire général. M. le baron Caruel de Saint-Martin est le président du Comité de Patronage des Bienfaiteurs d'Action Française, et M. Paul Robain est le délégué des Comités directeurs.

S'adresser 1, rue du Boccador, pour tous renseignements complémentaires sur ce service.

CONFERENCES

Les conférences sont un excellent moyen de propagande, soit pour créer des centres d'influence d'Action Française, soit pour développer le rayonnement de l'Action Française là où elle a déjà des organisations.

Le service des Conférences d'Action Française est dirigé par M. Paul Robain, secrétaire général de la Ligue; il a son bureau, 1, rue du Boccador (3e étage).

I

GRAND CONCOURS DES POURRIS DU PARLEMENT

Les scandales qui se sont succédé durant ces dernières années dans le monde politique ont dévoilé la profonde vénalité de nombreux parlementaires. Nous croyons intéressant de faire une sélection parmi les élus qu'on appelle les « pourris » du Parlement en organisant un concours ouvert à tous les lecteurs de l'Almanach.

Voici la question que nous posons:

Quels sont les dix parlementaires, choisis parmi les politiciens parlementaires dans l'une ou l'autre Chambre, que vous estimez les plus corrompus, c'est-à-dire les plus compromis dans les scandales de ces dernières années?

REGLEMENT

Classer les dix noms choisis par ordre de culpabilité, de pourriture. Chaque nom recevra un nombre de points de 10 à 1, suivant le rang qu'il occupera dans la liste où il figurera. Le classement se fera d'après la liste ainsi obtenue.

Chaque liste doit être accompagnée du *Bon de Concours* qu'on trouvera ci-après. Un même concurrent peut envoyer plusieurs listes, à condition de joindre un bon à chacune d'elles. Il ne peut obtenir plus d'un prix.

Les listes devront parvenir à M. Gaston Legrain, 1, rue du Boccador, Paris (8e), avant le 1er mars 1935. Les envois reçus après cette date seront annulés.

DELIVRANCE DES PRIX

Pour la délivrance des prix, s'adresser à la *Librairie d'A. F.*, 12, rue de l'Isly, Paris (8e). Les prix ne sont pas envoyés d'office.

Les prix ne peuvent être ni échangés ni remboursés. Aucun d'eux ne pourra être réclamé après le 1er *juin* 1935.

Les noms des lauréats seront publiés, comme les années précédentes, dans l'*Action française* quotidienne à partir du 15 mars 1935 (le lundi).

ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE 1935

CONCOURS DES POURRIS DU PARLEMENT

LISTE DES PRIX

PREMIER PRIX.		»	— Phonographe « CANTORA ».
DEUXIEME	»	»	— Ouvrage de luxe: *Le Mauvais Traité*, de Charles Maurras.
TROISIEME	»	»	— Appareil photographique « DEMARIA-LA-PIERRE ».
4e et	5e	»	— Ouvrage de luxe : *Le Romantisme Féminin*, de Charles Maurras.
du 6e au	10e	»	— Parfums de marque.
du 11e au	14e	»	— Ouvrages de librairie *.
	15e	»	— Rasoir mécanique.
du 16e au	30e	»	— Porte-mines.
du 31e au	35e	»	— Colis de savonnettes « L'ABEILLE ».
du 36e au	55e	»	— Cendriers.
du 56e au	65e	»	— Montres à remontoir « homme ».
du 66e au	75e	»	— Sous-verre.
du 76e au	85e	»	— Photographies royalistes.
du 86e au	100e	»	— Cartes postales royalistes.

* Voir aux pages 158, 160 et 172 de l'almanach la liste des ouvrages à choisir. Indiquer plusieurs titres par ordre de préférence.

II

3e CONCOURS DES SIX MANCHETTES

Notre deuxième concours des six manchettes parues dans l'*Action française* quotidienne du 18 décembre 1933 au 15 février 1934 a obtenu un grand succès. Il est reconnu que ce genre de compétition constitue une excellente propagande pour le journal.

Nous ouvrons donc le *Troisième concours des six manchettes* avec l'espoir qu'il groupera encore un plus grand nombre de participants.

REGLEMENT

Ce concours est ouvert à tous les lecteurs de l'Almanach aux conditions suivantes:

Découper six manchettes choisies parmi les soixante qui paraîtront du 18 décembre 1934 inclus au 15 février 1935 inclus dans l'*Action française* quotidienne, inscrire leur date, les classer par ordre de préférence en les numérotant de 1 à 6 et les mettre dans une enveloppe sur laquelle on inscrira son nom et son adresse. Y joindre le *Bon de Concours* ci-contre.

A chaque manchette citée sera attribué un nombre de points allant de 6 à 1 selon le rang qu'elle occupera sur chaque liste envoyée.

Une liste type sera ainsi établie d'après laquelle se fera le classement des concurrents.

Des abonnements du 18 décembre 1934 au 15 février 1935 sont

ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE 1935

CONCOURS DES SIX MANCHETTES D'*A. F.*

acceptés au prix de 16 francs. Ces abonnés recevront ainsi à domicile les soixante manchettes du concours.

DELIVRANCE DES PRIX

(Voir ci-dessus)

LISTE DES PRIX

PREMIER	PRIX.	—	Bicyclette.
DEUXIEME	»	—	Ouvrage de luxe:
3e et 4e	»	—	Ouvrage de luxe : *Théodore Aubanel*, par Charles Maurras.
5e	»	—	Lampe Berger.
du 6e au 15e	»	—	Parfums de marque.
du 16e au 19e	»	—	Colis de savonnettes « L'ABEILLE ».
du 20e au 27e	»	—	Ouvrages de librairie *.
28e	»	—	Ceinture en cuir pour homme « fleur de lys ».
29e	»	—	Porte-monnaie en cuir « fleur de lys ».
du 30e au 39e	»	—	Flacons colle-tout.
du 40e au 49e	»	—	Savons « INNOXA » et divers.
du 50e au 59e	»	—	Boîtes de poudre de riz.
du 60e au 74e	»	—	Ouvrages de librairie *.
du 75e au 80e	»	—	Fume-cigarettes.
du 81e au 85e	»	—	Photographies royalistes.
du 86e au 100e	»	—	Cartes postales royalistes.

* Voir aux pages 158, 160 et 172 de l'almanach la liste des ouvrages à choisir. Indiquer plusieurs ouvrages par ordre de préférence.

III

CONCOURS DES ROIS DE FRANCE

Nous présentons cette année aux lecteurs de l'*Almanach d'Action française* un concours d'un genre tout nouveau qui ne manquera, nous en sommes sûrs, de les intéresser. Certaines questions sont assez faciles, d'autres offrent de réelles difficultés, mais toutes donneront à ceux qui prendront part à ce concours l'occasion de revoir leur Histoire de France, d'étudier d'un peu plus près ces rois qui ont fait la grandeur de notre pays.

1. — Quel est le roi de France qui régna le plus longtemps?
2. — Quel est celui qui régna le moins longtemps?
3. — Quel est celui qui commença à régner le plus jeune?
4. — Quel est celui qui commença à régner le plus vieux?
5. — Quel est celui qui mourut le plus jeune?
6. — Quel est celui qui mourut le plus vieux?
7. — Quel est le premier roi de France qui ne fut pas sacré du vivant de son père?
8. — Quel est celui qui porta le premier le titre de Dauphin?
9. — Quel est celui qui fut couronné à Poitiers avant d'être sacré à Reims?
10. — Quel est le roi de France qui fut couronné à Chartres?
11. — Quel est celui qui eut droit le premier au titre de roi de France et de Navarre?
12. — Quel est celui qui abandonna un trône pour monter sur le trône de France?

13. — Quel est le prince capétien, fils de roi, frère de roi, oncle de trois rois, gendre de roi, père de roi, qui fut lui-même élu roi, mais ne régna pas?
14. — Quel est le roi d'Angleterre qui fut couronné roi de France?
15. — Quel est le roi de France qui, avant son avènement sur le trône de France, fut couronné roi d'Angleterre?
16. — Quelles sont les reines de France dont le père fut roi de France?
17. — Quels sont les rois de France qui moururent en dehors de France?
18. — Quel est le roi de France dont une fille fut l'épouse de deux empereurs de Constantinople?
19. — Quel est le personnage qui, bien qu'étranger à la maison royale et même à la France, porta le nom et les armes de France?
20. — Quel est le roi qui agrandit le plus le « pré carré » français?

Les réponses, accompagnées du *Bon de Concours* (concours des Fois de France) que l'on trouvera ci-après, devront être envoyées, avant le 1er mars 1935, à l'Action française, 1, rue du Boccador, Paris (8e), avec la mention *Concours des Rois de France* inscrite sur l'enveloppe.

Les noms des lauréats seront publiés dans l'*Action française* quotidienne à partir du 15 mars 1935.

Ce concours ne porte que sur les rois Capétiens.

DÉLIVRANCE DES PRIX

(*Voir ci-dessus*)

LISTE DES PRIX

PREMIER PRIX.	—	Pendule électrique « ATO ».
DEUXIEME »	—	Ouvrage de luxe: *Chronique de la Grande Guerre*, de Maurice Barrès (8 volumes).
TROISIEME »	—	Ouvrage de luxe: *Mémoires et récits*, de Frédéric Mistral.
QUATRIEME »	—	Ouvrage de luxe: *Port-Royal*, de Jean Racine
5e et 6e »	—	Ouvrage de luxe: *Jacques Bainville par ses contemporains*.
du 7e au 16e »	—	Porte-plume réservoir, plume or 18 carats.
du 17e au 21e »	—	Ouvrages de librairie *.
du 22e au 36e »	—	Abonnements au *Charivari*.
du 37e au 56e »	—	Ouvrages de librairie *.
du 57e au 66e »	—	Boîtes de poudre de riz.
du 67e au 76e »	—	Sous-verre.
du 77e au 83e »	—	Photographies royalistes.
du 84e au 100e »	—	Cartes postales royalistes.

* Voir aux pages 158, 160 et 172 de l'almanach la liste des ouvrages à choisir. Indiquer plusieurs ouvrages par ordre de préférence.

ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE 1935

CONCOURS DES ROIS DE FRANCE

UNE PLAQUETTE DE CHARLES MAURRAS

La Ligue a fait éditer une plaquette qui reproduit les traits de notre maître Charles Maurras.

Exécutée par un artiste de talent qui compte depuis longtemps au nombre de nos amis, M. J. Aymer de la Chevalerie, cette plaquette, qui a figuré à l'un des derniers salons des Artistes français, a sa place sur la table de tous ceux qui comprennent, admirent et suivent les doctrines de l'Action française, nées de la logique et du bon sens, et mises en lumière par l'animateur qui les expose journellement dans les colonnes du journal.

Ils auront ainsi constamment sous les yeux l'image de celui qui a su maintenir au plus haut degré, dans les cœurs français, cette foi monarchique qui est le seul moyen d'arriver à la réalisation des réformes indispensables au salut de la France.

Cette plaquette en bronze (72×50) est en vente à la Ligue au prix de 30 francs.

Elle est envoyée par poste contre un chèque postal de 35 francs (Paul Robain, C. C. P. 1426-09, adressé à la Ligue, 1, rue du Boccador, en même temps que la commande.

LES DISQUES « L'ALLEMAND SANS PEINE »

sont les seuls qui permettent d'apprendre facilement l'*allemand*, car ils sont les seuls basés sur *une méthode graduée, attrayante et complète.*

Vous pouvez les acheter un à un au fur et à mesure de vos progrès, *c'est le meilleur gage de leur efficacité.*

Le disque, **21** fr.; franco **26** fr.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,
et à son annexe des Champs-Elysées: **1, rue du Boccador.**

CHARLES MAURRAS

AU SIGNE DE FLORE

LA FONDATION DE « L'ACTION FRANÇAISE »

(Souvenirs politiques inédits)

Un vol. in-16 (orné de 16 hors-texte), 15 fr., franco 16 fr. 40

Les Français qui sont attachés à la Monarchie par des liens de fidélité et ceux qu'y a conduits un énergique apostolat de trente ans savent-ils comment est né cet apostolat? Ont-ils idée des origines de leur *Action Française?* Il n'existe pas de livres pour le dire. Les archives de ce mouvement sont éparses, ou plutôt, elles l'étaient hier encore.

Elles viennent d'être réunies sous le titre AU SIGNE DE FLORE en mémoire du petit restaurant de la rive gauche où l'*Action Française* apparut et grandit. Charles Maurras, qui y eut une part prépondérante, vient de publier des souvenirs politiques capables de satisfaire des curiosités légitimes.

Ses lecteurs, qui sont ses amis dévoués, y verront dans quelles conditions de liberté d'esprit exemplaire et par quelle pure logique de patriotisme, il est, tout le premier, devenu royaliste avant de s'appliquer à entraîner les républicains patriotes du côté du Roi.

Au même titre et sous une autre forme que l'*Enquête sur la Monarchie*, ce mémorial, cet itinéraire d'une intelligence pourra, devra servir à confirmer nos adhérents, à faire réfléchir les hésitants, enfin à rallier bien des adeptes nouveaux.

Un tel livre constitue donc un instrument de propagande de tout premier ordre.

L'ouvrage est dédié à Monseigneur le Dauphin de France, comte de Paris.

BON POUR 5 FRANCS

Le présent bon de 5 francs sera accepté comme espèces pour achat d'ouvrages choisis à la page .....

Le complément, s'il y a lieu, devra être versé au comptant.

Le présent bon n'est pas remboursable; il est valable jusqu'au 1er juin 1935.

BON POUR 10 FRANCS

Le présent bon de 10 francs sera accepté comme espèces pour achat d'ouvrages choisis à la page .....

Le complément, s'il y a lieu, devra être versé au comptant.

Le présent bon n'est pas remboursable; il est valable jusqu'au 1er juin 1935.

CONTRE LA SOMME DE 5 FRANCS

vous recevrez franco :

1° Une photographie du Duc de Guise (Weibel).
1° Une photographie « Service de l'Action Française » (Ligey).
3° Notre catalogue « Brochures ».
4° Notre catalogue général.

CONTRE LA SOMME DE 10 FRANCS

ou un carnet de timbres-poste

vous recevrez franco :

1° Une photographie du Duc de Guise
2° Une photographie du Comte de Paris
3° Une photographie de la Comtesse de Paris.
4° Une photographie de la Famille Royale
5° Notre catalogue « Brochures »
6° Notre catalogue général.

Table des Matières

	Pages
Calendrier pour 1935, illustré par RALPH SOUPAULT	3
Bouquet à la Reine, ABEL PESTOUR	29
La Croisière du « Campana »	31
Chanson en l'honneur du Comte de Paris, PIERRE VARILLON	41
Aux morts du 6 Février, GEORGES GAUDY	45
Le 6 Février et l'Action Française	47
Les Crimes de la Maffia, ABEL MANOUVRIEZ	57
La « Plus grande France », CHARLES MAURRAS	69
Le Centenaire du Marquis de La Tour du Pin	79
Quatre leçons données au peuple français, LÉON DAUDET	83
L'année politique, L. DE GÉRIN-RICARD	89
Après le drame de Marseille, JACQUES BAINVILLE	109
Cher... Honte ou la Confession de Bony, scène de revue de JABON	117
La Fessée de Thalamas, MAURICE PUJO	123
Bilan littéraire, PIERRE CHARDON	129
A la gloire des vins de France, PAUL MATHIEX	141
La politique religieuse, LA FERTÉ	147
L'année militaire	159
Sur deux tombes de soldats, HUBERT DE LAGARDE	165
L'année économique, FIRMIN BACCONNIER	169
L'année aéronautique, BERNARD DENISANE	177
L'année hippique, ANDRÉ SANCY	181
L'Action Française en 1933-1934	185
L'Institut d'Action Française	205
Fédération de Paris et de la Banlieue	210
Les Dames royalistes	269
L'Association des Jeunes Filles Royalistes	270
Camelots du Roi et Commissaires d'Action Française	271
Etudiants, collégiens et lycéens d'A. F.	273
L'Association Marius Plateau	274
Corporations Françaises	276
Les Concours de l'Almanach	280

IMPRIMERIE FRANÇAISE DE L'ÉDITION, 12, RUE DE L'ABBÉ-DE-L'ÉPÉE. — PARIS-Ve.

HENRI VAUGEOIS

LA FIN DE L'ERREUR FRANÇAISE

On ne peut bien connaître les origines de l'ACTION FRANÇAISE si l'on n'a lu les principaux écrits de Vaugeois, son fondateur ; en particulier ceux qui ont été recueillis et publiés par les soins de la Librairie d'Action Française.

HENRI VAUGEOIS

LA FIN DE L'ERREUR FRANÇAISE

avec une Préface du Marquis de Roux

« Comme ces objections sont tombées une à une devant la vérité incontestable de la doctrine politique monarchique, telle que l'a restaurée en France Charles Maurras, je lui ai apporté l'*Action Française*; nous en ferons ce que Dieu voudra. »

(*Testament politique d'Henri Vaugeois*, discours prononcé à l'Association des Jeunes Filles royalistes, le 26 février 1916.)

PARIS
LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, RUE DE ROME
1928

Demandez à la Librairie d'Action Française, 12, *rue de l'Isly,* et 1, *rue du Boccador, Paris* (8e). *l'ouvrage dont la couverture est ci-dessus reproduite en réduction. — Un vol. in-*16 *XVI-*312 *pages.*

Prix : 15 francs; franco, 16 fr. 40. — C. P. 926.78.

LE VIN OSLA LIQUEUR

CHERRY-ROCHER

se servait à la table

de Louis XIV

IMPRIMERIE FRANÇAISE DE L'ÉDITION, 12, RUE DE L'ABBÉ-DE-L'ÉPÉE — PARIS-V°